L'Économie : le Plan retrouvé

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15001 – 7 F

MARDI 20 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Conformément au cessez-le-feu observé dans l'enclave bosniaque

Les « casques bleus » vont superviser la reddition des Musulmans à Srebrenica

Des hélicoptères de la FORPRONU poursuivaient, lundi 19 avril, les opérations d'évacuation des blessés de Srebrenica vers la ville de Tuzla, mais les autorités locales continuent de s'opposer au départ des civils. Au lendemain de l'arrivée d'une compagnie de « casques bleus » canadiens, qui superviseront la reddition de l'enclave, l'accord de cessez-le-feu paraissait observé. Après le vote de la résolution 820 du Conseil de sécurité, renforçant les sanctions contre Belgrade à compter du 26 avril, Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, a menacé de quitter les négociations de New-York, mais il a aussi annoncé pour les prochains jours une « initiative » comprenant une trêve totale sur tous les fronts.

BELGRADE

de notre correspondante

Quelque cent-quarante « casques bleus » canadiens ont finalement été déployés, dimanche 18 avril, dans l'enclave de Srebrenica. En vertu d'un accord conclu au cours de la nuit précédente entre les chefs militaires serbe et musulman de Bosnie, les forces de l'ONU devaient désarmer dans les soixante-douze heures suivantes les Musulmans de Srebrenica et superviser l'évacuation des blessés.

Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, a qualifié cet accord de *« victoire de la négociation et de l'habilité de nos généraux »*. Le général Morillon, qui commande les forces de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie et qui s'était engagé corps et âme pour *« sauver »* l'enclave, estime pour sa part que *« le bain de sang a été évité »*. Mais ne disait-il pas, voici à peine trois semaines, que *« la chute de Srebrenica serait un crime contre l'humanité »* ? Toujours est-il que l'ONU entérine aujourd'hui la reddition des Musulmans au profit de l'agresseur – qui, lui, ne sera pas désarmé.

En dépit des menaces de blocus total contre la Serbie et de la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de déclarer Srebrenica *« zone de sécurité »* et d'exiger que soit mis fin au siège de l'enclave, les Serbes de Bosnie n'ont pas changé d'un pouce leurs objectifs maintes fois annoncés. Le 26 mars dernier, alors qu'il venait de rencontrer les commandants de la FORPRONU, le général Mladic, chef des forces serbes de Bosnie, avait suggéré lors d'une conférence de presse à Belgrade (*le Monde* daté 28-29 mars) la reddition des forces musulmanes de Srebrenica en appelant les combattants à déposer les armes et à les rendre à la FORPRONU.

Deux semaines plus tard, à Belgrade toujours, il réitérait sa proposition et demandait à la FORPRONU d'organiser une rencontre avec le commandant en chef des forces bosniaques (majoritairement musulmanes), le général Sefer Halilovic. Ce dernier refusera de s'entretenir avec son homologue serbe jusqu'à vendredi dernier, lorsque les forces serbes, qui sont alors à moins de 1 kilomètre du centre de la ville, annoncent la chute imminente de Srebrenica. La rencontre entre les deux chefs militaires est fixée au lendemain, samedi 17 avril, à l'aéroport de Sarajevo, en terrain neutre. A l'issue de onze heures de négociations, le général Halilovic signe la reddition des forces musulmanes de l'enclave.

L'accord prévoyait un cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur dimanche 18 avril, à 5 heures du matin.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 3

Une impuissance consternante

COMBIEN de fois, au cours de la guerre, n'a-t-on pas entendu un chef de milice serbe stopper un convoi humanitaire en Bosnie, lui demander de patienter – une heure, deux heures, vingt-quatre heures – le temps que ses hommes se réveillent pour contrôler les camions, prétextant, par exemple, un « lendemain » de fête serbe ?

Dimanche 18 avril, c'était la Pâque orthodoxe. Elle a donc été célébrée, et l'on a pu voir Radovan Karadzic et ses amis serbes bosniaques faire ripaille dans leur fief de Pale, autour d'une longue table. La nourriture était abondante, les verres et les assiettes étaient pleins, l'allégresse se lisait sur les visages. Et qui figurait parmi les invités, aux côtés du docteur Karadzic ? Le général Philippe Morillon et quelques officiers de la FORPRONU !

ON peut comprendre les contraintes, les politesses forcées et les sourires peu dupes de la diplomatie, mais la scène avait quelque chose de terrifiant et résumait bien les événements consternants du week-end, et l'impuissance des Occidentaux. Car, de l'hôpital de Tuzla, le monde recevait une autre image : celle d'une mère tenant dans ses bras un de ses deux fils, un bandeau ensanglanté sur les yeux : l'enfant jouait au football à Srebrenica, quand un obus est tombé...

Une fois de plus, les Serbes ont dicté leur loi, obtenu, « grosso modo », ce qu'ils voulaient. Les défenseurs musulmans de Srebrenica se sont rendus.

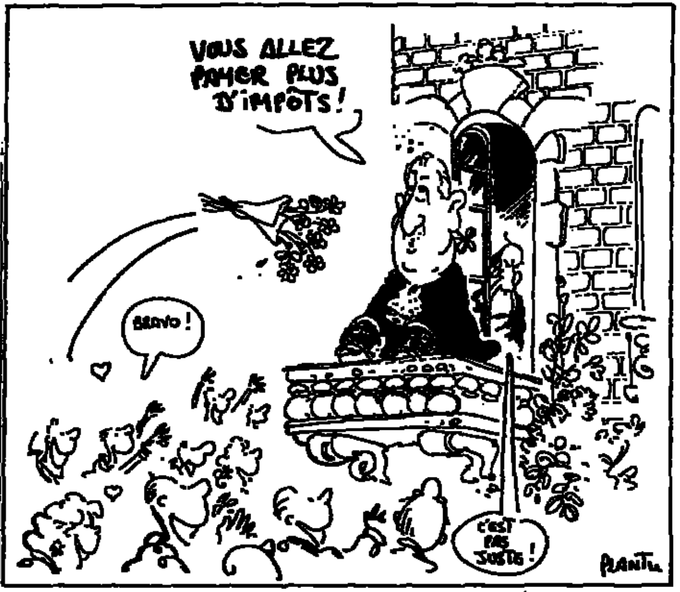
A en croire la résolution 819 du Conseil de sécurité, l'enclave est aujourd'hui une « zone protégée » par l'ONU. Étrange statut, quand on sait que les forces serbes, elles, maintiennent tranquillement leur étau, encerclent Srebrenica et gardent chars et canons, intégralement ! « Les Serbes se moquent de la communauté internationale ! », clamait, samedi, Alain Juppé. Bill Clinton est, lui, « indigné ». Londres « condamne ». Mais personne ne bouge, et c'est sans doute trop tard, car les Occidentaux semblent désormais résignés à la « victoire » des Serbes – quitte à leur promettre un « tribunal international » pour la suite. On explique alors – avec raison – aux opinions publiques qu'une intervention militaire à grande échelle mettrait en danger la vie des quelque 15 000 « casques bleus » sur le terrain dans l'ex-Yougoslavie.

Mais, à force de ne pas bouger et de ne pas proposer de solution pour l'avenir des Musulmans dans un pays que Serbes et Croates sont sur le point de se partager, les dirigeants occidentaux se déconsidèrent. On se contente donc d'admonestations, de mises en garde et d'une nouvelle résolution, la 820, qui menace d'isoler totalement la Serbie et le Monténégro... à compter du 26 avril. Une date choisie à dessein pour ne pas gêner Boris Eltsine face aux conservateurs, alliés de Belgrade, avant son référendum, qui aura eu lieu la veille. Coprésident de la Conférence de paix, Lord Owen préconise, lui, des bombardements sélectifs des routes et des ponts qui permettent à la Serbie d'acheminer depuis un an renforts et équipements à ses amis de Bosnie. C'eût été une bien bonne idée... avant Pâques 1992.

Alors que des hausses fiscales sont attendues

La Banque de France baisse ses taux directeurs

La Banque de France a annoncé, lundi 19 avril, la baisse de deux de ses taux directeurs (appel d'offres et prises en pension), ramenés respectivement de 9,10 % à 8,75 % et de 10 % à 9,75 %. Edouard Balladur, qui lance mardi au cours d'une réunion à Matignon le processus de réforme de l'institut d'émission vers l'« autonomie », a confirmé sur TF 1, dimanche soir, l'annonce pour le 5 mai de « sacrifices », les augmentations fiscales devant être « équitables » et « bien réparties ».



Lire page 17 les articles de FRANÇOISE LAZARE, ERIC LE BOUCHER et ERIC LESER

Edouard Balladur, après le velours

La volonté de cohabitation consensuelle s'accompagne d'une mise en garde contre les querelles d'« apparence »

par Patrick Jarreau

Edouard Balladur, plus populaire, disent les sondages, qu'aucun autre premier ministre de la Ve République ne l'avait jamais été, avant lui, à son entrée en fonctions, a clos, dimanche, lors de son passage à l'émission de TF 1 « Sept sur sept », la phase d'installation de son gouvernement. Quinze jours, a-t-il souligné, c'est peu pour mettre en place l'exécutif issu d'une majorité aussi large, aussi diverse en fait. C'est assez pour qu'après avoir donné, en composant son équipe, la preuve de sa capacité à percevoir les attentes des Français et à y répondre, il fasse sentir, avec courtoisie bien sûr, la *« main de fer dans un gant de velours »* dont a parlé Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Le premier ministre s'est adressé, tantôt simultanément, tantôt alternativement, à sa majorité et au président de la République.

A l'une, il a rappelé que *« le système institutionnel »* prévoit qu'il en est le chef ; à l'autre, que les Français ont *« voulu la rupture »* avec les idées de la majorité précédente, qui sont aussi celles du chef de l'Etat. A l'une et à l'autre, faisant écho à l'inquiétude exprimée par Charles Millon la semaine dernière, il a adressé cette mise en garde : *« Si nous ne réussissons pas, vers qui les Français se tourneront-ils et en qui croiront-ils ? »* Pour M. Balladur, personne ne doit s'y tromper : après dix ans de gouvernement de la gauche, conclus par sa répudiation brutale les 21 et 28 mars, la seule « alternative » potentielle, si cette droite échoue, sera à l'extrême droite.

Lire la suite page 9

Turquie : la mort du président Turgut Ozal

Un autocrate réformateur

Lire page 6 l'article de NICOLE POPE

Pakistan : coup d'Etat constitutionnel

Le président Khan a révoqué le premier ministre et dissous l'Assemblée nationale

Lire page 8 l'article de BRUNO PHILIP

L'ÉCONOMIE

Le Plan retrouvé

Enterré par la gauche, le Plan va-t-il retrouver avec la droite une seconde jeunesse ? Le programme de réformes à cinq ans annoncé par Edouard Balladur s'inspire très largement des travaux préparatoires du XIe Plan.

Lire aussi « Les sept crises de la chimie », les pages Perspectives, Opinions, Conjoncture et Mode d'emploi.

pages 25 à 34

Vingt mille lieues sur les mers

Le navigateur Bruno Peyron arrive au terme d'un tour du monde en quatre-vingts jours

par Gérard Albouy

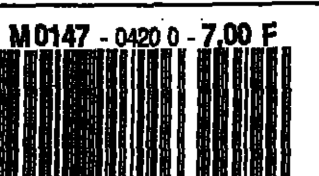
Lorsque Jules Verne a écrit *le Tour du monde en quatre-vingts jours*, en 1873, *Cutty Sark*, l'un des plus fameux clippers du dix-neuvième siècle, avait, la même année, parcouru les 14 000 milles de la « route de la laine », entre Plymouth et Sydney en soixante-dix neuf jours. Comme ses contemporains, le romancier a, sans doute, été impressionné par les performances de ces grands voiliers menés par des équipages de plusieurs dizaines d'hommes, dont les records établis pour la ruée vers l'or entre New-York et San-Francisco ou sur les routes du thé ou de la laine entre l'Asie ou l'Australie et l'Angleterre, pour livrer leurs cargaisons au meilleur prix, allaient tenir plus d'un siècle.

Même un visionnaire comme l'écrivain nantais pouvait-il imaginer que, cent vingt ans plus tard, un Baulois embarqué avec quatre équipiers sur un drôle de voilier à deux coques, irait presque deux fois plus vite et serait en passe de réussir un tour du monde océanique dans le même temps que son héros Phileas Fogg ? *« Si Jules Verne avait écrit* le Tour du monde en cinquante jours *ou parié avec Phileas Fogg d'accomplir le tour du monde en cent jours, l'œuvre de l'écrivain ne croiserait pas actuellement le sillage de la course au large*, répond Titouan Lamazou (1). *Les quatre-vingts jours étaient un excellent prétexte, élégant et médiatique, tombant à point nommé dans l'évolution naturelle des défis lancés depuis trente ans par les épreuves et les voiliers de course au large. »*

Lire la suite page 14

(1) Vainqueur du premier Vendée Globe et détenteur de la meilleure performance autour du monde en 109 jours 8 heures 48 minutes.

M 0147 - 0420 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 180 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Pierre Sané

« La vocation d'Amnesty International est de faire honte aux Etats »

Pierre Sané est secrétaire général d'Amnesty International depuis octobre 1992. A ce titre, il s'exprime pour la première fois sur sa conception de la défense des droits de l'homme. Ses réflexions permettent d'anticiper le ton des débats de la conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui se tiendra à Vienne, du 14 au 25 juin, première manifestation du genre depuis vingt-cinq ans.

Pierre Sané, Sénégalais âgé de quarante-quatre ans, est docteur en sciences politiques de l'université de Carlton (Canada) et titulaire d'une maîtrise en administration publique de la London School of Economics de Londres. Membre d'Amnesty International depuis 1988, il anime une organisation non gouvernementale internationale dont le but est de promouvoir l'intégration régionale et la démocratie en Afrique. Pendant douze ans, il a, d'autre part, été le directeur d'une organisation canadienne d'aide au développement en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.



« Les Nations unies sont souvent impuissantes à empêcher les violations des droits de l'homme. N'est-ce pas d'abord un constat d'échec qui devrait être dressé lors de cette conférence mondiale ?

– Depuis 1948, la conscience du monde en ce qui concerne les droits de l'homme a fait des progrès remarquables. On ne peut parler d'échec que si on compare l'efficacité des Nations unies à cette attente nouvelle. Ce sont ces pressions de plus en plus fortes qui poussent l'ONU à intervenir et donc à réduire l'espace de souveraineté nationale des Etats. Et c'est en réduisant encore cet espace que l'on pourra aller vers une plus grande efficacité du système des Nations unies. Si on compare celle-ci aux faibles ressources qui ont été mises à la disposition des mécanismes de surveillance, d'observation et de protection des droits de l'homme de l'ONU, on ne peut pas vraiment parler d'échec.

» Pour Amnesty, cette réunion de Vienne est historique. D'abord, parce que c'est la première conférence mondiale d'après la guerre froide, ce qui signifie que la bipolarité Est-Ouest aura disparu. Ensuite, parce qu'elle va marquer le début de la disparition du tiers-monde, qui, en quelque sorte, ne se justifie plus politiquement, puisqu'il n'y a plus de troisième bloc. Le monde aujourd'hui se divise de plus en plus entre riches et pauvres, et le tiers-monde se situe maintenant à l'intérieur des Etats. Je crois donc que la solidarité tiers-mondiste sera mise à rude épreuve lors de la conférence.

– Quelque 180 pays vont se retrouver, avec chacun une approche différente des droits de l'homme. Est-ce que ce cri d'alarme ne va pas se transformer en cacophonie ?

– Les organisations non-gouvernementales vont pousser un cri d'alarme, et les gouvernements vont plutôt discuter ressources, souveraineté culturelle et nationale... Mais toutes les ONG, quel que soit leur pays d'origine, articulent le même langage en ce qui concerne l'universalité des droits de l'homme et certains droits fondamentaux : dans toutes les cultures et les religions, le droit à la vie, à l'intégrité physique, au minimum vital, sont reconnus. Ce qui est vrai c'est que les droits de l'homme interfèrent avec le développement économique et avec la gestion politique des sociétés, et que les différentes régions du monde ont des priorités et des agendas différents. L'Asie va insister sur la souveraineté nationale et sur la primauté du développement économique, parce qu'elle perçoit les ingérences occidentales ou d'organisations perçues comme telles, comme Amnesty, comme un frein au développement et à la compétitivité des économies asiatiques.

» L'Amérique latine, qui aspire à redevenir fréquentable, en faisant oublier les dictatures et en masquant des réalités sociales injustes, aura des positions très proches de celles de l'Europe et de l'Amérique du Nord. L'Afrique continuera à être marginalisée, tout en disant qu'elle est prête à mettre en place les différents mécanismes de protection des droits de l'homme, pourvu que l'aide financière soit accrue. Les pays européens et le Japon, sous la pression de leurs opinions publiques, veulent faire un geste en faveur des droits de l'homme, comme ils ont fait un geste en faveur de la démocratisation dans les pays pauvres, mais à condition que cela ne se traduise pas par un supplément de contributions.

– Les grandes organisations internationales qui accordent des aides économiques au tiers-monde, comme le FMI et la Banque mondiale, ne semblent pas se soucier beaucoup des droits de l'homme.

– Beaucoup de stratégies de développement, qui sous-tendent les prêts et les politiques d'ajustement structurel, sont à l'origine de violations de droits sociaux, civils et politiques. La transformation des économies qui est imposée par la Banque mondiale et le FMI ne s'accompagne pas d'une politique et des ressources visant à mitiger les effets de cette transformation. Les Etats sont donc obligés de faire des coupes claires dans les budgets d'éducation et de protection sociale, qui ne sont pas acceptées facilement par la population. Les fameuses émeutes de la faim du FMI l'attestent. Mais la responsabilité principale, c'est celle des gouvernements. Il ne peut y avoir de confusion à cet égard. C'est le gouvernement d'un pays pauvre qui, en fin de compte, procède à certains choix dans l'allocation des ressources : est-ce que l'armée va recevoir 25 % du budget et la santé 2 % ?

» Si les gouvernements transfèrent cette responsabilité et leur souveraineté à des organisations multilatérales telles que la Banque mondiale et le FMI, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Quand ils empruntent à la Banque mondiale, ils ont la possibilité de refuser certaines conditions.

> « La surmédiatisation peut conduire à une acceptation, par l'opinion, des violations des droits de la personne, comme c'est le cas pour la pauvreté »

– La liste des violations des droits de l'homme dressée chaque année par Amnesty semble être immuable depuis vingt-cinq ans...

– Je crois au contraire que la légitimité de l'Etat-nation est davantage remise en question aujourd'hui qu'il y a un quart de siècle. La globalisation économique fait que les Etats n'ont plus le contrôle des flux financiers et en sont à gérer les conséquences de décisions prises par des spéculateurs. En même temps, il y a ce vent de démocratisation et de particularisme. Il y a vingt-cinq ans, pour beaucoup de pays qui sortaient de l'ère coloniale, la priorité était de bâtir la nation, celle-ci étant ressentie comme une étape indispensable dans le développement économique et social. Or, on se rend compte que l'on a fait fausse route et que le mythe même de la nation homogène, gouvernée par un Etat qui est capable de mettre en œuvre des politiques à long terme, a été détruit. C'est cette perte de légitimité qui a entraîné la multiplication de tous ces conflits locaux.

– Les droits de l'homme sont donc davantage menacés aujourd'hui ?

– Oui, bien plus, parce que l'Etat n'est plus le seul acteur. Dans beaucoup de pays, le contrôle exercé par l'Etat, ainsi que la sécurité que fournissait l'Etat, même dans le cas d'un régime totalitaire, se sont considérablement réduits. Vous avez beaucoup plus de groupes armés à l'œuvre aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans et ceux-ci se comportent dans leur territoire ou leur zone d'influence, aux yeux des victimes en tous cas, de façon totalitaire. Donc le nombre des acteurs qui violent les droits de la personne a augmenté. Or, si on peut considérer l'Etat comme responsable devant la communauté internationale, il est difficile d'en faire autant pour les groupes armés.

– Les violations des droits de l'homme étant davantage médiatisées, ces droits devraient être mieux protégés...

– Elles sont mieux médiatisées, bien que de manière assez sélective. La médiatisation est d'autant plus importante lorsque les violations ont lieu dans des régions proches du public concerné, comme en Bosnie pour les Européens, et lorsque les effets sont spectaculaires, comme la famine ou les conflits ethniques. Mais il y a beaucoup de pays oubliés. Et il y a un risque que la surmédiatisation mène à la banalisation et à une acceptation par l'opinion publique, comme c'est le cas pour la pauvreté.

– Le succès d'Amnesty depuis trente-deux ans est indéniable : vous avez plus de 1,1 million de membres, un budget qui dépasse 120 millions de francs. Mais ne risquez-vous pas de vous scléroser, en devenant, vous aussi, une institution ?

– C'est le défi principal auquel l'organisation est confrontée : les conséquences de son propre succès. La pression sur les gouvernements fait que les régimes répressifs envoient de moins en moins leurs opposants en prison, parce que cela déchaîne une réaction en masse de l'opinion publique. Mais on prend contre eux des mesures radicales, comme l'exécution sommaire, ou plus subtiles, comme les mesures administratives arbitraires, qui rendent difficiles la mobilisation. Nous devons donc constamment réajuster nos techniques d'intervention pour faire face à ces contre-stratégies gouvernementales. Celles-ci s'exercent dans les techniques de répression, mais aussi par un système de relations publiques dans le domaine des droits de l'homme : les gouvernements créent des commissions et déploient une diplomatie des droits de l'homme.

» Il y a aussi le risque de faire partie de l'*establishment* ou d'être perçus comme tels par les victimes. C'est là une des priorités que je me suis fixées après mes six premiers mois de « voyage » au sein de l'organisation : revitaliser le militantisme et m'assurer qu'Amnesty a les pieds bien enfoncés dans la société civile.

– Vous proposez la création d'un poste de commissaire spécial des Nations unies chargé des droits de l'homme. En s'associant à l'ONU, Amnesty ne risque-t-elle pas de perdre son indépendance ?

– Nous travaillons avec les Nations unies depuis plus de vingt ans, mais nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsables de l'inefficacité du système de l'ONU. Nous allons à Vienne avec une approche de défi plutôt qu'avec une approche de collaboration. Nous mettons les gouvernements au défi d'accepter cette proposition. Nous leur disons que si, à l'aube du troisième millénaire, ils veulent vraiment améliorer la capacité du système international à protéger les droits de l'humanité, il y a des mesures concrètes que l'on peut prendre. Mais le premier rempart contre les violations, c'est l'information. Il faut que le public soit informé chaque fois que des violations des droits de l'homme se produisent, dans quelque coin du monde que ce soit. Bien sûr il y a des risques de sélectivité, de sensationalisme, de déformation, mais je préfère que l'on court ces risques-là plutôt que de ne pas donner l'information.

– Les groupes d'opposition sont souvent tout autant responsables de violences que les gouvernements établis. Amnesty est parfois accusée de s'intéresser davantage aux seconds...

– Les gouvernements ont la responsabilité internationale de la protection des droits de leurs citoyens. Il leur appartient de faire en sorte que les forces de sécurité, que le système juridique, que tout l'appareil d'Etat travaille à promouvoir et à protéger ces droits. Il est vrai que les groupes armés commettent des abus, mais nous ne chercherons jamais à établir une balance entre un Etat et un groupe armé. Ce n'est pas parce que ces groupes commettent des crimes que l'Etat peut en faire autant, parce que c'est à lui qu'il appartient de faire respecter la loi.

– Parfois vous ne pouvez rien contre la violence de l'Etat. Je pense aux événements de la place Tiananmen, à Pékin, et aux arrestations qui ont suivi.

– Il y a des libérations de détenus politiques en Chine. Parfois, même si notre influence n'est pas reconnue ou acceptée, elle est cependant réelle. Ce que nous cherchons à faire c'est à faire honte aux Etats, en nous basant sur les principes de moralité, sur les instruments et traités internationaux que ces Etats ont signés, en montrant qu'ils ne respectent pas leurs propres engagements, et qu'il y a une moralité de la civilisation internationale, en 1993, qui fait que certains actes ne sont plus acceptables. Mais s'ils se sentent obligés d'avoir une politique des droits de l'homme, c'est bien qu'ils reconnaissent la légitimité de l'action d'organisations comme Amnesty, et le fait que pour faire partie de la communauté internationale, ils doivent être perçus comme respectueux des droits de l'homme. C'est un début.

– Les militants des droits de l'homme peuvent aussi être complices malgré eux. A Kaboul, en Afghanistan, des milliers de prisonniers étaient détenus dans la prison de Pul-i-Charki. La Croix-Rouge pouvait rendre visite à ces prisonniers à condition de n'en jamais parler à l'extérieur...

– L'approche de la Croix-Rouge et celle d'Amnesty sont différentes tout en pouvant être complémentaires. La Croix-Rouge a choisi le principe de la confidentialité. Elle essaie d'améliorer la situation des prisonniers par un dialogue avec le gouvernement. Amnesty a adopté une approche de défi et de confrontation, qui expose publiquement les gouvernements. Il n'y a pas de stratégie commune, et il faut que chaque organisation continue de travailler de manière indépendante et soit perçue comme telle. C'est ce qui permet à la Croix-Rouge de maintenir son efficacité : il ne faut pas qu'elle soit considérée comme une source potentielle d'informations pour Amnesty. Quant à nous, notre efficacité réside dans le fait que nous ne gardons aucune information confidentielle, sauf si cela peut mettre des vies en danger.

– Autre exemple, le Tchad : pendant des années, il y avait une prison située dans les locaux de la présidence de la République. Les troupes françaises stationnées à N'Djamena le savaient fort bien. Il y a donc des pays qui se veulent exemplaires, chez eux, mais qui admettent des violations des droits de l'homme dans des pays où ils exercent une réelle influence...

– Un rapport d'Amnesty va prochainement analyser la complicité des forces de sécurité françaises et américaines dans les violations qui sont commises par les services de sécurité tchadiens. D'où notre défiance vis-à-vis de tous les gouvernements. Parce que ceux-ci évitent difficilement les double-standards, en mettant en avant des intérêts qu'ils estiment prioritaires, souvent économiques. Effectivement, lorsque les luttes pour la démocratisation en Afrique coûtaient la vie à des centaines de militants, des hommes politiques français se sont permis de dire que l'Afrique n'était pas mûre pour le multipartisme ! Pour eux, le respect des droits de l'homme dans certaines régions du monde n'est pas aussi important que chez eux.

> « La manipulation des opinions publiques a fait de la politique d'immigration un enjeu électoral important »

» Cela revient à diviser la race humaine entre catégories, et c'est tout simplement du racisme. Nous pensons au contraire que les mêmes standards doivent être utilisés dans toutes les parties du monde, quel que soit le niveau de développement économique. L'argument de la spécificité culturelle ne tient pas. Il y a des valeurs universelles, comme les droits de l'homme, qui sont contenues dans toutes les grandes religions traditionnelles. Mais il y a une manipulation qui consiste à utiliser divers arguments, comme celui de la spécificité culturelle ou de la priorité du développement économique.

– Par comparaison, certaines atteintes aux droits de l'homme dans les pays occidentaux apparaissent presque bénignes : les méthodes de l'armée britannique en Irlande du Nord, celles utilisées dans certains commissariats de police en France. Les gouvernements occidentaux sont-ils pour autant plus vertueux s'agissant des droits de l'homme ?

– Non, parce que justement il ne faut pas comparer la situation des droits de l'homme d'un pays à l'autre. Qu'il y ait une succession de bavures policières en France qui puissent être liées à un comportement raciste, est tout aussi inacceptable, dans le contexte français, que des exécutions sommaires dans un pays, comme le Tchad, où il y a eu des conflits armés entre clans pendant trente ans. C'est le même degré de gravité.

– Etes-vous inquiet de la politique d'immigration de plus en plus draconienne mise en place par les gouvernements occidentaux ?

– Oui, d'autant plus que le principe même de l'asile politique est en danger. Dans beaucoup de pays européens, les procédures d'accueil et de filtrage sont devenues tellement expéditives que l'on ne prend plus la peine de vérifier si les demandeurs d'asile courent des risques en étant renvoyés chez eux. Cela nous inquiète d'autant plus que la manipulation politique des opinions publiques a fait de la politique d'immigration un enjeu électoral important, consistant à présenter le problème de l'immigration de manière extrêmement simpliste.

– La défense des droits de l'homme est fortement dépendante des concours financiers qu'elle peut mobiliser.

– En démantelant les structures de répression on peut faire des économies. Il coûte plus cher de violer les droits de l'homme que de les respecter. Lorsqu'on aura démantelé le système d'apartheid, l'Etat sud-africain fera des économies considérables : cela demande beaucoup d'argent de mettre sur pied un système de surveillance et de répression.

– Lorsque les violations des droits de l'homme atteignent une ampleur considérable, comme dans l'ex-Yougoslavie, que pouvez-vous faire ?

– Pas grand-chose. Le symbole d'Amnesty c'est la bougie, pour éclairer les endroits sombres de la planète où les Etats tuent en silence. Lorsque les crises sont sous les feux des projecteurs, Amnesty ne peut que continuer à articuler sa rage morale et sa dénonciation de l'inefficacité des systèmes internationaux, mais elle peut difficilement faire pression sur les Etats. Ce que nous n'avons pas encore fait suffisamment, c'est de travailler plus étroitement avec les organisations de la société civile en Bosnie, les ONG, les journaux, les associations ou les syndicats, qui essaient de travailler en faveur de la paix sans tenir un discours de propagande.

– Lorsque Peter Benenson a créé Amnesty en 1960, il voulait qu'elle soit une organisation apolitique, autonome et indépendante. Trente-deux ans après, l'est-elle encore ?

– Oui, à condition que « apolitique » signifie seulement « ne prenant pas part à la politique politicienne ». Si la politique est définie comme la gestion de la cité et le renforcement de la société civile vis-à-vis des gouvernants quels qu'ils soient, alors Amnesty est une organisation politique.

– D'autant plus que dans certains pays du tiers-monde, son action tend à remettre en cause l'ordre établi...

– Si c'est un ordre oppressif, qui ne respecte pas les libertés fondamentales, absolument. Nous ne prêcherons jamais pour le renversement d'un gouvernement, mais pour que ceux qui sont en prison soient libérés. Il leur appartient à eux de renverser ces gouvernements oppressifs. Nous voulons nous assurer que la société puisse exercer des choix en fonction d'alternatives qui sont proposées par les différents protagonistes sociaux.

– Vous avez donc de facto une fonction déstabilisante, au sens politique du terme ?

– Oui, et je crois que c'est ce qui est recherché, dans la mesure où si c'est l'ordre des cimetières et l'ordre des prisons qui est en cause, Amnesty a été mise sur pied pour déstabiliser cet ordre-là.

– Aux yeux des régimes totalitaires, Amnesty est une organisation « révolutionnaire ».

– Pour tous les Etats qui ne sont pas respectueux de l'éthique des droits de l'homme et de leurs propres engagements, en effet. »

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI



La guerre en Bosnie

Le président américain Bill Clinton et le premier ministre britannique John Major ont envisagé dimanche 18 avril, lors d'une conversation téléphonique, *« d'autres options »* contre Belgrade au cas où le renforcement des sanctions décidé la veille par le Conseil de sécurité de l'ONU se révélerait insuffisant. Les Etats-Unis affirment toujours *« n'exclure aucune option »* en Bosnie, sauf l'envoi de troupes au sol.

MM. Clinton et Major ont souligné la nécessité de faire savoir aux dirigeants et au peuple serbes qu'ils allaient être confrontés *« à l'isolement et aux privations »*. Le premier ministre britannique a souhaité que les sanctions anti-serbes soient maintenues jusqu'à ce que les territoires *« gagnés par la guerre aient été rendus »*.

De son côté, Lord Owen, co-président de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, a estimé samedi qu'il était temps pour la communauté internationale de *« faire face »* et *« d'assumer l'agression »* (contre Srebrenica) *« beaucoup plus directement que cela n'a été le cas jusqu'à présent »*. Il a souligné que les nouvelles sanctions ne seraient *« pas suffisantes »* pour obtenir la fin des combats en Bosnie.

M. Owen a suggéré la mise en œuvre de mesures militaires, visant notamment à la destruction des lignes d'approvisionnement serbes. *« Les Serbes de Bosnie,* a-t-il dit, *sont approvisionnés à travers les frontières de la Serbie et du Monténégro. Cela doit cesser. »*

Le vice-président américain, Al Gore, a fait un rapprochement entre les tueries en Bosnie et les atrocités commises par les nazis. *« Des dictateurs,* a-t-il dit dimanche à New-York, *refusent de tirer les amères leçons de l'Histoire. Cinquante ans après le soulèvement du ghetto de Varsovie, des tyrans oppressent leur peuple et cherchent à le tromper par de grossiers mensonges. »* M. Gore s'est dit hanté par la photo d'un jeune garçon détenu dans un camp nazi de même que par une image récente montrant un enfant de dix ans tué à Sarajevo.

Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a prôné *« un retrait de tous les diplomates de Belgrade »*. *« Les politiciens serbes ne veulent pas la paix,* a-t-il ajouté. *Ils ont mené la communauté internationale par le bout du nez. »* Le chef de la diplomatie belge, Willy Claes, a évoqué l'éventualité de *« raids aériens limités »*. Le ministre des affaires étrangères turc, Hikmet Cetin, a demandé que les Bosniaques *« puissent s'armer et se défendre »*.

Hans Van den Broek, commissaire européen aux relations internationales, est allé plus loin en préconisant d'*« étudier dans quelles conditions une intervention militaire forte peut en définitive permettre de forcer les Serbes à déposer les armes »*. Enfin, Jean-Paul II a lancé dimanche un nouvel appel à la paix en Bosnie devant 50 000 pèlerins rassemblés place Saint-Pierre pour une cérémonie de béatification. – *(AFP, Reuter.)*

La nouvelle résolution de l'ONU

Le renforcement des sanctions contre Belgrade n'entrera en vigueur que le 26 avril

WASHINGTON et NEW-YORK
(Nations unies)

de nos correspondants

En principe un peu plus isolée par de nouvelles sanctions économiques votées ces dernières quarante-huit heures à l'ONU, la République de Serbie est accusée par les services de renseignement américains d'intervenir directement aux côtés des milices serbes qui mènent l'offensive contre les populations musulmanes de Bosnie.

L'armée yougoslave, celle du régime du président Slobodan Milosevic, est venue appuyer les assauts lancés par les milices serbes contre la ville de Srebrenica, en Bosnie orientale, confirmait, dimanche 18 avril, le *New York Times*, citant un rapport des services de renseignement. Elle l'a fait de deux manières : avec des barrages d'artillerie lourde sur Srebrenica, depuis le côté « yougoslave » de la frontière ; et, d'autre part, en envoyant des unités de chars participer au combat avec les milices.

Le [illegible] également le sénateur démocrate Joseph Biden (Delaware), qui, de retour de Bosnie, déclare : *« Durant mon séjour, j'ai été informé de vive voix par des officiers des forces de l'ONU et par des responsables militaires américains que des unités d'artillerie, opérant depuis la République de Serbie, étaient entrées en action contre la Bosnie orientale et que des unités de l'armée yougoslave avaient franchi la frontière pour participer en territoire bosniaque à la destruction sauvage de Srebrenica. »*

On savait déjà que l'armée yougoslave équipait, conseillait et dirigeait les milices serbes de Bosnie. Mais la confirmation, aux Etats-Unis du moins, de la participation directe de Belgrade aux combats dans ce pays pourrait peser dans les décisions du président Bill Clinton pour tenter d'enrayer la campagne d'« épuration ethnique » menée par les Serbes. *« Si les Etats-Unis et leurs alliés devaient décider d'utiliser la force*, écrit le grand quotidien new-yorkais, *ces informations* [sur l'implication de l'armée yougoslave] *pourraient être utilisées afin de justifier des bombardements aériens non seulement sur les Serbes de Bosnie mais aussi sur la République de Serbie elle-même. »*

Pour l'heure, la communauté internationale s'est contentée de renforcer les sanctions commerciales dont cette République fait l'objet. Il s'agit à la fois de forcer Belgrade à faire pression sur les milices et de signaler à M. Milosevic que la réalisation de son rêve d'une Grande Serbie se traduira par un isolement accru de son pays.

L'abstention russe

Jusqu'à présent, aucune des sanctions économiques et commerciales déjà prises n'a eu le moindre effet sur l'évolution de la guerre, et tous les spécialistes, à commencer par M. David Owen, un des médiateurs mandatés par la communauté internationale, estiment qu'il en ira de même avec la nouvelle série de mesures votées durant la nuit de samedi à dimanche par le Conseil de sécurité de l'ONU.

A la demande de la France, le Conseil était saisi d'un projet de résolution visant à accroître immédiatement les sanctions contre Belgrade. Les Russes s'y sont opposés, faisant valoir que Srebrenica n'était pas « tombée » ; ils ont menacé d'utiliser leur veto. Un compromis a finalement été trouvé : les sanctions ont été votées (la Russie et la Chine s'abstenant), mais elles n'entreront en application que le 26 avril. Les Occidentaux ont manifesté une fois de plus leur souci de ménager les partisans du président Boris Eltsine, qui, à une semaine du référendum du 25 avril, se voient reprocher par leurs adversaires politiques d'abandonner les Serbes, alliés traditionnels des Russes dans les Balkans.

La résolution 820 gèle les avoirs financiers de la République de Serbie à l'étranger, bloque bateaux et camions aux frontières terrestres et maritimes du pays, et interdit le trafic maritime à partir des côtes yougoslaves. C'est la dernière carte non militaire dont dispose le Conseil de sécurité dans l'arsenal des pressions contre Belgrade.

Les non-alignés entendent que la prochaine mesure soit la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie et doivent y consacrer un débat cette semaine. Si les Serbes ne signent pas rapidement le plan Vance-Owen, l'impression est, à l'ONU, que les Européens pourront difficilement continuer à refuser cette levée de l'embargo, mesure à laquelle ils se sont jusqu'à présent opposés, craignant qu'elle ne libère les milices de toute « retenue » dans leur assaut contre les populations civiles musulmanes.

AFSANÉ BASSIR POUR
et ALAIN FRACHON

Les « casques bleus » vont superviser la reddition des Musulmans

Suite de la première page

Outre le cessez-le-feu, il a décidé l'ouverture d'un corridor aérien pour évacuer les blessés vers la ville musulmane de Tuzla ; l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et le déploiement, dans la journée, d'une compagnie de « casques bleus » canadiens chargés de superviser la démilitarisation de l'enclave et le démantèlement de toutes les unités militaires qui s'y trouvent et d'accompagner les opérations d'évacuation des blessés. Mais, contrairement aux exigences de la résolution adoptée la veille par l'ONU, l'accord ne prévoit ni le retrait des troupes serbes afin de mettre fin au siège de la ville, ni leur désarmement. Quant à la *« zone de sécurité »* proclamée par l'ONU, son existence semblait devoir encore dépendre du bon vouloir du général Mladic, qui a précisé qu'il garantirait *« la sécurité des habitants de l'enclave de Srebrenica à condition que les combattants musulmans de la ville rendent leurs armes »*.

D'autre part, le général Mladic, qui s'était opposé catégoriquement au déploiement de forces de l'ONU dans l'enclave musulmane en déclarant il y a une semaine (*le Monde* daté 11-12 avril) que *« les « casques bleus » ne pourraient entrer dans Srebrenica que par-dessus son cadavre et ceux des siens »*, avait ordonné, samedi 17 avril, à ses hommes de refouler l'unité canadienne d'infanterie qui tentait, en vertu de la toute nouvelle résolution de l'ONU, de rallier l'enclave.

En fait les forces serbes de Bosnie avaient pris, samedi, un malin plaisir à mettre en échec l'ONU, qui n'avait pas envisagé de moyens coercitifs pour faire appliquer sa décision. Alors que le Conseil de sécurité exigeait la cessation des hostilités autour de Srebrenica, l'artillerie serbe à bombardé pendant une grande partie de la journée l'enclave, et notamment le centre-ville, touchant le bâtiment des PTT où sont justement installés les douze observateurs de l'ONU. En raison des combats à l'entrée de la poche musulmane, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait par ailleurs renoncé à faire entrer à Srebrenica un convoi d'aide humanitaire parti, samedi à l'aube, de Belgrade. Près de cinq cents personnes blessées pendant les bombardements de ces derniers jours attendaient, entassées dans le petit hôpital de Srebrenica, où il y a ni eau potable ni électricité, d'être évacuées et soignées. Mais, comme le dira samedi, à la télévision de Belgrade, le leader serbe, Radovan Karadzic, la situation dans l'enclave assiégée est *« présentée à tort comme dramatique »* par *« les médias et l'Occident »*... Et d'ajouter : la *« campagne médiatique »* lancée à propos de l'enclave de Srebrenica vise à préparer *« une intervention internationale contre les Serbes »*.

Une fois la reddition négociée – et en quelque sorte garantie par l'ONU, puisque l'accord signé à l'aéroport de Sarajevo stipule que *« la responsabilité du processus de démilitarisation* [de Srebrenica], *incombe à la FORPRONU »* ; les Serbes de Bosnie ne voyaient plus aucune raison d'entraver la mission de la FORPRONU et les « casques bleus » canadiens sont entrés, dimanche, sans difficulté dans l'enclave, et le pont aérien entre Srebrenica et Tuzla a repris dans la journée, permettant à cent trente-trois personnes dont des blessés graves d'être évacuées. Lundi, le HCR devait également envoyer un convoi de dix-neuf camions pour apporter des secours et évacuer au retour des femmes, des enfants et des vieillards.

Radovan Karadzic menace de se retirer des négociations

Cependant, le général Mladic a mis en garde, dimanche soir, le personnel de l'ONU contre toute éventuelle *« manipulation »* en rappelant qu'il avait soixante-douze heures pour désarmer les Musulmans. Il a par ailleurs estimé préférable que l'armement regroupé par la FORPRONU à Srebrenica soit *« détruit sur place »*.

Quant à la résolution de l'ONU votée dans la nuit de samedi à dimanche, prévoyant le renforcement des sanctions contre la Serbie, elle n'a pas, pour le moment, trop inquiété les Serbes, qui semblaient préférer affronter le monde entier que de céder à l'*« ultimatum »*. Une réunion de l'Assemblée des Serbes de Bosnie, prévue les 23 et 24 avril, leur permettra toutefois de trancher. En attendant, rien ne laissait augurer un revirement de dernière minute, alors que Radovan Karadzic annonçait le retrait de la délégation serbe bosniaque des négociations de paix. Le président de l'Assemblée des Serbes bosniaque, Momcilo Krajisnik, a estimé pour sa part, dimanche, qu'il fallait *« préparer le peuple serbe militairement et psychologiquement aux représailles de la communauté internationale »* puisque, selon lui, *« aucun homme n'a le droit de signer le plan Vance-Owen »*. Et Biljana Plavsic, vice-présidente de la « République serbe » autoproclamée en Bosnie, de souligner que *« les Serbes n'ont jamais eu peur des menaces »*.

A Belgrade, la classe politique ne semblait pas en général encourager les Serbes de Bosnie à modifier leur position et le gouvernement fédéral « yougoslave » n'excluait pas, dimanche, l'éventualité d'une intervention militaire étrangère contre une partie de son territoire. A l'issue d'une réunion d'urgence, le gouvernement yougoslave a averti qu'il *« défendra résolument sa souveraineté et son intégrité territoriale s'il s'y voit contraint »*.

FLORENCE HARTMANN

ESPAGNE : en progrès dans les sondages

L'opposition de droite a présenté son manifeste électoral

MADRID

de notre correspondant

Le Parti populaire (PP, droite modérée) a présenté, samedi 17 avril, son manifeste électoral, *« un projet équilibré et raisonnable »* pour *« un changement modéré »*, *« une offre sans frontières dans laquelle tous peuvent se retrouver et qui ne met pas l'accent sur une conception idéologique partisane »*. A tel point que le texte propose de *« retrouver la joie collective des premières années démocratiques sans renoncer à aucun des succès obtenus »*. José Maria Aznar, président du PP, a assuré qu'il n'allait pas appliquer la politique de *« la table rase »*, qu'il *« ne changerait pas tout, seulement ce qui n'est pas bien ou s'est révélé inefficace »*.

Le PP propose *« un contrat mutuel de confiance... basé sur le renouveau éthique, le renouveau économique et le renouveau des institutions »*. Seize engagements, qui ne *« sont pas le fruit de l'opportunisme »*, qui ne portent pas *« la moindre trace de revanche »* sont proposés aux Espagnols pour *« commencer une nouvelle étape »*. Parmi ceux-ci figurent la réforme du secteur public, du marché du travail, du système fiscal et *« la revitalisation »* du rôle des institutions.

José Maria Aznar a insisté devant la direction du parti pour que l'on ne verse pas dans *« le triomphalisme et l'euphorie »*. Il a demandé *« de la rigueur, de la responsabilité et aussi un brin d'humilité »* lors de la réunion de l'organe exécutif au cours de laquelle le manifeste a été adopté. Le Parti populaire veut apparaître comme la parti de la raison, du bon sens, de la modération. En présentant une équipe jeune, soudée autour de son chef, le PP cherche a incarner la certitude tranquille face à l'usure, la division et *« le manque d'idées »* des socialistes. *« L'Espagne ne peut demeurer l'exception dans un environnement* [l'Europe] *qui a dépassé, après les avoir essayées, des recettes politiques et économiques erronées »*, souligne le projet politique du PP.

Les trois premiers sondages publiés après l'annonce, lundi 12 avril, de la dissolution anticipée des Cortes (Congrès des députés et Sénat) donnent des résultats quelque peu divergents. Dans deux cas, l'avantage du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) sur le PP est de quelques points et, dans le dernier, l'opposition de droite l'emporterait très légèrement sur les socialistes, avec une différence de quinze sièges, selon les estimations publiées par le quotidien *El Mundo*.

MICHEL BOLE-RICHARD



Selon le dirigeant des Croates de Bosnie

« Il y a eu et il y aura peut-être des centaines de Srebrenica »

SPLIT

de notre envoyé spécial

« Il y a eu des centaines de Srebrenica depuis le début de la guerre en Bosnie. Et les visées impériales de la Serbie sont telles qu'il y aura peut-être encore des Srebrenica par centaines. Srebrenica ne sert qu'à montrer au monde ce qui se passe en Bosnie-Herzégovine depuis un an déjà. » Mate Boban, le leader de la communauté croate de Bosnie (17,4 % de la population de la République en 1991) se refuse pourtant à voir dans la chute de l'enclave musulmane la mort du plan de paix Vance-Owen.

Mais, nous expliquait-il dernièrement à Zagreb, *« il est peut-être trop tard : dans certaines parties de la Bosnie, la vie d'un homme vaut moins qu'une cigarette »*. Parce que *« le monde ne comprend pas la complexité de cette guerre, le pire,* dit-il, *n'est pas à exclure »*. C'est-à-dire l'échec des efforts de paix, la mort de l'Etat bosniaque *« qui ne peut exister qu'avec le plan Owen-Vance, qui a déjà disparu, sauf sur le papier, à cause de l'agression serbe et de la défense croate »*. En cas d'échec, prévient le président de la communauté d'« Herzeg-Bosna » – une entité *« défensive »* croate proclamée en Herzégovine (sud), – *« la Bosnie plongera dans l'une des guerres les plus sanglantes de l'histoire de l'Europe »*.

Pour le moment, M. Boban fait au moins semblant de croire dans le plan de paix international. Pour une bonne raison : alors que la survie d'un Etat central devient plus hypothétique que jamais, ses troupes commencent à appliquer sur le terrain la « régionalisation » prévue par MM. Vance et Owen. Le HVO (forces croates de Bosnie) tente de récupérer par la force le pouvoir dans les territoires de la Bosnie centrale (Vitez, Busovaca, Travnik) que le découpage Owen-Wance a attribué aux Croates, même s'ils y sont parfois minoritaires ou seulement relativement majoritaires.

En Bosnie centrale, les combats entre Croates et Musulmans ont fait rage ces derniers jours, bloquant l'acheminement vers Srebrenica de l'aide humanitaire depuis la côte adriatique. A Vitez, les affrontements ont fait plus de quatre-vingt-cinq morts. Dimanche soir 18 avril, un cessez-le-feu a finalement été signé à Zagreb entre M. Boban et le président bosniaque (musulman), Alija Izetbegovic.

Mate Boban ne cache pas son intention de contrôler ce qu'il considère comme « ses » territoires. Il affirme que seuls les Croates ont réellement résisté, *« au prix du sang »*, à l'avance serbe, *« sauvant 30 % du territoire de l'occupation »*. Les Musulmans, qui *« devraient être en première ligne »*, n'ont pas réagi à l'agression (serbe) contre la Croatie. Ils n'ont voulu l'indépendance, dans le cadre d'une *« confédération »* avec Zagreb, que lorsque les Serbes ont tenté de les annexer militairement, estime-t-il.

L'intention des Croates de Bosnie, dont les territoires sont frontaliers de la Croatie, n'est-elle pas de rejoindre la mère patrie ? *« Nous sommes ceux qui avons le moins besoin de la Bosnie »*, reconnaît M. Boban, considéré par certains observateurs comme la marionnette du président Franjo Tudjman à Zagreb. En cas de disparition de l'Etat bosniaque, toutes les options sont ouvertes : les régions croates *« pourraient devenir une province française, le cinquante et unième Etat des Etats-Unis ou même un Etat indépendant. C'est au peuple de Herzeg-Bosna d'en décider ! »*, dit-il en admettant, que *« le plus probable est qu'elles deviennent une partie de la Croatie (...) mais ce sera la conséquence – et non la cause – de l'inexistence de la Bosnie »*.

Contrairement aux Musulmans, dont *« la tragédie fut de croire que les Américains, les Italiens, les Français périraient pour défendre leur Etat »*, M. Boban n'espère pas – et n'a jamais espéré – une intervention militaire occidentale. A cause d'un embargo qui *« nous prive du droit d'être armé comme les Serbes »*, les Croates de Bosnie n'ont pour l'instant qu'*« une seule arme pour lutter, c'est la vérité »*, dit-il. Une vérité à laquelle il ajouterait volontiers quelques chars, car, si les pressions politiques, les sanctions échouent, *« la seule solution,* conclut M. Boban, *sera de battre les Serbes militairement »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

EUROPE

La guerre en Bosnie

Edouard Balladur assure que le rappel en France du général Morillon « n'est pas à l'ordre du jour »

Invité de l'émission « Sept sur sept », dimanche 19 avril, sur TF 1, Edouard Balladur a déclaré que le rappel en France du général Philippe Morillon, commandant en chef des forces de l'ONU en Bosnie, *« n'est pas à l'ordre du jour »*, contrairement à ce qu'avait laissé entendre le 13 avril le ministre de la défense, François Léotard (*le Monde* du 14 avril). Le chef des « casques bleus », a dit le premier ministre, est *« un homme d'un courage exemplaire »*. *« Sa mission prenait fin le 1er mars,* a-t-il précisé, *elle a été prolongée. »*

« Nous devons obtenir l'arrêt des combats et de la progression des Serbes », a expliqué le premier ministre. Pour ce faire, a-t-il ajouté, *« nous avons fait en sorte que les Nations unies votent des sanctions aggravées contre la Serbie »*. *« Nous ne pouvons accepter que Sarajevo soit menacée si peu que ce soit »*, a-t-il prévenu. M. Balladur a expliqué qu'il faut *« prendre des précautions pour que nos soldats ne soient pas mis dans des situations impossibles »*, ce qui *« signifie que l'on doit clairement assigner des missions à ces forces de l'ONU »*.

Samedi, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, avait déclaré, sur France 2, que le gouvernement français demandait *« que soit votée dans les plus brefs délais aux Nations unies, par le Conseil de sécurité, la résolution qui isole totalement la Serbie du reste du monde »*. *« Les Serbes se moquent de la communauté internationale »*, avait-il ajouté.

Jean-François Deniau (UDF), ancien ministre du gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing, s'exprimant à « L'heure de vérité », sur France 2, dimanche, a longuement fustigé l'attitude des Occidentaux. *« On est dans une situation où l'ensemble des gouvernements a préféré ne rien faire. On ne fait rien, mais on a décidé de faire semblant de faire quelque chose »*, a-t-il déclaré en qualifiant la résolution de l'ONU de *« reddition »* de Srebrenica. *« Ce qui est épouvantable, c'est qu'il y a un calendrier des diplomates, qui tiennent compte d'un certain nombre de considérations, et, pendant ce temps-là, on massacre et on tue sous nos yeux »*, a déclaré M. Deniau.

« Nous assistons, devant nous, en 1993, à quelque chose qu'on n'aurait pas cru possible depuis des siècles, c'est-à-dire à des villes assiégées, bombardées, affamées jusqu'à ce que la population cède. Et cela, en fonction d'une théorie que l'on croyait aussi à jamais condamnée, qui est la purification ethnique du sol », a-t-il ajouté. *« On a voulu le droit,* a-t-il dit, *parce que la force sans le droit, c'est la dictature, mais le droit sans la force, qu'est-ce que c'est ? Ce n'est rien. »*

Pour l'ancien ministre, l'Europe est *« en train de perdre totalement son âme en Yougoslavie »*. *« Il y a un moment où il faut avoir un rôle,* a-t-il insisté. *Il faut avoir quelque chose à dire, il faut avoir une mission. »* Le député du Cher, très critique envers la politique humanitaire mise en œuvre, car *« on en a trop fait dans la présentation de l'humanitaire »*, juge que, sur le plan militaire, *« on a mis nos Français dans une position impossible, qui empêche d'ailleurs le recours à la force dans l'immédiat »*. *« Nous n'avons pas quatre mille cinq cents hommes,* a-t-il affirmé, *mais quatre mille cinq cents otages »*. M. Deniau demande donc une réorientation du dispositif sur place. *« Dans l'immédiat, il faut essayer de sauver ce que l'on peut sauver »*, a-t-il expliqué, en appliquant l'embargo et en changeant *« le dispositif d'urgence de l'ONU »*.

Au « Forum RMC-*l'Express* », dimanche, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré que *« le gouvernement français devrait voir s'il n'est pas temps de protéger et de regrouper les soldats français, car l'ONU risque d'être amenée à prendre des mesures plus nettes, particulièrement des bombardements »*.

Un double désaveu

En estimant – sans l'expliquer davantage – que le retour en France du général Philippe Morillon n'est pas à l'ordre du jour, M. Balladur inflige un double désaveu, d'abord à son propre ministre de la défense, ensuite à l'état-major des armées qui envisageait de rapatrier le « patron » des « casques bleus » de Bosnie avant la fin de ce mois.

Après les critiques adressées de toutes parts contre l'éventualité d'un départ qui n'avait même pas été notifié au principal intéressé, le premier ministre calme le jeu. Mais surtout, nul doute qu'il a pris soin – dans un domaine qui touche aux affaires étrangères et à la défense et pour lequel les responsabilités sont désormais *« partagées »* entre l'Elysée et l'hôtel Matignon – d'être, avant de se prononcer à *7 sur 7*, en phase avec le chef de l'Etat. Ne dit-on pas, en effet, au sein des armées, que François Mitterrand avait fait savoir, à la fin de la semaine dernière, au général Morillon qu'il avait toute sa confiance ?

A l'origine, les états-majors ont considéré que le général Morillon, outre le fait qu'il était en poste en Bosnie depuis treize mois et qu'on pouvait craindre pour sa sécurité après l'attaque de son convoi, le 8 avril, non loin de Srebrenica, devait rentrer en France pour, au moins, deux raisons qui sont apparues comme autant d'arguments de fond ou de circonstance. La première raison est que, en dépit des propos officiels de M. Boutros-Ghali sur la conformité de l'attitude du général français avec les résolutions de l'ONU, des responsables des Nations unies, essentiellement d'origine anglo-saxonne, font valoir que Philippe Morillon leur donne l'impression de jouer une carte nationale, voire personnelle.

Au point que *« le Mousquetaire »*, comme ils l'ont baptisé, ferait de l'ombre à l'institution « onusienne » – en révélant ses manques ou ses faiblesses – et l'entraînerait parfois plus loin qu'elle ne souhaitait aller. Ce qui explique que le général Morillon apparaisse aujourd'hui souvent flanqué, dans ses déplacements ou lors de ses rendez-vous avec la presse, d' « accompagnateurs » de l'ONU, y compris avec le général suédois Lars-Eric Wahlgren qui commande l'ensemble des « casques bleus » en ex-Yougoslavie.

La seconde raison est que les missions assignées à l'ONU devraient évoluer et que, pour une phase qui risque désormais d'être plus coercitive et plus énergique, le général Morillon est, comme il a eu l'occasion de le démontrer à de nombreuses reprises, davantage un homme de négociation dont les Nations unies pourraient avoir, de nouveau, besoin s'il fallait aider à la reprise du dialogue. Mais l'heure, dans les états-majors, est plutôt au renforcement des sanctions et à l'étude des tactiques qui seraient censées arrêter l'expansionnisme serbe. M. Balladur l'a lui-même laissé entendre en affirmant qu'il fallait maintenant déterminer clairement les missions, les moyens, le déploiement, voire l'organisation de la FORPRONU.

Certes, comme le général Michel Roquejeoffre, le « patron » de la division « Daguet » dans le Golfe, le général Morillon a suscité quelques jalousies au sein de la hiérarchie militaire. Mais, ce n'est pas suffisant pour expliquer que l'état-major, en ayant cherché à obtenir l'appui du ministre de la défense, ait souhaité préparer sa relève. Il n'en reste pas moins que, pour l'opinion, l'un et l'autre viennent d'être désavoués.

La logique de cette décision, qui maintient Philippe Morillon à son poste, aboutit néanmoins au fait que l'homme-symbole de la résistance de Srebrenica risque de passer, demain, pour celui qui, au-delà du cessez-le-feu et de la démilitarisation de l'enclave, aura – les Serbes demeurant, eux, l'arme au pied – contribué à désarmer les Musulmans qu'il a voulu protéger.

JACQUES ISNARD

La responsabilité limitée du premier ministre

par Claire Tréan

LE premier signe de changement en France à propos de l'ex-Yougoslavie est dans le ton dont M. Balladur a condamné les agissements des Serbes, dans son intervention de dimanche sur TF 1. Ce fut sans lyrisme, mais sans ambiguïté : le chef du gouvernement, pas plus que le ministre des affaires étrangères Alain Juppé, n'est encombré de préjugés qui l'inciteraient à ménager l'agresseur.

La France a voulu être la première à réclamer au Conseil de sécurité de l'ONU un renforcement des sanctions contre Belgrade. Elle l'a même tellement voulu que le Quai d'Orsay, précédant l'événement, avait annoncé dès la nuit de vendredi à samedi que les Serbes avaient donné l'assaut dans Srebrenica, une fausse nouvelle qu'on a peu appréciée de Washington à Sarajevo.

Cette condamnation des Serbes étant clairement énoncée, M. Balladur s'est délibérément assigné une marge de manœuvre limitée à propos de la Bosnie. La France, a-t-il dit en substance, doit parler d'une seule voix. M. Balladur n'entend pas croiser le fer avec le président à propos de la Bosnie, pour autant qu'il aurait un motif de le faire. Et le premier ministre d'illustrer son propos par un exemple militaire : imagine-t-on l'effet que produirait un désaccord entre l'Elysée et Matignon sur l'opportunité de dépêcher un porte-avions dans une zone de crise ?

Cet exemple, qui sous-entend la prééminence du chef de l'Etat pour tout engagement militaire, n'est pas choisi au hasard. Alors que les images de Bosnie distillent chaque jour un peu plus la honte et que des voix ici et là s'élèvent pour demander qu'on envisage une action militaire, M. Balladur répondait ainsi, en se défaussant discrètement sur le président de la République, à ceux qui rappellent aujourd'hui que plusieurs dirigeants politiques, alors dans l'opposition, avaient pris position, par intermittence, en faveur d'une telle intervention armée.

François Léotard, qui fut parmi ces « interventionnistes », se retrouve aujourd'hui en charge de la sécurité des soldats qui servent sous le casque bleu en Bosnie. A cette situation délicate il a eu la maladresse d'ajouter il y a une semaine l'annonce du rappel prochain en France du général Morillon, annonce qui avait semé un certain désarroi dans l'opinion. M. Balladur a sèchement tiré un trait sur cette gaffe dimanche : le rappel du général *« n'est pas à l'ordre du jour »*.

En accord avec l'Elysée

Deuxième limite à la marge de manœuvre du nouveau gouvernement : *« Je prends la situation là où elle se trouve. »* Des erreurs ont été commises dans la gestion de cette crise, laisse entendre M. Balladur, mais il faut maintenant faire avec : avec l'évolution sur le terrain, avec le changement d'attitude des Russes, etc. Alain Juppé avait été plus explicite quelques jours avant en affirmant qu'il était plus facile de dissuader un agresseur potentiel que de l'amener à résipiscence une fois commise l'agression.

L'action du nouveau gouvernement s'inscrira donc dans la continuité et se fera en accord avec l'Elysée. Les seules pressions envisagées sur les Serbes pour qu'ils en viennent à un cessez-le-feu sont pour l'instant de nature diplomatique et économique. L'idée d'une levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans de Bosnie, que défendait la semaine dernière l'émissaire américain Reginald Bartholomew, a été rejetée par Paris comme par Londres.

M. Balladur annonce en revanche que la mission des « casques bleus » doit être redéfinie, sans toutefois préciser dans quel sens. Jamais autant que ce week-end on a eu effectivement le sentiment que, comme le dit Alain Juppé, *« les Serbes se moquent de la communauté internationale »*, avec le spectacle des blindés de l'ONU faisant demi-tour samedi devant une poignée de miliciens, du « général courage » fêtant les Pâques orthodoxes avec le chef des Serbes de Bosnie ou l'annonce que les « casques bleus » vont organiser la reddition de Srebrenica.

Le premier ministre ne dit pas ce que les soldats de l'ONU auront à faire de nouveau, ni si la délivrance de secours humanitaires continuera de reposer sur le bon vouloir des Serbes. Il indique seulement qu'il faut que les « casques bleus » soient *« mieux répartis »*. *« Nous ne pouvons accepter que Sarajevo soit menacée si peu que ce soit »*, dit-il. La capitale bosniaque est depuis plus d'un an harcelée et bombardée. Mais elle ne fait pas partie de la grande Serbie telle qu'on la conçoit à Belgrade. Se dresser contre la chute éventuelle de la capitale bosniaque, comme on le fait à l'Elysée, n'est-ce pas fixer un peu trop loin le seuil de l'intolérable ?

□ **Un « casque bleu » ukrainien tué à Sarajevo.** – Alors qu'il se tenait debout à proximité d'un transport de troupes blindé de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) dans le quartier de Grahoviste, à Sarajevo, un « casque bleu » ukrainien a été tué par des éclats d'un obus de mortier, vendredi 16 avril, a annoncé un porte-parole de la FORPRONU. Le quartier de Grahoviste est tenu par les Musulmans. On ignore qui a tiré l'obus qui a touché le soldat, a indiqué le porte-parole. – *(Reuter.)*

ITALIE : le premier jour des référendums

57,2 % des électeurs se sont rendus aux urnes

Les bureaux de vote ont rouvert leurs portes lundi 19 avril à 7 heures en Italie, pour la seconde journée de vote sur les huit référendums d'initiative populaire, qui ont tous franchi dès le premier jour la barre des 50 % de participation assurant leur validité.

Selon les chiffres diffusés dans la nuit par le ministère de l'intérieur, la participation à été de 57,2 % lors du premier jour de scrutin. La Constitution prévoit qu'au moins 50 % des électeurs inscrits doivent se prononcer pour qu'un référendum puisse être validé, quel qu'en soit le résultat.

Les électeurs ont montré un intérêt particulier pour le référendum sur la réforme du mode de scrutin pour l'élection au Sénat, pour lequel la participation est légèrement plus élevée, de 0,3 %, par rapport aux sept autres questions. Le vote sera définitivement clos lundi à 14 heures, et les premières estimations devraient être diffusées peu après. On a toutefois enregistré de nombreuses protestations d'électeurs contre la mauvaise qualité du papier des bulletins de vote. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : Un mafieux extradé d'Argentine.** – Gaetano Fidanzati, considéré par la police comme l'un des principaux responsables du trafic d'héroïne pour le compte de la Mafia, est arrivé dimanche 18 avril en Italie après avoir été extradé par les autorités de Buenos-Aires. Condamné à vingt-deux ans de prison lors d'un procès en 1987, il avait profité d'une remise en liberté provisoire pour s'enfuir

Les commémorations de l'insurrection du Ghetto de Varsovie

Des manifestants antisémites ont perturbé les cérémonies en Pologne

Une centaine de jeunes extrémistes ont rappelé, dimanche 18 avril, combien, cinquante ans après, les relations entre juifs et Polonais demeurent un sujet sensible. Au moment même où une prière réunissait pour la première fois côte à côte rabbins juifs et évêques catholiques à la synagogue de Varsovie pour commémorer le soulèvement du Ghetto, ces manifestants, membres d'un groupuscule interdit, ont défilé un quart d'heure aux cris de *« A bas les juifs »* avant d'être dispersés par la police, qui en a interpellé une vingtaine.

Hormis cet incident, l'émotion et le recueillement ont marqué les très nombreuses cérémonies et expositions organisées en Pologne pour le cinquantième anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, auquel la presse polonaise a consacré de longs articles et interviews.

L'unique survivant de l'état-major du soulèvement, le Dr Marek Edelman, qui vit aujourd'hui à Lodz, a rapproché l'indifférence du monde à l'égard du martyre des juifs du ghetto, il y a cinquante ans, de celle que manifeste aujourd'hui la communauté internationale vis-à-vis des Musulmans de Bosnie. *« Si cet anniversaire a un sens,* a-t-il déclaré, *ce doit être un sens pour l'avenir »*. Lorsque les jeunes organisateurs du soulèvement contre les nazis demandèrent des armes à l'extérieur, tout ce qu'ils obtinrent furent cinquante pistolets et cinquante grenades de l'Armia Krajowa, l'armée de résistance polonaise. *« C'était le quart de notre arsenal,* a rappelé Marek Edelman. *Le reste, on l'avait acheté à des Allemands à prix d'or. »*

L'historien Adam Michnik, directeur du quotidien *Gazeta Wyborcza*, est revenu sur les rapports entre juifs et Polonais dans un article intitulé « La révolte et le silence ». *« Deux drapeaux, polonais et israélien, flottent aujourd'hui côte à côte sur Varsovie,* écrit-il. *Les chefs d'Etat polonais et israélien président les cérémonies, auxquelles participe le vice-président américain. Le monde entier se sent obligé d'y prendre part. Comme s'il voulait faire oublier la solitude du Ghetto en lutte il y a cinquante ans.*

» Les Polonais n'ont jamais accepté l'affirmation selon laquelle ils auraient « sucé l'antisémitisme avec le lait de leur mère ». *Ils ne l'accepteront jamais. Les Polonais ne sont pas une nation d'antisémites, bien qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des antisémites parmi eux. Mais cette accusation avait provoqué chez les Polonais une réaction défensive absurde : pour défendre la bonne réputation du pays, on disait qu'en Pologne, toujours noble et tolérante, il n'y avait jamais eu d'antisémitisme.*

» La culture polonaise n'évitera pas les questions que posent les juifs : pourquoi n'êtes-vous pas venus à notre secours ? Je ne peux dire qu'une chose : ceux qui ont commis des crimes méritent le mépris collectif, ceux qui ont manqué de courage ou d'indignation méritent qu'on demande pardon pour eux, et ceux qui, au péril de leur vie, ont aidé les juifs que l'on assassinait méritent qu'on s'incline ensemble devant eux. »

La célébration à Paris

« On n'était jamais sûr d'atteindre le soir... »

Plusieurs centaines de personnes ont célébré, dimanche 18 avril à Paris, au Mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier (4e arrondissement), le cinquantième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. Parmi elles, des personnalités comme Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la ville, Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, Jean-Pierre Pierre-Bloch, député de Paris, Daniel Meyer, ancien président du Conseil constitutionnel, Serge Klarsfeld ont respecté une minute de silence. Le même jour, le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) rendait public, pour la première fois à Paris, un montage du film du procès Barbie en 1987, déjà diffusé à Lyon.

Debout, au pied du Mémorial du martyr juif inconnu, elle regarde autour d'elle, en souriant. *« Ce qui me fait plaisir,* glisse-t-elle à son voisin, *c'est de voir toutes ces têtes que je ne connais pas. Ce ne sont pas celles qu'on voit dans les débats ou les conférences. Les gens qui sont là sont plus jeunes, plus divers. »* Devant l'école de la rue Grenier-sur-l'Eau, près de deux cents personnes patientent en silence en écoutant l'hommage aux insurgés du ghetto de Varsovie dans le Mémorial tout proche.

Il y a là des familles endimanchées, de jeunes lycéens et des personnes âgées qui tiennent des enfants par la main. Toutes attendent la projection des images du procès de Klaus Barbie. Autorisé dans le cadre de la loi de 1985 qui permet de filmer à des fins d'archivage les procès *« historiques »*, le tournage du procès Barbie a donné lieu à un montage d'une heure diffusé par le Centre de documentation juive contemporaine à l'occasion du cinquantenaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Des dizaines de bancs ont été installés dans le préau vert de l'école et les vitres qui donnent sur la cour ont été recouvertes de papier bleu. Au-dessus du grand écran qui couvre le mur du fond, le buste blanc d'une Marianne républicaine dépasse encore. Assis dans la pénombre, les plus âgés chuchotent. *« C'est curieux,* murmure une femme aux cheveux blancs. *Aujourd'hui, les jours passent et on y fait à peine attention. A cette époque, survivre une journée, une seule, c'était déjà presque inespéré. On n'était jamais sûr d'atteindre le soir. »*

« On n'est pas des sauvages »

Sur l'écran, les premières images défilent. Le visage déchiré de Lise Lesèvre, une résistante torturée par Klaus Barbie, la révolte de Mme Ennat-Witte frappée jusqu'à l'évanouissement par le bourreau de Lyon, les larmes de Simone Kadosche, qui avait treize ans lorsque son père fut exécuté sous ses yeux par un SS. Dans le préau, les nuques s'inclinent. Les plus âgés regardent le sol comme pour échapper à ces visages défaits. Dans son box, Klaus Barbie se tait. *« Je n'ai rien à déclarer »*, répète-t-il au président qui l'interroge.

Lorsque le film s'achève, une mère qui avait amené ses cinq enfants, âgés de dix-sept mois à treize ans, s'inquiète. *« C'est dur,* dit-elle à son mari. *Je préférerais qu'ils ne voient pas le film sur la résistance des juifs en France. » « Ce n'est pas le film qui est dur,* soupire le père, *c'est la réalité. »* Assises sur un banc tout proche, les quatre filles aînées échangent quelques mots. *« J'ai pleuré quand le père de la dame a été tué »*, note simplement l'une d'elles. *« C'est affreux,* explique l'aînée, qui a lu le journal d'Anne Franck et un livre sur l'insurrection du ghetto de Varsovie. *Je savais que les juifs avaient été déportés, mais je ne savais pas que les SS les torturaient eux-mêmes. »*

Elles discutent, hésitent et s'interrompent subitement pour demander si Klaus Barbie est encore vivant. *« On aurait dû lui faire ce qu'il avait fait,* lance l'aînée en apprenant que le bourreau de Lyon a fini ses jours en prison. *Pourquoi on ne l'a pas tué ? » « On n'est pas des sauvages »,* lui répond posément son père. L'enfant réfléchit quelques instants. *« C'est pour leur montrer qu'on n'est pas comme eux »,* conclut-elle.

ANNE CHEMIN



Henri Monod
Treuhandanstalt
CFCE
10, avenue d'Iéna
75116 Paris
Tél. (1) 40 73 38 10

Les 6 et 7 Mai 1993 à Leipzig : Investissez dans l'Europe de demain.

La réunification des deux Allemagnes procède à la fois d'un souci d'unité et de la recherche d'une Economie Sociale de marché ; ce qui a entraîné une vaste restructuration économique en Allemagne de l'Est. La Treuhandanstalt, qui a son siège à Berlin, a pour mission de privatiser l'ancienne "propriété du peuple".

Les entreprises françaises à taille humaine investissent aussi à l'Est :

▷ **France Ebauches S.A** (mouvements d'horlogerie, C.A. 235 MF) a racheté son homologue allemand **Glashütten Uhrenbetrieb.**

▷ **Friga Bohn** (composants pour les applications frigorifiques) a racheté **Nema Wärmeaustausch.**

▷ **Plastic Omnium** (C.A. 4,4 MrdsF) s'est implanté à Grossenlupnitz.

▷ **T3S** (réalisation en traitement de surfaces, C.A. 50 MF) a racheté **Galvanotechnik Anlagenbau Leipzig.**

▷ **Valfond** (du groupe Valois) qui était déjà fournisseur de Volkswagen par le biais de sa filiale allemande Halberg a racheté la **fonderie FGL** à Leipzig.

▷ **Vulcanic** du groupe Dynaction (électrothermie industrielle, C.A. 270 MF) a repris les sociétés **EKS** (céramique industrielle) et **Universal Quartz Gut Schmelze** (quartz technique).

▷ **Wehr** (façades et vitrages extérieurs, C.A. 300 MF) a racheté **N & B.**

Depuis sa création, la Treuhand a eu pour double tâche la recherche d'investisseurs et de nouveaux marchés pour l'Allemagne de l'Est, tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'étranger. En effet, le processus de réunification économique n'est pas une affaire strictement allemande. L'Allemagne a besoin de l'engagement de l'Europe et du reste du monde.

Pourquoi investir en Allemagne de l'Est.

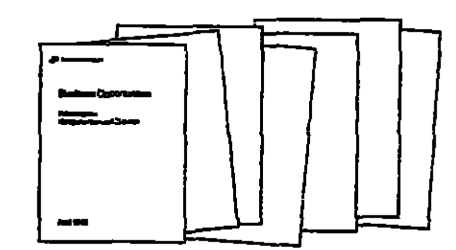
Les chefs d'entreprises Ouest-Allemands ne sont pas les seuls aujourd'hui à apprécier l'efficacité de l'industrie est-allemande. Les pays occidentaux ont récemment constaté que le label de qualité "Made in Germany" s'est enrichi grâce à la grande capacité d'innovation des entreprises est-allemandes, l'extrême motivation de leurs salariés et enfin un savoir-faire industriel de haut niveau.
Les efforts conjoints de la Treuhandanstalt et de nombreux investisseurs dynamiques ont fait naître en Allemagne de l'Est une des structures industrielles les plus modernes qui soient. La Treuhandanstalt offre à l'activité économique un immense marché d'avenir. Les hommes et les femmes des nouveaux Länder allemands sont tournés vers l'avenir et ont tous bénéficié d'une excellente formation professionnelle. Ils vous permettront ainsi d'accéder aux marchés est-européens en plein essor.

6./7. Mai à Leipzig : les anciennes entreprises d'Etat cherchent leurs nouveaux propriétaires et partenaires.

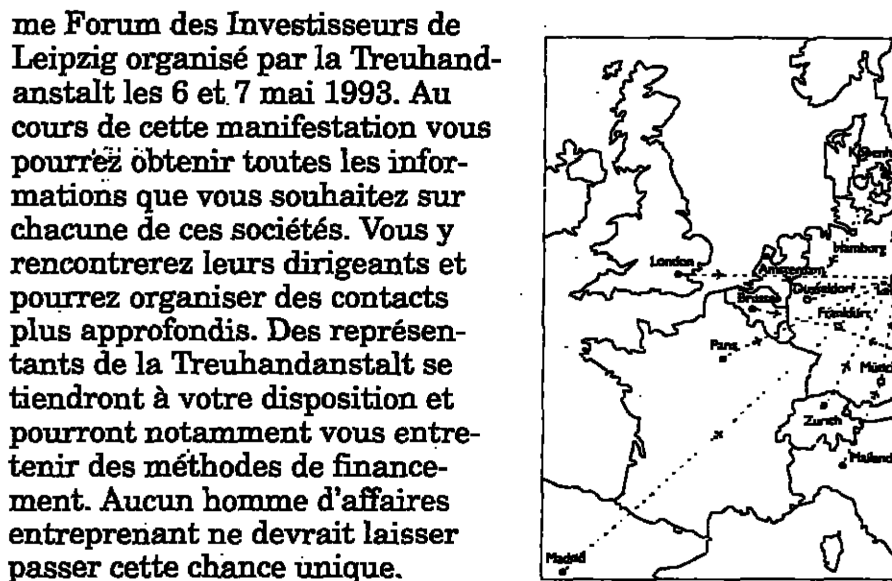
La Treuhandanstalt recherche des investisseurs pour 300 Petites et Moyennes Entreprises d'une taille maximum de 500 employés.
Ces entreprises se présenteront elles-mêmes au cours du deuxième Forum des Investisseurs de Leipzig organisé par la Treuhandanstalt les 6 et 7 mai 1993. Au cours de cette manifestation vous pourrez obtenir toutes les informations que vous souhaitez sur chacune de ces sociétés. Vous y rencontrerez leurs dirigeants et pourrez organiser des contacts plus approfondis. Des représentants de la Treuhandanstalt se tiendront à votre disposition et pourront notamment vous entretenir des méthodes de financement. Aucun homme d'affaires entreprenant ne devrait laisser passer cette chance unique.

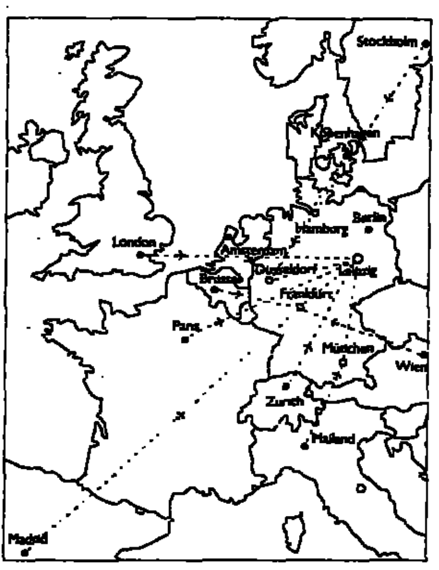
Le guide des entreprises : un outil d'aide à la décision

Tout investisseur potentiel veut fonder sa décision sur des informations fiables. C'est pourquoi la Treuhand a publié sept répertoires traduits en quatre langues dans lesquels figurent, chacune sous sa propre rubrique, une sélection des sociétés à privatiser.



On y trouve toutes les informations détaillées, ainsi que des photos couleur des machines, des installations, des terrains et des immeubles. S'y ajoutent également des informations exhaustives sur la technologie, les brevets, les salariés et le montant des investissements prévisionnels ; et enfin une analyse complète des utilisations alternatives des ressources existantes.
Et, si vous le souhaitez, nous nous ferons un plaisir de vous adresser une disquette de synthèse sur toutes ces entreprises.





Rendez-vous à Leipzig les 6./7. mai 1993

☐ Je suis intéressé(e) par le Forum des Investisseurs à Leipzig. Veuillez m'adresser une invitation gratuite.

Les entreprises à privatiser m'intéressent.
Veuillez m'adresser gracieusement le(s) guide(s) des entreprises ci-après :

☐ Métal : fabrication et usinage.
☐ Construction mécanique.
☐ Construction automobile, composants et accessoires.
☐ Bois, papier, mobilier.
☐ Bâtiment et activités connexes, travaux intérieurs.
☐ Textile, habillement, cuir.
☐ Branches diverses.

☐ Merci de m'envoyer également une disquette (dBase) comportant les principales informations sur toutes les entreprises.

☐ Je souhaite en savoir davantage sur la mutation économique en Allemagne. Merci de m'envoyer votre dossier d'information.

Ici, veuillez coller votre carte de visite ou indiquer vos coordonnées.

Fax : (1) 40 73 30 48
Envoyez votre fax dès maintenant

Treuhandanstalt

EUROPE

TURQUIE : la mort du président de la République

Le parcours controversé de Turgut Ozal, autocrate réformateur

Le président de la République turque, Turgut Ozal, est décédé subitement d'une défaillance cardiaque, samedi 17 avril à Ankara, à l'âge de soixante-six ans. Il venait de rentrer d'une tournée épuisante de douze jours dans cinq Républiques turcophones de l'ancienne URSS. Son intérim est assuré par le président du Parlement, Husamettin Cindoruk. Son successeur doit être élu par le Parlement. Les candidatures ne seront pas connues avant ses funérailles, mercredi et jeudi. Turgut Ozal était malade depuis longtemps. En 1987, il avait subi un triple pontage cardiaque ; en 1992, il avait été opéré pour un cancer de la prostate. Son décès a bouleversé la population, qui l'avait souvent critiqué, mais qui lui devait cependant d'avoir fait de la Turquie un pays à l'économie libérale, ouvert sur le monde extérieur.

ISTANBUL

de notre correspondante

Personnage complexe, tiraillé, à l'image de son pays, entre le modernisme de l'Occident et le conservatisme de l'islam, le président Turgut Ozal était un habile politicien, qui a su manipuler l'opinion. Les excès de la fin de son «règne» ont parfois fait oublier les réformes spectaculaires qu'il a imposées, mais il est certain que les «années Ozal» ont marqué un tournant important pour la Turquie.

Né en 1927 dans la ville anatolienne de Malatya, fils d'un employé de banque et d'une institutrice, Turgut Ozal avait obtenu un diplôme d'ingénieur en électricité à Istanbul. Il avait ensuite occupé diverses fonctions à Ankara avant de faire ses premiers pas sur la scène politique dans les rangs des fondamentalistes musulmans, qu'il rejeta par la suite. Dans les années 60, il devint conseiller technique du premier ministre, Suleyman Demirel, qui, en 1979, fit appel à son expérience acquise à la Banque mondiale pour tenter de redresser l'économie. Le plan d'austérité de Turgut Ozal ne fut cependant imposé, avec succès, qu'après le coup d'Etat militaire de septembre 1980, alors qu'il était devenu vice-premier ministre, responsable des Affaires économiques.

En 1983, au moment du retour à un régime civil, 45 % de la population vota en faveur du seul parti indépendant autorisé par les militaires à participer aux élections, le Parti de la Mère patrie (ANAP), fondé par Turgut Ozal, qui devint ainsi premier ministre. Convaincu que le développement économique était la clé pour résoudre la plupart des problèmes de son pays, il se mit à l'œuvre, libéralisant le marché, supprimant le contrôle des changes et privatisant les compagnies placées sous le contrôle de l'Etat par le fondateur de la République, Atatürk lui-même. Ces réformes, destinées à transformer la Turquie en une démocratie capitaliste, causèrent une véritable révolution économique dans les années 80, qui permit à la Turquie de prendre sa place dans les échanges internationaux.

Servir de modèle

Ce «boom» creusa cependant le fossé entre la majorité de la population, souvent pauvre, mal éduquée et écrasée par une inflation galopante, et une nouvelle classe d'industriels et d'hommes d'affaires.

Paradoxalement, alors que sa vision claire de l'avenir du pays et son style autocratique le rapprochaient du grand Ataturk, Turgut Ozal fut parmi les premiers qui osèrent briser le carcan du kémalisme, dans lequel la Turquie avait été enfermée pendant plus de cinquante ans. Turgut Ozal voulait ouvrir son pays à l'extérieur et lui voyait un rôle stratégique important, qui justifiait une politique extérieure dynamique, et très contestée. Après la réponse polie mais négative de la CEE à la demande d'adhésion déposée par la Turquie en 1987, Turgut Ozal développa des contacts avec les pays limitrophes, convaincu que la Turquie pouvait, par ses succès économiques, retrouver une partie du rayonnement exercé dans la région durant l'ère ottomane et servir de modèle aussi bien aux pays arabes du Proche-Orient qu'aux démocraties naissantes d'Europe de l'Est et aux Républiques turcophones et musulmanes de l'ancienne Union soviétique. Durant la crise du Golfe, Turgut Ozal prit résolument parti pour l'alliance occidentale contre Saddam Hussein, malgré les protestations de bon nombre de ses concitoyens, ce qui lui valut de développer d'excellentes relations avec les autorités américaines.

Les tendances autocratiques de Turgut Ozal avaient été révélées en 1986, lorsqu'il s'était opposé à la levée de l'ostracisme politique imposé par les militaires à MM. Demirel et Ecevit, tous deux anciens premiers ministres. Confronté à la guérilla menée dans le Sud-Est par le PKK, le mouvement séparatiste kurde, le président n'avait proposé que des réformes superficielles durant son séjour à la tête du gouvernement, tout en donnant aux forces de l'ordre de la région un chèque en blanc pour réprimer les insurgés. La Turquie continua d'être régulièrement condamnée pour ses violations des droits de l'homme. Mais Turgut Ozal, qui aimait briser les tabous, avait également été le premier à prononcer le mot «fédération» à propos des Kurdes de Turquie.

Une cohabitation difficile

Adoré ou haï, presque toujours controversé, Turgut Ozal était capable de désarmer ses adversaires les plus farouches par son charisme. Critiqué pour son style parfois désinvolte – il avait choqué l'armée en passant les troupes en revue vêtu d'un T-shirt – et ses signes extérieurs de richesse, Turgut Ozal était également souvent pris à partie pour son népotisme. Lorsqu'il était à la tête du gouvernement, un petit cercle de conseillers loyaux avaient été placés à tous les postes d'influence. Le rôle important assigné à sa famille était également l'objet de nombreux commentaires. Son frère Yusuf a été membre de son cabinet et son épouse Semra occupa brièvement de hautes fonctions au sein de l'ANAP. D'autres membres de la famille présidentielle, les enfants du président notamment, sont devenus très prospères.

Turgut Ozal, qui faisait souvent publiquement démonstration de ses sentiments religieux, était jugé en partie responsable du renouveau de l'islam qui fit son apparition dans les cercles politiques durant son administration. Plusieurs ministres de son cabinet étaient connus pour leur sympathie envers les mouvements religieux, considérés comme une menace par les défenseurs de la laïcité de l'Etat.

Les dernières années de Turgut Ozal, en particulier après son accession à la présidence en 1989, en dépit du boycottage des partis de l'opposition, ont été très controversées. Habitué à diriger, Turgut Ozal outrepassait souvent le rôle d'arbitre que lui attribuait la Constitution. Ses écarts lui avaient valu des conflits non seulement avec son successeur à la tête de l'ANAP, Mesut Yilmaz, qui avait rejeté sa tutelle, mais également avec le gouvernement de M. Demirel, son rival de longue date. Turgut Ozal se comportait parfois comme un dirigeant de l'opposition, n'hésitant pas à faire usage de son droit de veto pour handicaper le gouvernement. Ses déclarations – comme la récente suggestion d'une intervention militaire contre l'Arménie – plaçaient parfois les autorités dans des situations embarrassantes.

Turgut Ozal avait achevé sa mission réformatrice. Les changements qu'il avait imposés avec succès à son pays sont aujourd'hui ancrés dans la société turque. Mais ses «coups de gueule» avaient le mérite d'animer le débat politique. Privée de son animateur le plus «coloré», la scène politique turque risque de paraître bien fade.

NICOLE POPE

□ **ALLEMAGNE : manifestation contre la candidature de Berlin à l'organisation des Jeux olympiques.** – Plusieurs milliers de personnes ont défilé, dimanche 18 avril à Berlin, pour protester contre la candidature de la capitale allemande à l'organisation des Jeux olympiques de l'an 2000. Cette manifestation, organisée à l'occasion de la visite à Berlin d'une délégation du Comité international olympique, a donné lieu à de violents affrontements entre la police et environ deux cents «autonomes» casqués et masqués. – *(AFP, UPI.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : neuf jours après l'assassinat du secrétaire général du PC

Des dizaines de milliers de personnes devaient rendre un dernier hommage à Chris Hani

Des dizaines de milliers de personnes devaient, lundi 19 avril, accompagner au cimetière d'Elspark, à Germiston (banlieue de Johannesburg), la dépouille mortelle de Chris Hani, secrétaire général du Parti communiste sud-africain, assassiné le 10 avril. D'importantes mesures de sécurité ont été prises pour éviter tous débordements ou affrontements avec les militants du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), formation néo-nazie à laquelle appartenait l'assassin présumé de Chris Hani. Lundi, pas avant 10 heures locales, une fusillade à l'arme automatique entre policiers et manifestants s'est produite près du stade de Soweto où a lieu la cérémonie funéraire. On ignorait en fin de matinées si cette fusillade avait fait des victimes. Deux bâtiments proches étaient en feu.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dimanche, des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans un stade de la banlieue de Johannesburg pour rendre un dernier hommage à Chris Hani dont le corps, à moitié découvert dans son cercueil, a été exposé durant toute la journée et une partie de la nuit, entouré d'une garde d'honneur de combattants d'Umkhonto we Sizwe, branche armée de l'ANC.

Des dizaines de personnalités, sud-africaines ou étrangères, ont défilé devant le cercueil, sous les applaudissements et les slogans de la foule qui, sur les gradins, agitait drapeaux et banderoles. Arrivé à la fin de la journée, M. Nelson Mandela, président du Congrès national africain (ANC), a assisté au service religieux conduit par l'évêque catholique de Johannesburg. Tard dans la nuit, des cars venus de tout le pays déversaient encore des milliers de personnes devant les portes du stade.

Cette journée d'hommages faisait suite à une manifestation qui, la veille, avait parcouru le centre de Johannesburg, rassemblant quelque trente mille participants. Trois jours après les sanglants incidents qui, à Soweto, Durban, Le Cap, Port Elisabeth et Pietermaritzburg, avaient accompagné les défilés organisés à la mémoire de Chris Hani (*le Monde* du 17 avril), la ville redoutait le pire. En fait, tout s'est passé dans le calme.

Fermement encadrés par un important service d'ordre de l'ANC, les manifestants, venus à pied des townships de Soweto et d'Alexandra, ont défilé durant plusieurs heures, à distance des forces de l'ordre qui avaient reçu consigne d'éviter toute attitude provocatrice. Quelques rares incidents – vite réprimés par le service d'ordre de l'ANC – ont éclaté lorsqu'une poignée de manifestants, tous très jeunes, ont tenté de forcer les vitrines d'un bijoutier et d'un chemisier. Certains d'entre eux ont été remis à la police par le service d'ordre de la manifestation.

Ce même samedi, à Vanderbijlpark, petite commune des environs de Johannesburg, la manifestation s'était terminée plus tragiquement. Trois mille manifestants y défilaient sous les huées de quelques dizaines de militants de l'AWB, tenus mollement à l'écart par la police, lorsque plusieurs coups de feu ont été tirés d'une camionnette, faisant deux morts et deux blessés. Le conducteur blanc a été aussitôt arrêté. Il s'agirait d'un dirigeant local du Parti conservateur, formation d'extrême droite qui milite pour l'établissement d'une confédération sud-africaine dans laquelle la population blanche serait regroupée au sein d'un Etat jouissant d'une large autonomie. Il serait par ailleurs membre de l'AWB.

Cependant, l'enquête sur le meurtre de Chris Hani semble avoir fait quelques progrès avec l'arrestation, samedi, de M. Clive Derby-Lewis, lui aussi membre du Parti conservateur. Ancien officier et ancien député, M. Derby Lewis représentait son parti au sein du conseil présidentiel, organisme consultatif placé sous l'autorité du chef de l'Etat. Ses sympathies à l'égard de l'AWB, du Ku Klux Klan et de diverses organisations révisionnistes étaient notoires. Il aurait été arrêté à la suite de l'interrogatoire de Janus Jakub Waluz, assassin présumé de Chris Hani, avec lequel il aurait participé à plusieurs campagnes électorales.

Campagne d'actions de masse

Aucune information ne permet encore de dire quelles sont les charges qui pèsent sur lui. Cette affaire, en tout cas, embarrasse le Parti conservateur qui ne manquait jamais de dénoncer le *«terrorisme»* pratiqué par les communistes et par l'ANC. Dans l'attente d'une éventuelle inculpation, le porte-parole du CP s'est refusé à tout commentaire.

Cette arrestation a mis du baume au cœur du gouvernement qui entend prouver que, contrairement aux accusations proférées par l'ANC, il n'éprouve aucune complaisance à l'égard du ou des assassins de Chris Hani. Il ne règle pas pour autant le défi politique que lui a lancé l'organisation de M. Mandela en annonçant, vendredi, une *«campagne d'actions de masse»* pour exiger que soit fixée, avant la fin du mois de mai, la date des premières élections multiraciales, et réclamer l'installation du Conseil exécutif transitoire (TEC), organisme qui devrait prendre en charge certaines des fonctions exercées jusqu'alors par le gouvernement.

Alors que la date des élections devait être fixée, d'un commun accord, par les participants des négociations multipartites, l'ANC, épaulée par la Confédération sud-africaine des syndicats (COSATU) et le Parti communiste (SACP), a apparemment décidé de brûler les étapes, poussé par une base qui se met à douter des discussions d'où sortent si peu de progrès. Tout se passe maintenant comme si l'assassinat de Chris Hani, censé exprimer la résistance des Blancs aux changements en cours, n'avait fait qu'accélérer le processus. Vendredi, le quotidien du soir de Johannesburg, *The Star*, résumait bien la situation en publiant un dessin où l'on voyait un essaim d'abeilles échappées du cercueil de Chris Hani poursuivre un militant de l'AWB.

Dimanche, le président De Klerk, a tenté de calmer le jeu en affirmant que *«malgré les appels à plus de fermeté»* de la part de ceux qui lui demandent d'interdire des organisations *«légalement autorisées»*, le gouvernement se garderait de toute précipitation *«car cela pourrait avoir un effet de domino qui augmenterait l'instabilité de la situation»*. *«Il n'est pas vrai que le gouvernement n'agit que par le verbe»*, a encore ajouté le chef de l'Etat, qui a appelé à la poursuite des négociations tout en assurant que *«la loi serait fermement appliquée»*.

GEORGES MARION

La peur et l'indifférence

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'assassinat de Chris Hani aura mis en lumière, une fois de plus, l'énorme fossé d'indifférence, de peur et de violence mêlées qui séparent les communautés noire et blanche d'Afrique du Sud.

Indifférence de la population blanche qui, malgré les déclarations de sympathie de quelques-uns de ses représentants, s'est abstenue de participer aux manifestations organisées en l'honneur du défunt. Samedi et dimanche, on pouvait compter sur les doigts d'une main les Blancs présents dans les défilés et les rassemblements.

Peur de ces Blancs calfeutrés dans leurs quartiers, invités par les autorités à ne pas mettre le nez dehors par crainte des agressions dont ont été victimes des Blancs brûlés dans leur voiture ou plusieurs journalistes rossés dans l'exercice de leurs fonctions. Peur, aussi, de ces noirs qui, à Vanderbijlpark, ont défilé sous les insultes et les balles des néonazis de l'AWB.

Violence, enfin, de ces déclarations de petits blancs des alentours du cimetière de Germiston, qui, armés jusqu'aux dents, promettaient du plomb aux amis de Chris Hani ; violence, encore, de Winnie Mandela, épouse aujourd'hui séparée de Nelson Mandela, haranguant, revêtue d'une tenue militaire camouflée, les habitants du ghetto de Khayelitsha, près du Cap, aux cris de : *«A mort les Boers, à mort les fermiers!»*

D'après les chiffres communiqués samedi par la commission sud-africaine des droits de l'homme, 26 personnes sont mortes et 537 autres ont été blessées dans les manifestations qui ont suivi l'assassinat de Chris Hani.

G. M.

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Neuf policiers tués dans une embuscade

Alors qu'ils étaient en patrouille dans la localité de M'sila, à 180 kilomètres au sud-est d'Alger, neuf policiers ont été tués dans une embuscade tendue par un *«groupe terroriste armé»*, jeudi 15 avril, a annoncé la radio officielle. L'expression *groupe terroriste armé* désigne dans le langage officiel les extrémistes islamistes. C'est l'attaque la plus meurtrière contre les forces de sécurité depuis le début de l'année. – *(Reuter.)*

AZERBAÏDJAN

Des milliers de personnes auraient disparu depuis la prise de Kelbadjar

De 4 000 à 10 000 personnes ont disparu depuis la prise de Kelbadjar, ville azerbaïdjanaise dont les forces arméniennes se sont emparées le 3 avril, entraînant la fuite de la population de cette région située entre le Haut-Karabakh et l'Arménie, a affirmé dimanche 18 avril à l'AFP le gouverneur de Kelbadjar, réfugié à Ganja (Azerbaïdjan).

Dix mille à quinze mille personnes seraient *«toujours coincées»* dans la région, occupée depuis début avril par les forces arméniennes, a aussi estimé M. Kanber Kourbanov, président du Comité exécutif (gouverneur) de Kelbadjar, lui aussi réfugié à Ganja. Sa déclaration contredit les estimations officielles à Bakou, selon lesquelles la région de Kelbadjar serait vidée depuis la première semaine d'avril de ses habitants azéris, qui auraient tous fui vers le nord.

Sur quelque 60 000 habitants de la région de Kelbadjar avant l'offensive en cours depuis fin mars, 45 000 auraient fui, dans des conditions très difficiles, traversant à pied des montagnes enneigées avec certains réfugiés de Latchine, un peu plus au nord. M. Kourbanov a estimé de *«4 000 à 10 000 le nombre de personnes disparues dans la fuite»*.

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) et des organisations humanitaires bénéficiant d'un financement de la CEE aident les autorités de l'Azerbaïdjan à prêter assistance aux réfugiés à Ganja. *(AFP.)*

BÉNIN

Affrontements entre animistes et musulmans à Porto-Novo

Vingt personnes ont été blessées, dont une grièvement, et quarante interpellées, dimanche 18 avril, par les forces de sécurité à la suite des affrontements ethnico-religieux qui ont repris dans la journée à Porto-Novo, la capitale du Bénin, selon un bilan officiel rendu public dans la soirée. Vendredi, les heurts entre Yorubas musulmans et Gouns animistes, adeptes de la secte Zangbéto (proche du culte vaudou), avaient fait un mort et dix-neuf blessés. Ces violences avaient éclaté après que l'imam de la mosquée centrale eut, lors de la grande prière hebdomadaire, qualifié d' *«intolérable»* la présence de statuettes représentant des musulmans dans les autels – des petites cases abritent des fétiches, disposées le plus souvent au coin des rues – animistes. Des centaines de fidèles avaient alors saccagé les lieux de culte où se trouvaient ces figurines, jugées *«profanatoires»*. En représailles, les animistes avaient mis à sac plusieurs commerces de la ville appartenant à des musulmans. – *(AFP.)*

IRAK

Un avion américain a détruit une station de radar

Son équipage s'étant *«senti menacé»*, un avion chasseur de l'US Air Force a détruit, dimanche 18 avril, une station de radar irakienne, à une vingtaine de kilomètres au sud de la zone d'exclusion aérienne, établie dans le nord de l'Irak, a annoncé le département de la défense américain. C'est la première fois qu'un tel incident se produit au sud du 36e parallèle qui délimite cette zone.

L'avion, qui faisait partie d'une patrouille de deux chasseurs F-4G, a été détecté par le système de repérage de la station radar détruite, mais il n'a pas été la cible de tirs, a précisé un porte-parole du Pentagone. Tout en se maintenant à l'intérieur de la zone d'exclusion, l'appareil a tiré un seul missile HARM. Bagdad a indiqué que trois soldats irakiens ont été blessés. – *(AFP.)*

NIGER

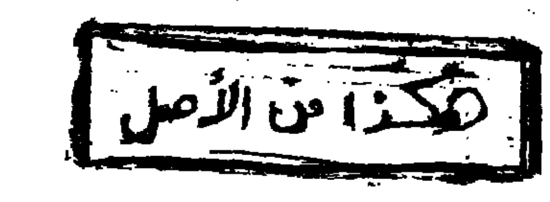
Mahamadou Issoufou nommé premier ministre

Le chef de l'Etat nigérien, Mahamane Ousmane, investi officiellement la veille, a nommé, samedi 17 avril, Mahamadou Issoufou premier ministre. M. Issoufou, quarante et un ans, originaire d'Illéla, au nord-est de Niamey, sera chargé de former le premier gouvernement de la IIIe République. Il succède à Amadou Cheffou, qui a conduit toute la période de transition depuis le 4 novembre 1991. La nomination de M. Issoufou était attendue dans la mesure où M. Ousmane lui avait *«promis»* cette fonction au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. M. Issoufou, président et candidat du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), arrivé troisième avec un peu plus de 15 % des suffrages, s'était en conséquence désisté en faveur de M. Ousmane.

TCHAD

La garde républicaine est accusée d'avoir massacré des civils sudistes

Sept personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées, dimanche 18 avril, à N'Djamena lors d'une bataille entre commerçants d'ethnies gorane et arabe, a-t-on appris de sources informées dans la capitale tchadienne. D'autre part, l'annonce samedi de nouveaux massacres de civils originaires du Sud par la garde républicaine du président Idriss Déby a fait ressurgir l'antagonisme latent entre Sudistes, chrétiens et animistes, et Nordistes fortement islamisés. Alors qu'une source indépendante faisait état de l'assassinat de vingt-deux civils, le 23 mars dernier, dans le Logone oriental, la Ligue tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme (ATPDH) a, dénoncé celui de cent quatre autres civils, le 5 avril, dans la même région. Le président de la CNS (Conférence nationale souveraine), Adoum Maurice Hel-Bongo, a évoqué la possibilité d'une *«tentative d'extermination»* des populations du Sud *«sous prétexte de mater les rebelles»*. – *(AFP.)*



Les Pays de la Loire : le pari de la qualité

On les pense agricoles, ils renvoient une image de grande diversité économique à qui les connaît. Les Pays de la Loire trompent leur monde.

On ignore qu'ils sont la quatrième Région industrielle française et la première pour la mode, la construction navale, l'industrie nautique et l'ameublement. Favorisée par la jeunesse de sa population – 37% des habitants ont moins de 25 ans –, cette Région a su mettre les plages de l'Atlantique et les rives de la Loire à portée des grandes métropoles européennes. L'aménagement du territoire, cher à Olivier Guichard, y a trouvé sa pleine traduction. Les trois grandes cités, Nantes, Angers et Le Mans, se développent en harmonie avec un réseau de villes moyennes, irriguant des zones rurales encore dynamiques. Le trait le plus marquant de la Région est sans aucun doute l'omniprésence de l'eau. Rythmés par la Loire, la Mayenne, la Sarthe, les zones humides, sans oublier l'océan, les Pays de la Loire possèdent de ce fait une faune et une flore incomparables. La richesse du patrimoine culturel et historique contribue également à la qualité de vie qui caractérise cette Région où l'on ne s'ennuie jamais. Avec des manifestations comme les festivals de Sablé, d'Anjou ou de Saint-Florent, le Printemps des Arts, les tournées de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, la Région n'est pas un désert culturel, loin s'en faut ! L'abbaye royale de Fontevraud, devenue le siège du Centre Culturel de l'Ouest, carrefour de création et de diffusion artistique, en témoigne.

GROS PLAN

Le Mans : le trait d'union

Porte d'entrée des Pays de la Loire, l'agglomération mancelle et ses 195 000 habitants seront au cœur d'un réseau autoroutier à cinq branches dès que la section Alençon-Le Mans-Tours, sur l'axe Calais-Bayonne, sera réalisée. Voilà qui devrait encore renforcer l'attractivité de la ville des 24 Heures, à 55 minutes de Paris grâce au TGV, et attirer de nouvelles décentralisations sur la technopole Novaxis, qui regroupe déjà 42 entreprises.

Angers mise sur le végétal

S'appuyant sur la tradition horticole du département, Angers est en train de constituer un pôle de compétences dans le domaine de la physiologie végétale. La décentralisation de la Station nationale d'essais de semences, qui s'installera cette année sur la technopole angevine, va venir le conforter. Plusieurs laboratoires (l'INRA, Biocem, Phytoscience) sont présents sur le site technopolitain, ils font progresser la recherche et génèrent des transferts de technologie.

Nantes, place financière

Sous la houlette de l'Association Nantes Atlantique, place financière pour le grand Ouest, Nantes a intelligemment rebondi après la fermeture des bourses régionales. La capitale des Pays de la Loire est, avec Lyon, la référence régionale en matière de services financiers de proximité. Salles des marchés, sociétés de bourse, siège des grandes banques régionales, directions régionales des banques nationales, établissements spécialisés y forment un ensemble sans équivalent sur la façade Atlantique.

Le choix de la diversité

Alors que le cap des trois millions de chômeurs vient d'être franchi, le fait prend un relief particulier : les Pays de la Loire ont gagné 1 700 emplois en 1992 selon l'Unedic.

D'où la Région tire-t-elle sa résistance ? De la diversité de ses secteurs d'activités, d'un mariage heureux de PME et de grands groupes, d'une certaine culture d'entreprise et d'un effort sans précédent sur la formation et la recherche. Exemple type : le génie naval. La Basse-Loire rassemble tous les ingrédients susceptibles de donner à la France une filière navale de premier rang européen : l'industrie avec les Chantiers de l'Atlantique, premier constructeur mondial de paquebots, la DCN d'Indret, les ACB, Leroux et Lotz et de nombreux sous-traitants ; la recherche avec l'Institut de recherche de la construction navale ; le transfert de technologie et la formation avec l'Ecole centrale de Nantes et ses filiales Carehna et Sirehna.



Une culture d'entreprise différente

Fait marquant, les secteurs traditionnels ont su évoluer et rester au plus haut niveau. C'est le cas de l'industrie de la mode, très présente dans le Choletais. A force d'imagination et d'innovation, de grands noms comme Catimini, Salmon, Arc-en-Ciel, Albert, Jaunet ou Jousse ont pu traverser les turbulences qui touchent cette activité et font aujourd'hui des Pays de la Loire le leader national.

Idem pour l'agro-alimentaire qui emploie 34 000 salariés. Autour des leaders tels Besnier, le premier laitier français, ou Socopa se sont greffés des groupes comme Tipiak ou Fleury-Michon, et des centres de recherche très pointus, Eurofins pour l'analyse par résonance magnétique ou le centre d'ionisation Amphytrion.

Rien ne destinait les Pays de la Loire à tenir le premier rang national de l'industrie de l'ameublement, eux qui possèdent peu de surfaces boisées. Et pourtant, c'est en Vendée que se sont développées des locomotives comme Arthur-Bonnet, Gautier-France, ou Ordo.

La richesse de son tissu industriel a aussi permis à la Région de progresser, par ricochet, dans des domaines où elle n'était pas très bien représentée, comme la plasturgie. Elle est passée ces dernières années du 8e au 3e rang national. Rien que dans la Sarthe, le secteur compte 100 établissements et 3 500 salariés.

Que trouvent les industriels dans la Région ? Une qualité d'environnement bien sûr, et aussi une main d'œuvre fiable. Rien d'étonnant, dans ce cas, à ce que Fleury-Michon se soit développé à Pouzauges, en plein bocage vendéen. Les usines "au vert" ont donné aux Pays de la Loire une culture d'entreprise différente.

Du coup, les grands groupes n'hésitent pas à investir. Le constructeur suédois Scania a choisi Angers pour ouvrir, en juin 1992, une unité de production de camions. MHS, filiale de l'Allemand Daimler-Benz et de Matra, projette d'injecter 1,5 milliards de francs pour doubler la capacité de son usine nantaise de fabrication de composants électroniques.

Nouveau témoignage de son attractivité : la Région accueille en moyenne une décentralisation chaque mois. Il faut le rappeler, la politique d'aménagement du territoire, menée de longue date par Olivier Guichard, a joué un rôle-clé dans ce développement.

Priorité à la formation

La diversité s'illustre aussi dans le choix croissant de formations proposées. Entre 1985 et 1992, Nantes a vu naître sur les sites d'Atlanpole une école d'ingénieurs par an : Ecole des Mines, Ecole supérieure du bois, Institut catholique des Arts et Métiers, Isitem, Ireste, etc, d'où sortiront bientôt 1 000 ingénieurs par an.

Certaines de ces écoles font d'ailleurs partie d'Atlantech, groupement de 12 établissements d'enseignement supérieur technologique, qui met en place des formations inédites anticipant les besoins des industriels.

Dans le même temps, Le Mans est devenue l'une des villes universitaires qui compte le plus d'équipes du CNRS par rapport au nombre d'étudiants. A Angers, l'Ecole Supérieure électronique de l'Ouest et les écoles des Arts et Métiers poursuivent leur développement.

Mentionnons aussi le pôle agronomique de l'Ouest, qui alimente l'industrie agro-alimentaire et les recherches sur le végétal. Les universités ne sont pas absentes de cette montée en puissance. De plus, un programme Régional a prévu l'ouverture de six nouveaux départements d'IUT. La Région n'oublie pas la formation professionnelle et l'apprentissage. Les 466 millions de francs que le budget 1993 y consacrera (sur un total de 2,6 milliards de francs) parlent d'eux-mêmes.

Impossible, enfin, de ne pas signaler la formidable progression de l'industrie touristique qui a rapporté 10,4 milliards de francs à la Région en 1992.

La qualité des sites confirmée par celle des infrastructures (thalassothérapie, campings haut de gamme...), militent en faveur des Pays de la Loire. Un argument supplémentaire dans une Région qui n'en manque pas.

L'Ouest européen

Le défi de l'Arc Atlantique pour les Pays de la Loire ? Renouveler à l'échelle européenne le désenclavement réussi "intra-muros". Le pari sera gagné lorsqu'il sera aussi évident d'aller de Nantes à Lisbonne qu'à Paris ou à Londres, ou lorsque les chercheurs angevins et portugais travailleront naturellement ensemble à la mise au point de nouvelles cultures maraîchères appropriées à l'air marin.

Lancé il y a seulement trois ans, l'Arc Atlantique connaît déjà de multiples déclinaisons, tels le Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) des Sociétés de développement régional (SDR) ou le réseau Finatlantic qui financent les développements transnationaux de PME. Dernière en date : l'Ecole du shipping, inaugurée en avril à Saint-Nazaire. La CCI locale et l'université de Plymouth, qui l'ont lancée, veulent faire naître à partir d'elle une communauté atlantique des métiers portuaires. Ses premiers élèves sont français, espagnols et anglais : l'ouverture européenne est d'abord celle des esprits.

Quand l'Arc Atlantique s'éveille

Tech'Atlantique, porté sur les fonts baptismaux le 15 mars à Nantes, développe les échanges entre quatrorze universités de Bretagne, Pays de la Loire, Pays basque, Cantabrique, Asturies et Galice. Enseignants et chercheurs mettront en commun leurs travaux sur les matériaux, la connaissance du monde atlantique, la biologie du vivant marin et la pharmacochimie.

Au cœur de toutes ces grandes manœuvres : les Pays de la Loire. La commission Arc Atlantique est présidée par Olivier Guichard et son secrétariat exécutif est à Nantes. Les vingt-neuf régions de l'Arc – cinq portugaises, cinq espagnoles, sept françaises, onze britanniques et une irlandaise – n'ont pas décidé de faire cause commune pour la beauté du geste. Mais parce qu'elles doivent faire contre-poids par rapport au centre de gravité de l'Europe qui s'est décalé vers l'Est. L'ensemble ainsi constitué pèse 50 millions d'habitants. Le mouvement engagé est irréversible. Quand l'Arc Atlantique s'éveille...

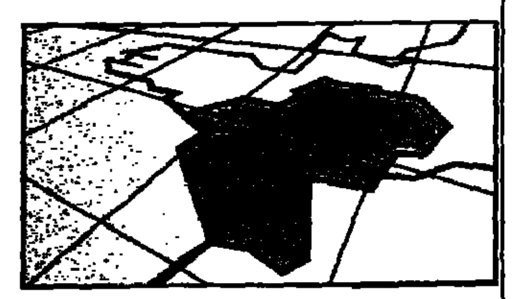
Saint-Nazaire comme Anvers

L'ouverture européenne des Pays de la Loire se lit aussi dans les trajectoires de la route des estuaires et de l'axe Calais-Bayonne qui relieront toutes deux le tunnel sous la Manche à l'Espagne, l'une passant par Nantes, l'autre par le Mans. Le choix de la société belge BNFW, premier importateur européen de fruits, d'implanter son nouveau terminal fruitier à Saint-Nazaire y fait écho. Les ananas, bananes et oranges débarqués sur les quais nazairiens repartiront vers l'Angleterre et le reste de l'Europe. BNFW n'utilisait jusqu'à présent que les services d'Anvers. Fort de ses 25 millions de tonnes de trafic annuel et de son rang stratégique sur l'énergie, le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire s'est imposé sur la façade Atlantique. Sa combinaison avec l'aéroport Nantes Atlantique (qui dessert six métropoles européennes), avec l'efficacité du TGV (qui met la Baule à 3 heures, Nantes à 2 heures, Angers à 1h30 et Le Mans à 55 minutes de Montparnasse), redonne à la Région la position clé qui fut la sienne au temps où la Loire irriguait l'économie du royaume.

Tope, Comett, Renaval et les autres

Dotés d'un bureau permanent à Bruxelles, commun avec la Bretagne, les Pays de la Loire ont aussi joué la carte des programmes et des aides communautaires. Eurouest, Tope, Syllabus, Comett, Erasmus, Lingua, Feder, Renaval font partie du langage courant des étudiants, techniciens, élus et chefs d'entreprises ligériens. Et les montants engagés par l'Europe sur les opérations locales sont significatifs : 31 millions de francs sur la réalisation de la zone tertiaire Océanis à Saint-Nazaire, 10 millions dans un centre de formation polyvalent à Cholet, 7 millions pour le musée de l'automobile du Mans, etc. Sur la période 1990-1993, la Communauté a mobilisé 580 millions de francs pour les Pays de la Loire.

Mais sans liens culturels, tout cela ne tiendrait pas. D'où le soin particulier mis par Olivier Guichard à nouer des relations interrégionales et transnationales, avec l'Andalousie, la Galice, l'Emilie-Romagne et le Schleswig-Holstein. Autant que de gros sous, l'Europe des Régions est affaire d'amitiés.



Région des Pays de la Loire

ASIE

Pakistan : coup d'Etat constitutionnel

Soutenu par Benazir Bhutto, le chef de l'Etat a révoqué le premier ministre et dissous l'Assemblée nationale

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

De la coexistence agressive à la cohabitation impossible : le pas a été franchi, samedi 17 avril, par le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif, qui, au cours d'une allocution en direct à la télévision, a accusé le président Ghulam Ishaq Khan de *« conspirer »* contre son gouvernement. Depuis plusieurs mois, le ton montait entre les deux hommes. Depuis quelques semaines, la rupture était prévisible. Elle est devenue inéluctable ce week-end. Résultat : le président reste président, mais le premier ministre a perdu son poste.

Suicide politique ou baroud d'honneur d'un homme qui savait sans doute ne pas pouvoir sortir vainqueur de cette confrontation ? Toujours est-il qu'en provoquant le tout-uissant chef de l'Etat, M. Sharif a précipité sa propre chute. Un vrai crime de lèse-majesté. La réponse du président ne s'est donc pas fait attendre. Vingt-quatre heures après la déclaration du premier ministre rebelle, il a dissous l'Assemblée nationale, renvoyé M. Sharif et nommé un chef de gouvernement provisoire en promettant la tenue d'élections le 14 juillet prochain.

C'est en fait un véritable coup d'Etat constitutionnel auquel M. Khan s'est livré dimanche. Il était 21 h 30 lorsqu'il commença à énoncer la longue liste de ses griefs, dénonçant les *« allégations fausses et vicieuses contre le président du Pakistan »* proférées par le premier ministre, l'accusant, avec son entourage, *« de mauvaise gestion, de corruption, de népotisme, de subversion »*. Il continua en affirmant que M. Sharif faisait *« régner la terreur contre ses opposants, leur famille et les journalistes »*.

« Les ressources des agences gouvernementales ont été utilisées à des fins politiques et pour des profits personnels », conclut le président, qui saisit l'occasion pour faire allusion à la mort de l'ancien chef d'état-major des armées, le général Asif Nawaz Janjua, décédé en début d'année après avoir, affirme aujourd'hui sa veuve, été empoisonné par des proches de Nawaz Sharif

La seconde fois en trois ans

C'est la seconde fois en trois ans que M. Ishaq Khan « démissionne » ainsi un premier ministre par trop « gênant ». En août 1990, il avait brutalement relevé Benazir Bhutto de ses fonctions. Le cas de Nawaz Sharif est cependant tout autre. La cohabitation entre le président et Mme Bhutto, son adversaire politique, s'était annoncée d'emblée difficile. Ne serait-ce que parce que le chef de l'Etat était l'héritier direct du général Zia Ul Haq, responsable du putsch de 1977, puis de l'exécution de l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, le propre père de Benazir.

Elu trois mois plus tard à la suite de l'éviction de cette dernière, Nawaz Sharif avait en revanche le profil idéal pour plaire au vieux président. Jeune industriel à la quarantaine rondouillarde, totalement dépourvu de charisme, cet ancien ministre en chef du Pendjab avait grandi à l'ombre protectrice de Zia Ul Haq. Surtout, il avait une réputation de docilité à l'égard de l'establishment, concept qui désigne ici à la fois l'armée et l'administration, les deux piliers d'un pays gouverné par des généraux durant vingt-quatre de ses quarante-six années d'indépendance.

Certes, pour le président, symbole de cette génération de hauts fonctionnaires au service des militaires, le premier ministre avait un peu des allures de parvenu. Son élection n'avait-elle pas symbolisé le triomphe d'une classe de nouveaux riches qui allait secouer la vieille féodalité poussiéreuse ? Mais, pour Ghulam Ishaq Khan, l'essentiel était d'en finir avec la famille Bhutto, de lancer le pays sur la voie des réformes économiques et de renforcer l'islamisation. Avec le soutien d'une armée désormais invisible mais toujours présente.

L'expérience devait pourtant montrer que M. Sharif n'allait pas se contenter de jouer les seconds rôles. En vertu d'une Constitution imposée par le général Zia (1), le Pakistan s'est transformé en un régime présidentiel. Notamment grâce au huitième amendement, qui permet au chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée et de renvoyer le gouvernement, même quand celui-ci conserve une majorité au Parlement. Tel était le cas de Nawaz Sharif, qui aurait dû survivre lundi à une motion de censure préparée par des dissidents de son parti ralliés au président.

Une humiliation de plus

Tout a commencé au début de l'année, à propos de la désignation du nouvel état-major. Le choix du président s'était porté sur le général Abdul Waheed, ce qui n'avait pas été du goût du premier ministre. Ce dernier s'est plaint de ne pas être consulté – ou trop peu – par ce général qui, en revanche, n'a cessé de rencontrer M. Khan. Nawaz Sharif a en outre très mal pris l'humiliante indifférence de hauts fonctionnaires et ministres en chef des Etats de la Fédération, ces derniers rendant compte directement au président et allant même parfois jusqu'à refuser de le recevoir quand il leur rendait visite.

Dans cette atmosphère tendue, le chef du gouvernement finit par lâcher fin février une petite phrase qui allait faire du bruit : *« Le huitième amendement devra être revu »*, dit-il, sous-entendant que le président ne devrait plus pouvoir dissoudre l'Assemblée. Ce fut aussitôt la fronde au sein de son parti, la Ligue musulmane, rongé par ses querelles et qui se scinda aussitôt. De nombreux députés lui retirèrent leur soutien et huit ministres présentèrent leur démission, dont le propre gendre du président.

M. Sharif se rendit-il compte qu'il était allé trop loin ? Dans une entrevue avec Ishaq Khan le 6 avril, il se rétracta et lui promit qu'il serait le candidat de la Ligue pour l'élection présidentielle de novembre. Mais ce fut une humiliation de plus pour le chef du gouvernement, présenté dans la presse comme un couard qui avait déposé les armes *« sans condition »*.

Il rencontra de nouveau le président le 14 avril. On pensait encore à un compromis. Jusqu'à ce samedi fatidique où Nawaz Sharif joua son va-tout. Savait-il qu'il n'avait plus rien à perdre ? *« A la télévision, il a signé son arrêt de mort politique »*, affirmait dimanche un de ses anciens partisans passé à l'ennemi. *« Il n'avait plus qu'une solution : jouer les héros »*, renchérissait un journaliste. Mais qui le regrettera ? Si beaucoup lui accordent quelques bons points pour sa libéralisation de l'économie, nombreux sont ceux qui lui reprochent – tout comme au président – son népotisme et le tancent pour des affaires de corruption où il a été mêlé de près ou de loin.

Le nouveau chef du gouvernement, Balakh Sher Mazari, a immédiatement prêté serment. Considéré comme l'un des chefs de file de la « dissidence » anti-Sharif, cet inconnu du grand public semble avoir été choisi pour sa modération. *« Il est tellement neutre que même Benazir se satisfera de lui pour le moment »*, entendait-on dans les couloirs du palais présidentiel.

Rentrée de Londres, où elle a accouché de son troisième enfant, Mme Bhutto a fait dimanche une rentrée remarquée. A peine débarquée de l'avion, elle a apporté son soutien à la décision présidentielle. Peu importe qu'elle ait elle-même fait les frais d'une telle décision, car, désormais, elle a en vue ces élections, aussi anticipées qu'inespérées. Benazir a toujours affirmé que la consultation de 1990 avait été truquée. Si tel n'est pas le cas le 14 juillet prochain, l'héritière des Bhutto espère profiter de l'instabilité de la vie politique et de l'émiettement des autres forces du pays pour prendre une seconde revanche contre l'Establishment.

BRUNO PHILIP

(1) Le président Zia est mort dans l'explosion de son avion, en 1988.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : soulagement à Los Angeles

Deux policiers sur quatre ont été déclarés coupables lors du second procès Rodney King

Les différentes communautés de Los Angeles : blanche, latino, noire, coréenne, ont accueilli avec soulagement le verdict du second procès des quatre policiers qui avaient passé à tabac l'automobiliste noir Rodney King le 3 mars 1991. Deux policiers sur quatre, le sergent Stacey Koon et l'agent Laurence Powell, ont été jugés coupables d'avoir violé les droits civiques de M. King au moment de son arrestation. Les deux autres policiers, Timothy Wind et Theodore Briseno, ont été acquittés.

LOS ANGELES

correspondance

« A Hollywood, cela s'appelle un bide », commente cyniquement l'un des 260 journalistes accrédités pour entrer dans le palais de justice fédéral, au centre de Los Angeles. Des journalistes étaient venus de tous les Etats-Unis et du monde entier pour le verdict du second procès Rodney King. Beaucoup pensaient que les émeutes qui avaient suivi en avril 1992 le verdict du premier procès, pour lequel ils avaient été moins nombreux à se déplacer, se répéteraient. Mais la ville est restée calme. *« Voilà un verdict politiquement correct »*, a lancé un expert venu de la Côte est pour décrire le verdict qui, avec mesure, condamne deux policiers et en acquitte deux autres.

« Traitement privilégié »

Le film vidéo pris par hasard par un amateur le soir de l'arrestation montre que les quatre hommes frappent brutalement avec leurs matraques M. King gisant sur le sol.

La police, qui n'avait pas lésiné sur les moyens pour se préparer à toute éventualité, s'est trouvée désœuvrée et penaude avec ses fusils à pompe, ses bombes anti-agression au poivre et ses balles en caoutchouc. L'humeur des forces de l'ordre était maussade : *« Désormais, il faudra prendre le temps de réfléchir avant d'agir »*, commentait un policier surpris par le verdict.

A South Central, dans une des principales églises du quartier où avaient eu lieu les émeutes de l'an dernier, la First AME *(American Methodist Episcopal)*, le pasteur Cecil Chip Murray bondissait de joie en entendant le verdict. A ses côtés, Jesse Jackson, plus sceptique, a pleuré en entendant que MM. Wind et Briseno étaient acquittés. *« Demi justice »*, expliquait l'un de ses voisins à l'église. Une autre personne présente souhaitait entendre que le juge prononce la sentence, le 4 août prochain, pour donner son avis. Elle faisait aussi remarquer que les deux policiers, libres sans caution bien que coupables, n'iraient pas en prison avant un an, *« un traitement privilégié »*.

Les deux policiers reconnus coupables risquent dix ans de prison et 250 000 dollars d'amende. Leur peine sera allégée, car ils ont été acquittés lors d'un premier procès. *« Nous appartenons au seul pays civilisé qui juge des hommes deux fois pour une même charge »*, se plaignait, à la sortie du tribunal, l'un des avocats des policiers. De fait, les charges retenues contre les policiers entre le procès au niveau de l'Etat de Californie et le procès fédéral se ressemblent beaucoup. Il s'agissait, *grosso modo*, de savoir, dans le premier procès, s'il y avait eu usage excessif de la force, et dans le second s'il y avait eu usage intentionnel d'une force excessive.

Un appel de M. Clinton

D'où un débat juridique de plusieurs semaines sur la définition de l'intention, de l'acte volontaire et de la conscience de mal agir. L'un des jurés, le numéro neuf, qui s'est exprimé, le visage caché, peu après le verdict sur une chaîne de télévision, a expliqué que le jury ne s'était pas embarrassé de cette question : *« Nous avons décidé de la culpabilité en regardant la cassette vidéo. »*

Le président Clinton, de passage à Pittsburgh pour chercher un soutien à son plan économique, a estimé que le *« peuple américain devait tirer une grande fierté »* de ce verdict et appelé *« à la guérison et à l'harmonie à travers les Etats-Unis »*. L'attorney general (ministre de la justice), Janet Reno, a félicité les procureurs et a précisé que *« le département de la justice allait faire tout son possible pour que les droits civiques de tout citoyen à travers les Etats-Unis soient protégés »*. En réponse, Benjamin Chavis, quarante-cinq ans, le nouveau président de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur (NAACP), a expliqué qu'il fallait saisir ce moment pour faire renaître un grand mouvement des droits civiques semblable à celui des années 60. Plus radical, Jesse Jackson a demandé qu'*« avant de reconstruire la Russie, la Pologne, la Hongrie, l'Etat fédéral reconstruise Los Angeles »*.

RÉGIS NAVARRE

Un pays malade de ses armes à feu

WASHINGTON

de notre correspondant

L'explosion de violence n'a pas eu lieu, mais les Angelenos, en attendant le verdict du deuxième procès Rodney King, n'en ont pas moins réagi comme un nombre croissant d'Américains : dans la crainte d'éventuels désordres, ils ont massivement acheté des armes. Pillés l'an passé par les gangs, les armuriers ont, cette fois, fait recette : des milliers, sinon des dizaines de milliers d'armes sont venues gonfler des arsenaux privés déjà volumineux.

Ces armes font de plus en plus partie du paysage criminel du pays. Le nombre d'armes vendues le plus légalement du monde n'est pas sans rapport avec celui qui circule sur marché clandestin, où s'équipent les malfaiteurs. Dans un pays ou l'achat d'un fusil de guerre semi-automatique est libre, il y a un lien entre la masse d'armes en circulation et la montée d'une violence criminelle que les plus prudents des observateurs qualifient de *« totalement incontrôlée »*. Mille tués par balles l'an passé à Los Angeles, plus d'un par jour à Washington (plus qu'à Mogadiscio). Dans certains quartiers de la grande ville californienne, les mères apprennent à leurs enfants à se mettre à couvert entre deux voitures à l'arrêt s'ils entendent des coups de feu sur le chemin de l'école. Le pays le plus armé du monde – plus de 200 millions d'armes individuelles pour 250 millions d'habitants – connaît une explosion de crimes par armes à feu.

Un mal accepté

La rubrique « faits divers » de l'actualité des dernières semaines est éloquente. Dans la capitale fédérale, un tireur fou tyrannise depuis dix jours un des quartiers de la ville : circulant au volant d'une voiture bleue, il ouvre le feu sur les passants avec un fusil à pompe. Il a déjà tué deux personnes et en a blessé une dizaine d'autres. A Waco, dans la plaine texane, voilà quarante-cinq jours que la police fait le siège d'une secte biblique dont les membres seraient armés de fusils M-16, de roquettes antichars et autres grenades. A Miami, en Floride, les autorités craignent qu'une vague de récentes attaques contre des visiteurs étrangers ne finisse par porter gravement tort au tourisme. La semaine dernière, à New-York, un enfant de trois ans assista à l'assassinat de son père par mitraillage en pleine rue, à 10 heures du matin ; la nouvelle faisait dix-sept lignes en page intérieure du *New York Times*.

A Hollywood, les scénaristes « esthétisent » sur la violence urbaine. Le *Wall Street Journal* relève que trois des premières places au box office sont aujourd'hui tenues par des films mettant des armes à l'affiche : *Falling Down, Point of No Return, Boiling Point*. La télévision n'est pas en reste. Une très récente étude de l'université de l'Etat de Washington établit qu'un jeune Américain, consommateur moyen du petit écran, a, à l'âge de dix-huit ans, déjà vu 40 000 meurtres à la télévision (dans les feuilletons, dramatiques et autres émissions).

En mars, l'Etat de Virginie a passé une législation considérée comme une *« grande victoire »* contre le lobby des ventes d'armes individuelles, la NRA (National Rifle Association) : les résidents de l'Etat ne pourront plus acheter qu'une seule arme par mois. Si l'Amérique est malade de ses armes, c'est un mal qu'elle accepte : au Congrès, il n'y a toujours pas de majorité pour passer la fameuse « législation Brady », qui limiterait le commerce des armes.

ALAIN FRACHON

□ ***Le fils de Nikita Khrouchtchev devrait devenir résident permanent aux Etats-Unis.*** – Sergueï Khrouchtchev, fils de l'ancien dirigeant soviétique, devait obtenir, lundi 19 avril, le statut de résident permanent aux Etats-Unis, écrivait dimanche le *New York Times*. Ingénieur et chercheur en sciences politiques, M. Khrouchtchev a trois fils adultes qui vivent à Moscou.

□ **M. Gorbatchev ouvre un bureau à San Francisco.** – Un bureau a été attribué à la Fondation pour la démocratie de Mikhaïl Gorbatchev dans le parc du Presidio, à San Francisco (Californie), écrivait dimanche 18 avril le *Los Angeles Times*.

□ **BRÉSIL : une majorité de Brésiliens seraient favorables au maintien du système présidentiel.** – A trois jours du référendum par lequel ils doivent se prononcer sur le type de régime qu'ils souhaitent, les Brésiliens seraient majoritairement favorables au maintien de la République comme régime politique et au présidentialisme comme système de gouvernement, selon un sondage Gallup publié dimanche 18 avril. 60,1 % des personnes interrogées se prononcent pour le maintien du régime républicain et 52 % pour un système présidentiel. – *(AFP.)*

VIETNAM : selon le « New-York Times »

Hanoï aurait tenté d'échanger des prisonniers américains contre des réparations de guerre

A la suite de la découverte à Moscou d'un document vietnamien selon lequel Hanoï aurait détenu plus de prisonniers américains pendant la guerre du Vietnam qu'il n'en avait reconnu officiellement, le *New-York Times* a émis à nouveau l'hypothèse que des contacts auraient eu lieu sous les présidences de MM. Ford, Carter et Reagan pour échanger ces prisonniers contre des réparations de guerre. Cité par l'*International Herald Tribune*, lundi 19 avril, cet article se demande si les dirigeants vietnamiens n'auraient pas gardé plusieurs centaines de ces prisonniers de guerre comme monnaie d'échange contre une assistance américaine. Le journal rappelle le document du général Tran Van Quang en date du 15 septembre 1972 (*le Monde* du 14 avril) et les déclarations faites onze jours plus tard, le 26 septembre, par le négociateur de Hanoï, Le Duc Tho, qui avait indiqué que le sort des prisonniers était lié *« à la question des réparations »*. Toutefois, un rapport du Sénat, datant de janvier dernier, a estimé qu'il aurait été impossible de garder le silence sur de telles négociations. Pour sa part, le Vietnam a qualifié le document trouvé à Moscou de *« pure fabrication »*.

□ **CAMBODGE : un « casque bleu » bulgare tué par des Khmers rouges.** – Un groupe de Khmers rouges a attaqué un village à l'ouest de Phnom-Penh, lundi matin 19 avril, tuant un « casque bleu » bulgare et en blessant deux autres, a annoncé un porte-parole de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC). D'autre part, les Khmers rouges ont réaffirmé samedi qu'ils ne participeront pas aux élections organisées en mai par l'ONU et qu'ils *n'en « reconnaîtront pas »* les résultats. Leur porte-parole s'est refusé à exclure un éventuel recours à la violence durant la campagne électorale. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU NORD : deux cents morts lors de l'effondrement d'une tour en construction.** – Une tour en construction s'est effondrée, le 25 mars dernier à Pyongyang, tuant deux cents soldats réquisitionnés pour les travaux, a annoncé, samedi 17 avril, l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, citant un responsable nord-coréen. – *(AP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE





POLITIQUE

Les déclarations du chef du gouvernement et la mise en œuvre de son programme

Le premier ministre s'affirme décidé à « défendre l'action de ses ministres » face au chef de l'Etat

Edouard Balladur a revendiqué, dimanche 18 avril, lors de l'émission « Sept sur sept » sur TF 1, *« le droit et le devoir »* de *« défendre l'action des ministres* [qu'il a] *choisis »* qui *« agissent conformément aux principes que nous avons décidés ensemble ». « Si j'estimais que l'action de l'un des ministres ou du gouvernement était injustement mise en cause, je le ferais savoir à mon tour »*, a-t-il averti en faisant référence aux réserves exprimées par François Mitterrand à propos de l'analyse de l'insécurité en France faite par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. *« Je considère de mon devoir*, a-t-il dit, *de faire en sorte que, aux yeux de l'étranger, l'image et la dignité de la France ne soient pas entamées par des querelles qui sont, souvent, des querelles de second ordre. »*

Le premier ministre a précisé qu'il *« approuve totalement »* l'action de M. Pasqua en matière de lutte contre l'insécurité. Il s'est notamment déclaré favorable aux contrôles d'identité *« même quand il n'y a pas de procédure judiciaire »*, et a établi un lien entre insécurité et immigration en relevant que *« la moitié des délits concernant la drogue sont commis par les étrangers »*. Toutefois, s'il est favorable à une révision du nouveau code de procédure pénale, il ne croit pas qu'*« il faille revenir »* sur la disposition prévoyant la présence de l'avocat en garde à vue.

S'affirmant vis-à-vis du président de la République, tout en précisant qu'il fera *« tout en ce qui* [le] *concerne pour que la sérénité de notre vie publique ne soit pas troublée par des débats d'apparence »*, M. Balladur a également tenu à s'affranchir d'éventuelles pressions venant de sa majorité parlementaire. Dans une période de cohabitation, le gouvernement *« n'est certainement pas un comité aux ordres des états-majors de parti »*, a-t-il affirmé. S'il avoue être *« reconnaissant »* à Jacques Chirac d'avoir rappelé qu'il est le chef de la majorité, il a souligné que *« c'est le système institutionnel de la V[e] République qui prévoit que le premier ministre est le chef de la majorité »*.

A propos des réformes économiques et sociales qu'il entend mettre en œuvre, M. Balladur a affirmé que le gouvernement sera *« sans doute conduit à demander des efforts aux Français et des sacrifices »*, admettant que ceux-ci *« seront sans doute impopulaires »*. Evoquant l'éventualité d'un alourdissement de la fiscalité, il a indiqué qu'il choisira *« ceux des impôts qui auront pour conséquence d'affaiblir le moins la croissance »*, précisant que *« l'étude est en cours »* et qu'il n'a pas *« fait encore* [son] *choix »*. A propos de la lutte contre le chômage, il a observé que si celui-ci commençait *« à baisser l'année prochaine de quelques centaines de milliers (...), ce serait déjà un premier pas ». « Mais je ne vais pas vous dire*, a-t-il précisé, *que dans deux ans et demi il y en aura 1,5 million. Ce n'est pas vrai, je ne peux pas vous le dire, ce ne sera pas vrai. »*

Après avoir rappelé que le gouvernement fera *« preuve de beaucoup plus de détermination »* que le précédent dans les négociations du GATT afin de parvenir à *« un bon accord équilibré »*, il a annoncé que les textes relatifs à l'autonomie de la Banque de France seront examinés mardi 20 avril par les ministres concernés. Il a émis le souhait, à ce sujet, que *« l'Etat ne soit pas le seul à nommer les membres du conseil de la banque ». « Il faut que* [le conseil] *représente l'ensemble des forces économiques et sociales du pays pour assurer véritablement son indépendance »*, a-t-il indiqué. A propos de la liste des futures entreprises privatisées, il a précisé : *« Nous allons regarder la situation des entreprises et puis nous allons l'arrêter une fois que la loi sera votée. Tout cela sera fait vers le mois de juillet, je l'espère. »*

Après le velours

Suite de la première page

Affirmant que le gouvernement, bien qu'il compte dans ses rangs les dirigeants des principales formations de la majorité – Alain Juppé (RPR), Gérard Longuet (PR) et Pierre Méhaignerie (CDS) – ne saurait être *« un comité aux ordres des états-majors des partis »*, Edouard Balladur, qui doit recevoir mardi les responsables de l'UDF après ceux du RPR samedi et avant de se rendre devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, a invité les parlementaires à la patience.

Le gouvernement n'a pas encore de projets de loi à leur soumettre, mais ils vont pouvoir s'occuper, au Palais-Bourbon, avec la réforme du code de la nationalité, à partir du texte voté en 1990 par le Sénat, tandis que ce dernier va se saisir de premières réformes constitutionnelles, portant sur la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature, préparées, sous la majorité précédente, selon les orientations du comité consultatif présidé par Georges Vedel.

Quant à ce qui suivra, ils ne perdent rien pour attendre. Comme il l'avait fait, déjà, dans son discours d'investiture à l'Assemblée, le premier ministre a annoncé *« des mesures qui seront sans doute impopulaires »*.

A charge pour la majorité de donner, alors, la preuve de sa conscience des responsabilités et de son courage ; mais le message s'adresse aussi à François Mitterrand : c'est pour préserver les *« acquis sociaux »*, aujourd'hui menacés par le déficit budgétaire et par celui de la Sécurité sociale, qu'un accroissement des prélèvements sera nécessaire, tel qu'il ne nuise pas à une croissance déjà *« plate »*. Gare à qui viendrait lui chercher querelle au nom de ces mêmes acquis sociaux !

« L'image, le visage la dignité » du pays

Plus que jamais avec le sourire, Edouard Balladur a fermement défini sa conception des règles de la cohabitation. Il a pris les Français à témoin de la nécessité absolue de préserver *« l'image, le visage et la dignité »* du pays. Il ne s'est pas interdit de dramatiser son propos, en rappelant que cinq mille soldats français sont en situation difficile – sinon menacés d'être pris en otage, comme l'avait dit, dimanche matin, Jean-François Deniau – en Bosnie. Si le président de la République est en droit, par la Constitution, d'être complètement informé, si les décisions relevant du « domaine partagé » doivent être prises en commun, François Mitterrand est invité à prendre garde que ses éventuelles incursions dans le champ de la responsabilité gouvernementale ne troublent la *« sérénité du pays »* par des *« débats d'apparence »*.

Le chef du gouvernement a averti le président de la République que sans vouloir limiter son droit d'expression, il ne se priverait pas d'user de celui dont il dispose, lui aussi, pour répliquer à toute mise en cause d'un de ses ministres. Le propos concernait les *« réserves »* rendues publiques par l'Elysée après la communication de Charles Pasqua au conseil des ministres, le 14 avril, sur la sécurité.

« Querelle de second ordre », a-t-il sèchement conclu, les observations du chef de l'Etat ayant porté sur les commentaires dont le ministre de l'intérieur avait assorti l'exposé de sa politique et qui portaient sur celle des gouvernements socialistes. Edouard Balladur ne s'est pas fait faute, néanmoins, de prendre part brièvement à cette querelle, en soulignant que l'augmentation de la délinquance avait atteint 22 % au cours des cinq dernières années.

Le président de la République trouvera le premier ministre en face de lui s'il critique – *« injustement »*, a précisé Edouard Balladur – un membre du gouvernement, mais ce dernier s'est chargé de rappeler à l'ordre ceux de ses ministres qui se sont crus autorisés à parler sans avoir vérifié au préalable qu'ils l'étaient effectivement.

« Prêcher dans le désert »

« Tout à fait hostile » à la suppression des allocations familiales aux parents de délinquants, alors que le ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément, avait envisagé favorablement, le 11 avril, cette mesure suggérée par Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines, Edouard Balladur a remis à sa place le ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard, en indiquant que le rappel en France du général Philippe Morillon, commandant des forces de l'ONU en Bosnie, *« n'est pas à l'ordre du jour »*.

Comme l'avait dit le porte-parole du PS, Jean Glavany, la semaine dernière, critiquer le gouvernement, ces temps-ci, reviendrait un peu à *« prêcher dans le désert »*. Dans celui que traverse la gauche, et, avec elle, François Mitterrand, ce dernier bénéficie, aux yeux des Français, du choix qu'il a fait en nommant, sans barguigner, Edouard Balladur premier ministre. Il lui doit, dans les sondages, un regain de « satisfaction » qui n'est pas un luxe.

Il peut, certes, en recevant mardi Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, seul à seul avant la traditionnelle audience du bureau de l'Assemblée au complet, le 22 avril, entretenir le dialogue avec cette composante de la nouvelle majorité qu'il avait prise pour interlocuteur privilégié lors du référendum de septembre dernier sur l'Union européenne.

Il lui est cependant difficile, jusqu'à nouvel ordre, de s'extraire du jeu du chef du gouvernement, dans lequel il s'était résigné à entrer en le désignant. Du moins Edouard Balladur veillera-t-il à ne pas lui permettre de s'en échapper.

PATRICK JARREAU

Selon l'IFOP

Un record de popularité

Le baromètre mensuel de l'IFOP publié dans *le Journal du dimanche* du 18 avril indique qu'Edouard Balladur bat tous les records de popularité des premiers ministres depuis les débuts de la V[e] République avec 56 % de « satisfaits » en avril contre seulement 12 % de « mécontents ». M. Balladur obtient 3 points de mieux que Pierre Mauroy et Michel Rocard (53 %) et 20 points de plus que Jacques Chirac en 1986, lors de la première cohabitation.

Cette popularité s'explique, notamment, par l'opinion qu'ont les sympathisants de gauche du premier ministre. Un sondage de la SOFRES réalisé pour l'émission de TF 1 « Sept sur sept » montre que 29 % de ces sympathisants (contre 70 % pour ceux de la droite) ont été « plutôt surpris en bien » par la déclaration de politique générale d'Edouard Balladur comme par les premières décisions de son gouvernement, alors que 19 % (contre 5 % à droite) ont été « déçus » (1).

Le baromètre de l'IFOP montre, en outre, que François Mitterrand, comme en 1986, regagne du terrain, avec 34 % de « satisfaits », au lieu de 24 % en mars, contre 55 % de « mécontents », au lieu de 62 % le mois précédent. L'effet « cohabitation », qui n'avait pas anticipé, comme en 1986, le résultat des élections législatives, se fait de nouveau sentir.

(1) Le sondage de l'IFOP a été effectué du 8 au 16 avril auprès de 1 919 personnes âgées de dix-huit ans et plus, celui de la SOFRES du 16 au 17 avril auprès de 800 personnes.

M. Balladur définit ses rapports avec la majorité parlementaire

Trois semaines après sa nomination à l'hôtel Matignon, Edouard Balladur entre dans le vif de ses relations avec les partis de la majorité parlementaire. Il entend notamment confirmer que le gouvernement dispose, en vertu de la Constitution, de la maîtrise de l'ordre du jour des travaux parlementaires.

Le premier ministre devait rencontrer, mardi matin 20 avril, une délégation de l'UDF conduite par son président, avant de déjeuner avec les dirigeants de la droite – ce sera la troisième réunion de ce type où, pour la première fois, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing sont attendus ensemble – et de participer, dans l'après-midi, à la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Dans la soirée, M. Balladur devait assister à la conférence des présidents, au Palais-Bourbon afin, précise-t-on, de *« marquer l'attention de l'exécutif à l'égard du législatif »*. Le premier ministre cherche manifestement aussi à entrer dans son rôle de chef de la majorité en marquant clairement les champs d'action des uns et des autres. Et si besoin est *« de voir dans quelle mesure on peut tenir compte des souhaits exprimés »* par les partis.

Le mode de scrutin des élections européennes

En consacrant au RPR, samedi 17 avril, sa première entrevue avec les partis représentés ou non à l'Assemblée, M. Balladur a déclaré : *« Je souhaite rencontrer tous les responsables de notre vie publique (...) dès lors que c'est utile, me semble-t-il, pour l'action de rassemblement que je souhaite mener. »* Cette réunion, sans ordre du jour, qui s'est déroulée *« en toute amitié »* autour du chef du gouvernement, a rassemblé Jacques Chirac, président du RPR, Alain Juppé, secrétaire général du mouvement et ministre des affaires étrangères, Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Bernard Pons, président du groupe de l'Assemblée. Ce dernier a réaffirmé la *« totale confiance »* des députés RPR à l'égard de M. Balladur réputé avoir, selon M. Pons, une *« main de fer dans un gant de velours »* pour redresser la situation de la France.

Au cours de ce tour d'horizon informel, la modification du mode de scrutin pour les élections européennes a notamment été évoquée par les participants. Si le mode de scrutin majoritaire – le territoire national étant découpé en quatre-vingt une circonscriptions – semble devoir être écarté, un nouveau mode de scrutin proportionnel de type régional pourrait être mis rapidement à l'étude par les services de M. Pasqua.

Sujets de discorde

Récusant toute arrière-pensée tactique, M. Pons a souligné *« la volonté d'éviter un taux d'abstention important et de rapprocher les élus de leurs électeurs dans le cadre de régions qui ne seraient pas forcément les vingt et une régions actuelles, mais pourraient être regroupées »*. Face aux grandes régions (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes), d'autres moins étendues pourraient, en effet, être regroupées pour la circonstance.

On remarque au RPR que cette réforme électorale correspond à un vœu émis, dans le passé, par l'UDF. Et pour faire pièce à l'argument de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée, selon lequel on ne change pas un mode de scrutin un an avant l'échéance, comme le faisait remarquer l'opposition avant de devenir majorité, le parti néogaulliste souligne que, contrairement aux élections législatives, les européennes n'ont aucune incidence sur la vie nationale. S'agira-t-il d'une *« guerre de religion »* entre le RPR et l'UDF ?

Les sujets latents de discorde entre les deux partenaires ne sont pas, il est vrai, inexistants. Il en est ainsi également de l'indépendance ou de l'autonomie de la Banque de France. Cependant, Pierre Méhaignerie, en sa qualité de président du CDS, a déclaré dimanche, au terme de la prestation de M. Balladur sur TF 1, que les centristes apporteront leur *« total concours »* à la *« route tracée »* par le chef du gouvernement.

Alors que Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher, invité de « L'heure de vérité », sur France 2, exprimait la crainte, en se référant aux « bavures » policières, d'un *« risque de violence légale »*, M. Pons, au « Forum RMC-*l'Express* », déclarait que *« la police, qui est un des piliers de l'Etat, doit être irréprochable à l'égard des citoyens, mais ne doit pas être systématiquement suspecte »*. Le RPR soutient Charles Pasqua : c'est bien le moins.

OLIVIER BIFFAUD



POLITIQUE

Avant une nouvelle réunion du comité directeur du PS

Michel Rocard a rassuré les dirigeants fédéraux socialistes

Les premiers secrétaires des fédérations socialistes, réunis samedi 17 avril par Michel Rocard, ont apprécié la priorité qu'il donne à la reconstruction de la gauche par rapport à sa propre candidature à l'élection présidentielle. Les amis de Laurent Fabius ont confirmé leur accord pour participer à la transformation du parti, à condition d'être assurés de pouvoir y préserver leurs positions.

La direction provisoire du PS mise en place par le comité directeur, du 3 avril était sur le qui-vive. Combien de dirigeants des fédérations socialistes répondraient à son invitation, samedi, pour la rencontre que le secrétariat aux fédérations organise traditionnellement chaque printemps et chaque automne ? A défaut d'une dissidence, dont la menace s'était très vite éloignée après les réactions des fédérations qui avaient suivi la réunion du comité directeur, allait-on assister à une manifestation d'attentisme ?

Samedi soir, Michel Rocard pouvait respirer et s'affirmer *« optimiste »* en soulignant que *« quatre-vingt-quatre fédérations étaient représentées »*, ce qui était *« plus que d'habitude »*. De fait, selon Daniel Vaillant, responsable des fédérations dans l'ancien secrétariat national et dans la direction provisoire, ce sont même un peu plus de quatre-vingt-quatre fédérations, sur les cent que compte le PS, qui avaient envoyé à Paris soit leur premier secrétaire, soit un autre responsable. Certes, la chaise du Pas-de-Calais était vide, son premier secrétaire, Daniel Percheron, absent de France, n'ayant pas jugé utile de déléguer un autre de ses dirigeants. François Bernardini, premier secrétaire des Bouches-du-Rhône, avait fait de même.

L'absence de ces deux grosses fédérations n'était évidemment pas insignifiante, mais elle était compensée par plusieurs autres éléments. En premier lieu, la commission exécutive fédérale des Bouches-du-Rhône avait adopté, le 6 avril, une position conciliante. En deuxième lieu, celle du Pas-de-Calais s'est engagée, avec celle du Nord, dans la préparation d'« états généraux » régionaux parfaitement compatible avec les projets de la direction provisoire. Enfin, plusieurs autres fédérations à direction fabiusienne étaient présentes samedi, celle de la Vienne étant représentée par son premier secrétaire, Alain Claeys, qui a pris la parole au début de la réunion pour donner ce qui est apparu comme le point de vue de son courant.

Pas de « repos politique »

Il n'est pas jusqu'aux fédérations dirigées par les amis de Jean-Pierre Chevènement qui n'aient tenu à participer à la réunion, à l'exception de celle du Territoire de Belfort, département de l'ancien ministre de la défense, qui avait déclaré son *« indépendance »* par rapport au PS. En revanche, la Haute-Saône et la Côte-d'or étaient présentes. *« Ce n'est pas à partir d'une structure qui est une pyramide de bourgs pourris, de fédérations gonflées de vraies-fausses cartes qu'on peut avoir un débat honnête qui pourrait être arbitré dans des conditions convenables »*, a déclaré Jean-Pierre Chevènement, lundi, sur RMC. *« Ceux qui ont cautionné pendant tant et tant d'années une politique qui a été rudement sanctionnée par le corps électoral ne sont pas qualifiés pour proposer une autre politique »*, a-t-il ajouté, mais Daniel Vaillant pouvait se féliciter, samedi, de constater que la rue de Solférino, *« maison des socialistes, est la maison de tous les socialistes »*.

Michel Rocard a favorablement impressionné ses auditeurs en expliquant que l'élection présidentielle est une question *« qui n'est plus posée »* au PS et qu'elle ne doit plus l'être avant un an, la tâche qu'il s'assdigne, pour sa part étant de *« reconstruire »*. Bannissant toute idée de *« repos politique »* pour les socialistes, l'ancien premier ministre les a appelés à préparer les élections cantonales partielles qui devraient être provoquées dès juin prochain par les démissions de députés pour cause de cumul et les législatives partielles qui pourraient résulter, à l'automne, de l'abondant contentieux du scrutin des 21 et 28 mars. Au-delà, l'an prochain, s'annoncent des cantonales générales et les élections européennes.

En fixant le cap des élections, Michel Rocard s'est affirmé comme ce qu'il est devenu : un responsable de parti. Quant à la reconstruction, elle passe d'abord par un accord sur la procédure des états généraux avant la réunion du comité directeur, le 24 avril. Un groupe de travail, associant plusieurs premiers secrétaires fédéraux de tous courants, va s'y atteler.

P. J.

Proche de Jacques Chirac

Maurice Ulrich (RPR) a été élu sénateur de Paris

Maurice Ulrich (RPR), conseiller de Jacques Chirac à la mairie de Paris, a été élu, dimanche 18 avril, sénateur de Paris, en remplacement de Nicole de Hauteclocque (RPR), décédée le 18 janvier. M. Ulrich, candidat unique de la majorité RPR-UDF-CNI, l'a emporté dès le premier tour avec 1 877 suffrages sur 2 229, contre 279 au socialiste Philippe Farine, 39 au candidat du Front national, Pierre Durand, et 34 à la communiste Rolande Perlican.

Une autre élection sénatoriale partielle sera organisée ultérieurement à Paris pour pourvoir au remplacement de Roger Romani (RPR), nommé ministre délégué chargé des relations avec le Sénat et des rapatriés. Lors des élections sénatoriales de 1986, la liste RPR-UDF n'avait compté qu'un seul non-élu sur douze, Bernard Guyomard, qui était devenu sénateur dès 1989, à la suite du décès de Dominique Pado.

[Né le 6 janvier 1925 à Paris, diplômé de droit public et d'économie politique, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et de l'Institut des hautes études internationales, Maurice Ulrich a tout d'abord été en poste au Cambodge, en 1948, puis en Afrique, en 1956. De 1970 à 1978, il est directeur des cabinets d'Olivier Guichard, à l'éducation nationale puis à l'équipement, puis de Jean Sauvagnargues et de Louis de Guiringaud aux affaires étrangères. Président-directeur général d' Antenne 2 de 1978 à 1981, conseiller d'Etat de 1981 à 1990, Maurice Ulrich a été directeur de cabinet de Jacques Chirac, alors premier ministre, de 1986 à 1988, puis conseiller à la mairie de Paris.]

Quatre élections partielles

Une cantonale...

SAVOIE : Ugine (1er tour)

I., 7 897 ; V., 4 206 ; A., 46,74 %, E., 4 135.

Franck Lombard, div. d sout. UPF, 2 165 voix (52,36 %), ELU ; Louis Bertrand, PC, m. d'Ugine, 1 206 (29,16 %) ; Pierre Bonhomme, PS, c. m. d'Ugine, 234 (5,66 %) ; Jean-François Portay, rég., 169 (4,09 %) ; André Fricand, FN, 150 (3,63 %) ; Michel Burgat, diss. UDF-CDS, c. m. de Chambéry, 121 (2,93 %) ; René Clerc, Vert, 70 (1,69 %) ; Pierre Maniglier, div. d, 20 (0,48 %).

[Huit candidats convoitaient le fauteuil de Jean-Marie Meunier (div. d), conseiller général depuis 1970 et ancien maire d'Ugine, décédé le 17 février dernier. François Lombard (div. d), très activement soutenu par Michel Barnier (RPR), ministre de l'environnement et président du conseil général de Savoie, l'emporte facilement devant Louis Bertrand, maire communiste d'Ugine depuis mars 1989, qui est même devancé de plus de 400 voix dans sa commune.

Au premier tour des élections de septembre-octobre 1988, les résultats étaient les suivants : I., 7 750 ; V. 3 229 ; A., 58,33 % ; E., 3 165 ; Jean-Marie Meunier, div. d., 1 874 (59,21 %) ; Louis Bertrand, PC, 839 (26,50 %) ; Jean-François Portay, rég. 326 (10,30 %), André Pralong, FN, 126 (3,98 %).

Au second tour : I., 7 751, V., 3 618 ; A., 53,42 % ; E., 3 585 ; Jean-Marie Meunier, 2 377 (67,81 %) ; Louis Bertrand, 1 128 (32,18 %).]

... et trois municipales

CANTAL : Saint-Flour (1er tour)

I., 4 613 ; V., 3 144 ; A., 37,56 % ; E., 1 733.

Liste UDF-RPR conduite par Pierre Jarlier (UDF-PR), c. g., 1 733 voix (100 %), 29 ELUS.

[La liste UDF-RPR, seule en lice, remporte comme prévu cette élection rendue nécessaire à la suite de multiples démissions au sein du conseil municipal, sur fond de lourd endettement communal. Le maire sortant, François Delpeuch (maj. p.), a contesté cette décision préfectorale, jugeant irrégulière la dernière démission qui avait entraîné l'organisation de cette élection. La majorité sortante et le Parti communiste ont décidé de ne pas se présenter et ont invité leurs électeurs à glisser un bulletin blanc dans l'urne, ce qu'ont fait plus de 44 % des inscrits.

Au premier tour des élections de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : I., 4 509 ; V., 3 704 ; A., 17,85 % ; E., 3 481. La liste de droite conduite par Jean Julhe (UDF), 1 287 (36,97 %) ; liste divers gauche conduite par François Delpeuch (maj. p.), 1 173 (33,69 %) ; liste socialiste conduite par André Maigne (PS), 805 (23,12 %) ; liste divers gauche conduite par Léon Gayraud (maj. p.), 216 (6,20 %).

Au second tour : I., 4 509 ; V., 3 783 ; A., 16,10 % ; E., 3 602. Liste Delpeuch, 2 058 (57,13 %) ; Liste Julhe, 1 544 (42,86 %).]

LOIRE-ATLANTIQUE : Couëron (1er tour)

I., 11 435 ; V., 6 989 ; A., 38,88 % ; E., 6 451.

Liste soutenue par la droite emmenée par Serge Ricordeau, div., 3 425 voix (53,10 %), 26 ELUS ; liste du Rassemblement des forces de gauche conduite par Robert Morin, PS, m. sort., 3 026 (46,90 %), 7 ELUS.

[La victoire d'une liste indépendante soutenue par les partis de droite est une véritable révolution dans cette petite commune de la banlieue nantaise où la gauche était majoritaire depuis cinquante ans. Le maire sortant, Robert Morin (PS), qui l'avait emporté dès le premier tour en 1989, a été victime des querelles internes d'une majorité socialiste fragilisée par la guerre des courants.

Dix élus rocardiens avaient démissionné à la fin de l'année 1991 en reprochant au maire son autoritarisme. Ils avaient été imités en début d'année par les élus de droite dont le départ avait entraîné l'organisation de cette élection anticipée. Dans une commune où le député et maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault (PS), avait réalisé 61,2 % des voix aux dernières législatives, on pouvait penser l'équipe sortante en sécurité. A tort. Les quatre cents voix de retard qu'elle accuse donnent une idée du malaise ressenti par l'électorat de gauche.

En mars 1989, au premier tour, les résultats avaient été les suivants. I. 10 807 ; V., 7 394 ; A., 31,58 % ; E., 7 108. Liste d'union de la gauche conduite par Robert Morin (PS), 3 582 (50,39 %) ; liste de droite conduite par Daniel Bregé (div., d), 2 502 (35,19 %). Liste divers gauche conduite par Jean-René Marandeau (maj. p.) 1 024 (14,40 %).]

NORD : Hautmont (1er tour)

I., 9 322 ; V., 6 376 ; A., 31,61 % ; E., 6 277.

Liste divers droite conduite par Joël Wilmotte (div. d.), maire sortant, 4 388 voix (69,90 %), 29 ELUS. Liste PC-PS conduite par Claude Bourgeois (PC), 1 313 (20,91 %), 3 ELUS. Liste Front national conduite par Bernard Hutin (FN), 576 (9,17 %), 1 ELU.

[Le maire sortant, Joël Wilmotte (div. d.) l'emporte très facilement au premier tour de cette municipale partielle qui avait été organisée à la suite plusieurs démissions au sein du conseil municipal. M. Wilmotte s'est fait connaître pour ses prises de position controversées et très restrictives sur l'immigration. Il avait notamment organisé à ce propos un référendum municipal annulé par le tribunal administratif de Lille en juin 1992.

Candidat aux dernières législatives, il avait obtenu au premier tour près de 20 % des suffrages dans la vingtième circonscription du Nord. Mais il avait choisi de se retirer au second tour, favorisant l'élection du candidat RPR, Alain Poyart, face au sortant socialiste Marcel Dehoux.

M. Wilmotte avait obtenu à Hautmont, en 1989, 56,16 % des voix. Il améliore très sérieusement son score dans ce scrutin partiel avec près de 70 % des suffrages. Les deux autres listes en présence sont en recul, notamment celle du Front national. En utilisant les thèmes privilégiés du parti d'extrême droite, le maire sortant a singulièrement réduit son audience.

Au premier tour des élections de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : I., 9 677 ; V., 7 022 ; A., 27,43 % ; E., 6 792. Liste d'union de la gauche conduite par Jean-Claude Wasterlain (PC), 2 536 (37,33 %) ; liste divers gauche conduite par Joël Wilmotte (maj. p.) 1 936 (28,50 %) ; liste d'extrême droite conduite par Pierre Laurent (FN), 1 792 (26,38 %) ; liste divers gauche conduite par Jean-Pierre Chodlik (maj. p.), 528 (7,77 %).

Au second tour : I., 9 677 ; V., 7249 ; A., 25,09 % ; E., 7 099. Liste Wilmotte, 3 213 (45,25 %) ; liste Wasterlain, 2 881 (40,58 %) ; liste Laurent, 1 005 (14,15 %).]

…issure
…socialistes

…ions partielles



Une nouvelle plainte pour violation du secret de l'instruction

Les péripéties du réquisitoire de l'affaire Urba-SAGES

Mᵉ Philippe Billaud, avocat de Michel Reyt, PDG de la SAGES, un bureau d'études ayant travaillé avec des élus socialistes, a déposé une plainte pour violation du secret de l'instruction après la publication d'extraits du réquisitoire du parquet général de la cour d'appel de Rennes dans l'affaire Urba-SAGES (vingt-et-un inculpés, dont M. Reyt), instruite par le juge Renaud Van Ruymbeke.

Ce réquisitoire demandait notamment un non-lieu en faveur de Henri Emmanuelli, ancien trésorier national du PS et président de l'Assemblée nationale jusqu'aux récentes élections législatives (*le Monde* du 8 avril).

Selon Mᵉ Billaud, la publication par la presse, et notamment *Libération*, d'extraits du réquisitoire définitif du procureur général de Rennes préconisant plusieurs non-lieux et, d'une façon générale, révisant à la baisse tous les chefs d'accusation violerait les droits de la défense, dans l'attente de la décision de la chambre d'accusation le 1ᵉʳ juin.

L'avocat a officiellement saisi le ministère de la justice pour lui demander des explications, car il ne comprend pas comment la presse a pu être informée du contenu du réquisitoire alors que, selon lui, *« ni les avocats ni la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes n'en avaient été informés à la date où l'article est paru »*. Il rappelle à ce propos que la chancellerie, dont dépend le parquet, *« est gardienne du secret de l'instruction jusqu'à ce que les avocats aient été informés »*.

Cette fuite n'est pas sans rappeler, dans la même affaire, l'information publiée par *le Monde* en juillet 1992 et qui concernait la convocation aux fins d'inculpation que la chambre d'accusation de Rennes s'apprêtait à envoyer à M. Emmanuelli. A la veille du congrès socialiste de Bordeaux, cette révélation avait provoqué la colère des socialistes, et notamment de certains avocats de M. Emmanuelli, contre le juge Van Ruymbeke. A l'époque, le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, Dominique Bailhache, avait défendu le juge Van Ruymbeke et pointé un doigt vers la chancellerie.

Dans une lettre au procureur général Jacques Brun, il écrivait alors : *« Encore une fois, les informations que nous vous avons communiquées et qui ont été transmises à M. le garde des sceaux et à la chancellerie ont été divulguées à la presse à des fins qui apparaissent désormais évidentes, puisque l'honnêteté et l'impartialité de la chambre d'accusation, et notamment de M. Van Ruymbeke, conseiller chargé de l'instruction, sont directement mises en cause. »*

Une version revue et corrigée ?

Il y a déjà plusieurs semaines que les péripéties du réquisitoire de M. Brun alimentent la rumeur judiciaire, tant à Rennes qu'à Paris. *« Le procureur général de Rennes, dans son projet de réquisitions, serait plutôt enclin à demander le renvoi en correctionnelle du président de l'Assemblée. Une intention qui ne plaît guère à la chancellerie »*, écrivait *l'Express* du 11 mars, avant d'ajouter : *« Du coup, celle-ci a convoqué à trois reprises le haut magistrat... Sans doute pour qu'il revoie sa copie. »*

Le Figaro du 8 avril affirme, pour sa part, que le projet de réquisitoire modifié a reçu l'approbation de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère *« par télécopie, le 26 mars, deux jours avant le deuxième tour des élections législatives. Dans un premier temps, le procureur général ne s'était pas montré aussi indulgent, et la mouture initiale de son réquisitoire prévoyait le renvoi d'Henri Emmanuelli devant le tribunal correctionnel pour abus de biens sociaux »*.

On confirme, dans les milieux judiciaires concernés, que les choses se sont bien passées ainsi, mais que, contrairement à l'usage, la chancellerie n'a pas notifié par écrit ses exigences au procureur général. Elle se serait bornée, une fois le texte revu et corrigé, à transmettre par télécopie au procureur général une formule convenue valant *« approbation »*.

Or, quelques jours plus tard, Edouard Balladur, dans son discours de politique générale, prenait l'engagement suivant : *« Il sera demandé au parquet de ne plus appliquer, émanant de la chancellerie, que des instructions écrites versées au dossier. Il faut dissiper la lourde impression de malaise qui pèse sur notre vie publique. »* Les mésaventures du réquisitoire rennais seraient-elles l'une des illustrations de ce malaise ?

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Des élections municipales sur fond d'escroquerie

Les mécomptes d'Auxon

Auxon-lès-Vesoul (Haute-Saône), une commune rurale de 370 habitants, se trouve au cœur d'une escroquerie internationale. A cause d'une reconnaissance de dettes signée par son ancien maire – qui se présentait à nouveau au suffrage de ses concitoyens, dimanche 18 avril, après la démission collective du conseil municipal, – elle se voit réclamer plus de 8 millions de francs par deux sociétés italiennes alors que le budget annuel communal n'excède guère 900 000 francs.

VESOUL

de notre correspondant

Au fond de sa prison allemande de Stammheim où il est en détention en provisoire depuis fin juillet 1992, Franco Ramoser, trente-sept ans, doit bien s'amuser en refaisant ses comptes. Cet Italo-suisse est prévenu pour une escroquerie de six millions de francs suisses au préjudice d'une banque helvétique (*le Monde* du 2 mai 1992), puis de trente millions de deutschemarks aux dépens de cinq banques germaniques . L'escroc ne doit pas ignorer que ses amis italiens des sociétés Ilme et Nuova Rock sont en train d'essayer d'obtenir 8 125 000 francs de la part de la commune d'Auxon-lès-Vesoul qu'administrait, jusqu'au 1ᵉʳ mars dernier, son *« vieil ami »* Louis Locatelli, avec un budget annuel n'excédant un million de francs *« que les bonnes années, celles où la commune vend du bois »*.

Le plan Ramoser avait bien fonctionné dans les années 1988-1989. A Vesoul, les collectivités publiques et les banques n'avaient rien flairé quand les premières commandes d'une plate-forme industrielle à Auxon avaient été signées « le PDG » sans aucun patronyme. Ni lorsque Ramoser se présentait successivement pour le compte de BFR, de Fitrag, de HIP puis de SIFA Engineering AG, des sociétés d'apparence suisse. A Weinfelden, une banque helvétique n'avait pas hésité à débourser 6 millions de francs suisses sur la foi de la caution d'une commune de 370 habitants. Cette fausse délibération municipale rédigée par le maire de l'époque, M. Locatelli, et présentée avec un faux cachet de la préfecture de Haute-Saône, allait encore servir à Ramoser dans le Bade-Wurtemberg devant des banques aussi importantes que la Landesgirokasse et la Dresdnerbank, comme la preuve du crédit dont il jouissait de part et d'autre du Jura.

Reconnaissance de dette

Outre sa filiale d'Auxon, Gianfranco Ramoser avait créé douze autres sociétés en Allemagne, en Suisse et en Italie qui n'ont jamais rien produit, si ce n'est des « études ». Or c'est en tentant de créer, en Saxe, six nouvelles sociétés à partir de la privatisation d'une entreprise étatique de l'ex-RDA qu'il s'est fait arrêter à Schwarze Pumpe, avec trois de ses complices. Avec la faillite de ce groupe de filiales de la SIFA italienne, de Reana del Rojale, fini le temps où les sociétés en chantier à Trossingen et à Auxon servaient à faire transiter des millions sur les comptes suisses.

C'est au nom de la reprise de la créance de l'ancienne SIFA suisse de Steinebrunn que deux sociétés de Saint-Vincent d'Aoste et de Settimo Torinese réclament, aujourd'hui, plus de 8 millions de francs à cette petite commune rurale dont le maire avait signé sans contrepartie connue une reconnaissance de dette à Ramoser. Après la démission collective du conseil municipal, le 1ᵉʳ mars, et la perspective de l'élection d'une nouvelle équipe municipale, dimanche 25 avril, les contribuables locaux espèrent que le tribunal administratif annulera la lettre du 28 mars 1991 signée Locatelli.

Pour le premier tour des municipales, dimanche 18 avril, Louis Locatelli n'avait pas hésité à présenter une liste : *« Si j'étais coupable*, avait-il répété aux administrés, *ne m'aurait-on pas déjà mis en prison ? »* Deux postes seulement sur les onze sièges ont été pourvus dimanche. Louis Locatelli (divers droite) a obtenu 75 voix sur 321 inscrits, 258 votants et 245 suffrages exprimés. C'est la liste des huit conseillers ayant demandé sa démission qui arrive en tête en obtenant les dix premières places et en plaçant deux élus au premier tour avec 144 et 124 suffrages. Une troisième liste recueille entre 95 et 55 voix.

ANDRÉ MOISSÉ

Evasions en série et libérations anticipées

Le système tournant des prisons néerlandaises

AMSTERDAM

de notre correspondant

La justice néerlandaise perd du terrain dans la course-poursuite qu'elle livre aux délinquants et criminels. Alors que trois nouveaux détenus avaient profité des fêtes de Pâques pour « se faire la belle », portant à trente et une les évasions réussies depuis le début de l'année (*le Monde* du 8 avril), la police a arrêté, au cours des derniers jours, six détenus en cavale et redonné, du même coup, un avantage provisoire à la justice : le nombre des évadés repris (dix-neuf) est désormais supérieur à celui des évadés encore recherchés (douze).

Mais un autre mal endémique du système pénitentiaire néerlandais s'est simultanément réveillé. A l'épidémie d'évasions est venue s'ajouter une fièvre... de libérations anticipées pour cause de manque de cellules. Les prisons des Pays-Bas disposaient de 4 000 places en 1984, 6 200 en 1990, 8 000 cette année, et leur capacité doit être portée à 8 854 cellules d'ici à 1997. Mais c'est toujours insuffisant.

La règle est de ne retenir qu'un seul prisonnier par cellule : aussi, les autorités ont-elles institué, depuis plusieurs années, un système tournant entre les détenus, classés en trois groupes (A, B et C) par ordre décroissant de gravité du délit commis. Un détenu C cédera sa place, s'il le faut, à un détenu B et ainsi de suite, un détenu A pouvant être libéré au cas où la justice estime qu'un détenu C, dont le dossier est pourtant moins chargé, doit être laissé sous les barreaux.

Ce système, censé bénéficier en priorité aux prévenus, mais qui fait parfois la joie de condamnés, tourne actuellement à plein régime : à La Haye, 16 prisonniers ont été libérés au début de la semaine dernière, dont onze voleurs et un pyromane. A Rotterdam, c'est encore plus net : du 1ᵉʳ janvier aux premiers jours d'avril, 306 prisonniers, qui n'en demandaient pas tant, ont vu leur cage s'ouvrir.

« A ce rythme, 1 200 prisonniers auront été libérés d'ici à la fin de l'année, contre 514 en 1992 », a calculé un magistrat de la ville portuaire. Au plan national, 1 247 incarcérés ont déjà été libérés au cours du premier trimestre écoulé, contre 3 091 sur l'ensemble de l'année 1992 et 1 204 en 1991. Les statistiques officielles ne disent pas combien d'entre eux se sont ensuite présentés à leur procès ou ont fini d'exécuter leur peine.

CHRISTIAN CHARTIER

EN BREF

□ **Un évadé de la prison de Bois-d'Arcy arrêté sur la Costa Brava en Espagne.** – Michel Lepage, surnommé « le gros Michel », qui s'était évadé en hélicoptère de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) le 4 octobre 1992, a été interpellé samedi 17 avril en Espagne par des policiers français et espagnols. Il séjournait dans un appartement du port de Rosas, sur la Costa Brava, en compagnie de son épouse. Appartenant à la « bande de la banlieue sud » de Paris, Michel Lepage, quarante-sept ans, était en détention provisoire à Bois-d'Arcy dans l'attente d'un jugement pour trafic d'héroïne au moment de son évasion à bord d'un hélicoptère détourné par un complice (*le Monde* du 6 octobre 1992). L'un des deux autres détenus ayant profité de cette « belle » héliportée, Farid Dellys, a été interpellé le 29 janvier à Paris. Seul Didier Lunel, trente-sept ans, demeure en liberté.

Par ailleurs, les deux jeunes détenus qui s'étaient évadés de la maison d'arrêt de Nantes (Loire-Atlantique), jeudi 15 avril, ont été victimes d'un accident de la circulation, le lendemain soir, à Cornus (Aveyron), à bord de la voiture qu'ils avaient volée à Nantes (*le Monde* du 17 avril 1993). Assez sérieusement blessés, les deux détenus en cavale ont été hospitalisés à Millau (Aveyron).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Un colloque Europe-Maghreb en Tunisie

Les droits de l'homme contre l'islamisme

La conception européenne des droits de l'homme et de la laïcité peut-elle, en dépit de la crise qu'elle traverse, aider les démocrates du Maghreb à combattre l'islamisme ? Cette question a été au centre du colloque qui a réuni, du 15 au 17 avril à Monastir, une vingtaine d'intellectuels européens et maghrébins, philosophes, juristes, psychanalystes et écrivains sur le thème « Sujet et citoyenneté » (1).

MONASTIR

de notre envoyé spécial

Des Européens prêts à jeter la philosophie des droits de l'homme au magasin des dogmes dépassés, voire nuisibles. Des Maghrébins cherchant précisément dans les idéaux de 1789 la voie du salut dans leur lutte pour la démocratie et contre le fondamentalisme musulman. Ce paradoxe, révélé par un dialogue euro-maghrébin particulièrement franc, traduit le malaise parallèle de deux mondes. La montée des nationalismes en Europe répond à la crise des régimes maghrébins issus de la décolonisation. Les organisateurs de la rencontre de Monastir, intellectuels tunisiens francophones et francophiles, avaient une idée précise en tête : participer au désenclavement de l'islam en jetant des ponts sur la Méditerranée afin de mettre en évidence la profonde et séculaire interdépendance des deux cultures. Enjeu ambitieux mais prometteur à l'heure où partout domine la tentation du repli identitaire.

L'émergence au Maghreb d'une véritable citoyenneté, pierre de touche de la construction démocratique, passe par une mutation de la notion de « sujet ». *« Du sujet de Dieu, soumis à la foi, il faut passer au sujet de droit, soumis à la loi humaine »*, a souligné Ali Mezghani, professeur de droit à Tunis. Cette mutation douloureuse, opérée en Europe au fil des siècles, ne s'est pas réalisée lors de l'accession à l'indépendance des territoires anciennement sous domination française. Aux anciennes allégeances tribales, détruites par la colonisation, se sont substitués des Etats-nations, emprunt nié mais réel au modèle des puissances coloniales.

« A quelle nation appartenons-nous réellement ? A l'Etat-nation tunisien, à la nation arabe ou à la nation de l'Islam ? », s'est interrogé Yadh Ben Achour, doyen de la faculté des sciences juridiques de Tunis, en guise d'entrée en matière. *« Aujourd'hui encore, l'Etat est loin d'avoir le monopole du sentiment national. »* Cette ambivalence du concept national permet aujourd'hui aux islamistes de contester l'Etat au nom d'une allégeance extra-étatique supérieure, la religion. Elle se reflète aussi très symboliquement dans l'absence d'une véritable langue du citoyen du Maghreb, a expliqué M. Ben Achour.

Selon lui, la proclamation comme « langue nationale » de l'arabe classique, langue de l'élite savante, politique et religieuse, et la relégation de l'arabe dialectal, langue réelle du peuple, font obstacle à la démocratie. Le professeur de droit se réjouit de l'émergence progressive d'une langue arabe intermédiaire entre le classique et le dialectal, propre à combattre *« le despotisme parallèle du divin, du politique et du linguistique »* qu'il a dénoncé.

L'Etat au-dessus de la religion

Pour mettre en œuvre le principe d'égalité des hommes devant la loi, l'Etat doit s'élever au-dessus de la religion. Idée impie pour les fondamentalistes, qui brandissent la promesse d'un retour à un passé mythique où régnerait la seule loi divine. Mais les pays musulmans ne sont pas les seuls à être tentés par les vieux démons. Pour Wilhelm Schmid, professeur de philosophie à Riga, la réémergence du nationalisme allemand dissimule, elle aussi, un *« fondamentalisme »* en ce sens qu'elle propose un retour à des sources nationales prétendûment pures comme remède aux désordres économiques et sociaux engendrés par la réunification. Face au défi islamique, les Maghrébins présents au colloque de Monastir en ont appelé à l'Etat, *« vecteur essentiel de modernisation »*. *« Il faut casser l'idée d'une consubstantialité entre politique et religion, qui n'existe pas plus dans l'islam que dans le judaïsme ou le christianisme »*, a proclamé Abdelwahab Meddeb, coorganisateur du colloque.

Ces beaux schémas à la française seraient-ils caducs ? Giorgio Agamben, professeur de philosophie à l'université italienne de Macerata, près de Rome, en a la certitude : la dislocation des Etats-nations nés en Europe de la première guerre mondiale condamne l'idée même de citoyenneté et marque *« la fin des droits de l'homme »*, ni plus ni moins. *« Si on n'a plus les droits de l'homme, quelle contrepartie offrez-vous aux islamistes ? »*, a réagi un intervenant maghrébin. Volant à son secours, le philosophe Etienne Balibar, professeur à Paris-I, a démontré le caractère *« non pas étatique, mais insurrectionnel »* de la Déclaration des droits de l'homme, *« phénomène irréversible »* par lequel s'inverse le rapport religieux à la loi : *« L'homme n'est plus celui auquel une voix intérieure dicte sa loi, mais celui qui fait la loi. »*

La crise de l'Etat-nation, loin de condamner les droits de l'homme, doit nous rappeler que *« la liberté ne peut être que le résultat d'une libération »*, a conclu M. Balibar. Ainsi rassurés, ces intellectuels maghrébins entendent approfondir les moyens de réconcilier leurs pays avec la démocratie. Ils veulent diffuser les connaissances sur les apports anciens de l'Islam à la modernité occidentale, y compris en matière des droits de l'homme, afin de ruiner l'argument des islamistes selon lequel la démocratie serait un pur produit d'importation néocolonial.

PHILIPPE BERNARD

(1) Colloque organisé à l'initiative de la revue franco-maghrébine *Intersignes*, animée par le psychanalyste Fethi Benslama et l'écrivain Abelwahab Meddeb. Tél. (1) 45-63-06-89.

DÉFENSE

□ **Nominations au cabinet de François Léotard.** – Par arrêté au *Journal officiel* du mardi 13 avril, ont été nommés au cabinet de François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense : directeur adjoint du cabinet civil et militaire, Philippe Tenneson, contrôleur général des armées ; conseiller auprès du ministre, chargé des affaires industrielles, de l'armement et de la recherche, Michel Scheller, ingénieur général de l'armement ; chef du cabinet civil, Patrice Molle, sous-préfet ; conseiller chargé des affaires économiques et budgétaires, Jean-François Hébert, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; conseiller diplomatique, Gérard Araud, conseiller des affaires étrangères ; conseiller chargé de la communication et des relations avec la presse, Gérard Lavergne ; chargée de mission, Marie-Christine Blanc-Cambon, directeur de préfecture ; chef adjoint du cabinet, Jérôme Rivière.

SOCIÉTÉ

NUCLÉAIRE

L'enquête d'utilité publique sur Superphénix

Hold-up à la mairie d'Arandon

Lancée le 30 mars, l'enquête d'utilité publique pour un éventuel redémarrage du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère), dont le fonctionnement a été « gelé » par le gouvernement de M. Bérégovoy le 29 juin, se poursuit dans le calme. Malgré les protestations des écologistes qui évoquaient une « véritable déclaration de guerre » (le Monde du 17 février), le seul incident à ce jour a été le « vol » du dossier à la mairie d'Arandon (Isère), au début de ce mois. Cette consultation, qui ne semble pas mobiliser les foules, sera close le 30 avril. Le premier ministre devrait se prononcer en fonction de ses résultats. Mais, en cas d'avis favorable, il faudra encore attendre la fin des travaux d'aménagement en cours dans la centrale et le feu vert des autorités de sûreté.

LYON

(de notre bureau régional)

C'est une mallette presque cubique, en carton blanc, d'un poids de sept ou huit kilos, surmontée d'une élégante poignée de plastique. Mme le secrétaire de la mairie d'Arandon (Isère) n'a rien pu faire, samedi 3 avril, à 10 h 15, quand un grand type a pris la mallette, puis la poudre d'escampette, à bord d'une Renault 5 de couleur rouge, garée à deux pas de la mairie-école.

Mme le secrétaire de mairie ne lui en veut pas trop : *« Il m'a peut-être même dit bonjour »*, dit-elle. En tout cas, il n'eut ni un geste ni un mot de trop. Il s'agissait d'un militant écologiste. Son organisation avait choisi cette bourgade de 401 habitants pour y dérober symboliquement l'exemplaire numéro sept du dossier d'enquête d'utilité publique concernant le redémarrage du surgénérateur Superphénix, situé à quelques kilomètres de là.

Préambule, demande d'autorisation, carte au 1/25 000•, carte au 1/10 000•, plan détaillé de l'installation au 1/2 000•, étude de danger, présentation des installations classées, étude d'impact, rappel des textes en vigueur : toutes ces pièces ont fait leur réapparition à la Conférence interrégionale des Verts, réunie le jour même à Grenoble (*le Monde* du 7 avril). Grâce aux écologistes, ce dossier devrait être relâché peu à peu, sous forme de bonnes feuilles, afin d'alimenter l'inépuisable débat sur la filière électro-nucléaire.

« Gâchis économique »

La mairie d'Arandon dispose maintenant de l'exemplaire numéro 28 du dossier d'enquête d'utilité publique, dans un conditionnement tout aussi blanc et cubique. La différence, c'est que des gendarmes de l'escadron mobile de Belley (Ain) sont là, désormais, durant les horaires d'ouverture, afin de s'opposer à tout nouveau hold-up documentaire. Mais ils n'auront pas de mal à canaliser le public vers la douzaine de mairies de l'Ain et de l'Isère, dans lesquelles la population est priée, un mois durant, depuis le 30 mars, de donner son avis. On ne se bouscule pas. Comme si l'on n'avait plus grand-chose à apprendre, ici, sur une centrale dont la stature de géant est devenue familière depuis 1985.

A la quatrième « permanence » de l'enquête d'utilité publique, on ne dénombrait encore, sur le registre *ad hoc* d'Arandon, que trois avis. Le premier est signé de Jean-Luc Thierry, chargé des questions nucléaires de l'organisation écologiste Greenpeace France. Thèse : *« Etrange enquête publique, à quelques kilomètres de la centrale, alors que son budget de 50 milliards de francs en fait un des plus grands projets industriels du pays. Etrange réacteur, qui n'a fonctionné que l'équivalent de six mois, depuis 1986, et qu'on veut conserver pour faire l'inverse de ce pour quoi il a été conçu : brûler du plutonium au lieu d'en produire. »*

Second avis et antithèse, de la main de deux agents de la centrale : *« Prévoir l'avenir, ce n'est pas simple. Ne pas faire fonctionner un tel outil serait un gâchis économique (...). Que voulons-nous ? Être contraints, dans l'avenir, d'acheter de la technologie japonaise ? »* Synthèse imminente, sous la plume de Jean Pronost, expert près la cour d'appel de Paris et président de la commission d'enquête.

Quant à Mme le secrétaire de mairie, elle se retranche derrière son obligation de réserve. Au dehors, un employé municipal moustachu s'avoue troublé par l'avis des « écolos », mais il n'a pas pour autant l'intention de prendre la plume. A la sortie de la maternelle, une mère de famille exprime ses doutes : *« On n'en sait rien, nous, de la centrale. Mais s'« ils » veulent redémarrer, c'est qu'il n'y a pas de danger. »* Au mur d'une maison, sur la grand-rue, un consommateur épanoui a posé pour une affiche publicitaire en faveur d'EDF : *« Cher, mon chauffage ? Non, électrique. »*

GÉRARD BUÉTAS

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Plusieurs tonnes de trichloréthane découvertes dans un bâtiment désaffecté

Plusieurs tonnes de trichloréthane, un produit hautement toxique, ont été découvertes dans un bâtiment désaffecté de Creutzwald (Moselle). Vingt-deux fûts contenant chacun 260 litres de solvant, signalés par un appel anonyme, étaient disposés sur le site d'un ancien puits de mine, devant et à l'intérieur des locaux de Robotech, une société en liquidation judiciaire. Certains des fûts étaient ouverts et leur contenu répandu sur le sol, dans un lieu ouvert à tous et fréquenté par les promeneurs. Le trichloréthane, particulièrement nocif en cas d'inhalation, peut également provoquer de graves brûlures par contact. L'ensemble des produits toxiques a été placé sous surveillance. Des enquêtes ont été ouvertes par la police et par la direction régionale de l'industrie et de la recherche.

ESPACE

La navette Discovery a réussi sa mission

La navette américaine Discovery a atterri à Cap-Canaveral (Floride), samedi 17 avril à 13 h 37 (heure de Paris), au terme d'une mission scientifique de neuf jours. Si les résultats définitifs de l'expérience Atlas-2, conduite durant ce vol et destinée à étudier la couche d'ozone et les phénomènes physico-chimiques de l'atmosphère (*le Monde* du vendredi 9 avril), ne seront publiés que dans un an, les cinq membres de l'équipage affirment déjà que cette mission a été un succès. *« Nous pensons avoir obtenu toutes les données que cherchait la communauté scientifique »*, a précisé Berwster Shaw, directeur-adjoint des vols à la NASA.

Discovery a également rapporté dans sa soute une petite plate-forme scientifique, Spartam-201. Lâché sur orbite pendant quarante heures, ce satellite automatique destiné à l'étude de la couronne solaire avait été récupéré, mardi 13 avril, à l'aide du bras télémanipulateur de la navette. – *(AFP, UPI.)*

RELIGIONS

Mgr Ricard nommé évêque auxiliaire de Grenoble

Le pape a nommé, samedi 17 avril, Mgr Jean-Pierre Ricard comme évêque auxiliaire de Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble.

[Né le 25 septembre 1944 à *Marseille*, Jean-Pierre Ricard est entré au grand séminaire de la ville en *1962*, puis au séminaire des Carmes et à l'Institut catholique de Paris (1965-1970). Ordonné prêtre en *1968*, il a été successivement vicaire à Marseille (1970-1978), chargé de l'enseignement religieux, de la formation des prêtres et des laïcs, délégué épiscopal auprès des séminaristes, curé de la paroisse Sainte-Marguerite (1981-1988). En 1988, il a été nommé vicaire général du diocèse de Marseille par le cardinal Robert Coffy, archevêque, et secrétaire général du synode de ce diocèse (1988-1991).]

□ **Mort d'Haïm Hajkine, grand rabbin d'Aix-les-Bains.** – Le grand rabbin d'Aix-les-Bains (Savoie), Haïm Hajkine, est mort jeudi 15 avril à Paris. Né en 1907 en Lituanie, il avait fondé, il y a une quarantaine d'années, la Yechiva de Tresserve, la plus ancienne et la plus prestigieuse école talmudique de France, qui compte quelque cent cinquante élèves. A ce titre, il avait été le professeur de Joseph Sitruk, qu'il avait encouragé en 1988 à accepter le poste de grand rabbin de France. La dépouille d'Haïm Hajkine a été honorée successivement à Paris, Sarcelles et Aix-les-Bains, avant d'être transportée, lundi 19, en Israël.

FAITS DIVERS

□ **Attentat contre un restaurant du dix-huitième arrondissement de Paris.** – Le Beauvilliers, un restaurant renommé du dix-huitième arrondissement de Paris, a subi des dégâts matériels à la suite d'un attentat à l'explosif survenu dimanche 18 avril vers 6 heures du matin. Plusieurs indices donnent à penser que cette explosion, provoquée par un jerrycan rempli d'essence et relié à une mèche lente, est en rapport avec les incidents ayant suivi la mort d'un jeune Zaïrois tué par un inspecteur, le 7 avril, pendant un interrogatoire dans un commissariat du quartier. Le prénom du jeune homme, Makome, était inscrit sur la façade du restaurant. Et un correspondant anonyme a signalé à l'AFP, peu après l'attentat, qu'une grenade *« destinée à la police »* se trouvait à l'intérieur de l'établissement. Une grenade quadrillée, qui n'a pas explosé, a bien été retrouvée sur place par les enquêteurs. Aucune revendication n'est toutefois parvenue aux policiers.

□ **Incendies criminels dans un quartier de Clermont-Ferrand à forte population maghrébine.** – Trois voitures, ainsi que la devanture d'une épicerie tenue par un Marocain, ont été détruites par des incendies criminels, dimanche matin 18 avril, dans un quartier du centre-ville de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) où vivent de nombreuses familles arabes. Au cours de leur enquête dans le quartier, les policiers ont constaté que des affichettes du Front national jeunes (FNJ) avaient été collées sur plusieurs vitrines de magasins appartenant à des Maghrébins. *« Lorsque nous arriverons, ils partiront »*, notent ces affichettes.

□ **Vol avec prise d'otages en Seine-et-Marne.** – Un employé d'une entreprise de transports de fonds et son épouse ont été pris en otage à leur domicile de Seine-et-Marne, durant la nuit de vendredi 16 à samedi 17 avril, par des malfaiteurs qui préparaient un vol dans cette entreprise. Conduisant leurs otages, samedi au petit jour, jusqu'au château de Penchard (Seine-et-Marne) où est installée la société de transports de fonds, les malfaiteurs ont pu s'emparer d'environ vingt millions de francs. Puis ils ont ligoté l'employé et sa femme, qui ont finalement réussi à se libérer et à prévenir la gendarmerie.

COMMUNICATION

Au trentième MIP-TV de Cannes

TF 1 critique le service public M 6 fait des « suggestions »

Le trentième MIP-TV (Marché international des programmes de télévision), qui a lieu à Cannes du 16 au 20 avril, a donné l'occasion aux chaînes privées – TF 1 et M 6 – de faire entendre leur voix, après les déclarations du nouveau ministre de la communication, Alain Carignon s'interrogeant sur les quotas de diffusion imposés aux chaînes (*le Monde* daté 18-19 avril).

Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte, PDG et vice-président de TF 1, ont ouvert le feu les premiers, le samedi 17 avril, en critiquant de nouveau la réglementation audiovisuelle actuelle, qui permet *« aux chaînes commerciales d'Etat »* de *« fausser les règles de la concurrence »*, et en demandant que soit mis fin à la présidence commune de France 2 et de France 3. Ils mettent également en demeure le gouvernement de demander à Canal Plus de choisir entre le cryptage et les émissions en clair. Cette prestation des dirigeants de TF 1 a d'ailleurs donné naissance à une polémique entre ceux-ci et *l'Evénement du jeudi*, qui n'y avait pas été invité. M. Le Lay a justifié ce refus en indiquant que les articles de l'hebdomadaire étaient trop critiques à l'égard de TF 1 et qu'il avait donc invité des *« journalistes amis »*...

Jean Drucker, PDG de M 6, a présenté lors d'une conférence de presse les doléances de sa chaîne. Ces *« suggestions »*, *« qui ne coûtent rien mais rapportent »*, selon l'expression du vice-président de la chaîne, Nicolas de Tavernost, concernent *« le rétablissement de la seconde coupure publicitaire dans les œuvres de fiction »*, la levée de l'interdiction des coproductions en anglais et *« l'abolition des quotas de diffusion »* français, mais non celle des quotas européens.

Il s'agit *« d'un devoir d'été et non d'automne »*, a indiqué M. de Tavernost, traduisant ainsi la volonté des chaînes privées de voir le gouvernement actuel prendre en compte rapidement ces *« suggestions »*. Mais ces escarmouches n'ont pas pour autant atténué le succès populaire sur la Croisette de séries télévisuelles comme « Hélène et les garçons », le feuilleton fétiche de TF 1.

Y.-M. L.

Effervescence pour « Hélène et les garçons »

CANNES

de notre envoyé spécial

Ils étaient quatre cents, dès 11 heures du matin, à l'entrée du Palais des festivals, à Cannes. A 15 heures, leur nombre atteignait bien mille cinq cents. Visages tendus, quelques dizaines de policiers bloquaient les entrées du bâtiment. Une émeute allait-elle avoir lieu ? Nullement. Samedi 17 avril, les adolescents cannois guettaient seulement les jeunes vedettes de « Hélène et les garçons », le feuilleton quotidien de TF 1 autour duquel s'agglutinent les jeunes de huit à vingt ans. *« Ils sont tellement beaux »*, s'émerveille Sophie, quatorze ans. Gloussements ravis des copines qui approuvent. *« Surtout Sébastien, c'est le mieux »*, jette Cathie, quatorze ans, elle aussi. *« Nicolas, lui, ferait mieux de se faire couper les cheveux »*, affirme Caroline, treize ans et demi.

Qu'a donc de particulier ce feuilleton ? *« C'est vachement mieux que « le Miel et les abeilles » qui passait avant »*, assure Sophie. Quelle différence entre les deux feuilletons ? *« Là, il y a plusieurs nanas et plusieurs garçons, c'est beaucoup mieux »*, explique Anita, treize ans. De quoi parlait le dernier épisode ? Des manœuvres de Bob qui voulait sortir avec Laly et de Johanna *« cette folle »* qui tente de *« mettre ensemble »* Sébastien et Laly. Les aventures amoureuses de « Hélène et les garçons » passionnent les lycées et même au-delà. *« Ils sont à la fac, on ne les voit jamais travailler et ils n'ont pas de problèmes d'argent »*, critique timidement Tine.

Approbation générale, là encore. Est-ce mal que les feuilletons n'aient aucun rapport avec la réalité ? Nullement. *« On aime justement parce que ce n'est pas réaliste. »* La part du rêve en quelque sorte.

Charlton Heston, qui venait présenter à Cannes une série télévisée sur la Bible, est arrivé et reparti dans l'indifférence générale de la population.

YVES MAMOU

La neuvième édition de Scoop en stock à Poitiers

Le marathon de la presse des jeunes

L'association J-Presse et la ville de Poitiers ont organisé les 16 et 17 avril le festival Scoop en stock. Cette année, ce rendez-vous annuel des jeunes créateurs de journaux était moins fréquenté mais toujours bouillonnant de créativité.

POITIERS

de notre envoyée spéciale

Cent dix publications ont été déposées en guise d'ex-voto devant la Déesse presse, érigée pour le festival Scoop en stock. Les 1 200 auteurs, âgés de onze à vingt-cinq ans, s'étaient rendus à pied, en stop, en train ou en voiture jusqu'à Poitiers pour cette cérémonie bouillonnante et créative. Mais l'an dernier, ils étaient 2 000, représentant 200 journaux. Chaque année, le festival avait vu augmenter le nombre de ses participants. Et pour la neuvième édition les organisateurs de la manifestation, l'association J-Presse et la ville de Poitiers, avaient décidé d'installer leur joyeux capharnaüm dans le parc des expositions de la ville, délaissant le lycée du Bois d'Amour, jugé trop exigu. Certes, la tenue du festival au beau milieu des vacances scolaires (dans deux zones sur trois), explique cette baisse de fréquentation. Mais les raisons sont plus politiques. Auparavant, le festival comblait un vide, en permettant à ces journaux, créés grâce au dynamisme des uns et aux rébellions des autres, de se rencontrer. Aujourd'hui, la presse des jeunes, notamment dans les lycées, est institutionnalisée. Sa reconnaissance a été obtenue sous la pression du mouvement lycéen d'octobre 1990.

Le 18 février 1991, un décret relatif aux droits et obligations des élèves dans les établissements publics d'enseignement du second degré reconnaît le droit d'expression par le biais des « fanzines » et autres publications, dont la diffusion est libre. Désormais, les journaux des lycéens ne sont plus soumis qu'à un contrôle *a posteriori*, au lieu d'être soumis à l'*imprimatur* du chef d'établissement. Ce dernier ne peut les suspendre ou les interdire que si *« certains écrits présentent une caractéristique injurieuse ou diffamatoire ou portent une atteinte grave au droit d'autrui ou à l'ordre public »*.

« Les cas de censure sont exceptionnels, précise Pascal Flamery, de l'association J-Presse. *Mais l'enjeu des journaux lycéens est toujours de conquérir un territoire, un espace d'autonomie et de libre parole. »* Il s'agit toujours de *« faire entendre leur voix »*, pour l'équipe de *Pressly* de Saint-Etienne, et de *« faire bouger les choses de l'intérieur »*, pour la rédaction de *Zay-Nith* (Orléans).

Les « hors scolaires » créent la nouveauté

Une fois encore, les productions des 16-20 ans sont les plus nombreuses dans ce festival, du très visuel *6-Motte-Giron* (Dijon) au plutôt potache *Lycéens enchaînés* du Perthuis (Vaucluse). On vient ici pour concourir, mais aussi pour échanger un *Petit Nihiliste* contre une *Bavure*, un *Lézard* pour une *Lobotomie*. Les habitués ont débarqué avec du café et des sacs de couchage. Mais la majorité va découvrir sur place quels sont les produits de première nécessité. Un journal de jeunes sur deux ne vit pas plus d'une année, le renouvellement des titres et des équipes est très important d'un festival à l'autre.

La nouveauté est surtout apparue du côté des journaux hors scolaires. Ainsi *Zig-Zag*, né à la Mission locale de la ville de Saint-Fons (Rhône), est rédigé par des étudiants et des jeunes *« qui n'ont pas eu les mêmes facilités scolaires »*. *« Tout le monde peut y écrire »* et les objectifs sont ambitieux : *« Rénover la démocratie locale et donner aux jeunes des outils de citoyenneté »*. *Zig-Zag* et son voisin *Dazibao* de Villeurbanne (Rhône) n'ont pas succombé à la mode du format A4 imposée par la PAO (publication assistée par ordinateur). Plus ouverts sur l'actualité, ils proposent des rubriques « services » et des dossiers. Malgré leurs particularités, ils garderont la volonté de concourir avec tous les autres.

Tous les participants se sont lancés dans un redoutable marathon : réaliser un journal en 24 heures. L'un après l'autre, les sujets imposés tombent, les photocopieuses défaillent, les traits se tirent. Mais ni les décibels des concerts de rock, ni la fantaisie ou l'anarchie n'ont fait défaut. Il y a même, dans ce parc des expositions transformé en une gigantesque salle de rédaction bariolée, un journal sur ce Scoop en stock 93 : *l'Oreille* (Grenoble), celle qui *« entend tout ce que vous ne voyez pas »*, publiait un numéro toutes les deux heures, qui traitait de l'éclatement d'une montgolfière sur un poteau électrique comme des canards (vivants) terrorisés par la fanfare...

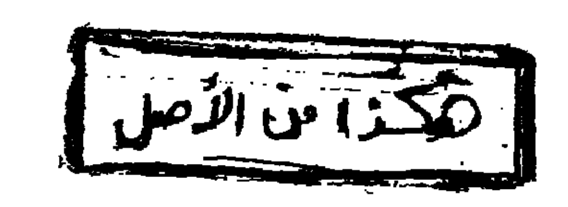
MICHÈLE AULAGNON

Le palmarès

Vainqueurs du marathon : Catégorie 11-15 ans : *Remue-Méninges*.

Catégorie 16-20 ans : *6-motte-Giron* et *le Cafteur* ; Catégorie 21-25 ans : *L'ajuste-sèche* et *In'media*.

Prix « Scoop des scoops » : *Zig-Zag*.



SPORTS

TENNIS : l'Open de Nice

La promenade de Marc Goellner

Marc Goellner a remporté, dimanche 18 avril, l'Open de Nice. L'Allemand a battu l'Américain Ivan Lendl, tête de série numéro 5 (1-6, 6-4, 6-2). C'est le premier tournoi enlevé par ce joueur de vingt-deux ans, 95e mondial. La victoire est d'autant plus surprenante qu'il avait dû passer par les qualifications pour entrer dans le tableau final.

NICE

de notre envoyée spéciale

« Surtout, restez comme vous êtes ! », vient d'adjurer un journaliste à Marc Goellner, venu en conférence de presse donner ses impressions sur sa victoire. La joie volubile de l'Allemand tranche, en effet, avec la tristesse vexée de son adversaire. Mâchoire serrée, Ivan Lendl, défait, n'est pas à prendre avec des pincettes. Il rembarre tout être humain qui a la mauvaise idée de se trouver sur son passage et répond aux entretiens du bout des lèvres, quand il répond. Marc Goellner, lui, est même prêt à parler dans un français malhabile pour faire plaisir. Dès qu'il entrevoit l'ombre de l'objectif d'un appareil photo, il prend une pose avantageuse et, menton redressé, décoche un sourire cajoleur.

Première finale et première victoire dans un tournoi, l'Allemand découvre le vedettariat, et il aime cela. Ex-numéro un mondial, Lendl vient de disputer sa 143e finale, et l'exercice de communication obligatoire pour une tête de série à la fin d'une rencontre est devenu une contrainte, surtout lorsqu'on a perdu, terminant la rencontre à plat et, râleur, se mettant le public à dos.

Marc Goellner a beaucoup de choses à raconter. Contrairement à son adversaire, ex-numéro un mondial, âgé de trente-trois ans et que l'on ne présente plus, ce jeune homme de 1,95 mètre aux yeux souriants est quasiment inconnu. Sa vie pourrait être écrite sur les pages d'un passeport. Fils de diplomate, il a toujours vécu entre deux valises. Né à Rio-de-Janeiro, il a empoigné sa première raquette en Australie – *« parce que je n'aimais pas aller à la plage »*, se souvient-il – et a peaufiné son style en Israël. Arrivé dans le circuit il y a trois ans, il évoluait, jusqu'ici, parmi les cent meilleurs mondiaux grâce à des résultats honnêtes sur la terre battue dont il apprécie la lenteur pour ajuster des coups-massues. Une petite vie bien tranquille : quelques blessures, le lot des sportifs de haut niveau, et puis l'étincelle : la sélection dans l'équipe nationale lors du premier tour face à la Russie, en mars. *« Je n'ai pas joué*, rappelle-t-il. *Mais cette responsabilité que l'on vous flanque sur les épaules m'a donné la confiance qui me manquait. »*

Un réel exploit

Marc Goellner fait actuellement son service militaire à Cologne, l'équivalent du bataillon de Joinville pour les sportifs français. Entre deux tournois, il retourne à la caserne apprendre le maniement des armes et crapahuter dans la forêt. Cela lui a peut-être donné les forces nécessaires pour mener à terme le parcours du combattant qu'il s'était infligé. Quatre-vingt-quinzième joueur mondial, il a en effet commencé sa promenade niçoise par les qualifications – quatre places sont accordées à des joueurs moins bien classés au terme d'un tournoi qui rassemblaient trente-deux candidats – pour disputer le titre. Il a finalement disposé de Stefan Edberg en demi-finale et, mené d'une manche en finale, il a patiemment attendu qu'Ivan Lendl ploie, victime de son service puissant et de son coup droit percutant.

La promenade de Marc Goellner est un réel exploit. Ils sont vingt et un joueurs, dans l'histoire du tennis, à avoir enlevé un tournoi après avoir subi l'épreuve des qualifications. Mais la saison de terre battue ne fait que commencer, et les spécialistes de la surface en sont encore à affûter leur raquette. En 1992, l'Argentin Gabriel Markus avait, lui aussi, profité du tour de chauffe de ses aînés sur la Côte d'Azur pour s'imposer à Nice.

Le lauréat ne participera pas au tournoi de simple de Monte-Carlo, qui commençait lundi : il est resté trop longtemps à Nice pour disputer les qualifications... Goellner est, bien sûr, le premier surpris de sa victoire. Pensant être libéré de ses obligations beaucoup plus rapidement, il avait profité de son voyage en France pour assister à l'« université » de l'Association des joueurs professionnels (ATP) dont le siège se trouve à Monaco.

En quelques heures, les nouvelles recrues de l'ATP y apprennent, notamment, à s'exprimer devant la presse. Mercredi, Marc Goellner est passé en coup de vent pour prendre une leçon accélérée. Il n'aura attendu que quelques jours pour mettre à profit son enseignement, qu'il semble avoir parfaitement maîtrisé.

BÉNÉDICTE MATHIEU

MOTOCYCLISME : les 24 Heures du Mans

Endurance et sobriété

La nuit du samedi 17 au dimanche 18 avril a été très calme dans les rues du Mans (Sarthe) et aux abords du circuit Bugatti, où se déroulait la seizième édition des 24 Heures du Mans moto. Au terme des deux jours, la préfecture de la Sarthe a recensé vingt-six blessés au cours d'incidents mineurs.

L'an dernier, neuf motards avaient trouvé la mort en marge de la compétition, et cinquante autres avaient été blessés. Pour éviter une réédition de ce week-end tragique, les 1 500 gendarmes et policiers mobilisés avaient placé les abords du circuit sous haute surveillance, en pratiquant plus de 25 000 contrôles de vitesse ou d'alcoolémie. Une série de mesures avaient été prises par les autorités et les organisateurs pour mettre un frein à la consommation d'alcool, désignée comme une des principales causes des accidents de l'an dernier. Une vaste campagne de sensibilisation avait été lancée dans la Sarthe, avec distribution de tracts et affichage d'autocollants.

Les responsables de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) avaient en outre mis en place un programme très fourni de festivités, dont un concert de rock, pour tenter de confiner le public sur le circuit dans la nuit du samedi au dimanche. Le succès de ces précautions aura assuré la survie de l'épreuve, remise en cause par l'hécatombe de l'an dernier.

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
(Demi-finales)

Le Limoges CSP a remporté, dimanche 18 avril sur son terrain, la première manche de la demi-finale du championnat de France qui l'oppose à Gravelines (61-60). Samedi, Pau-Orthez était allé battre Antibes (90-76). Les deuxièmes rencontres de ces demi-finales, qui se disputent au meilleur des cinq matches, auront lieu mardi 20 avril.

CYCLISME

Liège-Bastogne-Liège

Rolf Sörensen s'est imposé, dimanche 18 avril, dans la classique Liège-Bastogne-Liège. Le Danois a dominé au sprint son compagnon d'échappée, le Suisse Tony Rominger. L'Italien Maurizio Fondriest a pris la troisième place.

FOOTBALL

Championnat de France
Deuxième division
(trentième journée)

GROUPE A

*Alès b. Rodez	2-0
*Louhans-Cuiseaux b. Mulhouse	2-0
*Cannes b. Perpignan	4-1
Istres b. *Nice	1-0
*Valence b. Créteil	2-0
*Sedan et Nancy	0-0
Charleville b. Epinal	2-1
*Martigues b. Ajaccio	3-1
*Bastia b. Annecy	2-0

Classement : 1. Martigues, 40 pts ; 2. Cannes, 38 ; 3. Nancy et Valence, 35 ; 5. Bastia, Nice, Sedan et Istres, 34.

GROUPE B

*Ancenis b. Tours	3-1
*La Roche-sur-Yon et Beauvais	0-0
Red Star b. *Angers	3-0
*Amiens et Dunkerque	1-1
*Rouen et Gueugnon	0-0
*Niort b. Guingamp	2-0
*Bourges b. Laval	1-0
*Lorient b. Le Mans	2-1
*Châteauroux b. Rennes	2-1

Classement : 1. Rouen et Angers, 41 pts ; 3. Rennes, 40 ; 4. Red Star, 36 ; 5. Beauvais et Dunkerque, 35.

GOLF

Masters de Rome

Jean Van de Velde a remporté, dimanche 18 avril, le Masters de golf de Rome en s'imposant au troisième trou du play-off face au Néo-Zélandais Greg Turner. Rendant une carte finale de 281 (sept sous le par), le Landais, âgé de vingt-sept ans, fête le premier grand succès de sa carrière. Il est le premier Français victorieux d'une épreuve du circuit européen depuis Jean Garaïalde, vainqueur de l'Open de France en 1969.

GYMNASTIQUE

Championnats du monde
à Birmingham

Vitaly Chtcherbo et Shannon Miller ont survolé les championnats du monde de gymnastique qui se sont disputés à Birmingham du 14 au 18 avril. Le Biélorusse et l'Américaine ont chacun décroché trois médailles d'or. Couronné au concours général, mercredi, le sextuple champion olympique de Barcelone a ensuite remporté l'épreuve individuelle des barres parallèles et du saut de cheval. Le Russe Serguei Charkov s'est imposé à la barre fixe. l'Ukrainien Grigori Misoutine a remporté la médaille d'or au sol. Aux anneaux, le titre est revenu à l'Italien Iouri Chechi et le concours au cheval d'arçon a couronné le Nord-Coréen Pae Gil-su.

Championne du monde du concours individuel, Shannon Miller a glané deux médailles d'or aux finales par appareil, aux barres asymétriques et au sol. La Biélorusse Elena Piskoun s'est imposée au saut de cheval et la roumaine Lavinia Milosovici s'est adjugé le titre à la poutre.

MOTOCYCLISME

24 Heures du Mans

L'équipage franco-écossais Morillas-Vieille-Morisson, sur Kawasaki, a remporté, dimanche 18 avril, les 24 Heures du Mans moto devant les deux Honda privées de la formation franco-canadienne De Puniet-Lentaigne-Duhamel et des Français Soulon-Amalric-Ferrer. Tenante du titre, Kawasaki conserve une invincibilité en course de 24 Heures qui dure depuis dix-huit mois.

RUGBY A 7

Coupe du monde à Edimbourg

L'Angleterre a remporté la première Coupe du monde de rugby à 7 en battant l'Australie (21-17), dimanche 18 avril, au stade de Murrayfield.

VOLLEY-BALL

Championnats de France

Le PSG-Asnières est devenu champion de France, samedi 17 avril, à Paris, en battant l'AS-Cannes en trois manches (15-8, 15-11, 15-2).

SPORTS

VOILE : le Trophée Jules-Verne

Vingt mille lieues sur les mers

Suite de la première page

Poussé par une brise de sud-sud-ouest de 30 nœuds, *Commodore Explorer*, le catamaran géant de Bruno Peyron, n'était plus, dimanche *18* avril à midi, qu'à 780 milles (1 468 km) de l'arrivée dans sa tentative de tour du monde en quatre-vingts jours. Compte tenu de ces conditions, Claude Fons (Météo France), qui assiste les cinq marins dans leur tentative, prévoyait une arrivée mardi après-midi au large de l'île d'Ouessant. Quoi qu'il en soit, s'ils franchissent avant mercredi *21 avril, à 15 h 2*, la ligne d'arrivée entre le phare de Creac'h (île d'Ouessant) et le cap Lizard (pointe sud-ouest de l'Angleterre), Bruno Peyron et ses équipiers n'auront pas seulement rivalisé avec un héros de fiction mais ils entreront dans la légende de la voile en signant un fabuleux exploit. Le meilleur temps autour du monde, réussi en solitaire par Titouan Lamazou dans le premier Vendée Globe, serait, en effet, amélioré de près d'un mois, et *Commodore Explorer* deviendrait le premier catamaran de compétition à accomplir ce périple!

Pour espérer gagner le Trophée Jules-Verne, qui sera remis au premier équipage ayant accompli le tour du monde en moins de quatre-vingts jours sans escale et sans assistance – puis transmis à ceux qui amélioreront par la suite cette performance –, les navigateurs motivés par ce défi misaient sur des voiliers hors normes. Alors que les règlements actuels des courses océaniques limitent à 18,28 m la taille maximale des multicoques et à quelque 25 m celle des monocoques maxi, Titouan Lamazou a fait construire et mis à l'eau une goélette de 43 m, Bruno Peyron projette un catamaran de 40 m et Florence Arthaud rêvait d'un trimaran de même taille. Olivier de Kersauson a bousculé ces projets en décidant de faire une tentative contre les quatre-vingts jours sans attendre l'hiver 1993-94 et sans se plier aux règles du trophée.

Un Baulois obstiné

Cette initiative avait donné à Bruno Peyron l'idée de partir en même temps que Kersauson pour effectuer une répétition et, surtout, une campagne de mesures très utile pour la conception de son *Explorer*, le plus grand catamaran du monde. Le refus de l'«amiral» de se livrer à cette navigation de concert a plutôt renforcé la motivation du Baulois. Or l'obstination de Bruno Peyron est bien connue dans le milieu de la voile.

Fils d'un commandant de pétrolier, il aurait pu opter pour la marine marchande après avoir suivi une formation d'officier. Mais neveu de Jean-Yves Terlain par sa mère, il a préféré assumer sa vocation de coureur d'océans. Pour sa première Mini-transat (course transatlantique sur des voiliers de 6,50 m) en 1977, il n'avait pu trouver de bateau à temps pour prendre le départ avec les autres concurrents. Parti avec une semaine de retard, il était remonté à la treizième place malgré trois chavirages dans le golfe de Gascogne.

Premier avec Marc Pajot à naviguer sur les grands catamarans du début des années 80, Bruno Peyron est passé tout près d'une première consécration en prenant à vingt-trois ans la deuxième place de la deuxième Route du rhum (1982) derrière son rival baulois. Sa persévérance dans cette épreuve ne sera pas récompensée. Quatre ans plus tard, il devra lancer un appel télévisé à deux jours du départ pour trouver un commanditaire et obtenir le feu vert de ses banquiers. Tout en ménageant son bateau pour être sûr de le ramener à bon port, il arrive encore deuxième, devancé par Philippe Poupon. En 1986, son vieux catamaran dépasse les 18,28 m de longueur mais, malgré un moratoire signé par quelques coureurs, son engagement est refusé. Il rebaptise son voilier *Pour le sport* et s'élance en pirate, mais son arrivée à Pointe-à-Pitre passe inaperçue dans le tintamarre provoqué par la victoire de Florence Arthaud.

Ces péripéties malheureuses, comme sa rivalité sportive avec ses deux frères, Loïck et Stéphane, ont souvent donné le mauvais rôle à Bruno. Equipier de son aîné en dériveur puis dans ses premières transats, Loïck a vite rompu cette relation sportive. Touche-à-tout de la voile, passant avec un égal bonheur des monocoques aux multicoques, le cadet a toujours su séduire commanditaires et médias par ses facéties et son sens de la communication. Plus introverti, moins prêt aux concessions, Bruno a, parfois, mal vécu ses recherches incessantes de budgets, rendues plus aléatoires encore par son image de *«Poulidor des océans»* après une invraisemblable série de deuxièmes places dans la Route du rhum (1982 et 1986), la Transat en double (1986), La Baule-Dakar (1987), la Transat espagnole (1988) et le Tour de l'Europe (1989).

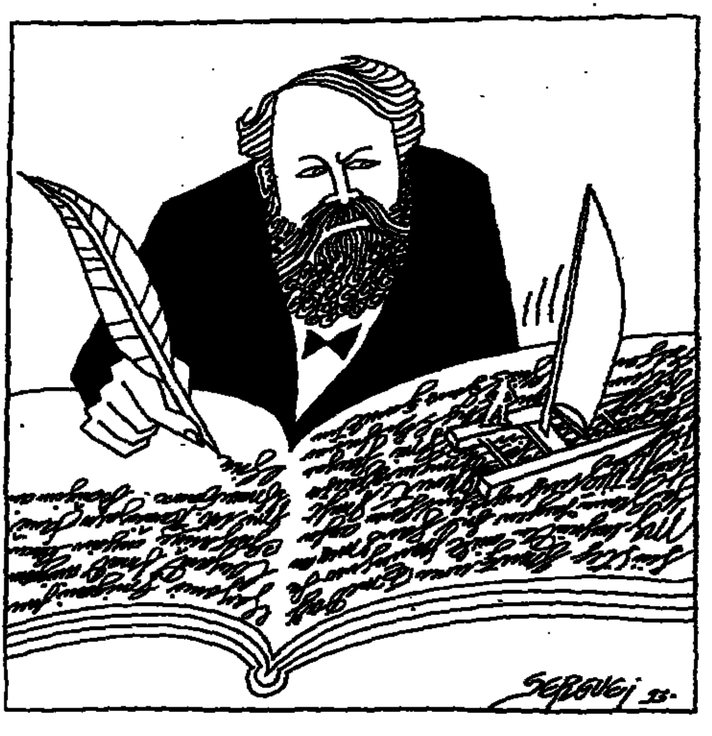
De la terre à la lune en catamaran

En fait, Bruno Peyron a toujours mieux réussi dans ses tentatives de record. Un défi fratricide avec Loïck, parti en même temps de New-York, lui a permis de devenir en 1987 recordman de la traversée de l'Atlantique en solitaire dans un temps inférieur à celui établi en 1905 par la goélette *Atlantic* menée par une cinquantaine d'hommes et seulement battu soixante-quinze ans plus tard par Eric Tabarly et son équipage. C'est ce record qu'il a amélioré à nouveau (9 jours 19 heures 22 minutes) en août 1992, deux semaines avant de signer avec Laurent Bourgnon dans Québec-Saint-Malo sa deuxième victoire dans une grande épreuve après celle de Lorient-Saint-Barthélemy-Lorient en double de 1989.

A défaut de lui valoir de grands triomphes, la fidélité de Bruno Peyron aux catamarans lui a permis d'acquérir à ce jour une expérience incomparable sur ce type de voilier avec à son actif 190 000 milles (358 000 km soit l'équivalent de la distance moyenne entre la terre et la lune!) et vingt-sept traversées de l'Atlantique, dont onze en solitaire. Son choix pour son tour du monde ne pouvait se porter que sur l'ex-*Jet Services V*, toujours détenteur du record de la traversée de l'Atlantique (6 jours 13 heures 3 minutes en juin 1990) mais condamné depuis à l'inactivité par les limitations de taille.

Racheté 2 millions de francs, le voilier a aussitôt retrouvé le chantier Multiplast, où Gilles Ollier, son architecte, a entrepris les travaux pour allonger les coques (1 m à l'avant et 2 m à l'arrière pour les porter à 26,10 m afin d'améliorer les performances et la sécurité) et réaménager l'intérieur de ces dernières pour un séjour prolongé dans ces boyaux de 1,20 m de hauteur maximale. La facture de ces travaux (1,5 million de francs), ajoutée aux budgets de voiles et aux frais de course, a encore contraint Bruno Peyron à prendre le départ avec plus de 2 millions de francs d'endettements, malgré l'apport financier de Commodore (2).

Pour se lancer dans cette aventure, Bruno Peyron avait fait appel à deux vieux complices, Jacques Vincent (électronique et gréement), son second depuis 1986, et l'Américain Cameron Lewis (sécurité et ravitaillement), ainsi qu'à deux anciens de *Jet Services*, Olivier Despaignes (accastillage) et Marc Vallin (voiles). La complémentarité et la compétence de cet équipage bien rodé aux manœuvres d'un grand catamaran expliquent sans doute son étonnante maîtrise pour gérer le cap et la vitesse du bateau afin de le faire progresser à ses meilleures allures. Ainsi, à l'exception de quelques heures le long des côtes brésiliennes au retour, *Commodore Explorer* n'a jamais été confronté au près (vent de face), si usant pour la plate-forme et le gréement d'un catamaran.



En progressant parfois de près de 500 milles par jour dans les «quarantièmes rugissants» ou les «cinquantièmes hurlants», le voilier changeait presque quotidiennement de fuseau horaire! Mais, alors que les solitaires du Vendée Globe laissaient le plus souvent le soin à leur pilote automatique de mener le bateau, le catamaran exigeait la présence constante d'un barreur maintenu par un harnais et coiffé d'un casque de moto ou d'un masque de plongée pour résister aux flots glacés soulevés par les étraves. Le quart terminé, le barreur retrouvait l'abri d'une coque mais avec le bruit infernal des vagues giflant la paroi en carbone, les sifflements du vent dans le gréement et le hurlement des éoliennes alimentant les batteries. Un confort que Bruno Peyron comparait à celui d'un *«métro dévalant une montagne russe»* ou du *«tambour d'une machine à laver fonçant à 25 nœuds»*.

L'angoisse du Horn

«L'enfer initiatique» d'une première tempête à leur entrée dans les «quarantièmes rugissants», puis une fissure sur la coque tribord qu'Olivier Despaignes est parvenu à réparer, auraient pu provoquer la fin prématurée de l'aventure dans les mers du Sud, mais le souvenir le plus terrifiant restera l'approche du cap Horn. L'arrivée imprévue d'une dépression avec des rafales de vent dépassant 150 km/h avait incité l'équipage à mettre le catamaran en cape sèche mais, malgré la mise à l'eau de tous les cordages, traînards ou ancres flottantes, le mât-aile de 31 mètres entraînait inexorablement le catamaran vers les rochers de la Terre de Feu. A l'intérieur des coques, tout avait été organisé en prévision d'un éventuel chavirage.

Après d'interminables heures d'angoisse, l'équipage a pu profiter d'une accalmie pour franchir le cap de la délivrance, mais les cinq hommes ont mis plusieurs jours pour récupérer. *«Il suffit de regarder les visages pour se rendre compte de l'état de fatigue pas vraiment physique, mais surtout psychologique de l'équipage*, racontait Bruno Peyron. *Les traits sont tirés, les yeux creux et gris de sel ont une drôle d'expression. Comme s'ils cherchaient un sujet à échelle humaine à substituer à ce que les heures passées ont gravé sur la rétine.»* Depuis, la remontée de l'Atlantique a permis aux cinq hommes de retrouver leurs esprits et même leur capacité d'indignation pour dénoncer la dégradation progressive de cet océan transformé en poubelle.

La réussite inespérée de *Commodore Explorer* devrait faciliter le lancement du programme *Explorer*. Or ce catamaran de 40 m ne serait pas seulement construit pour s'attaquer au Trophée Jules-Verne. Il pourrait ensuite, si Bruno Peyron peut aller au bout de ses projets, permettre de sensibiliser le public au respect et à la sauvegarde du patrimoine maritime et écologique de la planète ou contribuer à l'exploration des derniers espaces maritimes encore vierges.

GÉRARD ALBOUY

(2) Marque de matériel informatique. Commodore désigne en anglais un commandant d'escadre ou le président d'un grand yacht-club.

Le pari de Phileas Fogg

Le Tour du monde en quatre-vingts jours imaginé par Jules Verne était totalement différent, par l'itinéraire choisi par Phileas Fogg et les moyens de transport utilisés, du Trophée Jules-Vernes, tour du monde à la voile qui est en train de s'achever. Les deux n'ont en commun que la lutte contre la même durée, les quatre-vingts jours.

C'est à la suite d'un pari avec les membres de son club londonien que Phileas Fogg se lance avec son valet de chambre Jean, dit Passepartout, dans une folle aventure qui les verra bondir de trains en bateaux à vapeur (éventuellement aidés de voiles), éléphant, traîneau à voile, cabs et pousse-pousse. Partis le 2 octobre en train de Londres à destination de Douvres, ils ont fait en bateau la traversée de Douvres à Calais. Là, ils ont repris le train pour Paris où ils sont arrivés le 3 octobre et d'où ils sont repartis en train le même jour pour Brindisi. Ils étaient dans le port italien le 5 octobre et s'y sont embarqués immédiatement sur le *Mongolia*, autrement dit la «malle des Indes», à destination de Bombay *via* le canal de Suez.

Pris en filature par l'inspecteur de police Fix, qui prend le «gentleman» pour un escroc en fuite, Phileas Fogg et Passepartout ont débarqué à Bombay le 20 octobre (avec deux jours d'avance sur l'horaire) pour prendre aussitôt le train pour Calcutta. La construction de la voie n'étant pas achevée, le convoi s'est arrêté au hameau de Kholby le 23 octobre avec l'obligation pour les passagers de trouver un moyen de locomotion pour gagner Allahabad distant d'environ 80 kilomètres. Ils font le trajet à dos d'éléphant, Passepartout sauvant en chemin la jeune et belle veuve Aouda, condamnée à être brûlée sur le bûcher funèbre de son défunt et vieux mari.

La ligne de changement de date

A Allahabad, les héros ont retrouvé le train. Ils sont arrivés à Calcutta le 25 octobre et ont réussi à embarquer sur le *Rangoon* à destination de Hongkong qu'ils ont atteint le 6 novembre avec vingt-quatre heures de retard. Malgré divers incidents, ils sont parvenus le 14 novembre à Yokohama où ils se sont embarqués sur le *General-Grant*, qui a accosté le 3 décembre à San-Francisco.

Chemin faisant, ils avaient traversé le 23 novembre la ligne de changement de date, événement dont personne – pas même le méticuleux et précis Phileas Fogg – n'a réalisé l'importance pour la fin du voyage.

Les quatre voyageurs ont pris place le même jour dans le premier train partant pour New-York. Là encore, le voyage a été émaillé d'incidents dramatiques : un pont chancelant a été franchi par le convoi ayant pris son élan et s'est écroulé derrière le dernier wagon ; le train a été attaqué par des Indiens et Phileas Fogg a «oublié» son coûteux pari pour aller délivrer Passepartout. Le train ne les ayant pas attendus pour repartir, les voyageurs ont dû fréter un traîneau à voile pour rejoindre Omaha, où ils ont retrouvé un train pour New-York. Ils y sont arrivés le 11 décembre, quarante-cinq minutes après le départ du *China* pour Liverpool.

«Le 80e jour à 11 h 40 du matin»

Phileas Fogg a alors acquitté 2 000 dollars par personne pour pouvoir prendre place sur un petit cargo, l'*Henrietta*, en partance pour... Bordeaux. Mais il a tout de suite séquestré le capitaine de façon à diriger le bateau vers Liverpool. Le charbon venant à s'épuiser, il faudra enfourner dans la chaudière tout ce qui était en bois sur le cargo. Il est ainsi arrivé à Liverpool le 21 décembre, *«le quatre-vingtième jour à 11 h 40 du matin»*.

L'express de Londres était parti depuis trente-cinq minutes. Phileas Fogg affrète alors un train spécial qui arrive à Londres à 20 h 50. Il pense à ce moment qu'il a perdu son pari pour cinq minutes. Au cours de la journée sinistre du lendemain, Aouda accepte – avec joie, on s'en doutait depuis longtemps – d'épouser Phileas Fogg. Le pasteur que va quérir Passepartout refuse : c'est dimanche. Et le pari n'est pas perdu. Phileas Fogg, qui pourtant savait tout, avait tout simplement oublié que, faisant le tour du monde d'ouest en est, il avait obligatoirement gagné un jour. S'il l'avait fait dans l'autre sens, il eût perdu un jour. Etant arrivé à la ligne de changement de date le 23 novembre, il s'était retrouvé le 22 novembre dès qu'il avait franchi cette ligne, arbitraire certes, mais essentielle dans le calcul des jours.

YVONNE REBEYROL

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-71. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

CULTURE

ARTS

Picasso, philosophe de la corrida

Dans l'arène, le peintre ne cherchait pas le pittoresque mais le symbole

PICASSO : TOROS Y TOREROS
au Musée Picasso

Quelques faits simples pour commencer. Un : Pablo Picasso, de naissance espagnole, fut initié à la tauromachie par son père. Deux : il resta fidèle à ce goût jusqu'à la fin de sa vie et ne détestait pas présider des corridas à Nîmes et à Arles, assis entre Jacqueline, hiératique, et Jean Cocteau, nerveux. Trois : il collectionna des photographies de toreros et de passes, quelques programmes et une série de cartes postales pornographiques, parodies obscènes de la mise à mort. Quatre : naturellement, il exécuta dessins, gravures et peintures sur ce motif, en particulier durant l'entre-deux-guerres. Cinq : la mode tauromachique à prétention héroïque qui a affecté les lettres françaises au vingtième siècle et frappé aussi bien Montherlant que Leiris ne s'est pas privée de se réclamer de lui.

Six : pas plus qu'à d'autres, Picasso ne s'est laissé prendre à cette rhétorique. Le face-à-face terrible de l'homme et de la bête, la danse noble devant les cornes, la beauté du coup d'épée bien placé ne le captivent pas. Dans l'arène, il voit tout autre chose – la mort du cheval étripé par le taureau, la mort du torero éventré, la mort du taureau transpercé. Rien de très séduisant, rien de très joyeux. A Malraux, il dit froidement : *« Nous, les Espagnols, c'est la messe le matin, la corrida l'après-midi, le bordel le soir. Dans quoi ça se mélange ? Dans la tristesse. »* Voilà : la corrida est l'une des figures du deuil et la peinture d'une corrida ne peut être qu'une sorte de vanité mouvementée et navrante. Manet, qui ne savait pas moins regarder au-delà des illusions et du spectacle, a peint le Torero mort, allongé de tout son long sur le sable jaune gris. Picasso peint et repeint le même dénouement.

Entre gymnastique et cérémonie païenne

L'art des passes adroitement enchaînées, l'élégance du torero cambré, l'habit de lumière, ses guirlandes et ses dentelles, il n'en a cure. Les acrobaties de l'athlète bondissant, les poses guerrières du picador sur son cheval caparaçonné, l'enthousiasme des spectatrices émues par tant de virilité, tout ce dont Goya fait le sujet de ses eaux-fortes, Picasso le passe sous silence. Cet *aficionado* paradoxal et glacé se désintéresse absolument de la tauromachie considérée comme un des beaux-arts, à mi-chemin entre gymnastique et cérémonie païenne. Il se peut même qu'il la déteste. Il attend l'exécution, c'est tout. Le torero Dominguin a eu à ce propos une observation très aiguë. Dans sa préface à *Toros y Toreros*, recueil de dessins publié en 1961, il écrit : *« Pablo s'intéresse à tout ce que je fais. Il est impatient de mes succès possibles. Mais il serait heureux le jour où il apprendrait ma retraite... ou ma mort dans l'arène... Pablo pleurerait : "Il a accompli son destin." »* C'est juste : la mort est promise et la corrida n'est que son cérémonial plus ou moins heureusement mis en scène.

Picasso l'a compris très vite. Dès ses premiers croquis – il n'a pas quinze ans, – il ne représente qu'un moment de la corrida, le pire, le moins lyrique, l'enlèvement du taureau mis à mort. Des mules tirant la bête couchée sur le flanc et un cheval aux entrailles pendantes, tel est le sujet. Les couleurs vives, le soleil, rien n'y fait : deux cadavres, un noir et un gris, gisent au premier plan. Le tableau a pour titre *les Victimes*. Il date de 1901.

L'exposition – bien conçue, bien accrochée, simple, convaincante – s'ouvre sur lui, qui condense la poétique du peintre. A quelques métaphores et métamorphoses près, Picasso n'a plus rien changé ensuite à sa vision jusqu'à la fin, jusqu'aux variations des années 50. Qu'il dessine dans le style le plus propre ou dans un faux désordre tourbillonnant, qu'il épure le croquis ou lui incorpore des allégories, qu'il aille au plus simple ou cultive l'ellipse, qu'il soit cubiste, post-cubiste, néocubiste, ingresque, néo-classique, proto-surréaliste, crypto-expressionniste ou le tout à la fois, la corrida se réduit à une scène unique : sur le dos du cheval que le taureau encorne, un picador ou un torero tombe à la renverse, évanoui. Il a lâché son épée. C'est un homme condamné.

Ou une femme : quelquefois, pour préciser le symbole, pour éviter l'équivoque, le torero est du sexe féminin, habit largement ouvert sur deux seins sphériques, doux profil égaré entre les cornes, les banderilles et les dents du cheval qui hennit de douleur. Peu après, suite logique, le taureau devient minotaure, la mise à mort devient viol, la force animale triomphe. *Guernica* se prépare.

Les *Demoiselles d'Avignon* eurent d'abord pour titre *le Bordel philosophique*. Dans les premières études, un étudiant en médecine entrait dans la maison close, un crâne à la main. Les corridas de Picasso ne sont pas moins philosophiques. Dans l'espace clos de l'arène, le cheval, le torero et le taureau sont voués à l'immolation. La tête du taureau se change en bucrane et le cheval en son squelette, mâchoires désarticulées, pattes brisées, côtes saillantes sous le pelage. Le torero, comme il se doit, se résout en une ombre mince, à laquelle la cape fait une aile funèbre d'oiseau de nuit ou de chauve-souris. Victimes sans espoir d'échapper à la boucherie, ils finissent par se confondre, entrelacs de lignes et de membres percés de traits. Les viscères et le sang se répandent. Picasso peint en noir, brun, gris, blanc sale et vermillon la cérémonie funèbre inlassablement répétée, comme la messe et comme l'amour. *« Dans quoi ça se mélange ? Dans la tristesse. »*

PHILIPPE DAGEN

▶ Picasso : Toros y Toreros, Musée Picasso, 5, rue de Thorigny, 75003 Paris ; tél. : 42-71-25-21. Jusqu'au 28 juin.

▶ A l'occasion de l'exposition, les éditions Cercle d'Art rééditent *Toros y Toreros*, album de dessins de Picasso reproduits en photolithographie, avec une préface de Luis Miguel Dominguin et une étude de Georges Boudaille (176 pages, 130 planches, 900 F).

□ **Décès du sculpteur britannique Elisabeth Frink.** – Le sculpteur britannique Elisabeth Frink est mort le 18 avril à soixante-deux ans à son domicile du Dorset (sud de l'Angleterre), des suites d'un cancer. Elève de la Chelsea School of Art au début des années 50, elle présenta ses premières œuvres à la Tate Gallery de Londres. Elle entra à la prestigieuse Royal Academy en 1977 avant d'en devenir la première femme présidente en 1984. Exposée dans le monde entier, Elisabeth Frink était surtout réputée pour ses statues d'hommes au corps massif. Une de ses œuvres les plus connues, *The Horse and Rider* (Le cheval et le cavalier) est installée à Londres, dans le quartier de Piccadilly.

THÉATRE

Rire noir à Rennes

Rencontre de la jeune scène au festival « Emergences » qui s'est tenu du 15 au 17 avril

RENNES
de notre envoyée spéciale

La troisième édition d'Emergences se veut plus éclectique que les précédentes. On trouverait, il est vrai, difficilement un rapport entre ce qu'ont présenté les marionnettistes tchèques Petr Forman Kolectiv (*Opéra baroque*), le groupe Dynnoz (*la Forêt des Zuckers*), Patrick Bigel avec sa compagnie La Rumeur (*Dramen de l'aube à minuit* (1) de Georg Kaiser), Marie Vayssière (*le Pleure Misère* d'après Flann O' Brien) ou Marc François (*Esclaves de l'amour*). Il n'y a rien de commun entre eux si ce n'est le refus du texte classique ou considéré comme tel. Emergences 93 est centrée sur l'écriture, avec également des récits inédits, lus (*TDM3* de Georges Gabily) ou joués (*la Petite Dame*, avec Catherine Mouchette, d'après une interview).

Il n'y a pas de texte dans *Opéra baroque*, mais de la musique, un musicien et un éclairagiste qui exercent à vue des gags, un humour absurde, des marionnettes à fil. Il y a aussi trois garçons – en blouse à larges rayures bleu et blanc et foulard scout – dont deux jumeaux. L'un s'adresse en tchèque au public, l'autre traduit approximativement. D'entrée, ils installent une ambiance de gentillesse complice.

Le castelet, finement décoré, reproduit une scène à l'italienne. Les poupées ont des figures de guignol, des mouvements de danseurs. On voit les grandes mains humaines manipuler les personnages, les faire vivre : un maçon, un patron, sa femme, un professeur de piano, de grands oiseaux blancs et trois tout petits bonshommes qui n'arrêtent pas d'intervenir, de faire des blagues, de courir, de sautiller, copies conformes des trois marionnettistes, avec les mêmes blouses bleu et blanc, le même foulard scout, le même sourire naïf. Par instants, les trois modèles mettent des masques qui les font ressembler aux marionnettes, y compris celles-ci, à leur image... C'est ce que l'on appelle le charme tchèque : parfaitement efficace.

La Forêt des Zuckers emmène ailleurs. Il s'agit d'un travail d'atelier, dirigé par trois professionnels, avec de jeunes amateurs, dans le cadre d'un stage de « revitalisation en milieu urbain ». Il s'agit donc d'aider des adolescents en difficulté. Quand Armand Gatti procède ainsi à Fleury-Merogis, dans les quartiers durs de Marseille ou d'Avignon, il force les gens à transmettre ce qu'ils sont et en fait du théâtre, sans pour autant en imposer les codes. Et l'on reçoit quelque chose de singulier, unique, d'une force bouleversante. Ici, les « acteurs » sont trop « mis en scène » pour dire quelque chose d'eux-mêmes, bien que la pièce ait été écrite par Elisabeth Joannès, avec eux, au cours des répétitions.

Vêtements noirs visages crayeux

C'est donc la Compagnie de la Rumeur qui a pris en charge la création d'Emergences, *Dramen, de l'aube à minuit*, de Georg Kaiser, comme elle l'a fait déjà il y a deux ans, avec *Tragédie céleste*, adaptation du *Concile d'amour* de Panizza. Panizza a écrit son unique pièce en 1894, on situe en 1912 la date de *Dramen*. Patrick Bigel se sent en connivence avec la littérature allemande du passage aux temps modernes. Il en traduit la liberté, les distorsions convulsives dans une esthétique froide, tranchante, qui lui redonne sa force de rage et de dérision.

La pièce de Kaiser paraphrase et parodie les mélodrames sociaux de l'époque, en suivant le parcours d'un employé de banque. Il tombe brusquement fou amoureux d'une belle joueuse décavée, mais, pour elle, il n'est rien. Et, finalement, après quelques escroqueries, quelques aventures dans une course cycliste, un dancing et à l'Armée du salut, il devient évident qu'elle n'est rien pour lui. Chacun suit son destin solitaire, et la mort est là, patiente.

Par ses personnages, son découpage, son écriture elliptique qui se rassemble en tirades d'un lyrisme grinçant, *Dramen* pourrait servir de modèle expressionniste. Patrick Bigel assume. Noirs par leurs vêtements, crayeux par leurs visages, les personnages semblent des hiéroglyphes funèbres. Ensemble, ils composent une écriture nette, mouvante, hommage et clin d'œil à la chorégraphie des « dames d'Essen », Reihilde Hoffman ou Pina Bausch. Ils sont disposés sur un très large praticable gris, courbe comme un coquillage, en plan fortement incliné – décor de Jean-Charles Clair – qui oblige à battre des bras pour garder l'équilibre quand on y court. Et les acteurs alors ressemblent à des oiseaux pris au piège. A chaque tableau, puisque, comme l'indique le titre, les actions couvrent « de l'aube à minuit », une pendule ronde faite de lampes rouges suspendues dans le noir descend des cintres et remonte.

Ainsi, de la façon la plus simple, est indiquée la « marche inexorable du temps ». Les tableaux, superbes, s'enchaînent, mettent en marche la machine à broyer l'espoir. Les personnages tournent en rond, inaptes à se rendre maîtres de leur destin. Jusqu'au bout, Jean-Christophe Clair tient droit son personnage d'employé de banque, petit homme falot, débrouillard, agressif. Jusqu'au bout, jusqu'au suicide, le seul choix qui lui est laissé, il aura résisté avec panache, avec malice à la séduction de la mort... Ce que Patrick Bigel restitue avec une étonnante acuité, ce qui touche aujourd'hui tout être humain conscient, c'est le rire terrifié de ces intellectuels du début de siècle, démunis face aux avertissements de leur intuition.

COLETTE GODARD

(1) Le spectacle de Patrick Bigel *Dramen, de l'aube à minuit* est repris au Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. Tél. : 48-90-43-63. Du 30 avril au 24 mai, les vendredis, samedis et lundis à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Métro RER, Choisy-le-Roi. Navette aller-retour avenue Victoria, côté Théâtre de la Ville.

L'effort et le plaisir

Sculpteur, créateur de meubles, François-Rupert Carabin n'a qu'une obsession : la femme

CARABIN
au Musée d'Orsay

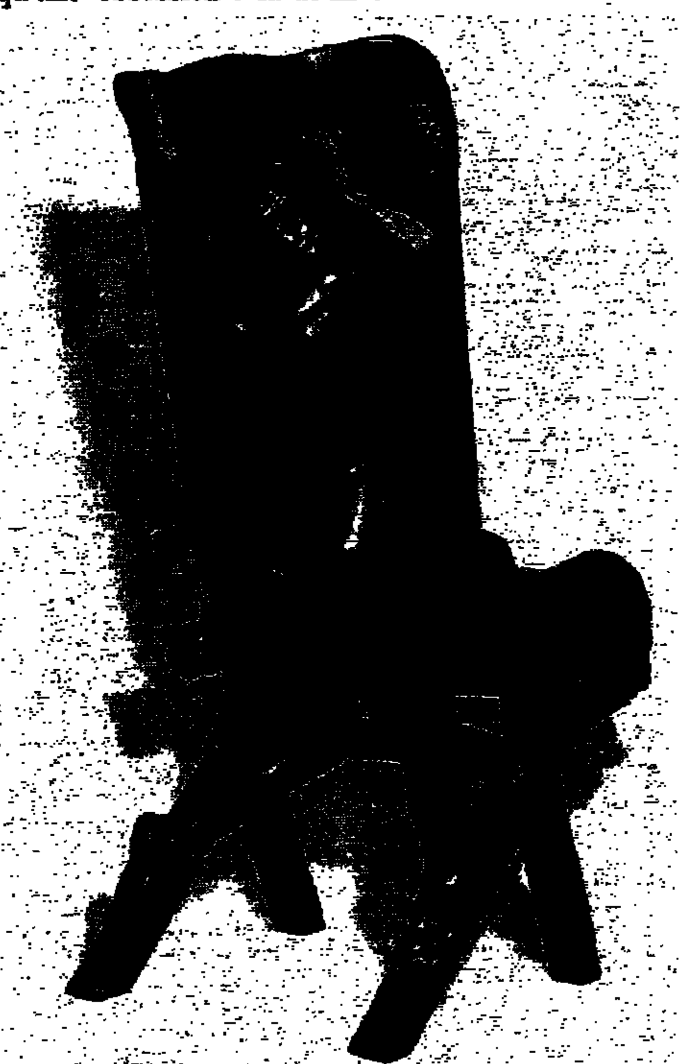
Quand on a eu un grand-père ciseleur de canons à l'arsenal de Strasbourg, il paraît dans l'ordre des choses que le petit-fils soit passionné par les canons de la plastique féminine. Hypothèse douteuse ? François-Rupert Carabin (1862-1932) – sculpteur, créateur d'un mobilier en bois que l'on peut rattacher à l'école des arts décoratifs de Nancy – utilise le corps de la femme comme pilier de son œuvre. Comme une arme aussi. Contre la morale de l'époque. Et par effet de boomerang, contre la femme elle-même.

François-Rupert Carabin a vécu jusqu'à l'âge de dix ans dans la forêt de Stambach, à côté de Saverne, où son père exerçait la profession de garde-forestier. En 1871, quand l'Alsace devient allemande, la famille s'établit à Paris, dans le quartier de Montmartre que l'artiste ne quittera plus. Sa vision de la femme naît de cette double appartenance : d'un côté, des créatures sylvestres, mystérieuses, apparentées aux sorcières, tentatrices accompagnées de leurs chats ; de l'autre, des corps de filles de cabaret, plantureux, offerts, parfois usés, obscènes.

L'une des tables de travail qu'il conçoit a pour tréteaux deux corps de femmes nues, arc-boutées pour soutenir le plateau qui figure un livre. La Table de la Sagesse ? L'assise des sièges repose sur le dos d'une femme accroupie, et le dossier est retenue par une femme attachée aux poignets et sanglée. Toutes ces positions masochistes donnent à l'exposition le caractère d'un rituel. On ne sait si, pour Carabin, les femmes sont l'incarnation du mal, ou s'il veut en montrer, symboliquement, la condition : fille de joie ou ouvrière, toutes deux exploitées.

Noctambule comme son ami Toulouse-Lautrec qu'il accompagnait souvent, Carabin aimait lui aussi les danseuses. Ses statues (céramique, cire, bois) de Loïe Fuller, de la Belle Otero, de Maraquita, maîtresse de ballet à l'Opéra-Comique, du Moulin-Rouge, sont des merveilles de compréhension du mouvement et des équilibres. De l'effort aussi. Enfin, derrière l'œuvre perce l'humour de celui qui n'est pas dupe. Il y a du manipulateur chez le sculpteur et de la spiritualité dans ce débordement de chair. Cette image de la femme que la bourgeoisie ne pouvait accepter est également liée à la conception du monde de l'artiste. Carabin était proche des rose-croix et, pour lui la femme est indissociable de la nature, de ses forces occultes. Il est réjouissant de savoir que Carabin eut rapidement du succès auprès d'une clientèle d'amateurs éclairés. Emile Gallé comptait parmi ses admirateurs. Le Corbusier aussi.

DOMINIQUE FRÉTARD



Fauteuil, 1896

▶ Exposition-dossier au Musée d'Orsay, du 19 avril au 11 juillet. 1, rue de Bellechasse, Paris. Tél. : 45-49-11-11.

▶ Le catalogue (160 pages, 210 F) a été édité à l'occasion de l'exposition de Strasbourg qui a précédé celle d'Orsay et publié par les Editions des Musées de Strasbourg.

PHOTOGRAPHIE

La méthode du géomètre

Jacques Damez a fait confiance au vent et au cadastre pour montrer l'évolution des paysages du Gers

LYON
de notre envoyé spécial

Rarement photographe aura été aussi absent. Rarement il aura été aussi présent. Expliquons-nous. Révélant ici son goût pour les cartes d'état-major, Jacques Damez a répertorié treize points précis, distants de quelques kilomètres, qui forment une belle balade au cœur du Gers. Pas n'importe quels points, mais des bornes géodésiques, grosses comme un bon pavé parisien, qui jalonnent, à intervalles réguliers, l'ensemble du territoire français.

Jacques Damez a ensuite placé le pied sur lequel est fixé son appareil pile au-dessus de chacune des treize bornes. Toujours à la même hauteur, avec la même ouverture d'objectif, la même vitesse, prenant une seule vue en noir et blanc, de format carré. Le cadrage. Toujours le même, non pas déterminé par le photographe en fonction de ce qu'il voit, mais par le vent. Oui, par le vent, appelé ici vent d'autan, si tenace, si électrique dit-on, qu'il aurait une influence sur le comportement des gens. Jacques Damez s'est placé dos au vent et le cadrage s'est offert à lui.

Surtout, le photographe s'est rendu à six reprises au cours d'une année sur chacune des bornes. Chaque fois, il a réitéré sa démarche méthodique, impersonnelle au possible. Et il a tiré toujours de la même façon, quelque soit la luminosité du moment, l'ensemble des photos. Ce n'est pas tout. Parallèlement à ces prises de vue, il réalisait, au format 24x36 cette fois, quelques vues en couleurs des matières et des tons du paysage environnant : fleurs, terre, herbe, terrains cultivés, ciels. Bref, un véritable « nuancier », sans perspective aucune. Jacques Damez tenait enfin un journal de bord de ces douze mois passés à sillonner le Gers : photos intimes, romantiques, de compagnons de voyage, des ambiances, des vues d'ensemble d'un département apparemment superbe.

Les six « points de vue » des treize sites s'alignent dans le bel espace de l'Embarcadère, sur les quais de Saône, à Lyon, fief de Jacques Damez puisqu'il y tient, avec sa compagne Catherine Derioz, une des meilleures galeries françaises : le Réverbère 2 (1). Un portrait du Gers ? Pas vraiment. Une façon bien singulière de traiter le paysage, en fait. Un paysage essentiellement agricole qui ne cesse de bouger, d'évoluer en fonction, non pas de la volonté du photographe, mais de l'humeur de la météo, du rythme des saisons, des cultures, de l'intervention de l'homme.

« C'est le paysage économique qui m'intéresse, je veux montrer combien il est organisé par l'agriculture, affirme Jacques Damez, *je pense qu'il n'existe quasiment plus de territoires qui ne soient pas modelés par l'homme. »* La « méthode Damez », qui pourrait n'être qu'un truc, aussi séduisant que vide de sens, prend toute sa force. Sans rien vouloir prouver, sans se laisser influencer par son œil, en laissant faire la providence et les caprices de la lumière, il montre l'évidence : l'incroyable bouleversement d'un carré de terre au fil du temps. Le temps, celui figé par l'obturateur, le temps matérialisé par des séries d'images sur le corps ou le paysage, c'est justement le fil conducteur de l'ensemble du travail de Jacques Damez.

MICHEL GUERRIN

(1) Le Réverbère 2 présente, jusqu'au 30 avril une exposition d'Alain Faure : « Archéologie du visible » (38, rue Burdeau, 69001, Lyon. Tél. : 72-00-06-72).

▶ « Paysage au vent d'autan ». L'embarcadère, 13 *bis*, quai Rambaud, 69002, Lyon. Tél. : 78-37-68-89. Jusqu'au 8 mai. Catalogue produit par le centre photographique de Lectoure (Gers), texte de Jean-Pierre Nouhaud. Editions Belle Page. 50 pages, 128 francs.

CULTURE

THÉATRE

« Tommy » à Broadway

L'adaptation de l'opéra-rock des Who s'annonce comme un succès artistique et commercial

NEW-YORK

correspondance

Concept album, œuvre symphonique, film, *Tommy*, l'opéra-rock créé par les Who en 1968, a connu bien des avatars. Aujourd'hui Pete Townshend, son auteur, a accepté de participer à son adaptation scénique, avec le metteur en scène américain Des McAnuff. Après un premier essai à La Jolla (en Californie), ce *Tommy* nouvelle manière sera présenté le 22 avril sur Broadway, au Saint-James Theater, avec un nouveau livret, de nouvelles chansons. Dès que les locations ont été ouvertes, *Tommy* s'est affirmé comme le plus grand succès de la saison.

Le cruel destin du petit Tommy Walker fait désormais partie de la culture occidentale. Devenu sourd, muet et aveugle après avoir vu son père revenu de la guerre tuer l'amant de sa mère, il est violenté par un oncle, martyrisé par un cousin, soigné par des charlatans et des médecins, mais jamais guéri. Adolescent, il devient un génie du billard électrique. Enfermé en lui-même, il ne communique qu'avec son reflet dans un miroir que sa mère finit par briser, libérant l'enfant de son blocage. Recouvrant tous ses sens, il est traité comme une sorte de messie, pour être ensuite rejeté par ses fans.

Incarnation de la rébellion adolescente

Lorsqu'il apparut en 1969, *Tommy*, premier opéra-rock, concept album (double concept album, même), semblait redéfinir le rock. Grâce à la musique des Who, sans doute, mais surtout à cause de l'image de cet enfant qui refuse d'entrer dans la violence du monde des adultes – incarnation de la rébellion adolescente qui est l'essence même du rock'n'roll. Souffrances de l'enfance, frénésie médiatique, inséparables de la mythologie des rock-stars, la thématique de *Tommy* est si riche qu'en vingt-quatre ans l'œuvre connut de multiples incarnations : dans un premier temps, l'album se vendit à des millions d'exemplaires; ensuite, les Who le présentèrent à travers le monde lors d'une tournée qui culmina au Festival de Woodstock, pour le reprendre en 1984 au Radio City Music Hall de New-York puis en 1989, lors de leur tournée de reformation, un vingt-cinquième anniversaire multi-stars à l'amphithéâtre Universal de Los Angeles; une version symphonique fut enregistrée par le London Symphony Orchestra; un ballet chorégraphié par le Royal Canadian. Vinrent ensuite le film de Ken Russell, en 1975, avec Roger Daltrey, Elton John et Tina Turner, ainsi qu'une première production théâtrale dans le West-End de Londres en 1979, sans compter, au fil des ans, de nombreuses tentatives dans les centres culturels de province. Aucun de ces projets ne parvint à réaliser tout à fait le potentiel dramatique de l'œuvre.

L'adaptation présentée à Broadway est née l'été dernier, au Centre dramatique de La Jolla, que dirige Des McAnuff, coadaptateur (avec Townshend) de *Tommy* et metteur en scène. A première vue, la scène ressemble à celle d'un concert de rock. Des portiques de métal portant batteries de projecteurs encadrent l'aire de « jeu ». Des écrans composés de moniteurs vidéo flanquent la scène ou surplombent le proscénium. Les décors sont projetés sur les murs. Les accessoires, le mobilier de la maison familiale de Tommy semblent presque réalistes; mais, dès que Tommy « disjoncte », le décor en fait autant : mouvements défiant les lois de la gravité, fragmentation presque surréaliste des sons, des couleurs, des lumières, la scène se met à ressembler à un tableau de flipper dont les effets se répercutent à travers toute la salle, et l'action s'inscrit dans un décor qui danse autant (sinon plus) que les acteurs. Un univers visuel familier pour la génération MTV. *« Une sorte de vidéo-clip de deux heures et en trois dimensions*, reconnaît Des McAnuff. *Mais la technologie contemporaine nous permet de réinjecter une forme d'humanité : il y a vingt ans, les personnages auraient dû prendre un micro ; au lieu de « vivre » leur chanson, ils l'auraient, par la force des choses, simplement « présentée. »*

L'album était presque exclusivement interprété par les quatre membres du groupe. Si difficile que ce soit d'en altérer le son, gravé dans toutes les mémoires, McAnuff se voit contraint de l'étoffer. Il le fait avec modération : aux instruments originaux – guitares, basse, batterie, cor, piano et orgue – viennent s'ajouter quelques synthétiseurs. Plus délicat, le passage de quatre voix à vingt-trois, de tessitures diverses. *« Dans le rock, quand on reprend une chanson, on se sent presque obligé d'y apporter son propre style*, dit Des McAnuff. *Pour le théâtre, je tenais en revanche à avoir des voix aussi proches que possible de celles de Roger Daltrey et de Townshend. Ainsi, les femmes ont un registre très grave qui colle assez bien aux arrangements originaux. Ce qui me donnait le droit d'introduire des reprises et des changements de* lyrics *sans que cela heurte les fans des Who. En cela aussi, Townshend a été un formidable collaborateur : pour conserver l'intégrité du son, quand il modifiait les paroles, il gardait le même agencement de voyelles. »*

Pete Townshend a longtemps refusé d'autoriser toute adaptation théâtrale de *Tommy* afin, a-t-il déclaré à la presse américaine, de *« laisser l'œuvre respirer »*. Ebranlé par la chaleur de l'accueil public et critique lors de la tournée de 1989, se rendant compte que la popularité de l'œuvre tient à ses thèmes plus qu'à la nostalgie de l'époque de Woodstock, il prête une oreille attentive à la proposition d'un groupe de producteurs dont fait partie Des McAnuff, metteur en scène reconnu à Broadway (*Big River*) et directeur du Centre de La Jolla. McAnuff est tenté mais refuse de se lancer dans l'entreprise sans le concours direct et précis de Townshend. Les deux hommes font connaissance en novembre 1991. Le courant passe. Ils décident de mettre ensemble l'œuvre à plat. Et Townshend révèle à McAnuff les dessous de *Tommy*.

Renforcement de la structure dramatique

« L'agencement des chansons tel que nous le connaissons depuis l'album de 1969 ne correspondait pas à son idée de départ, dit McAnuff. *Elles avaient souvent été accolées parce qu'il fallait bien sortir l'album.* Eyesight to the Blind *est séparé de* Acid Queen, *alors que dans la tête de Pete elles étaient probablement liées. »* Toutes les chansons sont de Townshend, sauf *Cousin Kevin* et *Fiddle About*, écrites par John Entwhistle, le bassiste du groupe, et *Eyesight to the Blind*, un vieux blues de Sonny Boy Williamson. « Sparks *était un instrumental pour guitare virtuose que Townshend avait écrit bien avant et qui a atterri dans l'album sans raison évidente, quoique le lien fût intuitivement très fort. Le savoir a été pour moi une forme de libération.*

» Là où l'album se contentait d'un fil conducteur, il nous fallait trouver une structure narrative et dramatique, développer certains thèmes et certains personnages. Parce que les plus grandes tragédies sont en général des histoires de famille, il me paraissait essentiel d'ancrer les personnages dans un contexte précis – une maison de l'ouest de Londres – et de donner une vraie trajectoire tant aux parents qu'à des personnages aussi épisodiques que l'oncle Ernie ou le cousin Kevin, qui, dans l'album, n'existent que le temps d'une chanson. Et la thématique spirituelle se ferait sentir au travers de cette histoire : je savais que Tommy *serait moins l'histoire de quelqu'un qui devient un gourou que l'odyssée d'un gamin traumatisé et de sa famille. »*

D'entrée, McAnuff a le sentiment que *Tommy* doit se situer après la seconde guerre mondiale et non après la première, comme l'impliquent l'album ou le film de Ken Russell. Townshend est d'accord – cela l'oblige à « ajuster » certaines séquences, certaines chansons.

« Par exemple, '21, dans une version plus longue, ne représente plus l'année 1921 – celle du retour du père – mais le vingt et unième anniversaire de Mme Walker, ce qui en fait une jeune femme qui fut mère à dix-sept ans, explique Des McAnuff. *De plus, Ken Russell avait inversé les données : dans le film, c'était l'amant qui tuait le mari – ce qui, pour moi, détruisait le côté œdipien du rapport avec la mère. Le plus souvent, donc, il s'est agi de revenir à l'album, de déceler ce qu'en fut l'impulsion initiale, puis de trouver une manière dramatique de l'exprimer.*

» Il devenait aussi évident que, dans Tommy, *le conflit essentiel éclate entre Tommy et Tommy. Par voie de conséquence, il nous fallait savoir combien de Tommy seraient mis en présence, et comment. »*

Il y en aura trois : Tommy I, quatre ans; Tommy II, dix ans; Tommy III, un adolescent. *« En écoutant* Amazing Journey, *j'avais déjà en tête l'image du narrateur suspendu dans l'atmosphère – je ne savais pas encore où il se percherait – mais je savais que ce serait là un des premiers dialogues entre Tommy homme et Tommy enfant; je voulais le voir s'enfoncer dans l'autisme au moment même où, après le meurtre, la police s'agite frénétiquement autour des parents. »*

Ce renforcement de la structure dramatique a conduit Pete Townshend à écrire une nouvelle chanson pour le début du deuxième acte, *I Believe it With my Own Eyes*.

A chaque avatar de l'œuvre, *Tommy* a connu une nouvelle fin. Sur l'album, il devenait une sorte de gourou fou entouré de ses disciples dans un « camp de vacances », les forçant à jouer au flipper les yeux bandés, jusqu'à ce qu'ils se rebellent. Dans le film de Ken Russell, il était poursuivi par ses fans en furie jusqu'au haut d'une montagne d'ordures, d'où il se jetait dans l'eau d'un baptême fantasmagorique. Au Centre de La Jolla, Tommy guéri retrouvait le cocon d'une vie familiale « normale », mais restait un innocent. *« Et, dès lors, l'odyssée de Tommy s'achevait sur* I'm Free, explique McAnuff. *Aujourd'hui, il sort de son traumatisme mais conserve l'angoisse de ces seize années perdues. D'où ce texte en partie nouveau pour la chanson* We're not Gonna Take it, *qui nous permet de dépasser, tout en l'englobant, l'imagerie christique que Ken Russell mettait au premier plan. C'est l'essence même de* Listening to You, *dialogue entre Tommy, Tommy et Tommy. Je suis ce que je suis, tout ce qui m'est arrivé fait partie de moi. Il ne s'agit pas de pardonner, mais d'accepter, et d'aller de l'avant. »*

HENRI BÉHAR

Les plaisirs de l'arche enchantée

Le groupe Beaux Quartiers refait le voyage de Noé

NOÉ

au Cargo de Grenoble

A l'époque où les catamarans s'efforcent de boucler le tour du monde en quatre-vingts jours, en télescopant au passage quelques cachalots, à Grenoble, une équipe invite à une navigation moins médiatique, mais mythique et, à tout prendre, universelle, celle de Noé. Thierry Roisin, metteur en scène, François Marillier, musicien, Jean-Pierre Larroche, scénographe, sont les ordonnateurs de cette croisière historique qui, comme le raconte la Genèse, sauva l'humanité du déluge.

Le spectacle proposé par le groupe Beaux Quartiers est musical et visuel. Le texte, hors quelques bribes au début, est absent, les comédiens aussi. Ce sont les musiciens qui tiennent le devant de la scène, ou plutôt le toit de l'arche. Ils vaquent à leur boulot de marins, comme une tribu errante, sur un plancher incliné, lieu de tous les déséquilibres, dans un va-et-vient que souligne, parfois, le profil coudé de la clarinette basse ou celui, ventru, du violoncelle. Les animaux, eux, sont au-dessous, dans les cales de ce bateau ; on les devine, on les attend, parfois ils arrivent : lapins vivants dialoguant avec la clarinette, colombes guetteuses de terre. L'arche est une boîte magique : des bêtes fantastiques jaillissent, comme par enchantement, qu'on croirait tirées d'une illustration d'*Alice au pays des merveilles*. Pas de luxuriance cependant dans ces apparitions. Si l'on pense parfois au Douanier Rousseau, la naïveté reste austère, presque « zen ».

Pour la musique, qui sert de trame à ce récit sans narration, François Marillier a composé un drôle d'orchestre : deux percussions, un violoncelle, une clarinette et... une vielle à roue. La vielle apporte ses sonorités aigres et étranges, le violoncelle se prend parfois pour Debussy, les percussions enflent jusqu'à suggérer la tempête. La musique de François Marillier, qui laisse une large part à l'improvisation, navigue ainsi entre le jazz, le classique et le répétitif, s'adonne, sans excès, aux amusements de l'imitation. Elle mène constamment le dialogue entre les humains-musiciens (Julie Mondor, Eve Payeur, Samuel Maître, Dominique Regef, et François Marillier lui-même), remarquables de présence scénique, et les animaux.

Ce voyage au court cours (une heure et quart) est inclassable : théâtre musical, théâtre instrumental, théâtre ? Au fond, on s'en fiche. L'association intime d'un décor qui permet constamment les surprises, d'une musique sans frontières de genres, d'une mise en scène précise, presque intimiste, servie par un beau travail de lumières (Gérald Karlikow), donne au spectacle son unité. La poésie est au cœur de l'arche, pas niaiseuse, teintée d'humour : elle est l'embarquement pour le rêve.

PIERRE MOULINIER

► Le Cargo, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Jusqu'au 24 avril, mardi, jeudi, samedi à 19 h 30, mercredi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 76-51-33-71.

Jacques Toubon « interpellé »

Sûr de lui, Jacques Toubon affirmait dans l'émission de Bernard Pivot « Bouillon de culture », le 16 avril sur France 2, avoir *« été le seul de son cabinet à relever une faute d'orthographe à la une de* Libération : *« interpeller » avec deux « l »*. Le ministre de la culture ne faisait qu'emboîter le pas à Ivan Levaï qui, lors de sa revue de presse du matin sur France-Inter, avait cru déceler la même erreur.

Or, d'erreur il n'y a point. Le verbe interpeller prend bien deux « l » à toutes les personnes et à tous les temps, contrairement à appeler qui ne prend qu'un « l » sauf devant un « e » muet. A « Bouillon de culture », il ne s'est trouvé personne pour corriger le ministre qui, jusqu'ici, s'en sortait plutôt bien face aux « colles » de Bernard Pivot – organisateur des championnats du monde d'orthographe – sur l'actualité culturelle. *« Je reconnais mon erreur,* explique Jacques Toubon dans *le Figaro* du 19 avril, *j'ai vérifié dans* le Bon usage *de Grévisse. On y signale qu'« interpeller » représente une exception à la règle. »*

CARNET DU Monde

Naissances

M. Christophe SOUVIGNET et Mme, née Béatrice CHEHU, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 14 avril 1993, à Paris.

Béatrice et Christophe Souvignet,
53, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

Claire et Jean-Marc STEINDECKER,
Clémence,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victor,

le 1er avril 1993,

3, rue Vauquelin,
75005 Paris.

Décès

– Mme Edith Garnier,
sa fille,
M. Jérôme Gerstein,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeannine BAUDIN,

survenu à Meudon (Hauts-de-Seine), le 11 avril 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale avec les proches amis, le 15 avril.

Ils la recommandent à votre prière.

– Mme Henri Benozillo,
son épouse,
Mlle Juliette Benozillo,
M. Gilles Benozillo,
ses enfants,
M. et Mme Jean Roveillo,
font part du décès de

M. Henri BENOZILLO,
ingénieur civil des mines
de Saint-Etienne 1952,

survenu le 16 avril 1993.

L'inhumation aura lieu le mardi 20 avril, à 14 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, rue de Vimy, à Nanterre.

– Mme Helena Synek-Janatková,
Mme Yveta Synek-Graff
de New-York, et son mari Malcolm,
MM. Steven et Brett Love
de Los Angeles,
ont la grande douleur d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

M. Emil SYNEK,
docteur en droit,
écrivain,
auteur dramatique tchèque.

Selon les désirs du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marguerite
WINTZWEILLER,
conservateur en chef honoraire
à la Bibliothèque Sainte-Geneviève,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Le service religieux aura lieu le jeudi 22 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Marcel, 26, rue Pierre-Nicole, Paris-5e.

Mme Matte,
23, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

Remerciements

– Avignon.

Mme Gabrielle Mouret,
née Audouard,
Jean-Louis Mouret et son épouse
Michèle Chareyron,
Gérard Mouret et son épouse
Marie-Françoise Borrel,
Danielle Mouret et son époux
Michel Vieux,
Frédéric Mouret et Claudine Burami,
Virginie, Fabrice, Eric, Emmanuel, Gaspard, Chrystèle, Luc,
très touchés par le chaleureux soutien que vous nous avez tous apporté lors de la disparition de

M. Louis MOURET,

vous remercient vivement et sincèrement de tout cœur.

Messes anniversaires

– La famille,
Et les amis du

colonel François de la ROCQUE,

feront célébrer le 24 avril 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Vierge), une messe à sa mémoire,
à celle de ses deux fils morts pour la France,
à celle de Mme de la Rocque,
de Jean Mermoz,
de Noël Ottavi,
et de tous ses amis disparus.

Secrétariat des Amis de la Rocque,
96, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly.

Conférences

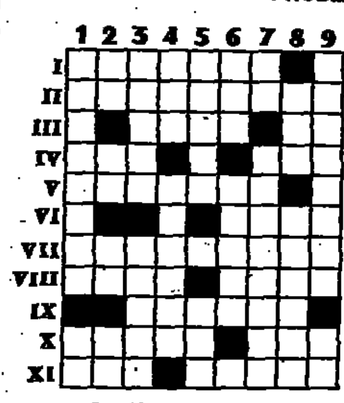
– La Kabbale accessible à tous. Nouveaux cours : L'aleph beth, le mercredi à 20 h 30. Méditation, le jeudi à 19 h 30. Renseignements : Centre de la Kabbale, 43-56-01-38.

– Conférence et débat avec déjeuner sur place. Journée du 29 avril 1993, sur bateau (port de Suffren, Paris-15e). Thèmes : « L'ex-Union soviétique après la fin de la guerre froide. » « Les Européens de l'Europe des Douze et le traité de Maastricht. » « Quel avenir pour l'Afrique (aide humanitaire ou au développement) ? »

Renseignements et inscriptions : 47-23-47-47 (heures de bureau).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6022



HORIZONTALEMENT

I. Lieu de placements à fonds perdus. – II. Sujet peu éclairé. – III. Nous en fait voir de toutes les couleurs. Conjonction. – IV. Ses apparences ont toujours été trompeuses. Nuit à l'efficacité d'une démarche. – V. Un sujet qui s'accorde avec le verbe. – VI. Des clous ! – VII. Prend parfois la main pour avoir le bras. – VIII. Période sombre. Un de Troie. – IX. Fâcheux. – X. Façon de faire. Etablissement de grande classe. – XI. Forme d'expression. S'emploie avec égalité.

VERTICALEMENT

1. Ancien moyen de navigation. Symbole. – 2. Pronom. Cri d'admiration. Lettre. Participe. – 3. En Italie. Trouver un abri. – 4. Est toujours intérieur. Dépôt de vins. – 5. Retraite obligatoire. D'un verbe ambulatoire. – 6. Morceau de veau. Boîtes de choix. – 7. Article étranger. Manifestes. – 8. Ferré pour les siens. Baignés par une partie de la Méditerranée. – 9. A donc perdu sa dignité. Forme d'avoir.

Solution du problème n° 6021

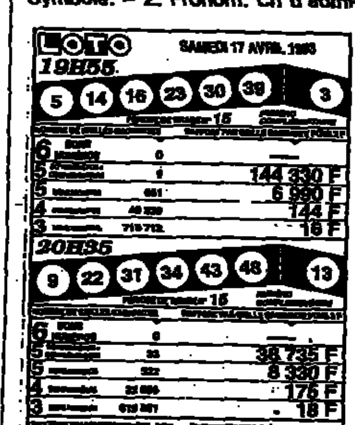
Horizontalement

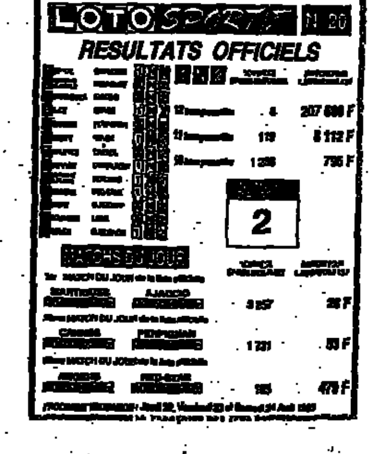
I. Dalleur. Mie. Mer. – II. Eloignements. Gê. – III. Sonorité. Outils. – IV. Tignasses. Oie. – V. Sol. S.R. – VI. Inexpié. Rata. E.V. – VII. Eau. Empatte. Psi. – VIII. Rire. Pigeons. – IX. Tsarine. Mandat. – X. Ir. Usée. Pin. Eve. – XI. Feux. Secrets. Is. – XII. – Sai. Sacs. – XIII. Titis. Let. Lo. – XIV. Pénélope. Isolai. – XV. Orateurs. Canton.

Verticalement

1. Destrier. Ife. Pô. – 2. Aloi. Neître. Ter. – 3. Longueurs. Urina. – 4. Lion. Eaux. Têt. – 5. Egrappe. R.S. Bile. – 6. Unis. Impies. Sou. – 7. Rets. Epinées. PR. – 8. Mees. Age. Cales. – 9. Me. Sorte. Prie. – 10. Ino. Latomie. Tic. – 11. Etui. Tenants. S.A. – 12. St. Da. Sn. Salon. – 13. Io. De. Colt. – 14. Eglises. Avis. A.O. – 15. Réservistes. Vin.

GUY BROUTY





ÉCONOMIE

La réduction du loyer de l'argent et l'autonomie de l'Institut d'émission

Vite et fort

Vite et fort. M. Balladur n'a pas manqué l'occasion qui s'offrait à lui de diminuer les taux d'intérêt. Depuis son arrivée, le nouveau gouvernement bénéficie d'un véritable état de grâce sur les marchés financiers. A court terme comme à long terme, le loyer de l'argent diminue à Paris depuis plusieurs semaines. Le franc – qui dans les tout derniers jours avant le scrutin de mars, subissait encore les attaques des spéculateurs – fait belle figure. Même les banques, qui se disaient réticentes à assouplir leurs conditions de crédit, ont diminué leurs taux de base la semaine dernière.

L'un des seuls affronts qu'avait subis M. Balladur à son arrivée à Matignon avait été le refus de M. Kohl de le recevoir dans un délai très bref : le chancelier allemand ne pouvait interrompre le rituel annuel de sa cure d'amaigrissement ! Mais le nouveau premier ministre a de quoi se consoler. Lorsqu'il rencontrera finalement le chancelier jeudi 22 avril, il sera en bien meilleure posture qu'il ne l'était le 28 mars.

Dans un environnement financier favorable, il est relativement facile pour la France de ramener ses taux directeurs à un niveau proche de ceux de l'Allemagne. La véritable difficulté consiste à les faire passer durablement en dessous de la barre fixée par la Bundesbank. Pierre Bérégovoy en sait quelque chose, lui qui avait échoué dans cette tentative à l'automne 1991. La même question se posera de nouveau dans les semaines qui viennent. Edmond Alphandéry, le nouveau ministre de l'économie, s'est récemment déclaré convaincu que les taux d'intérêt français seront inférieurs à ceux de l'Allemagne.

Si le franc continue à bien se porter, si la baisse des taux d'intérêt se poursuit de façon harmonieuse dans les pays industriels, la partie devrait être jouable. D'autant que le marasme actuel exige une véritable diminution des taux d'intérêt réels. En ces périodes économiques troublées, il ne faut pourtant jurer de rien. Lors de l'aller-retour sur les taux de l'automne 1991, les observateurs avaient dénoncé le manque d'autonomie de la Banque de France, contrainte de mettre en œuvre une baisse des taux qu'elle jugeait imprudente.

La répétition d'un tel scénario ferait pour le moins mauvais effet au moment où le gouvernement s'apprête à lancer son projet sur l'autonomie-indépendance de l'institut d'émission français.

FRANÇOISE LAZARE

La Banque de France baisse ses taux directeurs

Dès l'ouverture des marchés lundi 19 avril, la Banque de France a annoncé une importante diminution de ses taux directeurs. Le taux des appels d'offre est ramené de 9,10 % à 8,75 %, tandis que celui des prises en pension à 5-10 jours passe de 10 % à 9,75 %. Les autorités monétaires profitent ainsi du très bon climat qui règne depuis plusieurs semaines sur les marchés monétaires et obligataires. Le franc a très bien réagi à cette annonce, tandis qu'à la Bourse de Paris, l'indice CAC-40 affichait une hausse de 0,47 % à l'ouverture.

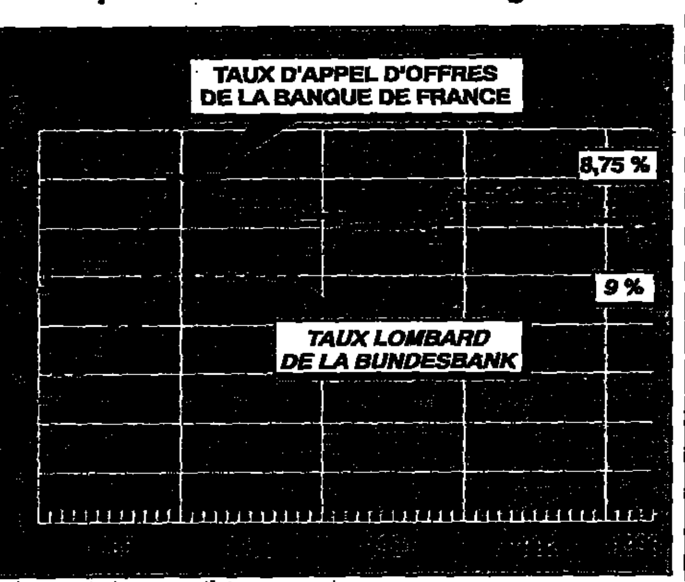
Depuis l'annonce de la baisse du taux de prises en pension, mardi 13 avril, les marchés s'attendaient à ce que la Banque de France abaisse son taux d'intervention (ou taux des appels d'offre), principal jalon du coût du crédit en France. Leur attente a donc été brève, les autorités monétaires choisissant d'agir dès le 19 avril au matin. A 8,75 %, le taux d'intervention revient à son niveau d'octobre 1991, mais surtout à celui de l'été 1989. Le taux des prises en pension – le taux maximum auquel la Banque de France effectue ses opérations sur le marché monétaire – passe pour sa part de 10 % à 9,75 %. Il avait été maintenu à un niveau très élevé pendant la période d'assauts spéculatifs contre le franc, au début de l'année, puis ramené de 12 % à 10 % le 13 avril.

Comme il fallait s'y attendre, le franc a bien réagi à la décision des autorités monétaires, les marchés financiers français et étrangers plaçant un très grand espoir dans l'assouplissement du crédit de la Banque de France. Lundi matin, la monnaie allemande s'échangeait à Paris à 3,3780 francs, contre 3,38 vendredi. Elle valait 3,41 francs juste avant les élections, et son cours maximum autorisé dans le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) est de 3,4305 francs. Au moment où la conjoncture économique continue de se détériorer, le maintien de taux d'intérêt réels à un niveau élevé fait peser des risques sur l'investissement et affaiblit encore la situation financière des entreprises. La plupart des économistes et des opérateurs sur les marchés financiers jugent donc extrêmement important l'assouplissement du loyer de l'argent de la Banque de France, qui doit théoriquement se répercuter sur l'ensemble des crédits consentis par les établissements financiers. Aux Etats-Unis, lors de la dernière période de fort ralentissement économique, le taux de l'escompte avait été abaissé de 7 % à 3 % entre la fin 1990 et l'été 1992.

Désormais, le taux d'intervention de la Banque de France se trouve en deçà du taux lombard allemand (fixé à 9 % depuis le mois de février), mais reste supérieur au taux de l'escompte (8 %). Sur le marché des obligations, en revanche, les taux d'intérêt français subissent toujours une «prime de risque» par rapport à leurs équivalents allemands, qui s'élevait à 0,5 point environ en fin de semaine dernière pour les obligations d'État à dix ans. Logiquement, l'assouplissement annoncé lundi doit se traduire par un amenuisement de cette prime. En mai 1992, cet écart était tombé jusqu'à 0,35 point, mais n'avait fait que grandir par la suite sous l'effet des tensions monétaires en Europe. Les prochaines séances diront si cette «prime» pénalisant les titres français, jugés moins sûrs que ceux de l'Allemagne, est véritablement incompressible, ou si les taux français sont capables d'égaler ceux de l'Allemagne sans que la stabilité du franc dans le SME – objectif affirmé par le nouveau gouvernement – en pâtisse.

F. L.

Des niveaux français proches de ceux de l'Allemagne



Les financiers craignent la précipitation

Le premier ministre a annoncé, dimanche 18 avril lors de l'émission de TF1 «7 sur 7», que la réforme, *«profonde»*, de la Banque de France, *«garantie d'une monnaie solide»*, sera «examinée» mardi à Matignon. *«Il est essentiel que la Banque ait un statut le plus proche possible des grands établissements d'émission»*, a expliqué M. Balladur, précisant : *«Il est important que l'Etat ne soit pas seul à nommer les membres du conseil de la Banque ; il faut que celui-ci représente l'ensemble des forces économiques et sociales du pays pour assurer son indépendance»* (le Monde daté 18-19 avril).

Si la marche vers l'*«autonomie»* de la Banque de France (on ne parle plus d'*«indépendance»*) – un gage donné aux marchés pour les convaincre de la détermination européenne du nouveau gouvernement – est bien accueillie par les milieux financiers, la vitesse à laquelle est menée la réforme provoque des réactions mitigées chez les professionnels, banquiers et personnels. Les banques commerciales sont certes convaincues de la nécessité d'une réforme de l'institut d'émission. Mais elles s'interrogent ouvertement sur l'autre responsabilité de la Banque, à savoir le contrôle et la réglementation bancaire.

Dans ce domaine, le mécanisme actuel sera sans doute reconduit dans ses grandes lignes. Le Trésor avait caressé l'espoir de créer sous sa tutelle une grande commission de contrôle des banques, à l'image de la COB (Commission des opérations de Bourse). La puissante direction du ministère des finances semble avoir perdu la partie. Le contrôle devrait rester de la responsabilité de la banque centrale. Cette dernière conserverait la mainmise sur la commission bancaire. Le domaine purement réglementaire (Comité de la réglementation bancaire) devrait toujours dépendre du ministère des finances, et donc du Trésor. Un statu quo qui ne satisfait pas forcément les banquiers.

A leurs yeux, la rapidité avec laquelle le gouvernement s'est emparé d'un dossier hautement prioritaire a fait esquiver le débat sur les attributions «non monétaires» de la Banque de France. Une occasion unique de remettre en question quelques-unes des prérogatives de l'établissement a été gâchée. Michel Freyche, président de l'Association française des banques (AFB), insistait en fin de semaine dernière sur la nécessité *«d'avoir un débat approfondi»* à ce sujet. Il reconnaissait également que les membres de l'AFB étaient loin d'être unanimes sur la question du contrôle bancaire. *«D'aucuns pensent que le système actuel a fait ses preuves et d'autres, qu'il est temps de le moderniser»*, expliquait-il.

L'épisode récent de la défaillance du Comptoir des entrepreneurs (CDE) a fait se multiplier les critiques. La Banque de France et la commission bancaire se sont retrouvées fréquemment accusées d'avoir agi avec retard et d'avoir manqué d'autorité. Dans les milieux professionnels, l'unanimité est plus grande encore dans la remise en cause des activités purement commerciales de la Banque. *«Si elle continue à contrôler les banques, elle ne peut exercer une activité dans le domaine concurrentiel. Elle ne peut plus être juge et partie»*, explique le président d'un groupe de banques régionales. *«La logique des choses voudrait que la Banque abandonnât progressivement ses activités commerciales»*, indique M. Freyche. Il faudra pourtant bien qu'elle utilise ses effectifs, nombreux (16 500 personnes). Encore marqué par la grande crise sociale de 1987, le personnel de l'institut d'émission s'inquiète de voir se réduire les domaines d'activité de la Banque.

ÉRIC LESER

La Bundesbank modèle et anti-modèle

La Banque de France «autonome», fruit de la réforme examinée mardi à Matignon, ne sera ni la copie de la Réserve fédérale américaine, ni celle de la Bundesbank. L'histoire de la «Buba» rappelle que l'indépendance ne se décrète pas. Elle se construit. Il y faut un terreau favorable, des hommes compétents et une longue et savante pratique.

FRANCFORT

de notre correspondant

«Le succès de la politique monétaire dépend beaucoup du consensus de la société. Surtout lors des phases critiques – lorsque cette politique monétaire ne correspond pas aux intérêts de tout le monde et peut conduire à un conflit avec le gouvernement – la conviction et le soutien de l'opinion sont décisives.» Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, sait de quoi il parle. L'histoire monétaire de l'Allemagne démontre que les textes de loi ne suffisent pas à garantir «l'autonomie» d'une banque centrale. De 1922 à 1937, celle qui s'appelait alors la Reichsbank jouissait d'un statut d'indépendance vis-à-vis du gouvernement. Elle n'a pu empêcher les prix d'augmenter en 1923 de plus de... deux milliards de fois, selon l'indice officiel encore calculé malgré sa perte évidente de sens.

Une «autonomie» se construit plus qu'elle ne se décrète. L'exemple allemand, qui semble devoir être copié dans beaucoup de pays et qui a servi de modèle à la future banque centrale européenne décidée à Maastricht, rappelle que cette réforme doit s'inscrire dans un environnement favorable. Elle doit avoir l'assentiment du peuple qui, en définitive, fait confiance ou non à la monnaie qu'on lui propose. Elle doit être appuyée sans arrière-pensée par un gouvernement qui a bien des moyens pour imposer ses vues. Elle doit participer d'une politique économique générale de «défense de la monnaie» qui, pour réussir, doit elle-même répondre à un besoin généralement ressenti, puis être expliquée, comprise et partagée par les différents acteurs.

L'autonomie de la Banque de France que le gouvernement s'apprête à proposer à l'Assemblée entre-t-elle dans ce cas de figure ? Le doute est permis. Plutôt qu'un assentiment populaire, le projet semble rencontrer l'indifférence des Français qui, peu instruits des affaires monétaires, ont du mal à en saisir l'intérêt. Le résultat du référendum sur Maastricht a mis au jour qu'une grosse minorité était sensible aux arguments des adversaires d'une réforme, décrite comme non démocratique parce qu'elle donne le pouvoir souverain sur la monnaie à des «bureaucrates».

Un combat permanent

L'exemple de la Bundesbank joue dans ce cadre un rôle paradoxal. La banque centrale allemande est pour les uns le modèle qu'il faut copier – le franc fort ancré dans le sillage du mark fort – et pour les autres, au contraire, la démonstration en marche des méfaits d'un monétaire dur et dogmatique dont le résultat est ce chômage qui ravage l'Europe.

Modèle ou anti-modèle ? Hors d'Allemagne, la Bundesbank provoque autant d'admiration que de crainte. L'année 1992 a montré combien les fameuses réunions bimensuelles de son conseil central à Francfort avaient plus d'importance pour l'économie française que la plupart des conseils des ministres à l'Elysée. Il en est de même dans tous les pays européens. En Allemagne, la Bundesbank est une institution chérie. Elle a su, par ses succès depuis sa création en 1957, se bâtir une image de garante contre les erreurs des politiciens de Bonn. Mais elle sait que cette «crédibilité», socle indispensable de la solidité du mark, résulte moins de ses statuts que d'un combat permanent. Combat sur les marchés financiers par sa politique monétaire mais aussi, de plus en plus, combat sur le front des idées. Souvent imprévisible, elle cultive subtilement cette image de «Bunker» parce que celle-ci sert le mark. En contrepoint, elle sait aussi qu'elle doit en permanence s'expliquer, argumenter et répondre aux critiques, allemandes ou étrangères.

La Bundesbank baigne dans un pays où l'économie occupe une place prépondérante : l'Allemagne s'est faite sur une union douanière. Il en reste une culture économique moyenne élevée et des réflexes plaçant ces intérêts-là au premier rang. Elle est issue d'une histoire où l'année 1923 et ses suites reste un traumatisme : *«Plus jamais ça !»* Elle dispose donc du soutien général pour une «politique de stabilité» du mark. La lutte contre l'inflation est constitutive de l'Allemagne. Comme l'écrit David Marsh : *«Sous Hitler, c'était à l'Etat de stabiliser la monnaie, désormais c'est à la monnaie de stabiliser l'Etat»* (1).

Pour autant, la Bundesbank mène la bataille pour justifier son indépendance en avançant, sur le front de la théorie économique, deux équations. La première dit que l'emploi à long terme est assuré par une inflation faible. S'autoriser une hausse des prix pour créer quelques emplois est une facilité qui devra se payer durement en chômage futur. La seconde équation affirme, à la lumière des années récentes, que l'indépendance de la banque centrale n'est pas la panacée mais néanmoins *«la meilleure garantie connue»* pour obtenir une inflation faible. Ainsi, emploi = inflation faible = indépendance de la banque centrale. Tel est le credo. A observer combien les gouvernements occidentaux ont rallié un à un cette vision des économistes orthodoxes, il apparaît que la Bundesbank a désormais les faveurs d'un cadre idéologique plus général. Dans les décennies 70 et 80, les théories keynésiennes d'après-guerre (le plein emploi vient d'un argent peu cher) ont été écartées (2).

Des «bureaucrates irresponsables» ?

Les membres du directoire de la banque n'ont cessé d'argumenter sur ces thèmes dans les longs discours qu'ils prononcent. Exemple : les banquiers centraux sont-ils des «bureaucrates irresponsables» ? La monnaie peut-elle être confiée à des gens qui vont naturellement servir les intérêts propres de leur institution avant celui de la collectivité ? A cette critique formulée aux Etats-Unis sous le nom de la théorie du *«public choice»* ou en France sur le thème du déni de démocratie, Otmar Issing, professeur d'économie et membre du directoire, a répondu en citant l'Odyssée (3). Pour résister aux chants des sirènes, Ulysse se fait volontairement attacher au mât du navire. Le choix que fait un gouvernement de déléguer son pouvoir monétaire est un acte libre, démocratique et par ailleurs salutaire. En outre, ajoute M. Issing, la séparation des pouvoirs est, dans un Etat de droit, une progression et non une régression.

Si l'argumentation est ardue, le ton est toujours modeste, et ouvert. Mais au total la Bundesbank dispose d'une «vision» des problèmes monétaires mondiaux qui frappe par sa cohérence d'ensemble. Qu'on soit d'accord ou pas, la construction tient et tient fortement. L'essentiel des débats en Allemagne se portent dès lors non pas sur les principes mais sur leur application, autrement dit sur la politique monétaire concrète de la Bundesbank. Mais ici la réalité est loin du mythe : le «monétarisme» de la Buba est dans les faits bien peu dogmatique.

Sa politique part d'une troisième affirmation : la monnaie est neutre à long terme. Ce n'est pas elle qui fabrique une bonne économie «réelle». Mais à moyen terme elle peut saboter tous les efforts, si la régulation de la quantité de monnaie mise en circulation est mal faite. Trop de monnaie, et c'est l'inflation. Pas assez, et c'est la déflation. On remarquera que la thèse est loin de ceux qui croient que le monétarisme est le «tout pour la monnaie». Sa conséquence ? Une banque centrale doit *«dans une perspective de moyen terme, accompagner les potentialités de développement de l'économie, ni plus ni moins»*. C'est la formulation la plus précise que la Bundesbank fait de sa politique.

La lutte anti-inflationniste

On trouvera cela flou. Avec raison. La hauteur de la théorie tranche avec l'à-peu-près de la pratique. Une application serrée, *«scientifique»*, des écrits de Milton Friedman, père du monétarisme, avait été faite aux Etats-Unis, à la fin des années 60, mais ce fut un fiasco. Depuis lors, la Bundesbank a compris qu'il fallait tâtonner. Elle essaie de limiter le hasard à partir d'une longue liste de «critères» – dont le célèbre M3 qui mesure la quantité de monnaie en circulation – et de toutes sortes d'études. Mais au bout du compte, les décisions sont affaire d'appréciation au sein d'un conseil central où les membres votent (4).

La lutte anti-inflationniste reste l'alpha et l'oméga. Mais tout en le criant très fort, la Bundesbank sait relâcher la pression quand il le faut. Le conseil arbitre en permanence selon les circonstances et ne peut s'abstraire, bien entendu, des débats qui agitent les places financières, les gouvernements et la population allemande. Son champ de manœuvre, déjà limité par ses statuts (la Bundesbank n'est pas responsable des accords de change, par exemple du taux de conversion des marks de l'est lors de l'unification ou bien lors des accords de Maastricht), l'est plus encore par la participation du mark au système monétaire européen (SME). Les baisses des taux d'intérêt en septembre 1992, puis encore le 4 février, ont été prises pour défendre le franc, c'est-à-dire en raison d'accords politiques et en contradiction avec ce qu'eût dicté la seule lutte anti-inflationniste.

Entre 1975 et 1992, la Bundesbank n'a tenu que neuf fois son objectif de croissance de la masse monétaire et elle l'a manqué neuf fois (il est vrai souvent de peu). On peut y voir un échec du monétarisme. On peut aussi y voir la preuve d'un pragmatisme réussi qui a su s'adapter aux contingences tout en sachant obtenir l'essentiel : donner au mark la meilleure solidité de toutes les monnaies occidentales. Le mélange de convictions fortes et d'empirisme a payé. Aujourd'hui, alors que l'économie allemande, en forte récession, croule sous les déficits budgétaires et connaît la septième plus forte inflation de la CEE, les taux d'intérêt à long terme sont restés parmi les plus bas (5) parce que les financiers ont conservé leur confiance dans l'avenir du mark. La «crédibilité» a été maintenue.

La *politique monétaire* tient plus de l'art que de la science, reconnaît M. Schlesinger. L'indépendance des statuts n'est rien sans une longue et savante pratique. L'exemple allemand a ceci de particulier qu'il s'appuie sur une histoire, sur le soutien d'un peuple et sur une efficacité démontrée. Les autres pays n'ont pas la même tradition ni le même passé. Ils ont un gros désavantage au départ qu'on mesure par des taux d'intérêt plus élevés. Cela ne signifie pas qu'ils doivent renoncer forcément à donner son indépendance à leur banque centrale aujourd'hui. Cela éclaire seulement que la crédibilité est le fruit d'un long travail, d'explications permanentes et d'un débat économique populaire. Pour la Banque de France, les textes ne se valideront que dans les épreuves pratiques.

ERIC LE BOUCHER

(1) La Bundesbank aux commandes de l'Europe, David Marsh, Editions Belin.

(2) Du moins jusqu'à l'arrivée du président Clinton qui laisse entrevoir, parfois, un renouveau.

(3) Discours devant l'Académie des sciences et de la littérature, 6 novembre 1992.

(4) Instance de décision suprême, le conseil est composé d'un président, d'un vice-président, des cinq membres du directoire et des présidents des banques centrales des Länder.

(5) Ce sont les taux à court terme qui ont été relevés et dont on juge constamment la baisse trop faible.

□ **La réunion des ministres des finances du Conseil de coopération du Golfe a été ajournée.** – La réunion que devaient tenir dimanche 18 avril à Doha (Qatar) les ministres des finances des pays arabes signataires de la Déclaration de Damas a été reportée *sine die*, a-t-on appris de source officieuse à Ryad. Cette déclaration, signée en mars 1991 par les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui réunit l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis, Koweït, Oman, le Qatar, ainsi que par l'Egypte et la Syrie, porte sur une coopération multiforme, notamment en matière de sécurité. Début avril, le secrétaire général du CCG, Cheikh Faham Ben Sultan Al Qassimi, avait annoncé la tenue de cette réunion au cours de laquelle, selon lui, devait notamment être examinée la relance du programme d'aide économique aux pays arabes, d'un montant de dix milliards de dollars. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le panorama triennal de l'INSEE

La société française dans le miroir de la crise

En moins de dix ans, de 1982 à 1990, la société française a été totalement bouleversée, et pas seulement dans un sens favorable. La crise ou les crises sont passées par là. Ainsi, l'idée selon laquelle le progrès social serait forcément continu, ou les innovations technologiques immanquablement porteuses d'amélioration des conditions de travail, aura beaucoup vieilli... Publié lundi 19 avril, *Données sociales 1993*, le panorama réalisé tous les trois ans par l'INSEE, brosse un tableau qui, s'il contient des aspects positifs (allongement de la durée de vie, amélioration des conditions de logement, notamment), met surtout en relief les contraintes que fait peser sur les Français l'âpreté croissante de la compétition économique.

La montée des exigences du «zéro défaut» comme des flux tendus s'est directement répercutée sur la vie quotidienne des salariés. Depuis le milieu des années 80, des contraintes nouvelles sont apparues : le rythme de travail s'est modifié sous l'effet de la montée des horaires atypiques et de la dépendance d'une machine, les impératifs dictés par la clientèle se sont faits plus pressants et la recherche d'une plus grande efficacité a accéléré les formes d'individualisation des salaires.

En 1991, souligne l'INSEE, un actif sur deux (soit neuf millions de personnes) travaillait régulièrement le samedi, contre 42 % sept ans plus tôt. L'industrie est le secteur où la proportion a le plus augmenté (de 26 % à 36 %) et la même tendance se vérifie, quoique de façon moins prononcée, pour le travail dominical, qui touche un salarié sur cinq contre 18 % en 1984, surtout dans le secteur tertiaire. Par contre, le travail de nuit (12 % des effectifs) s'est stabilisé.

Ces contraintes nouvelles touchent particulièrement le monde ouvrier, où le modèle tayloriste ne régresse pas autant qu'on pourrait le croire. 56 % des ouvriers déclarent être soumis à des délais à respecter en une journée au maximum contre 31 % en 1984. En l'espace de sept ans, le nombre de salariés travaillant à la chaîne (570 000), et jusqu'à 43 % dans l'agroalimentaire, n'a pas baissé alors que l'on assiste à la diminution globale des effectifs ouvriers (en recul de 7 % de 1982 à 1990). En général, il s'agit de personnels féminins non qualifiés. Dans l'industrie, un ouvrier sur trois estime que son rythme de travail dépend de la demande de la clientèle contre un sur six en 1984. Globalement, la part d'ouvriers «sous contrainte automatique» atteint 20 % contre 17 % en 1984.

Faut-il imputer ces phénomènes à l'introduction de nouvelles technologies? En partie, seulement. Robots et machines à commande numérique ne constituent, en effet, l'outil de travail que de 3 % des ouvriers – comme en 1984 – alors que les micro-ordinateurs ne sont utilisés que par 8 % d'entre eux contre 6 % en début de période. Certes, l'utilisation de l'informatique est synonyme d'autonomie et d'initiative accrues, mais elle fait émerger *«des facteurs de pénibilité mentale importants»*. Sans oublier que les investissements nécessaires aux installations modernes incitent les entreprises à allonger la durée d'utilisation des équipements et, par conséquent, à recourir plus fréquemment au travail posté, aux équipes alternantes et au travail de nuit...

L'alourdissement des contraintes

Logiquement, ces données s'accompagnent du sentiment généralisé que les conditions de travail se détériorent. Ainsi, pénibilité et nuisances déclarées par les salariés augmentent fortement sur la période considérée alors que, de 1978 à 1984, les évolutions étaient faibles. Pourtant, ces résultats surprennent les experts. *«Au cours de la décennie écoulée, des améliorations ont eu lieu et cela ne se voit pas dans l'enquête»*, notent les spécialistes mis à contribution par l'INSEE. Ceux-ci estiment que *«dans les grandes entreprises, les conditions de travail évoluent plutôt de façon favorable alors que la situation se dégrade dans les entreprises plus petites»*. En fait, l'Institut de la statistique considère que non seulement la *«pression»* sur les salariés s'est objectivement accrue, mais, en outre, que ces *«nuisances sont davantage perçues aujourd'hui»*. Exemple révélateur ; en 1984, 13 % des chauffeurs routiers n'hésitaient pas à affirmer qu'ils ne risquaient pas d'accident. En 1991, ils étaient deux fois moins nombreux à partager ce sentiment.

En tout état de cause, cet alourdissement des contraintes professionnelles risque de placer en situation difficile les plus de quarante ans, alors que la tendance est au vieillissement de la population active. Certains éprouvent d'ores et déja des difficultés à assimiler les nouvelles technologies. *«Parce qu'ils sont plus nombreux et parce que la gestion de leur carrière ne sera pas résolue par un proche départ en retraite»*, leur situation promet d'être difficile dans les prochaines années.

Les impératifs du marché ont aussi pesé sur les politiques salariales. De plus en plus, l'évolution des rémunérations est liée aux performances, celles de l'entreprise, par l'intermédiaire de l'intéressement pour 2 millions de salariés en 1990 contre 600 000 en 1986 et pour plus de 10 % de la masse salariale de la plupart des PME, et celles du salarié, par le biais des augmentations individualisées, qui concernent 60 % des salariés contre 45 % en 1985. Le salaire au mérite reste l'apanage des cadres (60 % d'entre eux y sont soumis) ou des techniciens et agents de maîtrise (70 %), mais la moitié des ouvriers est désormais confrontée à cette pratique qui se révèle souvent comme le seul moyen de dégager du pouvoir d'achat puisque, de 1985 à 1990, les seules augmentations générales du salaire de base des ouvriers ont représenté 2,8 % par an pour une hausse des prix de 3,3 %.

Ces évolutions vont bien au-delà de la France salariée. Ainsi, la «procédure Cresson», créée en 1982 au profit des agriculteurs en difficulté, concernait 82 000 exploitants en 1988 contre 42 000 six ans plus tôt. *«Les plus touchés sont les jeunes et les mieux formés : 31 % des moins de trente-cinq ans et 32 % de ceux qui ont acquis une formation agricole de niveau baccalauréat ou plus. Ce n'est pas un paradoxe : la notion de défaillance d'entreprise marque l'avènement de l'agriculture comme secteur économique à part entière»*, analyse l'INSEE.

Plus de femmes, les jeunes mieux formés

Au-delà de la pression économique, des bouleversements considérables sont intervenus. En huit années, le nombre de cadres a progressé de 40 %, celui des ouvriers a diminué de 7,1 % et celui des agriculteurs de 31,5 %. Autrefois rassemblé dans sa «forteresse», le monde ouvrier connaît une crise d'identité. Non seulement l' «aristocratie» n'est plus maître de ses bastions, mais le nombre des ouvriers du tertiaire, moins organisés, ne cesse d'augmenter. Chez les agriculteurs, c'est pis. Rares sont ceux qui âgés de plus de soixante-cinq ans continuent de travailler sur leur exploitation. Les jeunes, quoique mieux formés, sont en baisse et un seul fermier de plus de cinquante ans sur quatre sait, aujourd'hui, qui sera son successeur.

Cette évolution profite toutefois aux femmes. De trente à quarante-quatre ans, elles étaient 40 %, en 1962, à être actives. Elles étaient 76 % en 1990. Economique, sociale, culturelle, cette révolution s'accompagne de changements profonds dans la structure familiale. Tandis que les mariages diminuent, les divorces augmentent au point qu'une union sur trois se termine par une séparation. Désormais, un tiers des enfants naissent dans dans un couple non marié et 20 % des moins de dix-neuf ans vivent dans une famille monoparentale, 1 million de femmes élevant seules leurs enfants.

Au moins, pourra-t-on se réconforter en constatant que les conditions d'existence se sont améliorées (entre 1980 et 1990, le nombre de pièces par logement est passé de 3,6 à 3,8 et la proportion de ménages satisfaits de leur habitation croît régulièrement) ; 68 % des Français s'estiment même satisfaits de leur habitat et un tiers d'entre eux ont acheté une résidence individuelle depuis 1968. Ce qui a entraîné une gigantesque modification dans le paysage. Tandis que les centres de ville ne se développent plus, la croissance des banlieues se poursuit. Surtout, les villages ruraux traditionnels, soit 8 000 communes regroupant à peine plus de 2 millions d'habitants, s'étiolent au profit des zones périurbaines, qui rassemblent 12,6 millions de personnes, «à cheval sur deux cultures», la citadine et la campagnarde, source probable de conflits futurs entre les ruraux authentiques et les autres.

A priori, l'espérance de vie continue de progresser. Mais ce progrès est inégalement réparti selon les catégories sociales et les écarts ont tendance à s'accroître. Actuellement, un enseignant vit en moyenne neuf années de plus qu'un manœuvre, et les femmes toujours plus, que les hommes. Mais des menaces nouvelles apparaissent. Liés au vieillissement de la population, les décès à la suite d'un cancer s'accroissent. Ils sont passés de 66 000 en 1925 à 149 000 en 1988. Une part de plus en plus importante de la population âgée se trouve en situation de dépendance, et cela crée de nouvelles obligations. Quant au sida, qui se répand dans les catégories hétérosexuelles, il pourrait à terme ralentir la progression de l'espérance de vie...

ALAIN LEBAUBE
et JEAN-MICHEL NORMAND

► ***La Société française-Données sociales 1993*, INSEE, 600 p., 285 F.**

LOGEMENT

12 milliards de francs de travaux

Roger Quilliot propose au gouvernement un plan de relance en faveur des HLM

Le président de l'Union des HLM, Roger Quilliot, a été reçu mercredi 14 avril par le ministre du logement, Hervé de Charette, et lui a exposé une série de mesures de relance du logement social susceptibles d'engendrer plus de 12 milliards de francs de travaux.

Parmi ces mesures figurent le financement par l'Etat de 25 000 prêts aidés pour l'accession sociale à la propriété (PAP) supplémentaires, avec un abaissement du taux à moins de 8 % et un relèvement du plafond des ressources, 10 000 prêts locatifs aidés (PLA) supplémentaires financés par la Caisse des dépôts et consignations et la mise en œuvre rapide des 20 000 prêts locatifs intermédiaires qui sont déjà prévus.

Roger Quilliot, qui était accompagné des présidents des fédérations d'organismes d'HLM, souhaite aussi un programme d'amélioration de la sécurité et d'adaptation des logements pour les personnes âgées et la levée de certains «blocages», notamment en matière de financement du logement social.

Ce programme, outre les 12 milliards de francs de chiffre d'affaires pour les entreprises de bâtiment, occasionnerait aussi des rentrées de TVA supérieures aux aides publiques, a précisé en outre Roger Quilliot.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le président de la BERD au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Jacques Attali s'inquiète du «chacun pour soi»

A une semaine de l'assemblée générale de la banque qu'il préside, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Jacques Attali a répondu, dimanche 18 avril lors du Grand Jury RTL-*le Monde* aux attaques dont sa gestion fait l'objet (*le Monde* des 14 et 16 avril). A propos des frais engagés pour l'aménagement du siège de la banque, à Londres, M. Attali a expliqué que *«le coût du mètre carré obtenu pour le bâtiment est inférieur au coût moyen de la City»*. Il a démenti l'information selon laquelle l'ensemble des marbres aurait été changé (du marbre de Carrare substitué au travertin), assurant que *«2 % ou 3 % des sols»* seulement a été remplacé. Il a rappelé que le financement des aménagements a été assuré par les dons du gouvernement britannique, de la City et du promoteur. Il y a eu *«une cogestion totale avec le gouvernement britannique»*, a-t-il affirmé.

Se déclarant peu affecté par ces critiques, M. Attali, qui doit rencontrer mardi 20 Theo Waigel, ministre allemand des finances et président du conseil des gouverneurs de la Banque, a rappellé que la BERD avait moins de deux ans d'existence, estimant que *«c'est assez injuste de juger un avion sur son altitude quand il est en période de décollage»*.

M. Attali craint que l'offensive dont il est l'objet ne traduise en fait une réticence accrue des Occidentaux à l'égard de l'Est. *«Dans la période de récession que vit l'Occident, la difficulté d'aider l'Est devient de plus en plus grande.» «En Europe de l'Ouest, comme à l'Est*, s'est-il inquiété, *l'ambiance est au chacun pour soi, les riches se débarrassent des pauvres.»* Partisan d'une adhésion rapide des pays de l'Est à la Communauté européenne ou, faute de mieux, d'un vaste accord commercial continental sur le modèle de l'Accord de libre-échange d'Amérique du Nord (Alena), le président de la BERD estime que *«la seule source de plein emploi en France et en Europe de l'Ouest... est* (à moyen terme) *dans le développement de l'Europe de l'Est»* .

FINANCES

Pour un montant de 800 millions de francs

L'Essonne signe avec cinq banques une convention de financement à option multiple

Le département de l'Essonne vient de signer avec cinq banques une convention de financement à option multiple pour un montant – élevé – de 800 millions de francs. Le Crédit lyonnais est le chef de file de l'opération.

L'accord signé entre dans la catégorie des MOF *(Multi Options Facilities)*. Il permettra au département de faire appel aux crédits, sur une période pluriannuelle en plusieurs tirages et de pouvoir les reconstituer après remboursement. La nouvelle convention présente une grande innovation. Elle autorise en effet l'Essonne à tirer pendant une période de mobilisation de près de trois ans ces fonds soit sous forme de crédit revolving, soit sous celle d'un prêt à long terme. *«Le même financement va participer à une gestion réelle et conjuguée de la dette et de la trésorerie et sans contrainte budgétaire particulière afin de conserver constamment une trésorerie zéro»*, précise Lionel Fourny, directeur des services financiers du département.

Autre nouveauté : la possibilité de mobiliser en diverses devises étrangères, comme l'écu, le deutschemark, le dollar américain ou le yen, une disposition permettant de saisir les opportunités du marché des changes pour bénéficier des meilleures conditions de couverture. *«Une collectivité ne pouvant placer sa trésorerie excédentaire est obligée d'agir différemment par une action directe sur ses frais financiers. Cette convention nous donne la souplesse indispensable pour le faire»*, a souligné Bruno Gizard, directeur général des services départementaux.

PATRICK DESAVIE

TÉLÉMATIQUE

36-17 CHINE-INFO : une base de données sur la Chine

La Société européenne d'ingénierie télématique (SEIT) et Chine Services viennent de mettre en place une base de données orientée à la fois vers le grand public et les professionnels. En appelant 36-17 CHINE-INFO, ils pourront, au fur et à mesure de leur mise en service, se documenter sur le tourisme, la banque, l'économie, les informations générales, la culture et l'enseignement, la fiscalité, la législation des sociétés, l'import-export, consulter un annuaire (business et adresses générales), et utiliser une messagerie.

Avec la coopération de la Maison de la Chine sur le tourisme – également accessible par le 36-15 MAISON DE LA CHINE – de l'agence Chine nouvelle pour les nouvelles, des Langues-O pour les questions culturelles, CHINE-INFO a pour ambition non seulement d'informer, mais de servir d'intermédiaire éventuel aux entreprises et aux individus tentés par l'aventure chinoise.

► **SEIT, 47, rue de Liège, 75008 Paris ; tél. : 42-93-06-77, télécopie : 43-87-63-97.**

ÉCONOMIE

A un an de la mise en exploitation définitive de la liaison trans-Manche

Les handicaps d'Eurotunnel

Totalement terminé en août prochain, le tunnel sous la Manche devrait être inauguré en présence d'Elisabeth II et de François Mitterrand le 6 mai 1994. Son coût total s'élèvera à plus de 84 milliards de francs. Sa date de mise en service est en revanche plus incertaine, le tunnel étant menacé par le conflit qui oppose Eurotunnel à TML. Pour combler les coûts occasionnés par les différents retards, les banquiers d'Eurotunnel étudient sur un plan de refinancement de l'ordre de 10 milliards de francs.

A un an de son inauguration officielle, en présence de la reine d'Angleterre et du président de la République française, le 6 mai 1994 *« le plus grand chantier du siècle »*, comme il est communément appelé est achevé à plus des trois quarts. Cette prouesse technologique – les premiers travaux de forage ont commencé le 1er décembre 1987 – a presque été réalisée en respectant le calendrier très serré qui lui était imparti. André Bénard, président d'Eurotunnel, qui pilote ce projet depuis bientôt sept ans est *« content »* d'avoir su mener à quai son tunnel. Et pourtant, des incertitudes planent encore sur le projet, et notamment le moment de mise en service.

La date de mise en exploitation prévue à l'origine avait été fixée au 15 mai 1993. Depuis elle a fait l'objet de trois reports successifs au 15 juin, puis au 15 septembre et enfin au 15 décembre 1993. Mais les dernières déclarations faites par Jean-Claude Jammes, numéro deux du groupe Fougerolle-Sae qui fait partie du consortium britannique TransManche Link (TML) concluant à l'impossibilité de l'ouverture du tunnel en décembre ont jeté un froid. Le président Bénard préfère désormais s'en tenir aux termes du contrat. *« Si les dispositions contractuelles sont respectées, la date d'ouverture sera acceptable »*, explique-t-il.

En fait, un bras de fer supplémentaire se déroule actuellement entre Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel et TML, consortium regroupant les dix sociétés françaises et britanniques chargées de la construction pour le compte d'Eurotunnel. Le torchon brûle depuis septembre 1991, depuis que TML a demandé à Eurotunnel une rallonge financière liée au surcoût des équipements fixes (voies de chemins de fer, caténaires, système de climatisation...), et que le consortium a eu recours aux procédures d'arbitrage pour obtenir cet argent.

Les deux parties achoppent sur le montant des réclamations. En août dernier, TML a refusé les 12 milliards de francs (valeur 1985) dont 2 milliards, sous forme d'instruments financiers (actions et obligations convertibles) proposés par Eurotunnel. Les constructeurs réclamaient 13,3 milliards de francs soit un différend de 1,3 milliard de francs (toujours valeur 1985). Depuis décembre 1992, les négociations sont au point mort, les deux parties ne se parlant plus. Aujourd'hui le président Bénard chiffre à 9 milliards de francs la somme due au surcoût des équipements fixes que peut justifier TML.

L'évolution de la trésorerie

Mais les handicaps pour l'ouverture du tunnel avant la fin de l'année ne s'arrêtent pas là. La société québécoise Bombardier qui doit fournir les navettes pour les voitures a stoppé sa production et empêche la livraison des 58 navettes déjà prêtes. Pour relancer la production, la société Bombardier a demandé le réglement d'une facture supplémentaire de 1 à 1,5 milliard de francs à TML.

En revanche les autres matériels roulants sont livrés aux dates convenues. La livraison des navettes pour le transport de poids-lourds, en provenance de Breda-Fiat, se déroule sans problème. Le premier wagon intermodal destiné au transport de marchandises est sorti à l'heure de l'usine de Douai du groupe Arbel. Les retards pris par Brush/ABB pour la livraison des locomotives et par GEC-Alsthom dans la fabrication des rames de TGV « Eurostar » ne seront pas trop pénalisants. Un nombre suffisant de rames sera en effet livré à temps pour la mise en service partielle des TGV début 1994, le reste sera fourni pour l'exploitation régulière.

Plus que la date d'ouverture du tunnel, car rien à l'heure actuelle ne compromet de manière grave son ouverture, le souci du président Bénard etant *« l'évolution de la trésorerie d'Eurotunnel à partir de mi-94 »*. Jusqu'à cette date, elle est assurée par les crédits accordés par le syndicat des deux-cent-trois banques qui assurent le financement du projet. Mais ensuite se pose le double problème de la « soudure » jusqu'à la date de l'endettement maximum (la période entre la mise en opération complète (en 1995) et les premiers mois de l'exploitation, phase critique pour les équilibres financiers), et du montant de cette « soudure ».

C'est pourquoi Eurotunnel attend à la fois un effort financier de ses actionnaires et de ses banques. Celles-ci planchent actuellement sur un plan de financement supplémentaire de l'ordre de 10 milliards de francs. Cela portera le coût total du tunnel aux alentours de 84 milliards de francs (60 milliards, plus 24 milliards de frais financiers). Soit plus du double du budget établi en 1985 (40 milliards de francs), mais ce genre de dépassement est assez ordinaire pour des travaux de grande envergure.

Le montant précis de l'augmentation de capital n'a pas encore été fixé car il dépend en partie de l'évolution des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et en France. Le président d'Eurotunnel est favorable à une augmentation *« la plus tardive possible, après une période significative d'exploitation du tunnel »* soit à la fin de 1994, voire en 1995.

Mais pour assurer des recettes supplémentaires, André Bénard compte aussi se retourner contre les gouvernements et les companies de chemins de fer et demander une révision des contrats qui le lient. Les exigences de la commission intergouvernementale (CIG) ayant dépassé ce qui était prévu dans la concession, André Bénard compte adresser dans les mois qui viennent un mémorandum chiffré aux gouvernements britanniques et français.

ALAIN BEUVE-MÉRY

EN BREF

□ **L'INRIA ouvre un centre près de Grenoble.** – Alain Carignon, ministre de la communication et président du conseil général de l'Isère, a annoncé, vendredi 16 avril, l'implantation d'une nouvelle unité de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) à Montbonnot, près de Grenoble (Isère). L'implantation de ce centre dans la région grenobloise entraînera la création d'une vingtaine d'emplois directs et d'une centaine pour les entreprises sous-traitantes qui vont travailler pour ce nouveau pôle informatique. L'INRIA, implantée près de Versailles, avait déjà étendu ses ramifications à Rennes (1979), Sophia-Antipolis (1983) et Nancy (1987).

□ **L'Aérospatiale remporte un gros contrat avec Arabsat.** – Le groupe français Aérospatiale a remporté samedi 17 avril un contrat de 257,9 millions de dollars (1,419 milliard de francs) pour la construction de deux satellites au profit de l'Organisation arabe des télécommunications par satellite (Arabsat). La compagnie américaine Hughes, qui était en concurrence avec le groupe français pour ce contrat, n'a pu répondre à certains critères techniques réclamés par Arabsat. Le contrat porte sur la construction de deux satellites et la mise sur orbite en 1995 de l'un des deux engins. Le second sera un satellite de réserve. Chaque satellite devrait offrir 36 canaux couvrant l'ensemble des pays arabes et une grande partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique.

□ **Les Républiques tchèque et slovaque membres du GATT.** – Le GATT (Accord général sur le commerce extérieur et les tarifs douaniers) compte désormais 109 membres avec l'admission jeudi 15 avril de la République tchèque et de la Slovaquie comme nouveaux membres. Les protocoles d'admission avaient été signés à Genève le 16 mars, au siège du GATT. L'ex-Tchécoslovaquie était l'un des 23 membres fondateurs du GATT en 1948.

VIE DES ENTREPRISES

Assemblée générale des actionnaires le 18 mai

Le rapprochement entre la BNP et la Dresdner Bank paraît sur la bonne voie

Décidé il y a quatre ans, engagé avec la création de filiales communes – notamment dans les ex-pays de l'Est, – le rapprochement entre la Banque nationale de Paris (BNP) et la Dresdner Bank allemande paraît sur la bonne voie. Actionnaires et titulaires de certificats de droit de vote de la banque française sont convoqués en assemblée générale, le 18 mai, pour le ratifier. Une ratification qui ne fait aucun doute, l'Etat étant majoritaire au sein du capital de la BNP.

Le rapprochement n'en sera pas définitivement bouclé pour autant. Un avis publié vendredi 16 avril au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) précise, en effet, que *«l'application des sections IV et VII de l'accord sera subordonnée à des arrangements préalables, conformément à l'échange de lettres entre le président de la BNP et le porte-parole du directoire* (ndlr : le président) *de la Dresdner Bank datées des 12 et 14 janvier 1993»*. La teneur de ces lettres n'a jamais été rendue publique. Mais on sait que le principal point de discussion portait sur le statut public de la BNP, les deux banques devant concrétiser leur alliance par des prises de participations croisées de 10 % du capital.

Une stratégie d'ouverture vieille de cinq ans

General Motors, troisième équipementier automobile européen

En Europe, General Motors a laissé ses équipementiers, regroupés au sein d'ACG, devenir fournisseur d'autres constructeurs automobiles. Une stratégie qui a permis à ACG Europe de se hisser au troisième rang des équipementiers du Vieux Continent.

Si aucun conducteur d'automobile ne peut ignorer ce qu'est une «tête» Delco, peu, sans doute, savent que derrière le sigle ACG (Automotive Components Group) se cache la société à l'origine de cette fameuse tête, mais aussi le troisième équipementier automobile européen. C'est en effet au début du siècle que la firme Dayton Engineering Laboratoies Company (Delco) fabriqua le premier système d'allumage. Depuis, Delco est devenu à la tête d'allumage ce que Frigidaire est aux réfrigérateurs. Un terme presque générique. Le laboratoire de Dayton a été vendu à General Motors (GM). Sous le nom de Delco Remy, il constitue l'une des neuf divisions d'ACG, équipementier appartenant à GM.

Avec un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de dollars (21 milliards de francs) en Europe en 1992, ACG Europe, *ex-aequo* avec Valeo, arrive troisième derrière les allemands Bosch et Mannesmann. Aux Etats-Unis, ACG ne réalise que 5 % de son chiffre d'affaires en dehors de sa maison mère. En revanche, en Europe, ce taux est de 43 %. Un pourcentage dû à la politique d'ouverture entamée dès le début des années 80, lorsque GM commença à vendre à d'autres constructeurs automobiles les produits de l'une de ses unités : Packard Electric. En cinq ans, le chiffre d'affaires de cette dernière fut multiplié par quatre.

Des secteurs en croissance...

Ce succès incita les dirigeants de GM Europe à généraliser cette stratégie à tous les équipementiers du groupe qui furent regroupés en 1988 sous un label commun, ACG. Disposant d'un large éventail de produits, ses neuf entités (AC Rochester, Delco Remy, Inland Fisher Guide, Delco Electronics, Delco Chassis, Packard Electric, GM Powertrain, Harrison, Saginaw) sont regroupées en cinq activités : gestion moteur, châssis, carosserie, électrique-électronique et système thermique.

Son président, Hans Jürgen Weiser, ne craint pas la récession qui sévit dans l'automobile. Malgré une baisse prévisible du marché de 10 % en 1993, il compte maintenir le même niveau d'activité qu'en 1992, grâce à son positionnement dans des secteurs en croissance : l'air conditionné, l'injection électronique, les pots catalytiques, les systèmes de direction assistée, les freins ABS, les air-bags et les suspensions électroniques.

ACG emploie 34 000 personnes en Europe. Implanté dans 12 pays, il dispose de 47 usines et de 2 centres techniques ; 90 % des produits d'ACG vendus en Europe sont fabriqués sur le Vieux Continent. En France, ACG compte près de 5 000 employés. A titre d'exemple, il a fourni à Renault le module de chauffage et d'air conditionné de la Twingo, ainsi que le système de contrôle moteur et le câblage. La production française d'ACG est exportée à 80 %.

Juridiquement intégré à GM, ACG pourrait être constitué en société indépendante. Mais, selon M. Weiser, l'ouverture de son capital ne serait pas à l'ordre du jour.

ANNIE KAHN

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Britanny Ferries : résultat net divisé par deux pour l'exercice 1991-1992.** – Le groupe de transports maritimes Britanny Ferries, dont le siège est à Roscoff (Finistère), a dégagé un bénéfice net de 22 millions de francs pour l'exercice allant du 1er octobre 1991 au 30 septembre 1992, pratiquement divisé par deux par rapport à l'exercice précédent, selon un communiqué publié vendredi 16 avril par l'armateur. Les résultats ont été affectés par la fermeture du 17 juillet au 28 août de la ligne Roscoff-Plymouth, en raison de l'arrêt du ferry «Quiberon». En revanche, la compagnie a enregistré une progression satisfaisante du fret dans une conjoncture difficile et peu propice aux échanges franco-britanniques. Le nombre total de passagers toutes lignes confondues a baissé de 2,7 %, à 2 639 803.

□ **Seat annonce des pertes de 12,75 milliards de pesetas (600 millions de francs) en 1992.** – Le constructeur espagnol Seat, filiale à 100 % du groupe VW-Audi, est entré dans le rouge pour la première fois depuis quatre ans, en enregistrant 12,75 milliards de pesetas de pertes en 1992 (600 millions de francs). Selon le président de Seat, Jose Antonio Diaz Alvarez, ces résultats sont dus aux coûts financiers *«très élevés»*, évalués à eux seuls à 16 milliards de pesetas, alors que les opérations courantes ont été positives de 3 milliards de pesetas. Par ailleurs, les responsables de Seat ont rappelé que les investissements, destinés notamment à la nouvelle usine robotisée de Martorell (20 kilomètres au nord de Barcelone), se sont élevés en 1992 à 91,16 milliards de pesetas, soit 56,1 % de plus que l'année antérieure.

□ **Daf (véhicules utilitaires) : perte nette de 257 millions de florins (771 millions de francs) en 1992.** – Le constructeur néerlandais de véhicules utilitaires Daf N.V., mis en cessation de paiements en février dernier, puis sauvé après restructuration et dégraissage, a enregistré une perte nette de 257 millions de florins (771 millions de francs) contre un résultat négatif de 395 millions de florins en 1991. Les camions, activité de base du constructeur qui a été sauvée, ont enregistré en 1992 un bénéfice net de 79 millions de florins après deux ans de pertes ; la branche militaire, Daf Special Products (qui ne fait plus partie du nouveau Daf), a accusé une perte de 10 millions de florins ; la société de financement, Daf Finance Company, enfin, a accusé une perte nette de 130 millions de florins en 1992. Cette dernière est en cessation de paiement depuis le 2 février (*le Monde* du 9 février).

□ **KNP-BT (papier) : bénéfice net divisé par quatre en 1992.** – Le nouveau conglomérat néerlandais KNP-BT (papier, emballages, systèmes graphiques) a réalisé en 1992 un bénéfice net avant résultat extraordinaire de 116 millions de florins (348 millions de francs), contre 443 millions de florins en 1991. Le chiffre d'affaires consolidé, en revanche, s'est apprécié de 1,5 % à 12,5 milliards de florins. Le conglomérat attribue ces résultats *«décevants»* à la récession économique : son chiffre d'affaires a baissé de 8,2 % dans le papier (1,973 milliard de florins) et de 4,2 % dans les emballages (3,681 milliards). Les ventes d'articles de bureaux ont en revanche augmenté de 2,7 % (3,895 milliards de florins) et celles de systèmes graphiques de 11 % (3,449 milliards). KNP-BT est le fruit du mariage en mars des sociétés néerlandaises KNP, Buerhmann-Tetterode (BT) et VRG, toutes leaders dans leur secteur sur le marché néerlandais (*le Monde* du 27 mars).

□ **Rieter (machines textiles) : augmentation du bénéfice net en 1992.** – Le fabricant suisse de machines textiles Rieter a réalisé un bénéfice net de 32,3 millions de francs suisses (118 millions de francs) en 1992 contre 4,9 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaire net a progressé de 15,6 % à 1,59 milliard de francs suisses (5,8 miliards de francs). Le cash-flow a atteint 115 millions de francs suisses, en hausse de 29,9 %. Dans sa lettre aux actionnaires, Rieter précise que l'augmentation, en mars, de 6,7 à 13 % de la participation de son concurrent helvétique Saurer dans son capital, *«ne crée aucune situation nouvelle»* : Rieter rejette toute idée de fusion entre les deux groupes. Fusion qui donnerait naissance, selon Rieter, à un groupe réalisant 80 % de ses activités dans le secteur, cyclique, des machines textiles.

FEUX VERTS

□ **L'offre publique d'échange d'IBM France sur CGI Informatique est jugée recevable.** – Le Conseil des Bourses de valeurs a déclaré recevable le projet d'offre publique d'échange (OPE) de la société IBM-France sur la société CGI Informatique, selon un avis de la Société des Bourses françaises diffusé vendredi 16 avril. Selon ce projet annoncé le 6 avril, IBM France propose d'échanger toutes les actions de la CGI Informatique contre des obligations convertibles IBM France de 335 F nominal, à émettre, à raison d'une obligation convertible IBM France pour une action CGI. Les trois principaux dirigeants de la CGI, actionnaires réunissant 25,36 % de son capital, se sont déjà engagés à apporter leurs titres à IBM-France. IBM France ne donnera pas suite à son offre si le nombre d'actions CGI répondant à l'offre est inférieur à 66,67 % des droits de vote.

□ **La justice américaine approuve le plan de réorganisation de Continental Airlines.** – Un juge des faillites a approuvé vendredi 16 avril le plan de réorganisation de Continental Airlines, qui prévoit notamment la cession d'une prise de participation majoritaire à Air Canada et à des investisseurs américains. Le feu vert du juge Helen Balick va permettre à la compagnie aérienne américaine de sortir à la fin avril de la protection judiciaire (article 11) et ce pour la deuxième fois depuis les dix dernières années. Air Canada et un groupe d'investisseurs américain, conduit par deux hommes d'affaires texans, David Bonderman et James Coulter, obtiendront 27 % chacun du capital de Continental en échange d'une injection de 450 millions de dollars. Les créanciers de la compagnie recevront 35,6 %. Pour respecter la législation américaine qui limite les investissements étrangers dans les compagnies aériennes du pays, les pouvoirs de vote d'Air Canada dans Continental seront plafonnés à 24 %.

□ **Bruxelles approuve le rapprochement entre Thomson CSF et Short Brothers.** – La Commission européenne a approuvé la constitution d'une joint-venture (co-entreprise) entre la firme française d'électronique Thomson-CSF et la société d'armement britannique Short Brothers pour la fabrication de missiles anti-aériens, a indiqué un de ses porte-paroles, vendredi 16 avril. Shorts Missile Systems Ltd. doit fabriquer des missiles de défense anti-aérienne rapprochée (CADS) et, selon la Commission, les activités de Thomson-CSF et de Short Brothers sont, dans ce secteur, complémentaires. La firme britannique s'occupera de la fabrication des missiles et la société française de leurs systèmes de guidage.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commerce extérieur : 7,20 milliards de dollars de déficit en février.** – Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis a atteint 7,20 milliards de dollars en février (près de 39 milliards de francs) après 7,16 milliards en janvier et 6,89 milliards en décembre. Sur les trois derniers mois connus, le déficit atteint 21,2 milliards de dollars soit 85 milliards de dollars en rythme annuel.

• **Production industrielle : stabilité en mars.** – La production industrielle est restée stable en mars aux Etats-Unis par rapport à février après avoir augmenté de 0,6 % en février par rapport à janvier et de 0,3 % en janvier par rapport à décembre.

GRANDE-BRETAGNE

• **Prix de détail : + 0,7 % en mars.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en mars par rapport à février et de 3,5 % en un an (mars 1993 comparé à mars 1992). Un autre indice des prix de détail – incluant les variations de coûts du crédit – montre une augmentation de 0,4 % en un mois et de 1,9 % en un an. Mais ce deuxième indice n'est pas comparable aux indices de prix utilisés dans les autres pays industrialisés qui ne prennent pas en compte les variations des taux d'intérêt.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	8 avril 1993
Total actif	604 156
dont	
Or	144 992
Disponibilités à vue à l'étranger	96 042
Ecus	50 588
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 497
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	50 006
Concours au Trésor public	36 030
Titres d'Etat (bons et obligations)	93 303
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	497
Effets privés	63 493
Effets en cours de recouvrement	13 871
Total passif	604 156
dont	
Billets en circulation	254 270
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	7 501
Compte du Trésor public	25 020
Reprises de liquidités	9 988
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 176
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	50 701
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	161 348

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	12 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	8-4-93	16-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	111,2	111,4
Valeurs industrielles	106,7	107
Valeurs étrangères	116,8	114,9
Pétroles-Energie	104,6	108,6
Chimie	99,4	98,7
Métallurgie, mécanique	108,8	110,3
Electricité, électronique	105,3	106,2
Bâtiment et matériaux	114,6	114,1
Ind. de consom. non alim.	112,3	111,8
Agroalimentaire	103,8	102,4
Distribution	114,7	113,8
Transports, loisirs, services	111,2	109,7
Assurances	128,7	127,5
Crédit banque	113,4	115,3
Sicomi	119,9	121,3
Immobilier et foncier	116,4	120
Investissement et portefeuille	124,5	124,8

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 399	4 408,9
Valeurs étrangères	4 041,3	3 975,5

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	634,8	635,9
Valeurs étrangères	546,4	537,5

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

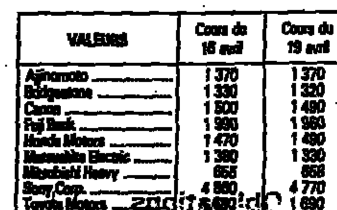
Base 100 : 31 décembre 1981

	8-4-93	16-4-93
Indice général	535,3	538,5
Produits de base	444,2	455,9
Construction	483,7	492,3
Biens d'équipement	287,3	290,6
Biens de consom. durables	497,4	503,2
Biens de consom. non durables	939,2	929,2
Biens de consom. alim.	869,9	860,7
Services	533,2	529,6
Sociétés financières	564,8	562,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	425,2	421,3
Valeurs industrielles	535,5	539,6

TOKYO, 19 avril ↓ Accès de faiblesse

La Bourse de Tokyo s'est inscrite en baisse lundi 19 avril, affectée notamment par la hausse du yen. L'indice Nikkei a ainsi abandonné en fin de séance 185,52 points, soit 0,9 %, pour terminer à 20 112,34 points. Quelque 561 millions de titres ont changé de main contre environ 370 millions vendredi.

Les investisseurs ont été découragés par la forte appréciation du yen face aux autres devises, finissant au niveau record de 111 yens pour un dollar. Cette hausse suscite en effet l'inquiétude des investisseurs qui y voient la source de problèmes pour les exportations japonaises. Logiquement, les valeurs orientées à l'exportation, comme les groupes automobiles et ceux d'équipements électriques et électroniques ont été particulièrement victimes des craintes des investisseurs. Et puis *«le Nikkei a gagné 4 000 points environ en un mois et demi et se devait de marquer une pause. Je dirais que la baisse d'aujourd'hui a été modeste comparée à ce gain»*, estime Koichi Osada, de Nikko Securities. Tous les yeux sont maintenant tournés vers les statistiques monétaires et des achats à bon compte pourraient avoir lieu si les chiffres montrent une poursuite de la croissance.



VALEURS	Cours du 16 avril	Cours du 19 avril
Ajinomoto	1 370	1 370
Bridgestone	1 330	1 320
Canon	1 500	1 490
Fuji Bank	1 990	1 980
Honda Motors	1 470	1 490
Matsushita Electric	1 380	1 330
Mitsubishi Heavy	655	658
Sony Corp.	4 880	4 770
Toyota Motors	[illegible]	1 690

CHANGES

Dollar : 5,4425 F =

Le dollar était ferme en Europe lundi 19 avril au matin, mais très faible en Asie, où le yen a franchi un nouveau record. A Paris, le franc se tenait bien après l'annonce de la diminution des taux directeurs français.

FRANCFORT	16 avril	19 avril
Dollar (en DM)	1,5920	1,6145
TOKYO	**16 avril**	**19 avril**
Dollar (en yens)	112,95	111

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 avril)	9 5/16-9 7/16 %
New-York (16 avril)	3 1/4 %

BOURSES

	15 avril	16 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	541,81	536,50
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 988,63	1 986,69

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 avril	16 avril
Industrielles	3 455,36	3 478,61

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	15 avril	16 avril
100 valeurs	2 839,78	2 824,40
30 valeurs	2 205,80	2 202,58
Mines d'or	109,60	112
Fonds d'Etat	96,91	96,30

FRANCFORT

	15 avril	16 avril
Dax	1 675,21	1 678,85

TOKYO

	16 avril	19 avril
Nikkei Dow Jones	20 297,28	20 112,34
Indice général	1 565,18	1 553,57

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4400	5,4500	5,5250	5,5300
Yen (100)	4,9006	4,9069	4,9695	4,9795
Ecu	6,5855	6,5896	6,5792	6,5887
Deutschemark	3,3783	3,3788	3,3835	3,3895
Franc suisse	3,6847	3,6886	3,7152	3,7224
Lire italienne (1000)	3,5425	3,5475	3,5208	3,5278
Livre sterling	8,3320	8,3370	8,3828	8,3936
Peseta (100)	4,6824	4,6863	4,6234	4,6325

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8 15/16	9 1/16	8 3/4	8 7/8	8 3/8	8 1/2
Deutschemark	8 1/8	8 1/4	7 13/16	7 15/16	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 1/8	11 3/8	10 15/16	11 3/16	10 15/16	11 3/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	13 1/4	13 5/8	13 3/8	13 7/8	13	13 1/2
Franc français	8 7/8	9 1/8	8 7/16	8 13/16	8 1/8	8 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 19 AVRIL

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 16/4



Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 411	5 430	5 1	5 6
Ecu	6 584	6 585	....	....
Allemagne (100 dm)	338 230	338	327	347
Belgique (100 F)	16 430	16 422	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 980	300 800	290	310
Italie (1000 lires)	3 502	3 532	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 140	88 020	84	92
Irlande (1 iep)	8 249	8 248	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 365	8 346	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 479	2 479	2 5	3 1
Suisse (100 f)	370 240	369 840	358	378
Suède (100 krs)	72 560	72 800	67	76
Norvège (100 k)	79 790	79 760	75	84
Autriche (100 sch)	48 068	48 040	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 688	4 675	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 646	3 645	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 291	4 310	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 786	4 813	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	59100	59050
Or fin (en lingot)	59250	59050
Napoléon (20f)	340	342
Pièce Fr (10 f)	384	....
Pièce Suisse (20 f)	343	339
Pièce Latine (20 f)	348	337
Souverain	437	434
Pièce 20 dollars	2125	2120
Pièce 10 dollars	1220	1240
Pièce 5 dollars	651 25	.....
Pièce 50 pesos	2210	2200
Pièce 10 florins	350	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 16 avril 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 93 788

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	118,02	118,02	117,90
Précédent	117,92	118,04	117,80

CAC 40 A TERME

Volume : 19 203

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 994	2 004,50	1 995
Précédent	2 003	2 014,50	2 008

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Quatuor Arpeggione : 20 h 30 mer. Schubert.

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Michel et Pascal Moraguès, David Walter : 12 h 30 mer. Flûte, clarinette, hautbois, Patrick Vilaire (basson), Emmanuel Strosser (piano). Boulanger, Saint-Saëns, Pierne, Magnard.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Ensemble orchestral de Paris : 19 h lun. Laurent Korcia (violon), Louis Langrée (direction). Roussel, Berio, Yoshida, Weill, Britten.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Duo Regula-Barthélemy : 17 h dim. Flûte, guitare. Dowland, Telemann, Loillet. Participation libre.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Itzhak Perlman (violon), Charles Dutoit (direction). Brahms Frank Braley : 12 h 45 lun. Piano. Haydn, Rachmaninov.

DUNOIS (45-84-72-00). Ensemble Aleph : 20 h 30 mer., jeu., ven. Kagel.

EGLISE DANOISE (42-56-12-84). Hasse Borup, Jakob Lorentzen : 20 h jeu. Violon, piano, orgue. Bach, Mozart, Debussy Orchestre de chambre de France : 18 h 30 mar. Mireille Patrois (soprano), Philippe Péchéné (baryton), Ensemble vocal Michel-Richard de Lalande, Chœur du Val-de-Seine, Ensemble vocal le Passacaille, Alain Boulfroy (direction). Brahms.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Philippe Bardon : 10 h dim.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE. Quatuor vocal Ad Libitum : 18 h dim. Sylvie Colas (soprano), Christine Batty (mezzo-soprano), Denis Dumas (ténor), Alain Golven (baryton), Joanna Szczepaniak (pianoforte). Les Cris de Paris d'après Janequin. Haydn, Mozart, Janequin, Rameau, Scarlatti.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Huguette Grémy-Chauliac : 18 h 30 sam. Clavecin. Couperin, Anglebert, Rameau, Duphly.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Ensemble Organum : 21 h mer. Marcel Pérès (direction). Chant corse des XVIIe et XVIIIe siècles.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Le Concert classique : 20 h 30 ven., sam. Charles Limouse (flûte, direction). Mozart, Albinoni, Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur Diapason de Lyon : 20 h 30 ven. ; 20 h 45 sam. Ensemble de cuivres, Vincent Coiffet (direction). Purcell, Gabrieli, Monteverdi, Schutz, Zelenski.

LE MADIGAN (42-27-31-61). Edwige Bourdy, Erika Guiomar : 22 h 30 mer. Soprano, piano. Poulenc, Debussy, Ginastera Cyril Garac, Fernando Rossano : 22 h 30 ven. Violon, piano. Beethoven, Prokofiev, Bartok Jean-Philippe Guillo : 22 h 30 lun. Piano. Beethoevn, Dvorak, Ravel Leszek Pietron, Paul Julien, Ludmilla Jankowska : Clarinette, violoncelle, piano. Mendelssohn, Beethoven, Brahms.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Christine Lecoin : 19 h lun. Clavecin. Duphly, Forqueray, Roger.

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Mora Vocis : 18 h dim. ; 20 h 30 lun. Chants sacrés des IXe et XVe siècles.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Amsterdam Loeki Stardust Quartet : 20 h mer. Ciconia, Obrecht, Meyering, Ortiz, Leenhouts, Kemp, Bach, Keuris, Vivaldi.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Musiciens du roy : jusqu'au 25 avril 1993. 21 h mer., ven., dim. Marais, Bach, Telemann, Mozart Ensemble d'archets européen : jusqu'au 30 avril 1993. 21 h jeu., sam., mar. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Haendel, Massenet, Albinoni.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. Waltraud Meier (mezzo-soprano), Pierre Boulez (direction). Wagner, Mahler, Shoenberg Hélène d'Egypte : 20 h lun. Opéra de R. Strauss (version de concert). Anna Tomowa-Sintow, Inga Nielsen, Annegeer Stumphius (sopranos), Heikki Siukola, David Rendall (ténors), Siegmund Nimsgern (baryton), Camilla Ueberschaer (mezzo-soprano), Anne Gjevang (alto), Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction) London Symphony Orchestra : 20 h 30 mar. Georg Solti (direction). Stravinsky, Bruckner.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Teresa Berganza : 20 h 30 mer. Mezzo-soprano, Juan Antonio Alvarez-Parejo (piano). Toldra, Rodrigo, Nin, Guridi, Halffter, Turina Orchestre national de Lille : 20 h 30 ven. Françoise Pollet (soprano), Daniel Mesguich, Hervé Furic (récitants), Jean-Claude Casadesus (direction). Poulenc, du Groupe des six Soliste de l'Orchestre de chambre de Vienne : 11 h dim. Boccherini, Brahms.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Duo Delta : 20 h 30 sam. Piano, clarinette. Poulenc, Lutoslawski, Brahms.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Régis Pasquier, Husseyin Sermet : 20 h 30 lun. Violon, piano. Koechlin, Schmitt, Ravel.

Périphérie

NOGENT-SUR-MARNE. PALAIS DES ARTS ET DES FÊTES (48-72-94-94). Les Jeunes Musiciens de Versailles : 20 h 30 mar. Stravinsky, Poulenc, Schubert, Ibert, Beethoven.

POISSY. THÉATRE (39-79-03-03). Agnès Kammerer, Jean-Marc Liet : 18 h mar. Harpe, hautbois. Jolivet, Boieldieu, Ibert, Fauré.

RAMBOUILLET. BERGERIE NATIONALE (30-59-24-57). Gérard Jarry, Georges Pludermacher : 20 h 30 jeu. Violon, piano. Mozart, Ravel, Beethoven. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet Gary Karr, Harmon Lewis, Bernard Cazauran : 20 h 30 ven. Contrebasse, piano. Schubert, Eccles, Hindemith, Kurtz, Bottesini. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet Orchestres de l'Académie 1993 : 20 h 30 sam. Gérard Jarry, Roland Pidoux, Bernard Cazauran (direction), Jean-Marie Gamard (violoncelle). Beethoevn, Boccherini, Schubert. Dans le cadre de l'Académie de musique de Rambouillet.

VERSAILLES. CHATEAU. Noëlle Spieth, Eugène Green : 17 h 30 sam. Clavecin, récitant. Forqueray, Dieupart, Barrière, Anglebert Les Surprises de l'amour : 21 h mar. Opéra de Rameau. Noémi Rime, Isabelle Sauvageot, Greta de Reyghere, Sandrine Piau (sopranos), Paul Agnew (ténor), Vincent Bouchot (baryton), Chœur et orchestre de la Chapelle royale. Sigiswald Kuijken (direction).

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Château de Barbe-Bleue : jusqu'au 30 avril 1993. 19 h 30 ven., lun. Opéra de Bartok. Eva Marton (soprano), Csaba Airizer (basse). Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Flûte enchantée : 19 h 30 jeu., sam., mar. Opéra de Mozart. David Rendall, Volker Vogel (ténors), Cynthia Haymon, Anne Constantin, Cyndia Sieden (sopranos), Philippe Duminy (baryton), Erich Knodt, Cornelius Hauptmann (basses). Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Friedemann Layer (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy De Groot (chorégraphie) Manon Lescaut : 19 h 30 ven., lun. Opéra de Puccini. Miriam Gauci (soprano), Jeffrey Black (baryton), Vasile Moldoveanu (ténor), Jules Bastin (basse), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Richard Buckley (direction), Robert Carsen (mise en scène).

LA SEDIRA (43-79-69-57). Monna Vanna : 20 h 30 mar. Opéra de Février. Chantal Loew (soprano), Christophe Ramon (ténor), Jean-Philippe Marlière (baryton), Tatjana Verdonik (récitante). Isabelle Aboulker, Philippe Tonnerre (piano), Urszula Mikos (mise en scène).

LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le voyageur de l'hiver : jusqu'au 20 mai 1993. 20 h 30 mar., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. D'Ali Ihsan Kalaci. Avec Géraud Andrieux, Jean-David Bashung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Fraid Agier (violon), Andréa Cohen, Igor Lavroff (piano), Olivier Perrin (violoncelle), Ali Ihsan Kalaci (mise en scène).

Périphérie

NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Il Signor Bruschino : 21 h mar. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses), Valérie Hornez (soprano), Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors). Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène).

PONTOISE. THÉATRE DES ARTS-LES LOUVRAIS (30-30-33-33). Carmen : 20 h 30 mar. Opéra de Bizet. Ecole nationale de musique de Cergy-Pontoise, Andrée-Claude Brayer (direction), Anne-Marie Reynaud (mise en scène, chorégraphie).

ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et une nuits : jusqu'au 28 avril 1993. 14 h jeu., sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Toni Gama et Annie Galois.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Simon Goubert Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; Jean-Michel Pilc Trio : 22 h 30 dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 avril 1993. 22 h 30 mer. ; Inlandsis : 22 h 30 sam. ; Cap'tain : 22 h 30 lun. ; Les Standardistes : 22 h 30 mar. ; Jean-Marie Ecay Quartet : jusqu'au 23 mai 1993. 22 h 30 jeu., ven.

BATACLAN (47-00-30-12). Peter Hammill and his Friends : 20 h lun.

BAZAR CAFÉ (45-26-34-61). Dixie Stompers : 19 h 30 mer. ; Richard Calle & Sneakers : 19 h 30 jeu., ven., sam. ; Tiki & the Terminators : 19 h 30 lun., mar.

LE BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Cartel del Barrio : 20 h dim., lun.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Jean-Lou Longnon Quintet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Les 4 S : 22 h 45 lun., mar.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Blue Jean Society : jusqu'au 26 avril 1993. 20 h dim., lun.

BOBINO (43-27-24-24). Oscar d'Leon : 20 h 30 sam.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Elan : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Vincent Magnier & Cie : 23 h ven.

CAFÉ DE LA DANSE. Orisha : 20 h lun., mar. ; Steel Drum Melodie : 22 h lun., mar.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Joy Kallen : 22 h 30 mer., jeu. ; Manhattan Project : jusqu'au 25 avril 1993. 22 h ven., sam., dim. ; The Bunch : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Wani Jazz Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Pierre Sellin et Benny Vasseur Quintet : 21 h 30 sam., dim., lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Maggie Nicols, Joëlle Léandre, Irène Schweizer : 20 h 30 ven., sam. Voix, contrebasse, piano.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Ramiro Naka : jusqu'au 21 avril 1993. 20 h mer. ; Mandinga : jusqu'au 29 avril 1993. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol et la Masfia : jusqu'au 25 mai 1993. 20 h mar.

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). Jeff Beck & the Big Town Playboys : 20 h ven.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Malaval and the BBB & B : 0 h mer. ; Ze Boom : 0 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Shakin Blue : 0 h mer. ; Boogaloo Band : 0 h jeu. ; Time Tragger : 0 h ven. ; Malaval : 0 h sam. ; Captain Frakass : 0 h dim. ; Happy Seals : 0 h lun. ; Night Saba : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Shonen Knife : 19 h 30 dim. ; Hawkwind : 19 h 30 mar.

LA FOLIE EN TÊTE (46-80-65-99). Mancy Montez : 21 h jeu. ; El Sextet : 21 h ven. ; Voie d'accès : 21 h sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Mauro Serri & Friends : 22 h 30 jeu. ; Alain Berquez & Blues Heritage : 22 h 30 ven. ; Fernandez et les Experts : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Giroux-Mahjun : 22 h 30 mar.

GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Georges Arvanitas : 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). J. J. Victoria : jusqu'au 5 mai 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Breno Brown Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Big Jay McNeely Band : 22 h 30 ven., sam. ; Marina Xavier & Souled out : 22 h 30 mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Alain Bouchet Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Megaswing Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge et Nivo Rahoerson : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; François Biensan : 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Tontons flingueurs : 20 h 30 mer. ; Kni Crik : 20 h 30 jeu. ; 23 h ven. ; City Kids : 23 h sam. ; Judge AK 47 : 20 h 30 lun. ; Torpedo, Ashtray Hearts : 20 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Bunny Brunel, Nguyen Le, Daniel Humair : 21 h mer. Basse, guitare, batterie. Daniel Goyone (piano), Nelson Verras (guitare) ; Chuck Brown & the Soul Searchers : 21 h jeu. ; Marva Wright : 21 h ven. ; Koko Ateba : 21 h sam. ; Ronny Jordan : 21 h dim. ; Mark Curry : 20 h lun.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Rose-Marry d'Orros : 21 h mer., jeu. ; Ronnie Patterson : 21 h mar. ; Jeff Gardner, Chris Hayward : 21 h ven., sam. Piano, flûte.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Louis Winsberg Quartet : 22 h mer., jeu., ven. Concert précédé par le spectacle Plein Soleil de la Compagnie l'Esquisse.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Tab Two : 22 h mer. ; Jean-François Pauvros, Tony Hymas, Johnathan Kane : 19 h jeu. ; Pablo Marquez : 22 h ven. ; Les Nuits accoustiques des Inrockuptibles : 19 h 30 lun. Pascal Comelade, Martin Stephenson, Red House Painters, Tevers Duffy ; Gérard Pansanel : 22 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Michel Legrand, Phil Woods : 21 h 30 mar. ; Malaval : 21 h 30 jeu. ; Dixie Brothers : 21 h 30 ven. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h 30 sam. ; Stéphane Nicault Quatuor : 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Megaswing + One : 21 h 30 mer. ; Polya Jordan : 21 h 30 jeu. ; High Society Jazz Band : 21 h 30 ven. ; Calamity Jazz : 21 h 30 sam. ; New Jazz Sander : 21 h 30 lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen Trio : 22 h 45 mer., jeu. ; Alain Brunet Quartet : 22 h 45 ven., mar. Trompette, Olivier Hutman (piano), Thomas Bramerie (contrebasse), Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Alain Jean-Marie : 22 h 45 sam. Piano, Gus Nemeth (contrebasse), Al Levitt (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Gallon Drunck : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Jelly Fish : 23 h ven. Soirée Planete Rock.

SALLE CORTO (42-63-76-47). Axel Zwingenberger : 20 h 30 lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Teca Calazans : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Stéphane Guérault Dixieland Jubilee : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Rémy Chaudagne Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Domino : 22 h 30 ven., sam. ; Francis Lockwood Trio : 22 h 30 lun. ; Stef Gould Trio : 22 h 30 mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Esnard Boisdur : 20 h 30 lun.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Porte 53 : 20 h 30 lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Varis-Bolognesis-Torchinsky : jusqu'au 30 avril 1993. 19 h 30 ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Roberto Lugones : jusqu'au 24 avril 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Rainbow Warriors : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; Trainrobbers : 22 h ven. ; Fifty Fifty : 22 h sam. ; Bracos Brutus : 22 h mer. ; Péril jaune : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Tom Harrell Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Van Halen : 20 h mer., jeu. ; Peter Gabriel : 20 h sam., dim. ; Michael Bolton : 20 h mar.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Pow Wow : 20 h 30 mar.

COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-82-42-70). Khaled : 20 h 30 sam.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). AMIS Quartet : 21 h mar.

PONTOISE. THÉATRE DES ARTS-LES LOUVRAIS (30-30-33-33). Poison Idea : 19 h 30 ven.

RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-06). Benoît Blue Boy & les Tortilleurs : 21 h sam.

SAINT-DENIS. MJC (42-43-44-33). Securidad Social : 20 h sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Ainsi soit-elles : 20 h 30 dim. ; Jean-Louis Ollivier : 20 h 30 lun.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Bernard Granger : jusqu'au 28 mai 1993. 18 h 30 mer., jeu., ven., lun., mar.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Paris accords et à cris : jusqu'au 30 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN (45-54-95-31). Aït Menguellet : 20 h 30 sam.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Chippendales : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61). Histoire d'en chanter : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Avec Jean-Jacques Boulet, Elisa Perrot, Brigitte Belle (mise en scène).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Catherine Lara : jusqu'au 22 mai 1993. 20 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. La Romantique. Lydie Callier (mise en scène).

OLYMPIA (47-42-25-49). Nilda Fernandez : 20 h 30 mer. ; Magida el Roumi : 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 17 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Cas 6 : 22 h 30 mar.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Suivez c'qu'on fait : jusqu'au 29 mai 1993. 14 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. D'après des chansons de Mireille et Jean Nohain. Avec Ariane, Steeve de Paz, Sylvie Heymans, Marie-Line, Lou Volt, Bonbon (mise en scène).

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Catherine Mangano : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Claire : jusqu'au 26 avril 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Paolo Conte : jusqu'au 23 mai 1993. 20 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Ourmènes de Bonneda : 21 h dim.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Florence Leo : jusqu'au 25 avril 1993. 15 h dim.

THÉATRE MONTORGUEIL (45-26-47-11). Gérard Guy : 21 h sam.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Jean-Louis Aubert : 21 h lun.

COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). TSF : 20 h 45 mar.

BALLETS

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Compagnie l'Esquisse : 20 h 30 mer., jeu., ven. Plein Soleil, Joëlle Bouvier, Régis Obadia (chor.). Spectacle suivi de courts métrages et d'un concert de Louis Winsberg.

MUSIQUES DU MONDE

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-38). Orchestre El Azifet de Tunis : 21 h ven. Amina Srarfi (direction). Musique arabo-andalouse.

PARIS EN VISITES

MARDI 20 AVRIL

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine, exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

Exposition : « Henri Gervex » au Musée Carnavalet, 14 h 45, 23, rue de Sévigné (D. Bouchard).

« Les plus célèbres tombes du Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Quartier juif du Marais », 15 heures, 21 bis, rue des Tournelles, en face de la synagogue (Paris et son histoire).

« L'histoire du Paris souterrain racontée dans les catacombes » (lampes de poche), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

« Trésors de la cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« Le chinatown du treizième arrondissement et ses sanctuaires bouddhiques », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

Exposition : « 1893 : l'Europe des peintres », 10 h 30, parvis du Musée d'Orsay, à l'éléphant (Cazes).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Cazes).

« Le Marais et le quartier juif », 10 h 30, métro Saint-Paul (P.-Y. Jaslet).

« Le rempart, le pavillon de la Reine et le chantier de fouilles du château de Vincennes », 14 h 30, métro Château-de-Vincennes sortie côté château (P.-Y. Jaslet).

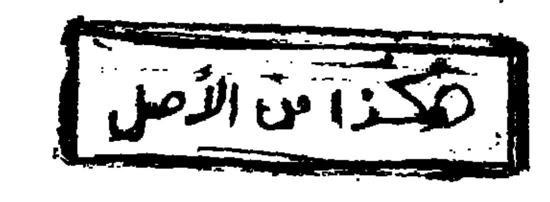
« L'orfèvrerie russe », 15 heures, Musée du Petit Palais (Approche de l'art).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« Hôtels du Grand Veneur, Montrésor, Vigny, Croisilles et Marle », 14 h 30, métro Chemin-Vert, 60, rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

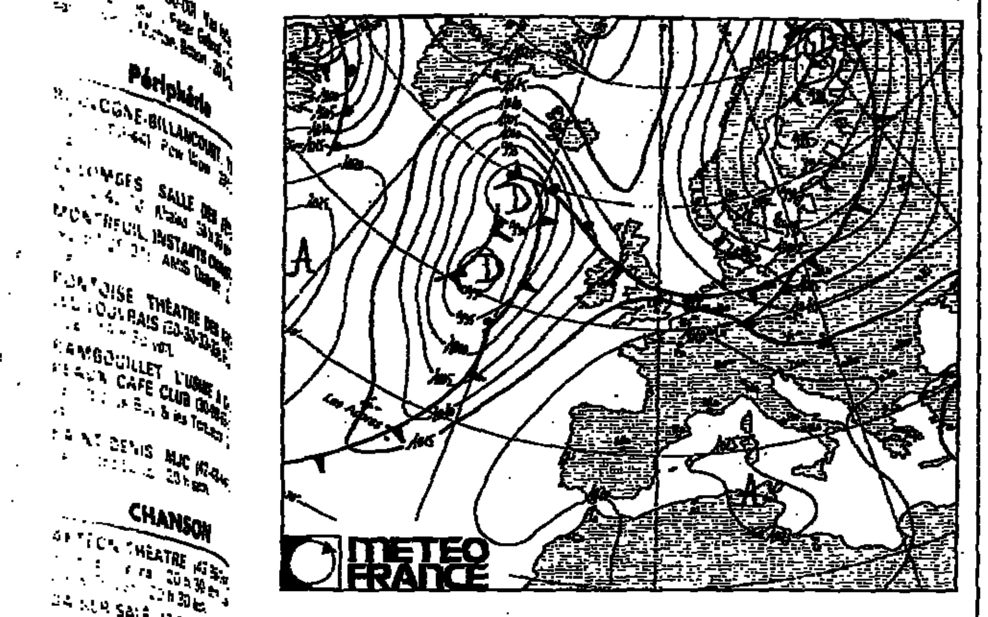
CONFÉRENCES

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : 20 h 30 : « Les pouvoirs de l'homme nouveau » (Rose-Croix d'Or).

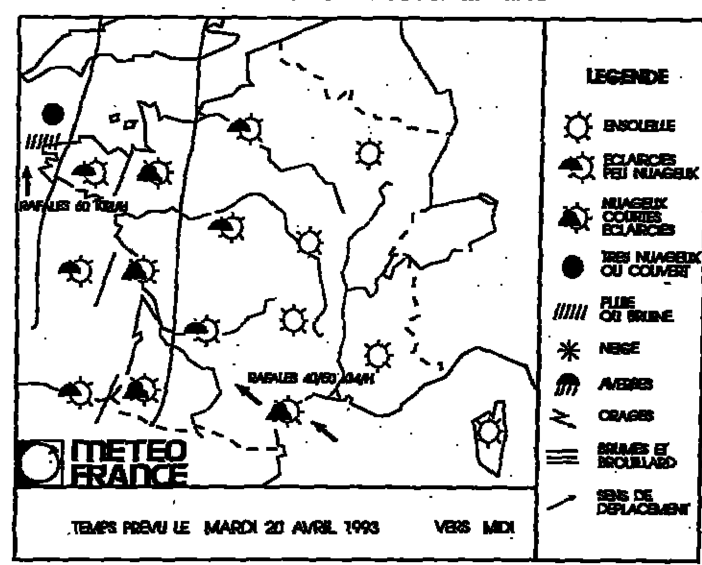


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL 1993



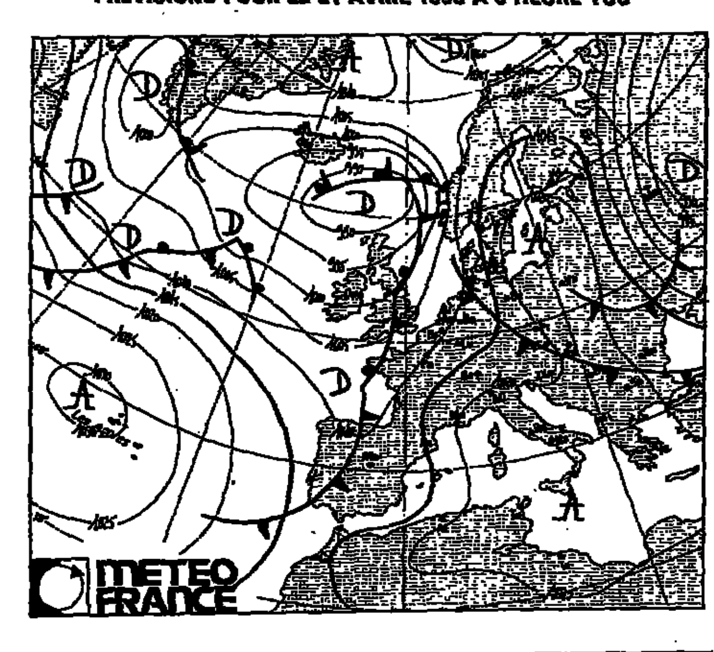
Mardi : temps chaud, devenant orageux par l'ouest. – Sur la plupart des régions, la journée sera ensoleillée avec un léger vent du sud et des températures élevées pour la saison. Ce temps chaud s'accompagnera tout de même d'une dégradation orageuse sur la Bretagne, puis sur toute la façade atlantique. Le ciel se chargera en Bretagne à la mi-journée avec de la pluie et éventuellement quelques coups de tonnerre. Les rafales de vent du sud atteindront 60 km/h.

Dans la journée, des nuages élevés gagneront les régions de l'Ouest jusqu'à la Normandie, l'Aquitaine et le Massif central ; il y aura quelques ondées, voire quelques orages, près du Pays basque en soirée.

A noter que près du golfe du Lion le vent de sud-est sensible pourra favoriser la formation de nuages bas.

Les températures matinales seront comprise entre 3 et 4 degrés sur un grand quart nord-est du pays, mais jusqu'à 8-10 degrés, en Méditerrannée et près de l'Atlantique. Le mercure montera dans la journée entre 20 degrés et 26 degrés du nord-est au sud-ouest du pays, 18-20 degrés sur la Bretagne et la côte méditerranéenne.

PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-4-1993 à 18 heures TUC et le 19-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	6	D
BIARRITZ	18	7	B
BORDEAUX	18	6	D
BOURGES	16	6	C
BREST	13	9	C
CAEN	15	7	C
CHERBOURG	13	9	C
CLERMONT-FER.	18	3	D
DIJON	18	5	C
GRENOBLE	21	6	D
LILLE	13	10	C
LIMOGES	13	5	D
LYON	18	5	D
MARSEILLE	21	10	D
NANCY	13	12	C
NANTES	16	7	B
NICE	16	9	N
PARIS-MONTS.	18	11	N
PAU	18	7	D
PERPIGNAN	21	7	D
POINTE-A-PITRE	31	21	D
RENNES	16	7	B
ST-ETIENNE	17	4	D
STRASBOURG	16	11	C
TOULOUSE	17	5	D
TOURS	16	7	B

ÉTRANGER			
ALGER	20	6	D
AMSTERDAM	11	9	P
ATHÈNES	19	11	N
BANGKOK	37	27	N
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	16	8	C
BERLIN	14	5	C
BRUXELLES	13	10	C
COPENHAGUE	10	4	N
DAKAR	25	19	D
GENÈVE	19	4	D
ISTANBUL	12	4	D
JÉRUSALEM	32	17	D
LE CAIRE	40	20	D
LISBONNE	24	13	D
LONDRES	17	11	C
LOS ANGELES	18	13	D
LUXEMBOURG	12	8	C
MADRID	23	4	D
MARRAKECH	29	13	D
MEXICO	26	12	D
MILAN	21	5	B
MONTRÉAL	6	2	N
MOSCOU	10	2	A
NAIROBI	22	14	N
NEW-DELHI	36	20	N
NEW-YORK	11	6	D
PALMA	19	3	D
PÉKIN	31	14	C
ROME	17	7	N
HONG KONG	21	19	C
SÉVILLE	27	9	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	10	0	N
SYDNEY	24	14	D
TOKYO	28	14	D
TUNIS	21	8	D
VARSOVIE	13	8	C
VENISE	17	9	D
VIENNE	18	12	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Jeux de mains

LES mains ne mentent jamais à la télévision. Celles d'Edouard Balladur s'expriment avec une telle onction que l'on comprend pourquoi certains caricaturistes prêtent au nouveau premier ministre des manières de chanoine. Cette comparaison paraît même trop timide au vu de sa prestation de dimanche soir sur TF 1. Ce sont des vertus éminemment cardinales qu'Edouard Balladur a révélées sous l'égale douceur de ses gestes et de ses paroles. Comment résister à des mains qui plaident avec autant d'éloquence pour l'alliance de la tempérance et de la force? Toute la question est de savoir si ce bonhomme aura la tranquillité contagieuse. Autrement dit, la main heureuse.

Sur France 3, le philosophe Alain Finkielkraut, lui, avait les poings serrés en commentant cette impitoyable coïncidence qui faisait se télescoper, dans l'actualité, la reddition de Srebrenica et le cinquantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie. L'Histoire, cette moqueuse, lui donnait donc raison : *«L'esprit de Munich continue de souffler sur l'Europe...»* Après cela, à quelle main de justice pouvait-on s'agripper pour trouver une honnête réponse à sa mise en cause des médias, accusés d'avoir *«mobilisé l'opinion... quand le mal était fait»*?

Puis, ce furent, sur toutes les chaînes, les images de ce banquet incongru organisé, en Bosnie, pour ponctuer les tractations qui scellaient la victoire des troupes serbes sur les résistants de Srebrenica, appelés à déposer les armes. Parmi les officiers généraux de l'ONU en charge de cette sinistre corvée «diplomatique», il y avait «notre» courageux Philippe Morillon. On eut l'estomac serré pour lui.

D'autant qu'il s'agissait d'agapes pascales et que l'on vit, grâce à quelques gros plans sur mains guerrières, les belligérants sacrifier à la tradition en cassant délicatement, à table, pour une indigeste omelette, de beaux œufs frais finement décorés. Les mêmes images montrèrent le président des Serbes de Bosnie, réputé pour son intransigeance, se comporter pieusement pendant la célébration de la messe orthodoxe. Il tenait ses mains cachées dans le dos, mais ce détail n'avait sans doute pas de signification. En ce jour de la Pâque chrétienne, en Bosnie, les seules mains divines étaient assurément celles de cet enfant musulman, aveugle depuis le bombardement du terrain où il jouait au football, et que l'on vit, sur son lit d'hôpital, caresser du bout des doigts le visage de son frère en larmes.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 19 avril

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90.
Emission présentée par Michel Drucker. Les petits métiers en voie de disparition. Avec Pierre Palmade, Pow Wow, Thomas Fersen, Cyndi Lauper, Michèle Torr, Pierre Bachelet, les BB, Catherine Lara, Bertrand Rousseau.

22.45 Magazine : Music Stars.
Invités : Orlando, son frère; Antoine, son confident; Rosy, son habilleuse; Graziano, restaurateur montmartrois; Arnaud Desjardins.

23.55 Magazine : Spécial sport.
Football : présentation de la 6e journée des poules finales de la Coupe d'Europe des clubs champions.

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : C'était la guerre.
De Maurice Failevic et Ahmed Rachedi.

0.00 Journal et Météo.

0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.
En direct du MIP à Cannes. Débat avec Annick Peigne-July *(Libération)*, Catherine Humblot *(le Monde)*, Monique Degnaud (CSA), Philippe Cusin *(le Figaro)*.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : La Putain du roi. ■
Film franco-italo-britannique d'Axel Corti (1990).

23.00 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.

23.35 Magazine : A la une sur la 3.
Présenté par Christine Ockrent.

0.05 Magazine : Alice.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Amour avec des gants. ■
Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli (1991).

22.05 Flash d'informations.

22.10 Cinéma : Van Gogh. ■■■
Film français de Maurice Pialat (1991).

0.43 Di Rosa Girls. Ultra femme.

0.45 Cinéma : Weeds. ■
Film américain de John Hancock (1987).

ARTE

20.40 Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg. ■■■
Film français de Jacques Demy (1963).

22.05 Cinéma : Un balcon en forêt. ■■
Film français de Michel Mitrani (1977).

0.40 Cinéma d'animation : Snark.
Labyrinthe, de Jan Lenica.

M 6

20.35 Magazine : Ciné 6.

20.45 Cinéma : La Grande Evasion. ■
Film américain de John Sturges (1962).

23.40 Série : L'Exilé.

0.30 Informations : Six minutes première heure.

0.40 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat.
Quel avenir pour la vieillesse? Avec Claude Evin, Jean-Yves Chamard, Geneviève Laroque, Paul Paillat, Jacques Bichot.

21.30 Dramatique.
La Preuve et le Témoin (1), de Me Maurice Garçon, d'après le procès Kravchenko.

22.40 La Radio dans les yeux.
L'actualité du théâtre.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Odette Aslan (le Corps en jeu).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct d'Amsterdam) : Concerto pour orgue et orchestre en sol mineur, de Poulenc; Symphonie no 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre des Jeunes de la Communauté européenne, dir. Bernard Haitink; Thomas Trotter, orgue.

23.09 Feuilleton : Maldoror. De Pierre Henry.

23.19 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Reby. Sonate poème pour violon et piano op. 65, de Tournemire; Quintette à cordes op. 62 no 1, de Boccherini; *Nocturne* pour piano, de Fauré.

0.33 L'Heure bleue.

Mardi 20 avril

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.20 Jeu : Une famille en or.

16.50 Club Dorothée vacances.

17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !

20.00 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football.
Demi-finale retour de la Coupe d'Europe UEFA, en direct d'Auxerre : AJ Auxerre/Borussia Dortmund; A 21.30, Mi-temps et Tiercé; A 21.45, 2e mi-temps.

22.40 Cinéma : Haut les flingues. ■
Film américain de Richard Benjamin (1984).

0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Bruno Paech, d'AT & T; Michel Pébereau, du CCF; Yves Cousquer, de La Poste; Jean-Pierre Cabouat, de l'association l'Enfant par la main.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

17.10 Magazine : Giga.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Génial, mes parents divorcent ! □
Film français de Patrick Braoudé (1990).

22.30 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Je suis flic. Reportages : Jeunes et flics, la guerre froide, de Martine Lupi et Ariel Plesecki; Stages anti-stress, de Claire Emzen et Paul Albertini; Le Commissariat des jeunes, d'Olivier Pighetti et Georges Pinol.

23.55 Journal et Météo.

0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

13.30 Sport : Tennis. Open de Monte-Carlo.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Série : L'Ami Maupassant.
L'Enfant, de Claude Santelli.

21.55 Documentaire : Planète chaude.
Jésuites, les légions du pape noir. 2. Les éducateurs, de Christophe Barreyre et Guy Saguez.

23.05 Journal, Météo et Résumé de l'Open de Monte-Carlo.

23.35 Téléfilm : Le Vol en héritage.
De Jeannot Szwarc, avec Marilu Henner, Ian McShane.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.20

15.15 Documentaire : La Rochefoucauld, une famille millénaire.
De Marianne Lamour.

16.10 Cinéma : L'Année de plomb. ■
Film américain de John Frankenheimer (1991).

18.00 Canaille peluche. Les Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Flash d'informations.

19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Cinquante-huit minutes pour vivre. ■
Film américain de Renny Harlin (1990).

22.30 Flash d'informations.

22.40 Cinéma : Tous les matins du monde. ■■■
Film français d'Alain Corneau (1991).

0.28 Di Rosa Girls. Huguette.

0.30 Cinéma : The Horror Show, House 3. □
Film américain de James Isaac (1989).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam.
Bossa nova (rediff.).

18.00 Documentaire : Cinéma, de notre temps.
Chahine & Co, de Jean-Louis Comolli (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre.
Jean-Christophe Victor/Jacqueline Roumeguere Eberhardt.

19.30 Documentaire : Kaddisch, les derniers juifs de Chargorod.
De Stanislas Krzeminski.

19.55 Documentaire : Simcha Holzberg, Simcha veut dire joie.
De Georg Stefan Troller.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Photo-reporters.
Soirée proposée par Christian Caujolle et Caroline Parent, réalisée par Michel Pamart.

20.41 Documentaire : World Press.
De M. Pamart et C. Caujolle.

20.55 Documentaire : Le Terrible Album.
De V. Krivtchenko et V. Tarentchenko.

21.10 Cinéma : Reporters. ■■■
Film français de R. Depardon (1980).

22.50 Documentaire : Jane Evelyn Atwood.
De Roland Allard.

23.05 Documentaire : Banlieues 93-Yan Morvan.
De Michel Pamart.

23.20 Interview : Marianne Caron se souvient.

23.40 Documentaire : En route, Werner Bischof.
De René Baumann et Marc Bischof.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : L'Etalon noir.

18.00 Série : Le Joker.

19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Le Mardi, c'est permis.

20.45 Téléfilm : La Princesse de l'espace.
De Robert Marchant.

22.30 Série : Mission impossible.
Le Faussaire de Ghalea.

23.30 Documentaire : Le Cinéma érotique.
D'André Halimi (2e partie).

0.30 Informations : Six minutes première heure.

0.40 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Les mollusques.

21.30 Débat. Les Dinkas du Soudan, chronique d'une disparition (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques.
Devenir français? 1. Le songe de Phile et Phone.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Annie Ernaux (Journal du dehors).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 mars 1992 au Théâtre des Champs-Elysées) : Sonate pour piano et violon en la mineur op. 105, de Schumann; Sonate pour piano e arpeggione en la mineur D 821, de Schubert; Prière pour violoncelle et piano, de Demus; Klavierstücke op. 119, de Brahms; Prélude, choral et fugue en si mineur, de Franck, par Jörg Demus, piano, Ingolf Turban, violon, Maria Kliegel, violoncelle.

22.00 Les Voix de la nuit.
Par Henri Goraieb. Huguette Rivière, soprano. Œuvres de Gounod, Massenet, Puccini, Charpentier.

23.09 Feuilleton : Maldoror.

23.19 Ainsi la nuit.
Sonate pour violoncelle et piano no 2 en sol mineur op. 117, de Fauré; Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy; Sonate pour violon et piano en mi bémol majeur op. 18, de R. Strauss.

0.33 L'Heure bleue.

Initialement prévue pour le 20 avril

La reprise des négociations de paix israélo-arabes devrait être reportée

Les ministres des affaires étrangères des pays arabes engagés dans les négociations de paix avec Israël et l'OLP devaient se retrouver lundi 19 avril à Damas pour demander le report de la reprise de ces pourparlers, initialement prévue pour le 20 avril.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

En décidant samedi, à l'issue de deux jours de discussions animées à Damas, de se retrouver une nouvelle fois lundi pour *« prendre une position adéquate en ce qui concerne le processus de paix et les obstacles qui l'entravent »*, les parties arabes ont déjà obtenu le report de la neuvième session de ces négociations bilatérales, la première sous les auspices de la nouvelle administration américaine.

Ils pourraient toutefois annoncer leur accord pour une reprise des pourparlers le 26 avril, un délai d'ores et déjà accepté par le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, lors d'un entretien téléphonique à son initiative, samedi, avec le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk Charah.

Ce délai devrait permettre la poursuite des contacts entre les Arabes, particulièrement les Palestiniens, et l'administration américaine qui pourrait, laissait-on entendre à Damas, faire suivre l'annonce de l'acceptation arabe de se rendre à Washington le 26 par une déclaration réaffirmant les bases du processus de paix et l'opposition de principe des Etats-Unis aux expulsions. Ces « clarifications » ont été demandées par les Palestiniens, qui estiment qu'eu égard à la situation présente, notamment dans les territoires occupés, ils ne peuvent en aucun cas reprendre les pourparlers avec Israël.

Avant même l'ouverture de la réunion à Damas, les Palestiniens avaient annoncé leur intention de demander le report de cette neuvième session (*le Monde* daté 18-19 avril), ce qui avait provoqué de vifs échanges entre la délégation palestinienne, conduite par le chef du département politique de l'OLP, Farouk Kaddoumi, et les ministres syrien et égyptien des affaires étrangères, qui ont dénoncé le *« cavalier seul de l'OLP »*.

Or il est clair, et le chef de la diplomatie syrienne, Farouk Charah, l'a affirmé à plusieurs reprises au long de ces deux jours, que l'essentiel est d'adopter une position commune, *« seule à même de garantir un règlement global »* du conflit. *« Si nous n'avons pas une position commune, il sera impossible à chaque partie de progresser dans sa propre négociation »*, a-t-il déclaré. Soupçonnée par certains de vouloir signer un traité de paix avec Israël, en échange de l'évacuation totale du Golan, la Syrie a particulièrement insisté sur ce point.

Les Palestiniens ont marqué un point

Tout en reconnaissant la position *« extrêmement difficile »* des Palestiniens, Syriens, Libanais et Jordaniens, appuyés par les Egyptiens, ont donc tenté de les convaincre de reprendre à la date prévue les négociations, estimant que, malgré le peu de progrès accomplis, les conséquences d'un refus de participer étaient négatives. *« Nous avons le choix entre le mauvais et le pire,* affirmait ainsi un délégué jordanien. *Mais nous ne pouvons pas prendre le risque de voir les Américains se désengager et nous laisser seuls face à Israël. »*

« Si nous voulons aller à Washington, c'est avant tout pour voir ce que les Etats-Unis ont dans le ventre », renchérissait un délégué libanais. Particulièrement inquiets des résultats de la récente visite du premier ministre israélien aux Etats-Unis, les parties arabes souhaiteraient en effet comprendre comment Washington entend concilier sa volonté d'être *« partenaire à part entière »* dans le processus de paix et *« partenaire stratégique »* de l'Etat juif.

Contrairement aux autres, les Palestiniens estiment, quant à eux, qu'ils seraient perdants s'ils reprenaient les négociations sans avoir rien obtenu qu'ils puissent faire valoir aux yeux de leurs compatriotes, en particulier ceux de l'intérieur des territoires occupés. *« Les gens ne nous suivent plus,* affirmait ainsi un membre de la délégation palestinienne. *L'affaire des déportés est, certes, moins importante en soi que le processus de paix, mais chaque Palestinien craint la déportation et nous devons obtenir des garanties sur ce point. Deuxièmement, nos gens nous disent : si vous ne pouvez pas faire appliquer la résolution 799 du Conseil de sécurité de l'ONU* (qui exige le retour immédiat des déportés), *comment obtiendrez-vous l'exécution de la résolution 242 »*, qui demande l'évacuation *« de »* ou *« des »* territoires occupés en 1967 ?

En obtenant ce report, les Palestiniens, en particulier le chef de l'OLP, Yasser Arafat, ont déjà marqué un point. M. Arafat peut désormais, d'une certaine façon, utiliser la couverture arabe qu'il a obtenue pour justifier son retour à la table des négociations. Il a d'autre part clairement prouvé que l'OLP restait pour l'instant maître du jeu palestinien. Une démonstration dont il avait besoin face au mouvement islamiste Hamas, au moment où celui-ci cherche à se poser comme un interlocuteur valable prêt à accepter des compromis pour une négociation. Reste à savoir toutefois si le délai obtenu permettra aux Palestiniens, donc à l'OLP, d'avoir des garanties qui faciliteraient la reprise des négociations dans des conditions acceptables.

FRANÇOISE CHIPAUX

Employé d'une société coopérant avec la CEE

Un avocat israélien a été tué à Gaza

Des Arabes ont attaqué et tué à coups de hache et de couteau, dimanche 18 avril, un avocat israélien âgé de trente-trois ans, Jan Feinberg, dans la bande de Gaza, ont annoncé les services de sécurité.

Originaire de Ramat-Gan, près de Tel-Aviv, la victime travaillait pour la société Cooperative Development, un cabinet indépendant conseillant la Communauté européenne en matière de subvention au logement à Gaza, a déclaré un porte-parole de la Communauté. L'avocat a été assassiné dans son bureau.

Quelques heures plus tard, le meurtre a été revendiqué par le mouvement palestinien des Aigles rouges, proche du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache. Dans un communiqué, les Aigles rouges ont affirmé que *« tout sioniste touchant le sol de Gaza et de la Cisjordanie est un ennemi et une cible pour nos armes »*. – *(Reuter.)*

Nouvelle poussée de fièvre dans le Caucase

Le président Djokhar Doudaev a instauré un régime présidentiel en Tchétchénie

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Fidèle à sa réputation, le général Djokhar Doudaev ne s'est pas embarrassé de détails. Samedi 17 avril, le président tchétchène a, en effet, dissous le Parlement, instauré un régime présidentiel et décrété le couvre-feu, selon Itar-Tass et l'agence Interfax. Dans la foulée, il a aussi démis le gouvernement et chargé le vice-premier ministre, Mahirbek Mougadaev, de former une nouvelle équipe et de présenter d'ici le 15 mai un programme anticrise.

La Tchétchénie, petite république musulmane du Caucase qui s'est déclarée indépendante de Moscou en novembre 1991, connaît de sérieuses difficultés, du fait notamment de l'arrêt des subventions que lui accordait la Russie. En fin de semaine, environ 10 000 personnes s'étaient rassemblées dans la capitale, Grozny, à l'appel des syndicats pour protester contre la politique économique menée par l'ensemble des responsables du pays et exiger le départ aussi bien du président que du Parlement ou du gouvernement. Comme à Moscou, le parlement local et le président se livrent depuis plusieurs mois une lutte acharnée.

Environ 30 000 personnes se sont rassemblées samedi à leur tour dans le centre de Grozny pour défendre le général Doudaev. Ce dernier, qui avait récemment organisé une « enquête » prouvant qu'il était soutenu par 97 % de la population, a, alors, décidé de prendre les choses en main.

J.-A. F.

En Hongrie

La Fédération des jeunes démocrates devient un parti politique à part entière

DEBRECEN

de notre envoyé spécial

Viktor Orban, l'un des hommes politiques les plus populaires de Hongrie, a été élu dimanche 18 avril président de la Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ), achevant la transformation de ce mouvement de jeunes en un parti politique à part entière, à un an des prochaines élections législatives. Candidat unique, Viktor Orban, un avocat charismatique de vingt-neuf ans, a été élu avec 82 % des voix à l'issue du cinquième congrès de la FIDESZ, à Debrecen (est de la Hongrie).

Député depuis 1990, Viktor Orban [illegible] l'un des favoris au poste de premier ministre après les élections du printemps 1994. Son élection à la tête de son mouvement marque une rupture avec l'héritage du temps des pionniers : *exit* la direction collégiale, *exit* la limite d'âge de trente-cinq ans pour l'adhésion, en vigueur depuis la création de la FIDESZ, en 1988, par des étudiants en droit de Budapest pour concurrencer l'organisation des jeunesses communistes de l'époque. Autre signe de cette évolution : la marginalisation de l'aile « radicale » minoritaire menée, notamment, par Istvan Hegedüs, vice-président de la commission des affaires étrangères du Parlement, qui n'a pas été élu au présidium du parti.

Depuis longtemps en tête dans les sondages, la FIDESZ, qualifiée par Viktor Orban de *« centriste, libérale et d'esprit national »*, est actuellement créditée de 25 % des intentions de vote alors qu'elle n'avait obtenu que 9 % des suffrages aux premières élections démocratiques, en 1990. Elle bénéficie sans aucun doute d'un grand capital de sympathie à travers le pays et son image d'efficacité tranche avec celle d'une classe politique déjà largement discréditée.

Mais cette popularité demeure fragile. Hormis ses vingt-deux députés, qui représentent le groupe parlementaire le plus jeune du monde, les structures nationales du parti sont encore balbutiantes et la FIDESZ ne compte que treize mille adhérents. De plus, ce parti n'a remporté aucune des dernières élections partielles, généralement gagnées par les socialistes. Pour surmonter ces handicaps, Viktor Orban a indiqué dimanche que la FIDESZ, débarrassée de son image de parti de génération, chercherait à rassembler au centre.

YVES-MICHEL RIOLS

Ayant échoué dans la lutte contre les intégristes

Le ministre de l'intérieur égyptien a été limogé

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a nommé, dimanche 18 avril, le général Hassan Mohamed El Alfi, ministre de l'intérieur en remplacement du général Mohamed Abdel Halim Moussa, limogé de ses fonctions. Le général El Alfi était depuis 1990 gouverneur de la province d'Assiout, en Haute-Egypte.

Le limogeage du général Moussa n'a pas surpris. Le ministre n'avait pas réussi à empêcher la multiplication des actes de violence qui ont fait environ cent cinquante morts en un an, dont une quarantaine de policiers et trois touristes. Son échec était jugé d'autant plus grave qu'il avait durci, sans résultat notable, la répression policière.

Toutefois, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est la rencontre qu'il avait eue la semaine dernière avec un groupe d'universitaires et d'intellectuels islamistes modérés qui proposait une médiation entre l'Etat et les extrémistes musulmans. Cette initiative a été perçue comme un signe de faiblesse, les extrémistes musulmans exigeant notamment la libération de milliers d'entre eux internés sans jugement. Pour le premier minsitre Atef Sedki, *« il est inconcevable de dialoguer avec ceux qui assassinent les innocents »*.

Officier de police, le nouveau ministre de l'intérieur a déjà été gouverneur d'une autre province de Haute-Egypte, qui, avec Assiout, est considérée comme l'un des fiefs des intégristes. Ces postes ne sont normalement confiés qu'à des responsables réputés « efficaces » dans la lutte contre les extrémistes.

Par ailleurs, le président Moubarak a nommé Youssef Boutros-Ghali, un neveu du secrétaire général de l'ONU, ministre d'Etat aux affaires de la réforme économique. M. Boutros-Ghali était depuis 1986 conseiller du premier ministre pour les affaires économiques.

ALEXANDRE BUCCIANTI

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 18-19 avril 1993 a été tiré à 526 885 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : de Tchernobyl à Tomsk

Sept ans après la catastrophe de la centrale ukrainienne, presque rien n'a été fait pour améliorer la sûreté du parc nucléaire de l'ex-URSS, c'est ce que vient de rappeler l'explosion, le 6 avril, d'une cuve de matières radioactives dans l'usine du complexe militaro-industriel de Tomsk (Sibérie).

« Initiatives » : les métiers de l'ombre

Il y a les professions ou les activités visibles. Derrière œuvrent souvent des chevilles ouvrières, discrètes mais indispensables.

Double méprise en Seine-Maritime

Un homme est matraqué par des policiers qu'il avait prévenus d'un cambriolage

Remarquant des lumières inhabituelles dans un garage Peugeot de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) proche de chez lui, dimanche 18 avril vers 1 heure du matin, Alain Monfray téléphone aussitôt à la police pour prévenir qu'un cambriolage est probablement en cours. Puis ce chômeur âgé de quarante-trois ans attend l'arrivée des policiers sur la chaussée. Mais l'équipage de la brigade anticriminalité (BAC) dépêché sur les lieux confond le citoyen zélé avec un malfaiteur faisant le guet. Et Alain Monfray prend les policiers en civil, qui descendent d'une voiture banalisée, pour des complices des cambrioleurs.

La méprise est réciproque. Alain Monfray s'enfuit dans son jardin, poursuivi par trois gardiens de la paix. Il est sévèrement roué de coups de matraque, puis menotté. Dans l'altercation, un des gardiens de la paix est blessé au genou, ce qui lui vaut trois semaines d'arrêt de travail. Transféré à l'hôpital, où il reçoit seize points de suture, Alain Monfray souffre d'un traumatisme crânien et de deux côtes cassées.

EN BREF

□ **ANGOLA : *« accords de principe » entre belligérants.*** – Les belligérants angolais, réunis à Abidjan, sont parvenus, au cours de leur première semaine de pourparlers, à une série d'*« accords de principe »*, mais sans pour autant réussir à s'entendre sur un arrêt des combats. Leurs positions demeurent en effet opposées : l'UNITA prône une *« suspension immédiate des hostilités »* comme « premier pas vers *un cessez-le-feu* (...) *pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire »* aux populations civiles. De son côté, le gouvernement de Luanda conditionne tout arrêt des combats à la signature d'un cessez-le-feu formel. – *(AFP.)*

□ **BURUNDI : élections présidentielle et législatives en juin.** – Le président Pierre Buyoya a signé, samedi 17 avril, les décrets convoquant les électeurs à choisir, le 1er juin, un nouveau chef de l'Etat, et le 29 de nouveaux députés. Un second tour éventuel de la présidentielle est prévu le 11 juin. – *(AFP.)*

□ **GABON : tension sociale dans l'intérieur du pays.** – Une tension sociale était perceptible, à la fin de la semaine dernière, dans plusieurs villes et villages de l'intérieur du Gabon, où les habitants ont érigé des barricades pour dénoncer leurs conditions de vie difficiles et réclamer des équipements sociaux. Des renforts de gendarmerie ont été envoyés sur place. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : échauffourée à Kismayo.** – Des soldats belges ont tué deux Somaliens qui avaient lancé une grenade contre leurs positions dans le port méridional de Kismayo, a indiqué, samedi 17 avril, un porte-parole militaire américain. D'autre part, les « marines » américains ont remis, le même jour, le contrôle de la ville de Bardera aux troupes du Botswana. – *(Reuter, AP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

Musées à louer

Dernier chic : le cocktail dans un musée, un château ou un opéra. Une ressource non négligeable pour les établissements

« LOUEZ *un monument historique : il apportera à vos réceptions l'inimitable qualité que confère le temps aux chefs-d'œuvre* », affiche pompeusement l'écran Minitel de la Caisse des monuments historiques. Très en vogue depuis le milieu des années 80, les réceptions privées dans les musées et autres établissements culturels semblent avoir définitivement séduit les entreprises. Lancer un produit, clore un séminaire ou inviter quelques « gros clients » : toutes les occasions sont bonnes pour aller redorer son blason dans les hauts lieux de la culture française.

Pour les musées, la manne est aussi abondante qu'inespérée, d'autant que les marchands sont prêts à payer au prix fort leur ticket d'entrée dans les temples de la culture : 1 000 francs par invité en moyenne, sans les frais annexes ni les dépenses de traiteur. Naturellement, tout dépend de la renommée de l'endroit.

A la cote des valeurs, le Louvre, Orsay et Versailles tiennent le haut du pavé... A tout seigneur, tout honneur : le Louvre fait payer la mise à disposition de l'espace sous la Pyramide, dit « hall Napoléon », de 300 000 à 600 000 francs selon le nombre d'invités, plus des *« frais logistiques et techniques »* qui peuvent atteindre 250 000 francs.

Philippe Baverel

Lire la suite page 32

INDUSTRIE

Les sept crises de la chimie



Depuis deux ans, l'industrie chimique doit surmonter plusieurs chocs : la récession générale, le retournement cyclique de son activité, les guerres de prix, mais aussi les surcapacités de certaines productions, la saturation d'autres, les contraintes de la protection de l'environnement. Même la pharmacie, encore prospère, voit pointer la menace de limitations des dépenses de santé. Les entreprises réduisent les frais et se réorganisent.

Lire page 30 et 31 les articles de Dominique Gallois et de Marcel Scotto.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Le Plan retrouvé

Enterré par la gauche, le Plan va-t-il amorcer avec la droite un retour en grâce ? Le fait est que, dans sa philosophie comme dans ses projets, le programme annoncé par Edouard Balladur s'inspire largement des travaux préparatoires du XI[e] Plan

L'ABSENCE de secrétaire d'Etat dans le nouveau gouvernement a frappé l'opinion, qui y a vu un souci louable d'efficacité et d'économie. On a cité les précédents et les exemples *a contrario*. Nul ne s'est avisé que l'idée sortait directement des travaux préparatoires du XI[e] Plan, plus précisément du rapport de la commission « Etat, administration et services publics » présidée par Christian Blanc.

Hasard ? Il suffit de relire la déclaration de politique générale du premier ministre pour se convaincre du contraire. Le « balladurisme », tel qu'il ressort de ce discours, n'est ni *« libéral-social »*, ni *« social-libéral »*, mais d'abord planificateur.

Par ses méthodes, qui distinguent soigneusement le court terme – une relance conjoncturelle, d'ailleurs relativement modeste, – de l'essentiel, c'est-à-dire un ambitieux programme de réformes à cinq ans, durée qui colle exactement avec celle du XI[e] Plan (1993-1997).

Mais aussi sur le fond : qu'il s'agisse du transfert sur le budget des cotisations d'allocations familiales, de l'autonomie de la Banque de France, de la baisse des charges sur les bas salaires, etc., les principales réformes du nouveau gouvernement figurent en bonne place dans les quatorze rapports préparatoires du XI[e] Plan. Et au-delà des projets annoncés, c'est la philosophie même de l'action du premier ministre qui s'inspire de ces travaux, résumés dans le rapport de synthèse du commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucauld.

PARADOXE ● Après des années de mise en sommeil, et de relative défaveur, le Plan, enterré par la gauche, est-il en train d'amorcer, avec la droite, un retour en grâce fracassant ? Le paradoxe n'est qu'apparent. Le Plan fait partie de la grande tradition gaulliste, dans laquelle le « pompidolien » Edouard Balladur entend désormais se situer, ayant manifestement écarté les tentations ultra-libérales de sa première cohabitation. De plus, en ces temps d'incertitude généralisée et de déficit d'idées, les travaux préparatoires des commissions constituent pour un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, un instrument de diagnostic et une mine d'idées irremplaçables. A l'analyse des meilleurs experts français, ils ajoutent en effet une « garantie de consensus », puisqu'ils résultent d'une concertation avec toutes les catégories sociales. Ce n'est pas seulement l'alternance politique, c'est la crise qui recrée sinon l'*« ardente obligation »* de ses origines, du moins la réelle nécessité du Plan. *« Nous avons réalimenté la nappe phréatique de la pensée collective »*, plaisante Jean-Baptiste de Foucauld, ravi, dit-il, *« de ne pas se trouver en contradiction avec les idées du nouveau gouvernement »*. Euphémisme...

Car le moins qu'on puisse dire est que les analyses du Plan ont fortement imprégné le programme du premier ministre. Au niveau du diagnostic d'abord. Que disent, en effet, les quatorze commissions et groupes de travail ? Que la crise vécue par l'ensemble de la société française ne résulte pas seulement d'une conjoncture contraire ou des revers de la déréglementation financière, mais surtout de l'accélération du processus de mondialisation des économies.

Véronique Maurus

Lire la suite et notre dossier pages 28 et 29

MODE D'EMPLOI

FINANCES

Qui peut gérer un patrimoine ?

Les Français préfèrent les notaires ou les experts comptables aux banquiers. Non parce qu'ils les jugent plus compétents, mais parce qu'ils les croient plus indépendants

LES banques et les services qu'elles peuvent offrir à la clientèle font souvent l'objet de critiques plus ou moins acerbes. Une enquête récente, auprès d'un échantillon de 300 personnes résidant sur la Côte d'Azur et disposant d'un revenu brut annuel supérieur à 500 000 francs et d'un patrimoine dépassant 5 millions de francs, met une nouvelle fois en évidence ces réserves, mais en les expliquant par les attentes des particuliers en matière de gestion patrimoniale (cette étude a été réalisée par les étudiants du mastère en ingénierie et en gestion internationale de patrimoine du Centre d'enseignement et de recherche appliquée au management CERAM).

SPÉCIALISÉ • En effet, souligne Noël Amenc, directeur des mastères de finances du CERAM, les banques arrivent en dernière position pour la *«satisfaction espérée»* des clients haut de gamme n'ayant cependant jamais fait appel à un gestionnaire de patrimoine. Ces personnes n'ayant jamais eu recours à un conseiller spécialisé, dans une banque ou ailleurs, ce n'est pas tant la capacité, la compétence ou les performances des banques qui sont en cause que leur image et leur crédibilité en général.

Pourtant, la gestion de patrimoine pour les particuliers est l'une des «niches» convoitées par les établissements de crédit. Mais, comme le relève l'enquête, les stratégies de segmentation de la clientèle que ceux-ci pratiquent et les offres de services ont leurs limites : si elles permettent aux banques d'adapter leurs prestations aux besoins de telle ou telle partie de leur clientèle, elles ne peuvent remplacer une politique plus générale de qualité de service.

L'image de la banque est en effet une et indivisible. Comment une banque peut-elle vanter des solutions adaptées, des conseils et des solutions personnalisées, si elle propose, dans le même temps, des produits grand public «clé en main». Et comme le client pénètre le plus souvent dans la banque par le guichet avant d'accéder aux étages supérieurs où se trouvent les gestionnaires de patrimoine, fort naturellement l'image qui ressort le plus souvent de l'enquête est le manque de disponibilité et de clarté trouvé au guichet. Si les banques passent mal l'examen, d'autres tirent mieux leur épingle du jeu auprès des Français très aisés : presque paradoxalement, ce sont les notaires, les experts-comptables et les avocats qui arrivent en tête des personnes susceptibles de conseiller la clientèle en matière de gestion patrimoniale. Bref, ce sont les professions traditionnelles...

Faut-il voir là une attitude conservatrice, archaïque, de ces Français très aisés ? Pas seulement. En fait, deux raisons principales sont avancées pour justifier cette bonne image des indépendants. D'abord, pour 75 % des personnes interrogées, un conseiller en gestion de patrimoine doit être indépendant des différentes formes d'investissement qu'il propose : les experts-comptables, les notaires et les avocats, dépourvus de la double casquette de producteur et de conseiller, sont les mieux placés pour répondre à cette attente. Ensuite, chacun d'eux est déjà considéré comme un spécialiste d'une des disciplines-clés de la gestion de patrimoine – une qualité qui n'est pas systématiquement accordée aux «banquiers».

Même lorsque ceux-ci sont reconnus comme des experts de l'argent ou de la finance, cette spécialité ne satisfait pas les clients potentiels, moins préoccupés de rendement et de finance que de problèmes de fiscalité ou de transmission de patrimoine, qui sont ceux de l'expert-comptable ou du notaire.

En revanche, ceux qui ont déjà eu recours à un conseiller en gestion patrimoniale n'ont pas de telles réticences : pour 77 % d'entre eux, le banquier est devenu un interlocuteur valable.

GÉNÉRALISTE • Ce sont ces constats qui ont amené Noël Amenc à lancer en octobre 1992 ce mastère en ingénierie et gestion internationale de patrimoine, pour faire reconnaître ce qu'il considère comme un nouveau métier. Personne, selon lui, ne dispose de tous les éléments et de toutes les compétences pour établir un diagnostic global : la gestion de patrimoine, affirme-t-il, est comme la médecine. Là aussi, il faut un bon généraliste, capable d'établir les points forts et les points faibles et maîtrisant les domaines très divers de cette gestion : l'immobilier, les finances, la fiscalité, le droit privé, les retraites... C'est seulement de cette façon que le «généraliste» pourra, soit répondre directement aux demandes de ses clients, soit, en cas de besoin, les orienter vers le spécialiste compétent.

Deux autres préoccupations ont présidé aussi à la création de ce mastère. La première était de former des managers aptes à concevoir, à organiser et à mettre en œuvre une véritable politique commerciale, c'est-à-dire ne pas vendre n'importe quel produit à n'importe qui, alors que, très souvent, le banquier se contente de vendre les sicav maison et l'assureur, ses produits d'assurance-vie. La deuxième était de préparer les futurs gestionnaires de patrimoine à se mouvoir avec aisance dans un cadre international : avec l'ouverture des frontières, la solution la plus avantageuse pour le client ne se trouve pas nécessairement en France.

L'enjeu n'est pas négligeable : le patrimoine des ménages français, qui représente aujourd'hui 20 000 milliards de francs, devrait doubler en l'an 2000.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Tous pourris ?

S'EST-ON assez moqué des Français et de leur manie de considérer l'argent comme sale par définition ? Au point que la bourgeoisie, grande ou petite, s'est fait une sorte de spécialité du riche humble, modeste, pour ne pas dire honteux. Au point que l'affichage des signes extérieurs de la réussite a fait traiter ceux qui y cédaient de «nouveaux riches», avec un mépris de bon ton.

Les thuriféraires de la culture anglo-saxonne vantaient cependant les pays où l'argent possédé, utilisé, est la preuve d'une réussite incontestable, digne d'éloges et de respect. Et l'on a vu monter le culte des «gagneurs», des «jeunes loups» pleins d'appétit, dont les dents longues rayent les parquets...

Aujourd'hui, tandis que les longs doigts pâles de la crise effleurent en les contaminant de nombreuses activités, l'«argent sale» refait surface, comme une écume grise et polluée révélatrice de bas-fonds pleins de pourriture, d'un sous-sol en décomposition, lourd de pratiques inavouables et jusqu'ici inavouées. Au Japon, en Italie, en France, les scandales se succèdent, éclaboussant les hommes politiques de tous bords, conduisant derrière les verrous les puissants d'hier. Les liens du monde des affaires et du monde politique s'étalent au grand jour, avec en prime les liens des mafias avec les uns et les autres. Tout cela est nauséabond.

Se livre-t-on à un grand nettoyage de printemps, à la grande purification qui installera la clarté financière et morale dans les démocraties ? Ou cède-t-on, ici et là, à la tentation de féroces règlements de comptes, pour éliminer des concurrents, des adversaires ou... des «amis», en attendant que d'autres réseaux, encore plus souterrains ou moins sujets à caution, se mettent en place ?

On voudrait être sûr que tous ces déballages font réellement œuvre de salubrité, et que tout ce grand ménage – ô combien justifié ! – permettra demain de respirer un air plus pur dans les allées du pouvoir, politique ou financier. Mais qu'on se garde de trop de naïveté. Les humains étant ce qu'ils sont, il y a de fortes chances pour que la relève des pourris soit assurée, les jeunes générations comptant leur lot normal, classique de «mauvais sujets»...

Une chose est certaine. Les Français, qui n'ont que trop tendance à considérer la politique comme l'humus naturel de la pourriture, ne vont pas retrouver, grâce à cette grande lessive, la confiance dans leurs élus. Ni dans les dirigeants des entreprises, grandes ou petites, tous plus ou moins suspects d'avoir «arrosé» quand il le fallait hommes, partis politiques, organismes et institutions.

La question que je me pose (vous aussi, je suppose), c'est de savoir si on peut échapper, dès qu'on a une ombre de pouvoir, aux sollicitations, aux incitations, aux tentations qui débouchent toujours sur de petites, puis de plus importantes compromissions.

Je sais avoir rencontré de grands honnêtes hommes, à droite comme à gauche, chez les patrons comme chez les syndicalistes. Mais je ne peux pas le prouver. Eux non plus. Et c'est bien dommage. ■

LOIS ET RÈGLEMENTS

Protection individuelle

■ Un arrêté fixe la liste des équipements de protection individuelle qui doivent faire l'objet de vérifications périodiques dans les entreprises. Parmi ceux-ci le texte énonce les équipements suivants : appareils de protection respiratoire, gilets de sauvetage, systèmes de protection individuelle contre les chutes.

Les chefs d'entreprise devront s'assurer du bon état des équipements et faire vérifier l'étanchéité des appareils de protection respiratoire et celle des gilets de sauvetage, ainsi que l'état général des coutures et des modes de fixation des systèmes de protection individuelle contre les chutes. Ce texte est applicable à compter du 1er décembre 1993.

Arrêté du 19 mars 1993, *Journal officiel* du 28 mars 1993, page 5354.

Conjoints et collaborateurs d'avocats

■ Les femmes d'avocats ou les époux qui participent effectivement et habituellement à l'activité professionnelle de leur conjoint avocat et qui ne sont pas affiliés à un régime obligatoire d'assurance-vieillesse peuvent désormais adhérer à la Caisse nationale des barreaux français (CNBF).

La demande d'adhésion est adressée par lettre recommandée à la CNBF et doit être signée par les deux conjoints, et accompagnée d'une déclaration sur l'honneur faite par l'avocat attestant que le conjoint apporte son concours non rémunéré à l'exercice de son activité professionnelle. L'affiliation à l'assurance volontaire prend effet à compter du premier jour du trimestre civil qui suit la demande.

Décret nº 93-425 du 17 mars 1993. *Journal officiel* du 24 mars 1993, pages 4578 et 4579.

Transmission d'entreprise

■ Pour faciliter la transmission d'entreprise, les chefs d'entreprise âgés de soixante à soixante-cinq ans et qui cèdent leur entreprise peuvent continuer à y exercer une activité rémunérée pendant six mois tout en percevant leur pension. Ce délai prend effet à compter du premier jour du trimestre civil suivant celui au cours duquel est intervenue la transmission.

Décret nº 93-847 du 26 mars 1993. *Journal officiel* du 28 mars 1993, page 5370.

LA COTE DES MOTS

Commodités

Le français *utilités* ne peut refléter l'anglicisme *utilities* pour désigner les divers services et équipements indispensables à rendre plus commode et plus confortable la vie d'un quartier, d'un ensemble d'habitations, d'une maison ou d'un logement.

C'est *commodités* (au pluriel) qui convient, en englobant la voirie, l'électricité, l'eau potable, le tout-à-l'égout, les transports en commun à proximité immédiate, voire le câble, etc. A ceux qui apportent le confort et l'hygiène nécessaires peuvent donc s'ajouter – dans cette acception étendue de *commodités* – des services et équipements non indispensables, mais qui donnent de l'agrément.

Grâce à ces commodités-là, on peut alors *prendre ses commodités, jouir des commodités* de son logement... Y compris en s'installant dans ce que les Précieuses, au dix-septième siècle, appelaient les «commodités de la conversation», c'est-à-dire les fauteuils.

Lorsqu'il s'agit de *commodités* d'un appartement ou d'une maison, il convient de veiller à être précis dans l'emploi de ce terme, sous peine de voir le mot compris en une acception quelque peu vieillie mais toujours usitée : très décemment, il désigne aussi les... lieux d'*aisance*.

En revanche, *commodités (s)* ne saurait traduire son «faux frère» *commodity (-ties)*, car celui-ci désigne tout autre chose : un (des) produit (s), une (des) matière (s) première (s), un (des) article (s), une (des) denrée (s), une (des) marchandise (s)... Attention, donc, aux contresens dus à une traduction effectuée à la va-vite, par... commodité ! Et cela vaut aussi pour les locutions : *household commodity* (= «article de ménage»), *primary commodity* (= «produit de base»), *commodity flow* (= «circulation des marchandises»), etc.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

PERTES CHEZ THOMSON. Alain Prestat, PDG de Thomson SA a annoncé le 9 avril que le groupe avait réduit ses pertes (de 702 à 544 millions de francs) (*le Monde* daté 11-12 avril).

BAISSE DES TAUX EN FRANCE. Malgré une assez forte hausse des prix de détail en mars (+ 0,5 %), la Banque de France a annoncé le 13 avril qu'elle ramenait de 12 % à 10 % de taux de ses opérations sur le marché monétaire (prises en pension). Cette baisse a été aussitôt répercutée par les banques qui ont réduit leurs taux de base de 10 % à 9,75 % (*le Monde* du 14 avril).

NOUVEAU PLAN DE RELANCE AU JAPON. Le gouvernement japonais a approuvé le 13 avril un nouveau plan de stimulation économique d'un montant inégalé de 615 milliards de francs, soit 2,8 % du PNB (*le Monde* du 14 avril).

INTERAGRA EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE. La société de négoce international Interagra, fondée par Jean-Baptiste Doumeng, le «milliardaire rouge», s'est déclarée le 13 avril, en cessation de paiement et a demandé sa mise en redressement judiciaire (*le Monde* du 15 avril).

SOUTIEN MASSIF À LA RUSSIE. Les représentants des sept pays les plus développés, réunis le 14 et 15 avril à Tokyo, ont complété un vaste plan d'aide, dont le montant s'élève désormais à 43,4 milliards de dollars (239 milliards de francs environ) (*le Monde* des 15 et 16 avril).

ATTAQUES CONTRE LA BERD. Une enquête du *Financial Times* le 13 avril, a provoqué une polémique sur l'ampleur des frais de fonctionnement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), (*le Monde* des 14, 16 et 17 avril).

LA CROISSANCE PLUS FAIBLE QUE PRÉVU. Selon les calculs de l'INSEE publiés le 16 avril, en 1992, la croissance du produit intérieur brut n'a atteint que 1,1 % en France, soit un demi-point de moins que ce qui avait été annoncé (1,6 %) (*le Monde* du 17 avril).

... à l'autre

LUNDI 19 AVRIL. Luxembourg. Réunion des ministres des finances des pays de la CEE et de l'AELE (Association européenne de libre-échange), sur la croissance et l'emploi en Europe).

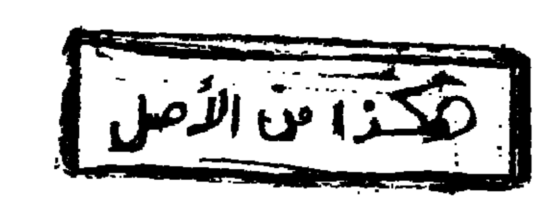
MARDI 20 AVRIL. Washington. Réunion entre des responsables et hommes d'affaires du Golfe et des représentants du département américain du commerce, sur le boycott économique arabe d'Israël (jusqu'au 21 avril).

MERCREDI 21 AVRIL. Versailles. Congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) (jusqu'au 23 avril).

JEUDI 22 AVRIL. Bonn. Rencontre entre Edouard Balladur et Helmut Kohl.
Bruxelles. Conseil des ministres européens de l'agriculture (jusqu'au 23 avril).
Paris. Journée de travail et de réflexion sur le thème : «Délais de paiement en Europe : des entreprises à la recherche de solutions réalistes», organisée par la Confédération française des commerces de gros (10, avenue d'Iéna, 9 heures à 17 heures).

VENDREDI 23 AVRIL. Luxembourg. Conseil conjoint «Energie/Environnement» de la CEE.
Paris. Edouard Balladur reçoit l'ensemble des organisations syndicales.
Angers. Colloque sur le thème : «Création d'emplois dans l'environnement : Mythe ou réalité ?», organisé par le Comité de liaison énergies renouvelables (Hôtel des vins).

LUNDI 26 AVRIL. Washington. Giuliano Amato, président du conseil italien rencontre le président Bill Clinton.
Luxembourg. Conseil des ministres de l'agriculture de la CEE (jusqu'au 27 avril).
Londres. Assemblée générale de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) (jusqu'au 27 avril).
Tokyo. Symposium international sur les difficultés et les perspectives de l'économie mondiale.



PERSPECTIVES

DÉMOGRAPHIE

Le Japon vieillit trop vite

En trente ans, les Japonais ont atteint le record de longévité. Ce vieillissement bouleverse la société et menace une économie construite sur une jeunesse nombreuse

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon vieillit. Parce que les Japonais vivent plus longtemps, mais aussi parce qu'ils ont moins d'enfants. *«Shoshi shakai»* («une société avec moins d'enfants») : cette expression est apparue l'année dernière dans le Livre blanc sur les conditions de vie des Japonais. Ce changement démographique est facteur de changement social, politique (conservatisme) et économique (accroissement des charges sociales, marché de l'emploi).

En 1992, pour la treizième année consécutive, le taux de natalité a diminué de 0,1 point pour atteindre 9,8 pour 1 000 : le nombre de naissances qui était de 2,09 millions en 1973 est tombé à 1,21 million; enfin, le nombre d'enfants par femme en âge de procréer (taux de fécondité), inférieur depuis 1973 au niveau de renouvellement des générations (1), a chuté à 1,53. Un chiffre inférieur même à celui de 1966, année du Cheval de femme dans le zodiaque chinois : les filles nées cette année-là, supposées être des harpies, sont censées ne pas trouver de mari. Seuls quelques pays Allemagne, l'Espagne et Italie ont aujourd'hui des taux plus bas.

En 2018, si la tendance actuelle se confirme, les plus de 65 ans formeront le quart de la population.

Selon des estimations de l'institut démographique publiées en septembre 1992, la chute continuerait jusqu'en 1998, où l'on arriverait à 1,36 naissance par femme, mais le taux devrait remonter à partir de 2025. Mais, entre-temps, la population aura diminué et surtout vieilli.


TUDOR BANUS

CENTENAIRES • Le Japon est le pays développé où l'espérance de vie moyenne est la plus longue : 82 ans pour les femmes (un gain de dix ans depuis 1963) et 76 ans pour les hommes (neuf années gagnées). Il compte quelque 4 000 centenaires – 27 fois plus qu'il y a trente ans, – dont deux jumelles, Kin et Gin, coqueluche des médias. Avec la diminution des naissances, cet allongement de l'espérance de vie entraîne un vieillissement de la population plus rapide que prévu : dès 1997, le nombre des plus de 65 ans dépassera celui des moins de 15 ans. Déjà l'émergence d'une industrie tournée vers le troisième âge (université, assistance médicale, distribution des repas, services de nettoyage, centres de bien-être, etc.) atteste de l'évolution : ce marché, estimé à 23 000 milliards de yens (900 milliards de francs en 1983), pourrait atteindre 146 000 milliards de yens en l'an 2000, soit 20 % du total des dépenses de consommation des ménages.

Ce n'est sans doute pas fini : en 2018, si la tendance actuelle se confirme, les plus de 65 ans formeront le quart de la population, contre 12 % aujourd'hui, alors que la population adulte (15-64 ans) sera tombée à 59 % du total (contre 69,7 % en 1990). L'archipel deviendra le pays le plus «âgé» de la planète, et il n'y aura plus que 2,3 actifs pour supporter la charge d'une personne âgée, contre 5,7 actuellement. Ce vieillissement (2) est l'un des plus rapides du monde. Il fallut cent quinze ans à la France pour que les plus de 65 ans représentent 14 % de la population. Le Japon, en revanche, aura atteint ce taux en 1995 en vingt ans.

Le passage d'une société jeune, dans les années 1950-1960, à une société âgée, sensible depuis le début de cette décennie, aura des conséquences sociales et économiques, mais aussi politiques. Les statistiques de participation électorale montrent que les personnes âgées se rendent plus régulièrement aux urnes que les jeunes. Déjà, comme aux Etats-Unis, sont apparues des associations du troisième âge qui constituent une force politique non négligeable. Mais au siècle prochain, vers 2021, lorsque les anciens formeront 35 % du total des électeurs, soit le double du pourcentage actuel, ils pèseront d'un poids plus grand encore sur la vie nationale *«d'une démocratie de contribuables, le Japon pourrait devenir une démocratie de retraités»*, comme le fait valoir Mitsuru Uchida, professeur de science politique à l'université Waseda.

DEUX CAFÉS • Sur le plan économique, le vieillissement de la population aura pour premier effet d'aggraver la charge représentée par les retraités. Au Japon, en 1986, selon une étude du Fonds monétaire international, les dépenses sociales ne représentaient que 15 % du PNB, le taux le plus faible de l'OCDE. En 2010, elles pourraient atteindre 26 %. Les soins aux personnes âgées (plus de 6 000 milliards de yens et 6,8 % du PNB) sont déjà passés de 17,8 % du total des dépenses médicales en 1980 à 29,3 % en 1992 : ils atteindraient 37 % en l'an 2000 et 41 % en 2010. Or les personnes âgées de plus de 65 ans (ou de plus de 70 ans, selon les départements) ne payent que 3 % des frais médicaux : au cours d'un même mois, la première visite revient à 900 yens, soit 40 francs, le prix de deux cafés, les autres sont gratuites. Le reste des frais est payé par les assurances-maladie et les collectivités locales.

L'existence d'une population jeune a été l'un des facteurs de la haute croissance des années 60.

Un système sans doute efficace, puisque l'assurance-maladie, malgré un traitement impersonnel, des hôpitaux bondés et des attentes interminables, a contribué à l'allongement de la durée de vie des Japonais. Cela ne signifie pas que la vie des vieillards au Japon soit idyllique : à l'obligation de continuer à travailler en raison de retraites insuffisantes (souvent un simple pécule), s'ajoutent souvent l'isolement et l'abandon. Particulièrement misérable est la condition des 300 000 personnes âgées placées dans les mouroirs des hôpitaux.

Mais les autorités, elles, se trouvent devant un dilemme : comment faire face à cette hausse des dépenses médicales sans en faire porter le poids sur les entreprises? Jusqu'ici, celles-ci ont beaucoup moins contribué au financement des charges sociales que dans les autres pays.

De manière encore plus aiguë, se pose la question du financement du système des retraites et de la prise en charge des personnes âgées. L'équation est simple : le nombre des bénéficiaires de pensions s'accroît alors que la population active diminue. Comment la résoudre? Une des propositions du gouvernement est de porter de 60 à 65 ans l'âge de la retraite. Un alourdissement des charges sociales des entreprises serait d'autant plus mal ressenti que l'évolution démographique a aussi des effets sur la population active et l'emploi. L'existence d'une population jeune, à niveau d'éducation élevé, a été l'un des facteurs de la haute croissance des années 60.

Or, aujourd'hui, de pyramidale, la structure démographique tend à devenir cylindrique, ce qui ébranle un système socio-économique reposant sur une structure démographique à base (les jeunes) large : c'est-à-dire une société où les jeunes sont pléthoriques et les vieux peu nombreux.

Les piliers du système japonais (emploi à vie et salaire progressant à l'ancienneté) sont tributaires d'une telle structure démographique. La promotion à l'ancienneté dans une société à vieillissement rapide conduit à des coûts intolérables et à un «embouteillage» chez les personnes aspirant à une promotion.

RESSOURCES • Sans doute faut-il nuancer ce tableau : ce système traditionnel fonctionne essentiellement dans les grandes entreprises : c'est davantage la loi du marché qui détermine la situation des salariés des PME ou des salariés à contrat temporaire – dont beaucoup sont des femmes.

Il reste que, selon les estimations de l'Association des employeurs (Nikkeiren), en l'an 2000, le Japon risque de manquer de quelque 5 millions de travailleurs. Le pays possède cependant une certaine marge de manœuvre avant de faire appel à des travailleurs immigrés.

Il dispose de ressources de main-d'œuvre encore inexploitées. Les femmes d'abord : plus de la moitié travaillent mais sont sous-employées; elles forment donc la première armée de réserve si des infrastructures (crèches, etc.) le permettent. Une autre solution serait d'offrir aux salariés partant en retraite un emploi dans leur propre entreprise : aujourd'hui, beaucoup travaillent déjà, faute de pensions suffisantes, mais ils doivent généralement accepter des activités non adaptées à leur qualification.

L'évolution démographique pourrait enfin globalement affecter le dynamisme de l'économie nippone. A l'accroissement des charges fiscales et à la réduction de la main-d'œuvre disponible s'ajoutera une baisse du taux d'épargne (au Japon, les personnes âgées, ayant des revenus plus faibles, épargnent moins que le reste de la population).

Dernière conséquence : une aggravation des disparités régionales. Le vieillissement de la population est, en effet, plus accentué dans des régions reculées et peu développées.

Philippe Pons

(1) Le taux de renouvellement des générations au Japon, compte tenu du taux de mortalité, se situe à 2,08 enfants par femme.

(2) Selon les critères des Nations unies, une société est dite vieillissante lorsque que la proportion des personnes de plus de 65 ans dépasse 7 % du total de la population.

Au malheur des mères...

TOKYO
de notre correspondant

Dynamique, la société japonaise ne l'est plus dans un domaine vital pour son avenir : le nombre d'enfants *(voir ci-contre)*. Le gouvernement, qui cherche à stopper la chute de la natalité, a mis en cause la charge que représente l'éducation des enfants pour les familles, l'exiguïté des logements et l'absence de conditions permettant de les élever de manière harmonieuse. Mais la création en 1991 d'allocations familiales, assez faibles (5 000 yens par mois, soit 200 francs, pour le premier et le second enfant et 10 000 yens pour le troisième), risque de ne pas suffire, car les causes de la dénatalité sont plus profondes.

Pour Muriel Jolivet, sociologue française qui enseigne à l'université Sophia à Tokyo et a travaillé sur le sujet, *«cette crise de la maternité est d'abord une grève des ventres»*.

«Jamais, dit-elle, *il n'a été moins épanouissant d'avoir un enfant que dans la société japonaise actuelle. Il existait autrefois une certaine solidarité familiale et la jeune mère pouvait laisser son enfant à la belle-mère. Aujourd'hui, ce n'est plus possible : la famille est devenue nucléaire sans que des mesures (crèches, baby-sitting, congés maternité, etc.) aient été prises pour remédier à la disparition des mécanismes sociaux traditionnels. Avoir un enfant est la première épreuve pour des jeunes femmes : gâtées jusque-là par la vie, elles ont eu dans la majorité des cas les mêmes chances que les garçons en termes d'éducation, et brusquement elles se retrouvent seules.»*

DOLORISTE • A la conception «triomphaliste» de l'Occident, présentant la maternité comme la grande expérience de la femme, le Japon oppose une tradition plus doloriste, poursuit Muriel Jolivet. *«L'enfant est moins programmé et désiré qu'il n'arrive comme une conséquence logique de l'union. L'accouchement se fait toujours dans la douleur. Ensuite, les jeunes mères, parachutées dans des cités-dortoirs, se retrouvent dans un tête-à-tête traumatisant avec l'enfant : le mari est muré dans son univers. Concilier une vie professionnelle avec des responsabilités de mère est un exercice périlleux et la plupart échouent.»*

Les appels à des services de conseil téléphonique témoignent de la solitude des jeunes mères (les maris ne les aident que huit minutes par jour), cloîtrées dans leur petit logement à s'occuper de leur enfant. *«Être une femme au foyer dans les années 60, époque du «baby-boom», était vécu comme une promotion sociale. Aujourd'hui, plus les jeunes femmes ont un bon niveau d'éducation et plus cette situation est difficile à supporter.»*

«A cela s'ajoute le côté culpabilisant de la puériculture nippone. La plupart des ouvrages constituent un recueil de commandements lourds et astreignants : il s'ensuit une véritable névrose éducative des mères pour peu que l'enfant soit un peu hors normes.» La pression est d'autant plus forte que le Japon reste une société où l'accent est mis sur l'endurance, où la récompense est à la mesure des efforts. En tout cas, alors qu'en France ou en Grande-Bretagne 70 % des mères, selon les sondages, considèrent comme une joie d'élever un enfant, il n'y en a que 21 % au Japon.

La création, en avril 1992, d'un congé parental (les hommes bénéficiant des mêmes droits que les femmes), a encore peu d'effets. Pour apprendre aux hommes à seconder leur épouse, existent désormais des «écoles de maris», que Muriel Jolivet appelle les *«Mac Do du mariage»*.

SURVIE • Traumatisante, la première expérience n'incite donc guère la jeune mère à avoir un second enfant : *C'est pour elle une condition de survie»*, avance Yumiko Yagisawa, qui étudie les problèmes des femmes. Dès que l'enfant a une dizaine d'années, les mères, ayant dû abandonner leur travail à sa naissance (la «retraite au mariage» est la règle et peu de femmes se rebellent), cherchent à reprendre un travail ou des études. Mais la majorité (60 %) entrent, après trente-cinq ans, sur le marché du travail temporaire.

Ce malaise des mères se traduit par une augmentation des divorces et des avortements. Ceux-ci augmentent aussi vite que les naissances chutent : on en compte officiellement, 500 000 par an, mais le chiffre réel est sans doute le double, presque autant que de naissances. Fait révélateur : ce sont les femmes mariées qui y recourent dans 70 % des cas et on estime qu'une femme mariée sur deux a subi un avortement. *«Le culte des fœtus avortés* [mizuko] *et les pathétiques messages qui figurent sur les ex-voto (plaques de bois sur lesquels on écrit ses vœux ou son repentir) des temples et sanctuaires témoignent que ce n'est pas de gaieté de cœur que les femmes se résolvent à cet acte»*, précise Muriel Jolivet.

Même si la majorité des femmes, conformément à l'aspiration japonaise à un «bonheur ordinaire», s'estiment relativement satisfaites de leur vie.

Ph. P.

LE PLAN RETROUVÉ

1993-1997 : la cohésion

Suite de la page 25

Mal maîtrisé, aggravé par une fragilité sociale croissante et le ralentissement économique général, ce processus, illustré récemment par l'affaire Hoover, remet en cause le consensus existant sur les vertus de la désinflation, l'ouverture internationale et le marché unique européen. Edouard Balladur ne dit pas autre chose lorsqu'il situe d'emblée son propos dans le cadre d'un monde *« moins figé, plus libre pour chaque nation, mais aussi plus instable et donc plus dangereux »*.

Si le premier ministre, politique oblige, se garde de le clamer haut et fort, il suit encore *de facto* les recommandations du Plan en refusant de modifier radicalement la politique suivie depuis dix ans par la France. Les experts de la rue de Martignac sont en effet unanimes à estimer que ce n'est pas le moment de relâcher les efforts accomplis pour améliorer la compétitivité de l'économie – en choisissant par exemple de sortir le franc du SME pour mener une politique strictement nationaliste, – sous peine de perdre les acquis chèrement gagnés. *« Il n'existe pas d'autre voie que celle où nous sommes, elle est courageuse, perfectible, il faut y mettre plus d'éthique »*, assure Jean-Baptiste de Foucauld.

INTERDÉPENDANCE ● Mais continuité ne veut pas dire immobilisme. Et là aussi les analyses d'Edouard Balladur rejoignent celles du Plan. Car, malgré les progrès accomplis, le chômage et son corollaire l'exclusion ont atteint de tels niveaux qu'ils menacent aujourd'hui la sacro-sainte compétitivité et l'ouverture du pays. La lutte pour l'emploi constitue donc, pour le Plan, la priorité absolue.

Les solutions existent, mais elles supposent d'agir à la fois sur trois niveaux : international, européen et français. *« Nous avons découvert progressivement au cours des travaux qu'il existe une interdépendance entre la nécessité de mener une action volontariste pour organiser la mondialisation – ce qui suppose que l'Europe s'affirme comme un partenaire politique fort – et la nécessité de faire un effort pour concilier en France la compétitivité économique et la cohésion sociale,* explique le commissaire au Plan. *On voit bien que si on n'organise pas mieux la mondialisation, on aura des problèmes de cohésion sociale, mais pour cela il faut une Europe, et on ne pourra pas la construire sans une forte cohésion sociale. Il y a donc un cercle vertueux à trouver. »*

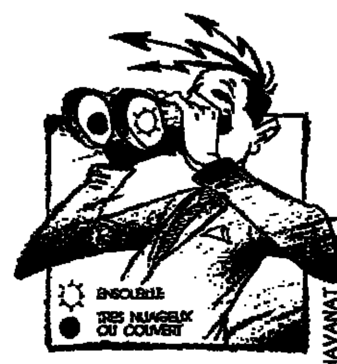
Ce schéma se retrouve presque inchangé dans les propos du premier ministre, qui appelle les Français *« à l'effort et à la cohésion »* pour créer un *« nouveau modèle »*, qui leur permettrait de participer, avec un poids accru, d'abord à la construction européenne – dont la France serait le *« moteur »*, – puis au développement d'un nouveau *« système mondial de commerce et d'échanges fondé sur l'égalité des responsabilités, l'égalité des droits, le respect de tous les intérêts légitimes »*, ainsi qu'à une *« organisation monétaire stable »*. C'est dans cette optique qu'Edouard Balladur propose d'engager une série de réformes à moyen terme pour transformer une *« France inquiète »* en une *« France confiante et rassemblée »*. Pour cela, il donne, lui aussi, la priorité absolue à l'emploi et à la cohésion sociale – le mot « cohésion » revient une bonne dizaine de fois dans le discours, – quitte, ce qui n'est pas courant pour un gouvernement de droite, à mettre directement en cause les chefs d'entreprise, appelés à *« éviter la recherche systématique d'une productivité financière étroitement conçue »*, et à s'engager dans de *« nouvelles formes de contrats de progrès »* avec les salariés...

Au-delà de la philosophie générale, on retrouve, sinon le même parallélisme, du moins la même « cohérence » dans les grandes réformes proposées au cours des cinq ans à venir dans le domaine économique. Même si, bien entendu, tout le Plan ne se retrouve pas dans le programme du gouvernement, et si, à l'inverse, toutes les mesures annoncées par Edouard Balladur ne figurent pas dans les épais volumes du Plan.

ORGANISER ● Le premier niveau d'action suggéré par les services de la rue de Martignac ne figure en effet qu'en filigrane dans les propos du premier ministre. C'est l'international, où il faut créer, assurent les experts, des mécanismes capables d'organiser la mondialisation de façon à la rendre supportable. *« La mondialisation des problèmes et des comportements a été beaucoup plus rapide que leur régulation. (...) Or les dispositifs mis en place dans l'immédiat après-guerre ont peu évolué et ne sont pas à l'échelle des problèmes actuels »*, note le rapport de synthèse.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Modernisation



LE rapport du groupe de « Perspectives économiques », présidé par Jean-Michel Charpin, directeur des études économiques à la BNP, n'est guère optimiste sur la conjoncture internationale. Le groupe a considéré que, pendant la période couverte par le XI[e] Plan (1993-1997), *« la croissance mondiale resterait bridée au cours des prochaines années par le niveau excessif des taux d'intérêt réels à long terme et les divergences des politiques économiques. Parce que l'épargne mondiale serait encore insuffisante en quantité et en qualité, et les primes de risque toujours fortes, les taux d'intérêt réels à long terme dépasseraient les taux de croissance. Les débiteurs auraient en conséquence des difficultés à rétablir leur situation financière.*

« L'investissement resterait pénalisé, ce qui limiterait le potentiel de croissance dans le monde. De plus, entre les Etats-Unis, dont le déficit public ponctionne l'épargne mondiale, l'Europe ralentie par la politique monétaire allemande et les programmes d'assainissement de certains pays, le Japon déstabilisé par une crise financière, le Sud et l'Est en manque d'investissements, la croissance continuerait de souffrir d'une coopération insuffisante entre les principaux pays »

Dans cet environnement international qui devrait rester *« médiocre »*, le groupe « Perspectives économiques », organise son rapport autour de trois thèmes : *« la marche vers l'union économique et monétaire en Europe », « la modernisation de l'économie française » « la question récurrente et tragique du chômage »*.

A propos du premier sujet, il conclut : *« La position de meilleur élève de la Communauté donne à la France une grande responsabilité. La politique macro-économique du XI[e] Plan devra viser à maintenir la stabilité du franc, à continuer à respecter les critères macro-économiques du traité, à conserver l'une des meilleures performances d'inflation parmi les pays de la Communauté, et à réduire le déficit budgétaire en phase d'accélération de la croissance (...)*

POTENTIEL ● *Les nouvelles théories du commerce international nous enseignent que la compétitivité ne repose pas que sur les prix mais également sur l'innovation, la différenciation des produits, la qualité (...), éléments que l'on regroupe communément sous le vocable de compétitivité hors prix. C'est dans l'amélioration de cette compétitivité que réside le potentiel de croissance de l'économie française dans les années qui viennent. Parallèlement, la flexibilité d'ajustement des prix et des coûts devrait être améliorée. »*

Sur *« l'impératif renouvelé de la modernisation »*, le rapport souligne *« l'importance d'un élargissement de la notion de compétitivité à des domaines tels que l'organisation des entreprises, les relations professionnelles, l'existence de synergies sectorielles, un partenariat efficace entre les entreprises et les banques »*.

Face à la *« résistible ascension du chômage »*, le rapport explique que *« les évolutions envisageables de la croissance économique ne permettent pas de supposer que ce problème va se résoudre spontanément »*. Il propose plusieurs pistes. *« Une partie du chômage est le fait d'une sous-qualification. Aussi l'amélioration de la formation est-elle un impératif. Les effets positifs d'une telle action ne sont cependant pas tels qu'ils suffisent à diminuer significativement le chômage à un horizon de quelques années. La modération du coût du travail des personnes les moins qualifiées est souhaitable, tant à travers le salaire direct que par les cotisations sociales. Une suppression des cotisations sociales payées par les entreprises sur les mille premiers francs de salaire mensuel aurait un impact favorable sur l'emploi. Financée par une hausse des prélèvements sur les revenus (du type de la CSG), une telle mesure conduirait à une forte réduction du nombre de chômeurs (...).*

« Parallèlement, il serait utile de favoriser toutes les formules qui accroissent la sensibilité du salaire à la situation de l'entreprise... Une reprise du mouvement de réduction de la durée du travail serait particulièrement bien adaptée dans la période actuelle de croissance ralentie. Une diminution du temps annuel de travail, négociée de façon à en respecter les conditions d'efficacité, pourrait contribuer à la réduction du chômage... Il faut aussi regarder plus positivement les formes d'emploi qui ne sont pas seulement marchandes. »

E. I.

EMPLOI

L'affaire de tous



VOULU « transversal », le rapport du groupe que présidait Bernard Brunhes, consultant, ancien conseiller social à Matignon, complète les rapports Charpin ou Gandois, poursuivant l'analyse d'un chômage aux spécificités bien françaises. Il met en évidence les fondements culturels, sociaux ou économiques d'un modèle national qui, y compris dans la croissance crée moins d'emplois que d'autres.

Des reproches collectifs doivent être formulés : *« Les différents acteurs dont la combinaison des actes quotidiens fait l'économie nationale ne sont pas assez convaincus de la priorité de l'emploi, pour revoir leurs stratégies »*, écrit Bernard Brunhes dans sa préface. Le commissaire au Plan note pour sa part, en avant-propos, que *« chacun déplore bien entendu le chômage, mais c'est de l'autre, le plus souvent, qu'il attend des solutions ou des révisions de comportement »*.

Ensuite, chacun peut bien s'accorder sur l'analyse des causes. En France, quel que soit le niveau atteint, la croissance économique est *« moins riche en emplois »*. Notre pays enregistre les gains de productivité parmi les plus élevés et c'est chez nous que l'emploi industriel a le plus diminué. Pis, la faiblesse en emplois proviendrait de ce que les secteurs du tertiaire, globalement, se seraient plus qu'ailleurs convertis à la productivité.

Quant à promettre des résultats, les auteurs du rapport sont prudents, une fois ces critiques et ces constats faits. *« Le chômage, n'en doutons pas, subsistera au cours du XI[e] plan »* et il ne faut pas s'attendre *« à un miracle »*. Avec 3 % de croissance, le taux de chômage ne varierait guère et *« il s'aggraverait avec le taux de croissance actuel »*, est-il rappelé. Tout au plus peut-on se fixer pour objectif d'assister à *« un retournement rapide et décisif de la courbe »*, à condition de *« faire place à une dynamique de l'emploi »*. Car, si la preuve est faite *qu'« il n'y a pas d'économie efficace sans justice sociale »*, encore faut-il que se produise la *« prise de conscience (...) que nous n'en sortirons que par l'action de tous »*. Suivent sept axes, qui reprennent pour partie les autres travaux du Plan en insistant sur des modalités précises. Par opposition avec la compétitivité *« défensive »*, il convient de s'engager dans une compétitivité *« offensive »* fondée sur d'autres avantages que les coûts salariaux. On retrouve là le concept de performance globale qui associerait la recherche de la qualité des produits et des services à la qualification des travailleurs.

SEPT AXES ● Cela passerait ensuite par un changement d'attitude des entreprises qui, plutôt que de se laisser assujettir par des contraintes de court terme, devraient s'orienter vers des solutions favorisant la flexibilité interne. Bernard Brunhes, logiquement, y rattache la nécessité de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et suggère, pour progresser, une *« globalisation de la négociation »*, moins taylorienne qu'aujourd'hui, qui pourrait être multiple et programmée. Mais faut-il s'étonner que, sur ce point, il ait reçu une fin de non-recevoir du CNPF?

La troisième orientation suppose que *« les services prennent le relais »* pour créer les emplois que l'industrie ne peut plus fournir. Mais cette capacité ne doit pas contrarier pour autant l'émergence de services de qualité et performants. Au contraire.

Vient en quatrième lieu la nécessité d'une action sur le coût du travail qui a été rapidement relayée dans le débat politique. Elle a l'avantage de distinguer entre le coût global du travail, qui n'est pas plus élevé en France que dans les autres pays industrialisés, et le poids des cotisations sociales, qui, lui, ne supporte pas les comparaisons internationales. La solution envisagée consiste à réduire la charge, pour les bas salaires, en instituant une franchise générale de 1 000 francs. A terme, de 70 000 à 250 000 emplois supplémentaires pourraient ainsi être dégagés et un risque majeur serait évité : que, par la baisse du SMIC, on ne provoque une *« désincitation au travail »* en se rapprochant des minima sociaux tels que le RMI. Le rapport explore ensuite plusieurs domaines « sensibles » comme le partage du travail, notion jugée *« fallacieuse »*, à laquelle est préférée celle de *« répartition de l'effort de travail »*.

Mais cet ensemble ne suffira pas, précise le document, si, dans le même temps, on ne réforme pas les moyens de gérer et d'animer le marché du travail. Pour entraîner les éducateurs, les formateurs, les employeurs et les travailleurs, il serait indispensable que le service public spécialisé soit dynamisé. Et il ne peut l'être, estime Bernard Brunhes, que si *« un opérateur unique »* intervient, comprenant l'ANPE, l'AFPA et les différentes directions. Lui seul pourra impliquer tous les partenaires sociaux, l'Etat et les collectivités locales, tant il est vrai que le chômage est l'affaire de tous.

A. Le.

AGRICULTURE

Vers un « nouveau contrat »



LE rapport de la commission Agriculture, alimentation et développement rural, que présidait Philippe Mangin, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) répète au fil des pages que *« la nouvelle donne européenne et internationale provoque de profonds bouleversements qui affectent l'évolution de l'agriculture française et pèsent sur son avenir »*. La réforme de la politique agricole commune (PAC), intervenue en mai 1992, les négociations laborieuses et tendues au sein du GATT, l'élargissement probable de la CEE et l'ouverture vers l'Est constituent une toile de fond impossible à écarter, et même à minimiser. L'agriculture est certes en crise – économique, démographique, commerciale et financière – mais elle connaît aussi une véritable crise d'identité, car les paysans se demandent quelle peut être désormais leur utilité dans une société moderne à la recherche de nouvelles valeurs et de nouveaux repères.

« Première puissance agricole de la Communauté (...), la France doit reprendre l'initiative sur la scène internationale et européenne. Elle doit obtenir que les négociations commerciales multinationales reprennent sur d'autres bases, pour garantir la préférence communautaire et prémunir les agriculteurs contre les désordres monétaires », comme ceux dont a failli être victime le franc durant l'automne et l'hiver derniers. *« Si l'on ne peut revenir sur les principes de la réforme de la PAC (aides directes qui compensent les réductions des prix garantis), il paraît cependant possible d'en infléchir les modalités par une meilleure prise en compte des deux grandes fonctions de l'agriculture : production de biens alimentaires et non alimentaires, rôle environnemental. »*

Pour réussir l'adaptation de l'agriculture, il faut, note le rapport Mangin : d'abord mobiliser l'appareil de recherche-formation-développement ; ensuite lever plusieurs obstacles d'ordre juridique, fiscal ou social pour réduire les charges des entreprises ; puis adapter la politique des structures aux données démographiques pour assurer la relève des exploitants âgés ; réconcilier l'agriculture et l'environnement ; adapter l'organisation de l'Etat en recentrant son dispositif d'intervention dans l'organisation des marchés ; enfin, ajuster l'application de la PAC et imaginer des mesures d'accompagnement dans le cadre des contrats de plan (1994-1998).

Dans une concurrence plus vive, *« il est important, aussi, de conforter les exportations des industries agroalimentaires... L'attention accrue manifestée par les consommateurs européens aux produits de qualité est une opportunité »* pour les producteurs et industriels français.

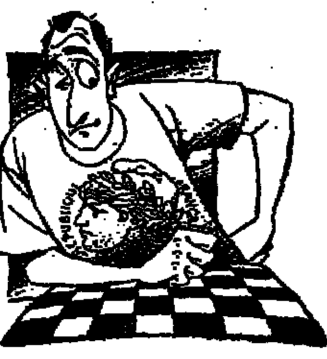
Une large part du rapport est consacrée à l'aménagement rural. *« La valorisation des ressources patrimoniales, naturelles et foncières est le levier du développement à venir de nos espaces ruraux. La qualité de nos paysages doit être préservée. L'agriculture, qui occupe 57 % du territoire joue un rôle essentiel. »* Mais il faudra développer les métiers liés à l'environnement et le tourisme vert. M. Mangin est précis : *« On devra assurer la rémunération d'un certain nombre de biens et services environnementaux jusqu'ici gratuits (...). La volonté publique de redonner au milieu rural une capacité de négociation et d'expression équivalente à celle du milieu urbain doit être clairement affichée et conduire à doter la politique de développement rural d'outils adaptés et de moyens accrus. »* Avis au gouvernement...

En conclusion, le rapport de la commission du Plan affirme que *« la réussite de l'importante mutation en cours »* requiert *« un appui adapté de l'Etat dans le cadre d'un nouveau contrat entre les agriculteurs, le monde rural et l'ensemble de la nation qui puisse redonner à tous confiance dans l'avenir »*.

F. Gr.

SECTEUR PUBLIC

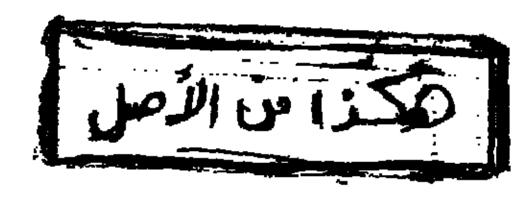
Pour un Etat stratège



« LA puissance publique peut contribuer à la compétitivité nationale. Elle se doit alors d'être elle-même efficace, d'afficher des stratégies claires, de réglementer avec mesure. Compte tenu de la mondialisation et de la libération de l'économie, l'Etat doit continuer à jouer un rôle de régulation important pour contrôler le fonctionnement des marchés, veiller au respect de la concurrence, contenir les déséquilibres macro-économiques et financiers. L'approfondissement de la construction européenne donne à l'Etat des responsabilités nouvelles, en qualité de garant de l'identité collective. C'est pourquoi il doit, plus encore qu'aujourd'hui, être un Etat négociateur, se faisant l'avocat des intérêts nationaux », souligne la commission Etat, administration et services publics, présidée par Christian Blanc, préfet et ancien PDG de la RATP.

« L'Etat régulateur est aussi le garant de la solidarité, note le rapport, *On ne peut pas s'en remettre au seul marché pour assurer une régulation du secteur social qui en rende le coût supportable. Mais si la demande sociale ne cesse de croître, l'Etat n'est pas toujours en mesure d'apporter des réponses satisfaisantes à ces demandes. Cette crise d'efficacité exige que l'on s'interroge sur la nature même des rapports que l'Etat entretient avec la société française pour que les principes républicains fondamentaux d'égalité et d'intérêt général soient adaptés aux exigences nouvelles d'une société plus complexe et aspirant davantage à l'autonomie. »*

L'Etat conserve trois missions exclusives, rappelle la commission : *« L'essentiel des missions régaliennes, la mission de garant de l'égalité, celle de garant de la solidarité entre collectivités décentralisées. »*



LE PLAN RETROUVÉ

7 : la cohésion sociale ou le chaos

Le GATT ne se soucie que des courants commerciaux, sans prendre en compte les mouvements monétaires, le FMI au contraire se limite à la finance, le G 7 n'a pas d'administration, l'OCDE aucun pouvoir de décision. Il convient de créer une institution mondiale qui, intégrant les problèmes monétaires, financiers et commerciaux, puisse assurer une croissance stable et plus équilibrée des échanges. Edouard Balladur ne va certes pas jusque-là, mais suggère néanmoins des initiatives pour restaurer le système monétaire international et réduire les *« déséquilibres économiques, monétaires et financiers* [qui] *empêchent toute cohérence dans le développement des nations les plus en avance »*.

Deuxième niveau d'action : l'Europe, domaine où le gouvernement retrouve totalement le Plan. Sans elle, la France n'est qu'un pays isolé, sans grands moyens. Avec une Europe forte, constituée comme une entité politique originale, dont elle serait l'un des pivots, la France peut agir au niveau international. *« Pour peser vraiment sur l'évolution mondiale, l'action de la France passe désormais, pour l'essentiel, par l'union européenne »*, assure le rapport de synthèse du Plan... – auquel répond comme en écho une phrase d'Edouard Balladur : *« Il faut que l'Europe s'affirme afin qu'elle paraisse pour tous non pas un risque, mais (...) une garantie supplémentaire d'influence et de solidité. »*

Conséquence : il faut, dit le Plan, maintenir fermement le cap de la monnaie unique, *« élément essentiel de l'édifice européen »* – donc en attendant conforter le SME par tous les moyens, y compris l'indépendance de la Banque de France, – mais aussi coordonner plus étroitement les politiques économiques européennes, et donner un nouvel élan aux programmes quelque peu négligés, notamment dans le domaine industriel, en même temps qu'on conforte l'agriculture communautaire dans son double rôle : économique et d'aménagement du territoire. Tous thèmes repris par Edouard Balladur...

Enfin, dernier niveau d'action : l'Hexagone, où il importe prioritairement de concilier la compétitivité économique et la cohésion sociale, afin que l'Europe et l'ouverture internationale soient mieux supportées qu'aujourd'hui. Car le redressement avéré de la compétitivité des entreprises françaises depuis dix ans ne suffit pas. Bien que la croissance prévue d'ici à 1997 soit supérieure à la croissance mondiale, elle ne fera pas, seule, refluer le chômage.

PRIORITÉS • La priorité absolue donnée par le Plan à la lutte pour l'emploi et contre l'exclusion passe, dans les entreprises, par un changement profond de mentalités, privilégiant une vision à moyen terme du potentiel humain, qu'on commence à voir poindre – et que le premier ministre a appelé de ses vœux. Pour les partenaires sociaux il s'agit de développer des formes nouvelles d'organisation – comme le travail à temps choisi. Pour l'Etat, enfin, il faut passer de l' « Etat-providence » à l' « Etat-stratège », en améliorant le fonctionnement et en changeant les priorités (la lutte contre l'exclusion avant la santé ou la retraite), un thème abondamment repris, sous une autre forme, par le premier ministre, qui a placé l'affermissement de l' « Etat républicain » au premier rang des grandes orientations souhaitées.

De façon générale, les travaux du Plan appellent à un *« engagement collectif pour l'emploi »*, suggérant l'utilisation de tous les leviers d'action possibles pour faire reculer le chômage (charges sociales, durée du travail, développement des services, formation, etc.), et pour limiter l'exclusion : politique de la ville et du logement, nouvelle action en faveur de l'enfance, de l'école et de la famille, etc. Un engagement qui se retrouve, lui aussi dans deux des grandes orientations proposées par le premier ministre à son action : *« Assainir notre économie au service de l'emploi »*, et *« garantir les solidarités essentielles à notre société »*.

Inutile de poursuivre la démonstration. Le programme de réformes à cinq ans dans lequel le nouveau gouvernement souhaite engager le pays n'est certes pas totalement calqué sur celui proposé par le Plan. Mais, de la philosophie générale jusque dans le détail des mesures, il s'en inspire clairement.

Rattachés désormais directement à l'Hôtel Matignon, il ne serait donc pas étonnant que les services de la rue de Martignac trouvent une seconde jeunesse. Le contenu des travaux préparatoires, dont nous présentons ci-dessous les principaux extraits, en prend un intérêt plus grand...

Véronique Maurus

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Mondialisation



« IL y a dans la crise actuelle au moins trois aspects : le point bas d'un cycle, les revers de l'euphorie et de la dérégulation financières des années précédentes (surendettement, déflation des actifs réels), la désorientation et les incertitudes que provoque depuis 1989 la disparition de l'ordre de Yalta. Le manque général de visibilité amplifie ces incertitudes », estime le groupe Monde Europe, présidé par Pascal Lamy, directeur de cabinet de Jacques Delors à la CEE. *« Le besoin n'a jamais été aussi grand, depuis des décennies, de réduire les incertitudes et de donner quelque visibilité à l'avenir*, souligne le rapport, *mais la plupart des problèmes du présent excèdent le cadre national : sécurité, environnement, population et migrations, croissance économique et stabilité monétaire, droit et institutions, information et technologie. »*

Le processus de mondialisation, note le groupe, s'est en effet nettement accéléré pendant les années 80. *« Qualitativement différente de l'internationalisation classique, où les Etats-nations étaient les acteurs principaux, la mondialisation est un processus déja si avancé dans certains secteurs d'activité, qu'elle peut y être qualifiée de globalisation (...) Les grandes entreprises échappent largement au contrôle des Etats nationaux, en recul et de moins en moins efficaces (...) Plus élevées sont les ressources technologiques et financières, plus grande est la vitesse de la mondialisation, mais aucun pays n'échappe au mouvement. »*

La mondialisation, dont le rythme est différent selon les activités ou les zones, crée un sentiment général *« de fuite du bien-être »*, estime le rapport, qui distingue toutefois plusieurs scénarios possibles à terme. *« Tous les scénarios à long terme disponibles peuvent s'ordonner selon un axe intégration/désintégration, selon la prépondérance de l'une ou l'autre tendance. Les plus optimistes envisagent un rattrapage des pays et des groupes les plus démunis, notamment à l'Est et surtout au Sud, un progrès des libertés politiques et économiques dans un contexte de croissance mondiale soutenue et durable, favorable à la paix.*

» Les plus pessimistes imaginent un bastion de pays riches, entretenant des zones tampons, pour se défendre des armées de la misère, des minorités privilégiées maniant la répression à l'égard des ghettos proches. Entre ces deux extrêmes, la plupart des scénarios tendanciels tablent sur une croissance médiocre ou moyenne de l'économie mondiale autorisant une intégration lente et risquée, à la double condition qu'il n'y ait ni choc pétrolier d'importance, ni conflit armé d'envergure. C'est de la croissance mondiale, elle-même liée à la stabilité monétaire, que dépendront pour une part les marges de progrès social en France et ailleurs. »

Après avoir constaté l'interdépendance croissante des économies, et le besoin de *« régulation coopérative »* de la croissance, la commission pose la question des instruments de cette régulation. *« Pour l'heure, force est de constater que les institutions multilatérales mondiales ne sont à la hauteur ni des enjeux, ni des attentes (...) En pratique ni les organes des Nations unies, ni les institutions de Bretton Woods (FMI, GATT, Banque mondiale), ni le groupe informel des pays industrialisés (G 7) n'ont encore la capacité de limiter les dangers sociaux de la mondialisation. »*

Pour assurer à terme la paix et la prospérité *« il est indispensable de rechercher activement un minimum d'organisation du monde actuel »*, conclut la commission, et la France peut jouer dans ce domaine un rôle actif. *« La quête* [d'un développement humain durable] *peut être au premier rang des ambitions internationales de la France »*, note le rapport. *« Elle correspond à sa vocation universaliste et à sa tradition de refus du laisser-faire, de méfiance face aux hégémonies, de sensibilité aux plus faibles. Elle va de pair avec son choix en faveur de l'union européenne, moyen de peser au sein de la Triade* [Etats-Unis, Europe, Japon], *de faciliter la stabilité et le développement à l'est et au sud de son territoire.*

» (...) les choix de la France en Europe et dans le monde sont tout d'abord les choix de la France sur elle-même. Ils se nomment cohérence, cohésion, ouverture... Notre pays, plus que d'autres, tend à plaider la confiance à l'extérieur et à entretenir la méfiance à l'intérieur. Au moment où cette distinction s'estompe, c'est la confiance qui doit l'emporter. »

F. L.

COMPÉTITIVITÉ

Performance globale



« PERSONNE ne conteste que la compétitivité des entreprises françaises a largement progressé au cours des dernières années. La conclusion est beaucoup moins évidente pour la compétitivité globale de notre pays. (...) La dualisation de la société française remet en cause le degré de cohésion sociale que nous avons atteint et les progrès certains que nous avons réalisés. Rien ne servirait à un pays d'avoir des entreprises individuellement très compétitives, si elles devaient ensuite être écrasées directement ou indirectement par les charges correspondant aux inactifs et aux exclus, » écrit Jean Gandois, PDG de Pechiney dans le rapport de la commission « compétitivité française » qu'il a présidée.

Ce rapport, loin de se contenter d'une appréciation purement microéconomique de la compétitivité, insiste au contraire sur la notion de « performance globale ». Premier élément de la compétitivité d'un pays : le maintien d'un *« tissu industriel dense et cohérent »*. *« L'examen sur de très longues périodes des performances industrielles et économiques des six pays les plus industrialisés montre que tant sur le niveau de l'emploi que sur celui des équilibres extérieurs, une industrie forte est synonyme de résultats meilleurs. La compétitivité ne requiert pas seulement désinflation et stabilité monétaire, mais aussi l'existence d'un appareil de production développé. »*

Or, depuis 1980, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée nationale a reculé de 3,4 % pour atteindre 21,7 % du PIB en 1990. *« L'économie française s'est tournée vers une tertiarisation rapide, sans pour autant résoudre le problème de l'emploi. »* De plus, le tissu industriel français est particulièrement hétérogène : fragilité persistante des plus petites entreprises, insuffisance du tissu d'entreprises moyennes (100 à 2000 salariés) qui *« représentent un enjeu stratégique »* et *« sont les proies les plus tentantes et les cibles les plus convoitées des groupes étrangers »*, puissance enfin des très grandes entreprises, malheureusement peu créatrices d'emplois, au contraire : *« Ce sont essentiellement les grands établissements qui ont conduit au déclin de l'emploi industriel. »*

Le rapport souligne la nécessité d'un changement de comportement des entreprises *« qui sont encore trop peu nombreuses à recourir à des pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences... L'organisation productive qualifiante* [qui] *reconnaît au salarié une capacité d'implication stratégique est source d'efficacité dans l'entreprise et hors de l'entreprise »*. La commission identifie par ailleurs les principaux « déterminants » de la compétitivité au niveau d'une nation. Premier déterminant : l'éducation et la formation. Second déterminant : le développement des savoirs et la maîtrise du savoir-faire, qui *« conditionnent le succès (..) tant au niveau de l'entreprise que de celui d'une nation : la recherche, la technologie et l'innovation (...)*.

Dernier déterminant de la compétitivité : la valorisation de l'environnement national, lequel *« conditionne aussi en partie la performance globale, à travers trois aspects : attraction du territoire (...) ; les reseaux de communication (...) ; et l'épargne, la fiscalité et les structures de financement »*.

V. M.

Les quatorze rapports

Le XIe Plan, qui, dans sa version définitive, sera discuté par le Parlement au cours de la présente session, a été préparé par quatorze commissions et groupes, qui, du printemps 1992 au début de 1993, ont rassemblé plus de six cents personnes. Ces travaux sont concrétisés par des rapports de synthèse :

- *Monde-Europe, Repères et orientations pour les Français, 1993-1997, rapport du* groupe Monde-Europe (présidé par Pascal Lamy) ;
- *L'économie française en perspective,* groupe Perspectives économiques (Jean-Michel Charpin) ;
- *Choisir l'emploi,* groupe emploi (Bernard Brunhes) ;
- *Outre-mer : le défi des singularités,* groupe outre-mer (Gérard Belorgey) ;
- *Pour un Etat stratège garant de l'intérêt général,* commission Etat, administration et services publics (Christian Blanc) ;
- *France : le choix de la performance globale,* commission compétitivité française (Jean Gandois) ;
- *France rurale : vers un nouveau contrat,* commission agriculture, alimentation et développement rural (Philippe Mangin) ;
- *Cohésion sociale et prévention de l'exclusion,* commission cohésion sociale et prévention de l'exclusion (Bertrand Fragonard) ;
- *Croissance et environnement : les conditions de la qualité de la vie,* commission environnement, qualité de la vie, croissance (Bertrand Collomb) ;
- *Décentralisation, l'âge de raison,* groupe décentralisation : bilan et perspectives (Martine Buron) ;
- *Education et formation, le choix de la réussite,* groupe éducation et formation (Michel Praderie) ;
- *La création face aux systèmes de diffusion,* groupe création culturelle, compétitivité et cohésion sociale (Marin Karmitz) ;
- *Recherche et innovation : le temps des réseaux,* groupe recherche, technologie et compétitivité (Guy Paillotin) ;
- *Ville, démocratie, solidarité : le pari d'une politique,* groupe villes (François Geindre).

Tous ces rapports peuvent être achetés à La Documentation Française ou consultés auprès du Commissariat général du Plan, 18 rue de Martignac, 75007 Paris ; (45-56-50-39).

et négociateur

Mais dans les autres matières, l'Etat ne peut jamais être absent. *« Lorsqu'il fait appel à des personnes privées, ils doit de toute façon veiller à ce que les objectifs de service public soient respectés (...). »*

L'Etat nécessaire, ainsi défini, n'est cependant crédible que s'il poursuit sa modernisation. *« Cette dernière correspond à une quadruple exigence : exigence démocratique, exigence d'efficacité, exigence de compétitivité, exigence de motivation des fonctionnaires. »* Il convient donc de poursuivre dans la voie du renouveau du service public engagé depuis 1989, mais il faut aussi surtout changer de logique *« en substituant à la logique actuelle de l'action publique celle d'un Etat stratège. Celle-ci suppose une connaissance approfondie des systèmes humains sur lesquels l'action publique entend influer. Cet effort de connaissance doit être partagé avec tous les acteurs concernés et être rétroactif grâce à des aller et retour systématiques entre l'élaboration des politiques publiques, leur mise en œuvre et leur évaluation »*.

L'Etat stratège doit être un Etat déconcentré : *« Changer l'Etat central en le recentrant sur des missions stratégiques exige une clarification des relations entre les autorités politiques et les administrations, une réduction et une stabilisation des structures gouvernementales, une recomposition des directions d'administration centrale. Il est non moins nécessaire d'ouvrir l'administration à des expertises extérieures, de renouveler la formation et le recrutement des décideurs publics, de développer la pluriannualité budgétaire.*

» L'Etat stratège doit par ailleurs renoncer au centralisme, la mise en œuvre des politiques publiques relevant des services déconcentrés dont l'autonomie sera développée. Une telle déconcentration doit obéir à une logique de pôles de compétences, placés sous l'autorité des préfets dont la légitimité sera renforcée. Encore faut-il bien choisir les niveaux de déconcentration territoriale. Deux hypothèses seront étudiées : celle d'un renoncement à l'uniformité de la représentation de l'Etat sur le territoire national, celle d'une distinction du cadre géographique de la représentation de l'Etat de celui des collectivités décentralisées. »

V. D.

SOCIÉTÉ

Prévenir l'exclusion



« LES risques de persistance du chômage de longue durée, certaines évolutions de notre système socio-productif, l'instabilité familiale, l'isolement d'une part grandissante de la population, la dilution des responsabilités, l'insuffisante participation des exclus aux débats, sont autant de facteurs qui menacent la cohésion sociale », souligne Bernard Fragonard, délégué interministériel au RMI, et nouveau conseiller de Simone Veil, dans le rapport de la commission « Cohésion sociale et prévention de l'exclusion ». *« De grands efforts de prévention sont nécessaires en ce qui concerne une période – l'enfance – et un lien – l'entreprise. L'efficacité des politiques d'insertion et d'accompagnement doit être renforcée. »* Privilégier les interventions à long terme agissant sur les itinéraires des individus et le contexte local, cibler les politiques sur les plus démunis, tels sont quelques-uns des principes-clés retenus par la commission.

Face à *« l'urgence sociale »* que représente l'exclusion, des réaménagements des services publics et du système de protection sociale sont nécessaires. *« La lutte contre l'exclusion doit reposer sur un Etat fort en matière sociale.*

» Il n'apparaît plus possible de conserver l'émiettement des responsabilités entre ministères, secrétariats d'Etat et délégations interministérielles chargées de politiques transversales. Leur regroupement en trois pôles – affaires sociales, travail, santé – permettrait une approche globale et cohérente de l'insertion. Au plan local, il importe d'opérer une véritable déconcentration des crédits au niveau du préfet, accompagnée d'un regroupement des compétences sociales au niveau départemental. »

Pour prévenir les situations d'exclusion pouvant résulter *« de l'instabilité familiale et de l'isolement parental »*, la commission propose de rendre plus stable le revenu des familles monoparentales et de développer les aides à la régulation des conflits conjugaux. Elle propose aussi de renforcer les aides aux jeunes de familles modestes, notamment en prolongeant les prestations familiales jusqu'à vingt-deux ans.

Pour la lutte contre le chômage de longue durée, *« il convient de promouvoir un droit à l'adaptation et à la progression professionnelle permanente dans les entreprises. Une modulation des cotisations d'assurance-chômage doit être mise en place qui avantagerait les entreprises pratiquant des politiques d'adaptation et de conversion internes. Il faudrait aussi éviter les cloisonnements entre dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. »*

« Il est enfin possible d'optimiser le budget social de la nation. Un des axes majeurs se trouve dans la maîtrise des dépenses de santé », assure la commission.

V. D.

INDUSTRIE

Bâle mise sur le génie génétique

Pour développer les technologies nouvelles et conserver leur rang sur le marché du médicament les grands chimistes bâlois renforcent encore leurs investissements à l'étranger

BALE
de notre envoyé spécial

CELA fait bien longtemps que les trois grands de la chimie bâloise, Ciba-Geigy, Sandoz et Roche ont franchi les frontières suisses pour s'installer dans le monde entier. Sur leurs deux cent mille salariés, n'en emploient-ils pas quatre fois plus hors du territoire helvétique qu'à l'intérieur ? Aujourd'hui, leur volonté de développer la biotechnologie par génie génétique les conforte dans cette entreprise de « délocalisation ».

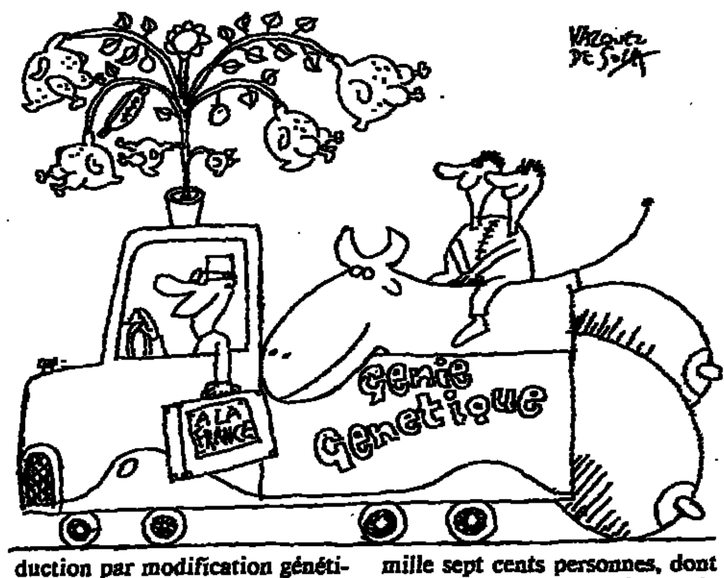
Ciba-Geigy a en tout cas décidé de manière spectaculaire d'installer en France une unité de production d'hirudine (souche de levure génétiquement modifiée, utilisée dans la prévention des maladies cardio-vasculaires) et un centre de recherche, soit un investissement global de 1 milliard de francs français. En fait, ils seront implantés à quelques encablures du siège social, à Huningue, où la firme exerce depuis soixante-dix ans ce qui demeure sa principale activité : la chimie de base.

C'est l'opposition des « fondamentalistes », comme les chimistes suisses nomment les membres de l'association « Appel bâlois contre le génie génétique », qui a conduit la direction de Ciba à renoncer à installer ces unités à Bâle et à se tourner vers la France, dont la législation est jugée très libérale en la matière. Si l'Allemagne, de l'avis des trois groupes, interdit pratiquement toute recherche sérieuse dans ce domaine, en Suisse, les projets sont soumis à une commission dont les avis ont valeur d'autorisation. L' « Appel bâlois », opposé à toutes manipulations génétiques quelles qu'elles soient, a multiplié les recours juridiques, menaçant même de se tourner vers le Tribunal fédéral de Lausanne. Pour ne pas perdre encore plus de temps, Ciba a préféré franchir la frontière.

RETARD • Car les Suisses entendent rattraper leur retard sur les Etats-Unis. Aujourd'hui, *75 % du marché mondial des médicaments obtenus par génie génétique – évalué à 3 milliards de dollars actuellement mais estimé à 20 milliards dans dix ans – sont détenus par un millier de firmes américaines.* Même si la biotechnologie classique a encore un bel avenir, considère François L'Eplattenier, membre du comité de direction de Ciba-Geigy, *« on ne peut pas se permettre de rater le train du génie génétique »*. Aussi, les sommes consacrées à cette recherche (400 millions de francs français en 1992) devraient-elles augmenter de manière substantielle.

> **Aujourd'hui, 75 % du marché mondial sont détenus par un millier de firmes américaines**

La firme, qui possède un important département agricole (protection des plantes, santé animale, semences), développe déjà des recherches sur la production par modification génétique de semences susceptibles de résister aux insectes prédateurs : dans ce cas aussi, ses chercheurs sont allés réaliser des essais en pleins champs à l'étranger, en France et aux Etat-Unis.



Roche, qui a récemment opéré une concentration de ses activités sur la santé humaine (l'entreprise a cédé sa branche phyto-sanitaire à Ciba), fière de la collaboration de trois prix Nobel et des 500 millions de francs français annuels consacrés à la recherche pharmaceutique, a choisi une autre méthode pour développer le génie génétique : le rachat, en 1990, pour 2 milliards de dollars, de 60 % des actions de Genentech, société installée au sud de San-Francisco et spécialisée dans la recherche et la production de médicaments par génie génétique.

Cette firme, qui emploie mille sept cents personnes, dont 40 % pour la recherche et le développement, vend deux produits issus de manipulations génétiques : l'Activase, destiné au traitement de l'infarctus du myocarde, et la Protropine, pour les enfants présentant des troubles de la croissance.

DIAGNOSTIC • Une coopération assez ancienne avec Genentech a permis à Roche de produire dès 1986 le Roféron-A (interféron alpha recombiné génétiquement), employé notamment pour letraitement de la leucémie. Grâce à a collaboration avec une autre société californienne, Cetus, le groupe bâlois est propriétaire de la technologie dite ACP (amplification en chaîne par polymérase) permettant un diagnostic précoce des maladies infectieuses.

Jusqu'ici, cette technique a surtout été développée pour la détection rapide du virus du sida. Mais chez Roche, qui tire des produits pour diagnostic plus de 12 % (5 milliards de francs français) de son chiffre d'affaires, on songe aussi à une identification précoce des souches tuberculeuses très résistantes développées par les malades du sida, de l'hépatite et du cancer.

Chez Sandoz, selon Arthur Einsele, vice-directeur, 5 % environ des crédits réservés à la recherche et au développement pharmaceutiques (3,6 milliards de francs français) sont consacrés à la technologie génétique. *« Nous sommes engagés dans le génie génétique depuis 1978 et ce n'est pas maintenant que nous allons réduire nos efforts*, dit-on. *D'autant moins qu'il n'existe aujourd'hui qu'une douzaine de médicaments issus de cette technologie et que d'ici à la fin du millénaire seront découvertes plus de cent nouvelles substances. »* Sans états d'âme sur le plan éthique : on se retranche, sur ce point, derrière les principes édictés par la Société suisse des industries chimiques (SSIC) : *« Les entreprises affiliées à la SSIC ne procèdent à aucune modification du patrimoine génétique des cellules de la ligne germinale et de l'embryon humain. »*

> **“D'ici à la fin du millénaire seront découvertes plus de cent nouvelles substances”**

Chez Ciba, on se réfère à un texte de 1987 de l'Académie des sciences américaine pour justifier les recherches sur les végétaux : *« Il n'existe aucune preuve manifeste que l'application de techniques de génie génétique ou le transfert de gènes entre des organismes non apparentés impliquent des risques exceptionnels. »* Mais François L'Eplattenier ne contourne pas l'obstacle. Aussi longtemps, explique-t-il, qu'il s'agit de diagnostic et de thérapie, le génie génétique ne pose pas de difficultés. En revanche, il faut faire attention à ne pas modifier le patrimoine humain. *« Autrement dit*, précise-t-il, *on peut toucher aux cellules somatiques, mais certainement pas s'amuser à effectuer des manipulations sexuelles et, donc, à jouer sur la descendance. »*

AMBITIONS • Dans leurs bureaux cossus mais sobres, sinon austères, les responsables de la chimie bâloise sont déterminés à aller de l'avant pour conserver leur rang sur le marché international du médicament. Les obstacles ne sont pas négligeables.

Le montant de l'investissement nécessaire avant la commercialisation d'un produit issu du génie génétique – 200 millions de dollars en moyenne, de la recherche au développement clinique – n'est pas le moindre. Mais, avec des chiffres d'affaires de quelque 185 milliards de francs français et des bénéfices substantiels, les trois groupes ont sans doute les moyens de leurs ambitions.

Marcel Scotto



INDUSTRIE

Les sept crises de la chimie

Retournement de cycle, stagnation, saturation de certaines utilisations, surcapacités, guerre des prix, contraintes de protection de l'environnement : les chimistes, tous frappés, entament des réorganisations de grande ampleur

« A gauche du fleuve on raconte ceci, à droite cela. Nous sommes au milieu et je peux simplement vous dire que les indicateurs en notre possession ne sont pas bons. » Wolfgang Hilger, patron de Hoechst, ne souscrit donc ni à l'*« optimisme »* pour 1994 affiché par Bayer, ni à la morosité actuelle de BASF, ses deux voisins rhénans. Mais, comme eux, le numéro un mondial de la chimie n'y voit pas clair dans la crise qui secoue le secteur depuis maintenant plus de trois ans. Si tout le monde l'espère, personne n'ose vraiment croire que la secousse a atteint son paroxysme et que le pire est désormais passé.

Le cru 1992 est mauvais. Hormis ceux qui ont des activités pharmaceutiques, la plupart des groupes n'ont pu qu'enregistrer un tassement de leurs chiffres d'affaires l'an dernier, de fortes chutes de bénéfices, voire des pertes, le mouvement s'étant accéléré au dernier trimestre. Chaque mois écoulé et chaque prise de commande sont analysés avec minutie pour tenter de déceler d'éventuelles lueurs.

La variété d'appréciations sur la sortie du tunnel est liée à la complexité de la crise ou des crises qu'affronte cette industrie. Au caractère cyclique de son activité s'ajoutent une récession économique et aussi, pour la première fois, les effets de décisions politiques – politique agricole commune ou recherche de la maîtrise des dépenses de santé. Bref, que sortira-t-il de ce gigantesque cocktail, agité de toutes parts ?

SATURATION • La croissance de la chimie est traditionnellement supérieure à celle de l'activité générale. Mais depuis trois ans la progression en volume s'est ralentie et l'écart avec les autres industries manufacturières, qui allait souvent du simple au double, s'est resserré. A la stagnation économique qui pousse les industries à limiter leurs achats de matières premières s'ajoute un phénomène de saturation. L'utilisation du plastique qui s'est progressivement substitué à de nombreux matériaux dans divers secteurs industriels (automobile, construction, ameublement, emballage...) semble trouver ses limites. Les innovations sont moins nombreuses.

Ce tassement de la demande intervient au moment où la mondialisation des échanges multiplie l'offre, entraînant une véritable guerre des prix. Le secteur souffrant le plus actuellement est celui de la pétrochimie. En amont, notamment, les chimistes se retrouvent avec trop de « vapocraqueurs », ces unités nécessaires à la fabrication de nombreuses molécules de base.

« Après la crise du début des années 80, nous avons fait preuve de grande prudence. Nous étions sortis des années 70 avec une surcapacité, nous ne voulions pas recommencer. Ce n'est qu'en 1985, quand l'expansion s'est confirmée, qu'a été décidée la nouvelle vague d'investissements qui arrive aujourd'hui », explique Norbert Martin, directeur général de la division France-Benelux de BASF, groupe qui construit actuellement une unité à Anvers. L'importance des travaux explique ce décalage entre la décision et la réalisation.

La surabondance a fait plonger dans le rouge toutes les divisions pétrochimiques des groupes européens et toutes les tentatives pour contenir la chute des prix ont été vaines jusqu'à présent. Trois chiffres résument la gravité de la situation. Selon le consultant britannique CMMAI, la marge moyenne des industries du secteur a été divisée par... 20 en trois ans : elle est tombée à 25 marks la tonne l'an dernier contre 500 marks en 1989....

Dans un autre secteur, la politique agricole commune (PAC), tant contestée par les agriculteurs, a aussi des conséquences pour les chimistes. Le gel des terres et la limitation de certaines cultures vont avoir un effet immédiat sur l'utilisation d'engrais. La baisse d'utilisation attendue oscille entre 25 % et 30 %. *« Les sept acteurs dans ce secteur vont devoir s'adapter »*, a simplement indiqué Jacques Puéchal, président d'Elf-Atochem, groupe présent sur ce marché *via* sa filiale la Grande Paroisse. L'« adaptation » risque d'être d'autant plus sévère que les producteurs sont concurrencés par des importations massives d'engrais à bas prix venant d'Europe de l'Est.

La politique pèsera également de plus en plus sur le secteur qui reste le plus prospère : la pharmacie. La volonté de chaque pays de mieux contrôler ses dépenses de santé risque d'entraîner une limitation des ventes de médicaments et aussi de leurs prix. Si les pharmaciens attendent de connaître aux premiers jours de mai les projets du président Clinton pour les Etats-Unis, ils constatent avec un certain dépit les effets de la nouvelle politique de santé allemande depuis le début de l'année. Bayer, par exemple, a constaté un recul des ventes de médicaments de 20 % en janvier, puis de 40 % en février : le manque de clarté pousse les médecins à prescrire des produits génériques bon marché et des produits anciens plutôt que des médicaments plus chers. Une tendance qui, si elle se confirme, pourrait être nuisible à la recherche.

STRATÉGIE • Confrontés à cette crise multiple, sans précédent, les industriels revoient leur stratégie avec plus ou moins de vigueur. D'un côté, les suisses Ciba, Roche, Sandoz, qui, ayant réorganisé leurs activités dès le début de la crise, ou même avant, tirent le mieux leur épingle du jeu, annonçant tous des résultats en hausse. Le tout sur fond de gestion rigoureuse dans la tradition helvétique. A l'opposé, le britannique ICI, confronté à des pertes pour la deuxième fois de son histoire, a opté pour une solution plus financière qu'industrielle en scindant ses activités. Le groupe a réuni d'un côté les activités rentables (pharmacie, agrochimie) dans Zeneca et de l'autre toute la chimie traditionnelle, espérant ainsi faire remonter les cours des actions pour dégager des plus-values et séduire la City.

COMPRESSIONS • Pour limiter la baisse des profits, les industriels sont contraints non seulement de comprimer leurs frais fixes mais aussi de réduire le nombre de leurs salariés. Les chimistes allemands, les plus touchés, pénalisés par un mark fort et par des salaires élevés, devraient encore supprimer quelque 20 000 emplois, soit 2 % à 3 % des effectifs.

Pèsent également sur les coûts les dépenses nécessaires pour obéir aux règles nouvelles de protection de l'environnement : elles atteignent aujourd'hui près du quart du montant de chaque investissement – sans parler ensuite des dépenses de fonctionnement. Sans contester la nécessité de protéger l'environnement, certains dirigeants s'interrogent sur les limites du système : certains investissements n'ont plus, malgré leur coût, que des effets marginaux.

D'où la tentation de certains groupes suisses et allemands d'installer des usines de l'autre côté de la frontière : la réglementation française est plus souple en comparaison des quelque deux mille textes régissant la défense de l'environnement outre-Rhin. On tend aussi à « délocaliser » la recherche vers les Etats-Unis et le Japon, surtout pour le génie génétique *(lire ci-contre)*.

Pas question cependant de délocaliser le gros des implantations, soulignent tous les « géants » : ce serait de toute façon impossible pour cette industrie « lourde ». Mais leur rêve de limiter certaines dépenses d' « environnement » à effets marginaux risque actuellement de rencontrer peu d'échos favorables, après la douzaine d'incidents – dont deux graves – survenus chez Hoechst depuis le début de l'année.

En revanche, la crise de la chimie accélère l'ajustement des fabrications et introduit de nouveaux comportements, comme si chacun se préparait à une nouvelle donne. Plus question de tout faire. Certains groupes se recentrent sur leurs métiers « historiques ». D'autres renforcent leurs positions dans la chimie de spécialités, qui offre des « niches » très rentables à condition d'y être un acteur majeur.

Aussi tente-t-on de conforter sa position dans tel ou tel secteur, quitte à se séparer d'une autre activité.

PETITS PAS • *« Tout le monde discute avec tout le monde*, entend-on chez les industriels, *et toutes les formes d'accord peuvent être envisagées. »* Place à l'imagination dans les cessions, les échanges ou toute autre forme de coopération. Certains groupes ont donné l'exemple (BASF, ICI, Du Pont....) ; Bayer reconnaît discuter actuellement avec ses proches voisins, mais aussi avec Rhône-Poulenc. *« Pour l'instant on assiste à de petits pas*, dit Pol Bamelis, membre du directoire de Bayer, *mais les décisions seront de plus en plus spectaculaires si la crise augmente. »*

Dans l'avenir le nombre d'acteurs va donc se restreindre dans chaque secteur de la chimie.. Espérant tous rester dans la compétition, les chimistes n'entendent pas sacrifier leurs programmes de recherche, quitte à les adapter à leurs nouvelles stratégies : *« La chimie vit de recherche et de développement à long terme et il est faux de croire que la crise qu'elle traverse la condamnerait »*, s'insurge Norbert Martin. Sans doute cette industrie ne retrouvera-t-elle pas avant longtemps une croissance aussi forte qu'auparavant. En attendant, dans un contexte de croissance ralentie, elle ressent toutes les secousses, comme ces navires contraints par gros temps de réduire la vitesse pour limiter les dégâts et tanguant à chaque vague.

Dominique Gallois

Florilège de baisses...

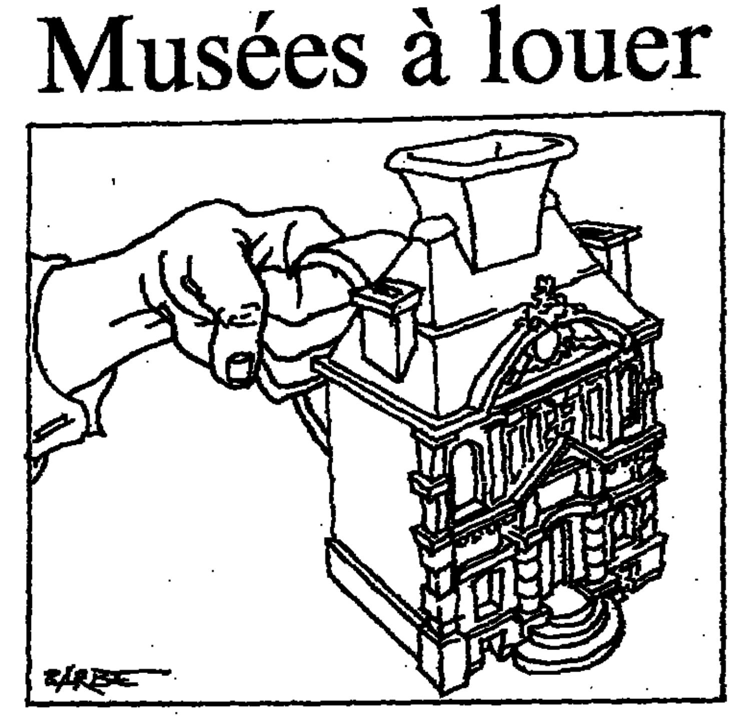


	Chiffre d'affaires (entre parenthèses évolution 1991-1992)	Résultat net
ALLEMAGNE (en deutschemarks)		
Hoechst	45,9 milliards (– 2,8 %)	1,2 milliard (– 13 %)
BASF	44,5 milliards (– 4,5 %)	615 millions (– 40,8 %)
Bayer	41,1 milliards (– 2,8 %)	1,56 milliard (– 15,7 %)
GRANDE-BRETAGNE (en livres)		
ICI	12 milliards (– 3 %)	perte de 570 millions
FRANCE (en francs)		
Rhône-Poulenc	81,7 milliards (– 2,5 %)	2,184 milliards (+ 9 %)
Elf-Atochem	45,7 milliards (– 8,6 %)	30 millions (– 98 %)
ETATS-UNIS (en dollars)		
Du Pont	37,8 milliards (+ 2 %)	975 millions (– 32,7 %) *
SUISSE (en francs suisses)		
Ciba	22,2 milliards (+ 6 %)	1,52 milliard (+ 19 %)
Sandoz	14,4 milliards (+ 8 %)	1,49 milliard (+ 34 %)

*Compte non tenu d'une provision exceptionnelle de 4,83 milliards correspondant au coût de la modification des règles comptables en matière de retraite.

P E R S P E C T I V E S

Musées à louer



Suite de la page 25

A Orsay, la visite privée avec disposition du restaurant 1900 revient à 400 000 francs, tandis que la galerie des Batailles à Versailles se monnaye 350 000 francs.

Des tarifs affichés sans ambages sur de luxueuses plaquettes pour des locations présentées comme autant d'opérations de mécénat : au Louvre comme dans les trente-trois établissements dépendant de la Réunion des musées nationaux (RMN), le mot location est proscrit, par le statut même de l'établissement (1).

Juridiquement, toute mise à disposition d'un musée n'est donc que la contrepartie d'une convention de mécénat. Moyennant quoi l'entreprise n'a pas à payer de TVA et peut aussi espérer un dégrèvement fiscal.

Le Louvre en tire, bon an mal an, la moitié de ses recettes globales de mécénat (10 millions de francs). Belle performance en période de vaches maigres! C'est que le Louvre a su s'adapter à la réduction draconienne des budgets communication, en modulant ses tarifs. Ainsi, à défaut du hall Napoléon, peut-on ne louer que la mezzanine Richelieu sous la Pyramide, ou l'auditorium, pour «seulement» 50 000 francs.

ARCHITECTURE • Même tactique au Musée d'Orsay, qui offre, outre la formule à 400 000 francs, une visite privée avec salle de cocktail pour 100 000 francs : chaque année, une quinzaine de réceptions privées y sont organisées. Si Orsay, par son architecture (avec son ancien hôtel attenant à la gare), jouit d'un cadre particulièrement bien conçu pour ces manifestations, tous les musées ne sont pas aussi bien pourvus. Ainsi, au Musée Picasso, faute de salle disponible, *«dîners ou cocktails doivent être servis sous des tentes dressées par le mécène»*. Ce qui grève d'autant la convention mécénat, qui s'élève déjà à 300 000 francs.

Mieux loti et plus accessible, le Musée de Cluny propose ses thermes et sa grande salle antique voûtée pour 70 000 francs : Hervé Bourges y a présenté le logo France 2-France 3 en septembre 1992, et, plus récemment, BMW y a réuni ses cadres. Encore plus avantageux, le Musée Delacroix peut accueillir une centaine de personnes pour 30 000 francs, soit 300 francs par invité. Encore que son conservateur en chef, Arlette Cerrulaz, n'entende pas *«pousser à la consommation dans ce domaine, car on n'est pas là pour faire la promotion des confitures!»* Réticences partagées par le conservateur du Musée de Fontainebleau : *«Notre vocation, c'est d'accueillir le public et non pas de fermer les salles pour recevoir les mécènes.»*

> **A Paris, le plus cher est le Musée d'art moderne, qui se contente d'une réception par an facturée 500 000 francs.**

Aussi pudique en la matière que la RMN, la Ville de Paris, qui gère une quinzaine de musées, préfère parler de *«partenariat»* : *«Nous ne sommes pas des loueurs de salles,* s'indigne Claudine Durand, chargée du mécénat culturel à la Ville. *Nous cherchons des partenaires pour les expositions et, dans ce cadre, les salles sont gratuitement mises à disposition.»* Sauf que, là non plus, les tarifs ne sont pas laissés au hasard. Le plus cher est le Musée d'art moderne, qui se contente d'une réception par an facturée 500 000 francs! Plus abordable, le Petit Palais (150 000 francs la grande salle) exige de ses invités qu'ils *«prennent le temps de visiter l'exposition avant la réception : on n'est pas un hôtel!»*, plaide Thérèse Burolet, la directrice du musée, qui veille à *«ne jamais laisser entrer un verre ou un petit four dans les salles d'exposition»*!

Seul à parler ouvertement de location, le Musée de la mode et du costume module également ses tarifs : 50 000 francs pour le vestibule et le péristyle, 100 000 francs pour l'ensemble du musée. Hors TVA (18,6 %). *«C'est une source de financement qui donne de la souplesse à la gestion administrative,* commente Sylvie Glaser-Chuard, secrétaire générale du musée. *Ces revenus nous permettent de boucler les budgets des expositions, d'acheter des œuvres d'art ou du matériel.»* Ainsi le musée a-t-il récemment fait l'acquisition d'un ordinateur Apple, *«ce qui aurait été impossible autrement car la Ville n'a de contrats qu'avec IBM»*.

RUINEUX • Hors «partenariat», il y a aussi tous les établissements qui louent purement et simplement leurs locaux : au premier rang, la Caisse des monuments historiques, qui gère et loue, moyennant convention d'occupation du sol, l'Orangerie de Versailles (300 000 francs avec le jardin + 50 000 francs de frais), la Conciergerie (67 000 francs pour 2 400 mètres carrés en plein Paris)... Mais, dans ce domaine, ce sont les opéras de Paris qui affichent les baux les plus ruineux : la soirée privée avec spectacle coûte 1 million de francs à la Bastille (2 700 places) et 700 000 francs à Garnier (1 800 places)! Comptez respectivement 400 000 et 500 000 francs en *«salle nue»*. *«Vu nos tarifs, on ressent forcément les contrecoups de la crise»*, reconnaît Nelly Robinot, responsable de la location des espaces à Garnier. Résultat : ici aussi, des formules plus abordables sont proposées (50 000 francs par exemple pour la galerie du Glacier à Garnier).

> **Avec deux cents réceptions par an à 22 500 francs la journée, la tour Eiffel fait figure de stakhanoviste!**

Les établissements privés exploitent eux aussi le filon. Au Musée Grévin, les tarifs, hors TVA, oscillent entre 25 000 et 32 000 francs la soirée. Avec deux cents réceptions par an (conférences, défilés de mode, cocktails, dîners...) à 22 500 francs la journée, la tour Eiffel fait figure de stakhanoviste! A peine née mais déjà bien inspirée, la Grande Arche de la Défense a même créé une société anonyme pour gérer les activités commerciales de son toit, *«1 hectare entre ciel et terre»*, pour 120 000 francs la soirée. Un tarif somme toute abordable, par rapport à ceux pratiqués dans les autres grands chantiers présidentiels (Pyramide du Louvre ou Opéra-Bastille)... Autres temps, autres mœurs, le Centre Pompidou, lui, ne se loue pas : il paraît que *«ça ne fait pas partie de la déontologie»*.

Philippe Baverel

(1) L'émancipation du Louvre, devenu établissement public administratif le 1er janvier dernier, n'a pas pour l'instant modifié le système, si ce n'est que le Louvre, doté d'un agent comptable, n'a plus à reverser l'argent à la RMN, qui assure habituellement la redistribution.

LIVRES

Visages du Japon populaire

Vie quotidienne, univers de la masse ouvrière des PME : un prêtre-ouvrier, André L'Hénoret, et un sociologue, Jean-François Sabouret, font vivre un Japon méconnu

LE CLOU QUI DÉPASSE
Récit du Japon d'en bas
d'André L'Hénoret.
Préface de Jean-François Sabouret.
La Découverte, 174 pages, 98 F.

LE JAPON QUOTIDIEN
de Jean-François Sabouret.
Le Seuil, 185 pages, 99 F.

RAREMENT le mot «témoignage» fut plus adéquat : le livre d'André L'Hénoret, prêtre-ouvrier du Prado, qui a séjourné vingt ans au Japon, est un témoignage indissociable d'un message chrétien d'espoir, mais aussi un témoignage irremplaçable sur une réalité que non seulement les étrangers mais même les Japonais connaissent mal : la vie ouvrière. La vie des «soutiers» de la croissance, de ceux dont on ne parle guère parce qu'ils n'entrent pas dans le folklore économico-social de doctes spécialistes, ou supposés tels, qui ne prennent comme référence que les seuls employés modèles des grandes entreprises. L'Hénoret parle des «autres» – 70 % du monde des «cols bleus», – les ouvriers des PME, des ateliers de la sous-traitance, du «tiers-monde» de la machine productive.

Il le fait sans prétendre rendre compte d'autre chose que ce qu'il a vu, entendu, sans aspirer à une quelconque idiosyncrasie. Et c'est sans doute dans cette humilité devant son objet que l'auteur fait preuve d'une authentique approche ethnosociologique. Il le fait aussi sans noircir le tableau : son intention n'est pas de dénigrer mais de décrire une réalité parfois dure, celle de la condition ouvrière. *«Les laissés-pour-compte, les obscurs travailleurs corvéables à merci existent dans toutes les sociétés dites avancées, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis,* note-t-il. *Ce qui me fait écrire, c'est le besoin de partager joies et souffrances des travailleurs japonais.»*

C'est dans ce monde des PME que s'applique sans faillir la *«loi d'airain du capital»* et que joue cette souplesse tant enviée de la machine productive nippone : André L'Hénoret *«montre à quel prix et aux dépens de qui se fait cette adaptation»*, souligne dans sa préface Jean-François Sabouret.

PRÉJUGÉS • Il parle d'hommes : ses compagnons de travail. D'hommes qui travaillent, louvoient avec les contraintes, luttent et se rebellent; chez qui jouent l'entraide spontanée et l'ironie qui est plus souvent qu'à son tour une forme de fierté. Au fil des extraits du journal dans lequel il consignait son expérience, on entre dans un monde qui a l'épaisseur de la vie. Celui d'une petite paroisse, Asada, dans la ville de Kawasaki, à la lisière d'un quartier résidentiel et d'une zone industrielle. On y côtoie ces *«gens de peu»*, ce *«petit reste»* auquel André l'Hénoret s'est attaché.

La lutte contre les licenciements, les chefs de chantier qui se défilent devant leurs responsabilités en cas d'accident, l'enracinement d'une conception du travail faisant de tout effort humain un acte respectable en soi (dont la valeur accordée à l'endurance est une expression), la soumission de certains à ce qui est perçu comme un destin, mais aussi l'indépendance d'esprit de ces ouvriers des PME comme la prégnance de la vie associative dans le monde populaire, expression de solidarités et de résistance, constituent quelques-unes des lignes de force qui se dégagent du témoignage chaleureux et honnête d'André L'Hénoret. Un livre vrai qui rend compte d'une réalité ni blanche ni noire : humaine.

Jean-François Sabouret, sociologue, spécialiste du Japon et directeur de l'antenne du CNRS à Tokyo, à l'initiative de qui a été publié *le Clou qui dépasse*, est pour sa part l'auteur d'une série de chroniques diffusées deux fois par semaine sur France-Inter et réunies en un livre : *le Japon quotidien.*

La vulgarisation est une activité délicate que guette la superficialité. Elle l'est d'autant plus lorsque l'on joue sur cet «espace intermédiaire» d'un texte conçu pour être écouté et destiné aujourd'hui à être lu – deux minutes d'antenne ne favorisent guère la nuance. Le sociologue ne s'est pas effacé dans ces chroniques, mais l'auteur a surtout essayé d'attirer l'attention, de rendre plus proches les Japonais dans leur quotidienneté et, au passage, de corriger quelques préjugés tenaces : on se suicide finalement moins au Japon qu'en France, et la recherche fondamentale y est plus active et «menaçante» que ne le croit un Occident qui se satisfait de penser que les Japonais «copient».

Au fil de cette centaine de chroniques, allant du fait divers au couronnement de l'empereur, des services au champion de sumo, en passant par les superstitions, la prostitution des étrangères ou la peine de mort, par touches où perce l'émotion (comme la mort d'une Mère Courage nippone ou la vie des quartiers), se dessine un Japon vivant, divers, cocasse et inattendu : une approche légère et informée.

Philippe Pons

NOTES DE LECTURE

LE PAYSAN RÉVOLTÉ
Entretiens avec Raymond Delatouche
de Claire Touchard
Mame, coll. «Trajectoires», 210 p., 110 F.

Au moment où l'agriculture semble avoir perdu ses repères et où le nombre de paysans diminue d'année en année, ces entretiens apportent un précieux éclairage. Né en 1906, Raymond Delatouche, propriétaire terrien dans la Mayenne, jette un regard d'historien, de praticien, de «rural» jusqu'au bout des ongles, et de «sage» sur les grands événements qui ont marqué la chronique agricole, non seulement contemporaine, mais depuis plus d'un demi-siècle.

Tour à tour il évoque la naissance du mutualisme, le corporatisme, la création des caisses de Crédit agricole, l'industrie agroalimentaire, et bien sûr l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

F. Gr.

HOMMAGE A ALFRED SAUVY
Population, *revue de l'INED, novembre-décembre 1992, nº 6, 57 F.*

«Le grand communicateur», «Le maître et ses élèves», «L'écrivain», «Un prince de lucidité»... N'en doutons pas, c'est un hommage. L'Institut national d'études démographiques (INED) n'est pas ingrat envers son créateur.

Les vingt-cinq articles retenus nous font aimer et regretter un homme qui aura marqué la statistique, l'économie et la démographie françaises. On insistera ici, en raison de leur actualité, sur deux aspects de sa pensée économique.

Le premier concerne la *«pression créatrice»* et la malléabilité d'une société en phase de croissance, par opposition à une société vieillissante, autrement dit les effets bénéfiques de la croissance démographique sur l'économique et le social. Dans toute collectivité, les blocages sont d'autant mieux surmontés que celle-ci croît plus vite. Quoi de mieux, par exemple, qu'une population croissante d'étudiants pour favoriser le recrutement de professeurs?

Le «populationnisme» de Sauvy, qui cessa rarement d'inspirer l'INED, se traduisit dans le recours à l'immigration pour accroître la population, et surtout la population active, impulsé par l'État au lendemain de la deuxième guerre mondiale. C'est une doctrine d'un temps lui-même jeune – «l'après-guerre» – où la révérence de la mesure statistique autorise le manque de mesure. La plupart des auteurs de ce livre s'en félicitent (Jean-Claude Chesnais, dans un très bon article biographique), quelques-uns s'en contentent (Alain Parant).

Le second concerne l'emploi. Sauvy, auteur de *la Machine et le Chômage*, pensait globalement que la machine n'est pas destructrice de travail. Mais il avait – déjà! – une conception très critique de la relation travail-emploi. D'où ses fameuses comptabilités en temps de travail, que Bernard Cazes déclare, du bout de la plume, obsolètes, contrairement à Jacques Magaud.

Concernant le partage à venir de l'activité humaine, en dehors du «marché», on ne peut qu'être frappé de l'intuition de Sauvy de vouloir lier ce partage à celui des revenus.

Le lecteur ne sera pas déçu par tant d'opinions contrastées, sous le voile de l'éloge d'une production foisonnante. Production prémonitoire, et parfois contradictoire : mais n'était-ce pas l'une des formes du vitalisme sauvynien?

B. Ma.

JAPON 1993
de Michel Founay.
L'Harmattan, 368 pages, 250 F.

CIPANGO
revue de l'INALCO, février 1993, 100 F.

Fruit de l'activité d'un groupe de rédacteurs travaillant au Japon, qui ont choisi comme nom d'auteur collectif Michel Founay, cet ouvrage est une mine d'informations sur la vie quotidienne, la société, la politique et l'économie japonaises.

Sa diffusion était restée jusqu'à présent restreinte à l'administration et à quelques entreprises françaises au Japon. Présenté sous forme d'annuaire, comportant un index, Japon 1993 est, par le sérieux et la précision de ses informations concernant la politique, l'économie et le fonctionnement des institutions, un précieux outil de référence.

La revue de l'Institut des langues et civilisations orientales (INALCO), *Cipango*, dans sa seconde livraison (février), publie deux articles de fond, l'un sur «L'entreprise japonaise et la gestion des ressources humaines», de Masahori Hanada, et un autre, plus historique, d'Anne Gonon sur les journaliers : «De la pauvreté au travail : naissance de la catégorie des travailleurs journaliers».

Un ensemble de contributions est consacré, en outre, à la pensée et aux expériences religieuses nippones.

Ph. P.

(1) Service des publications de l'INALCO, 2, rue de Lille, 75343 Paris.

La réforme de la Caisse des dépôts et consignations

Opérateur industriel ou partenaire financier ?

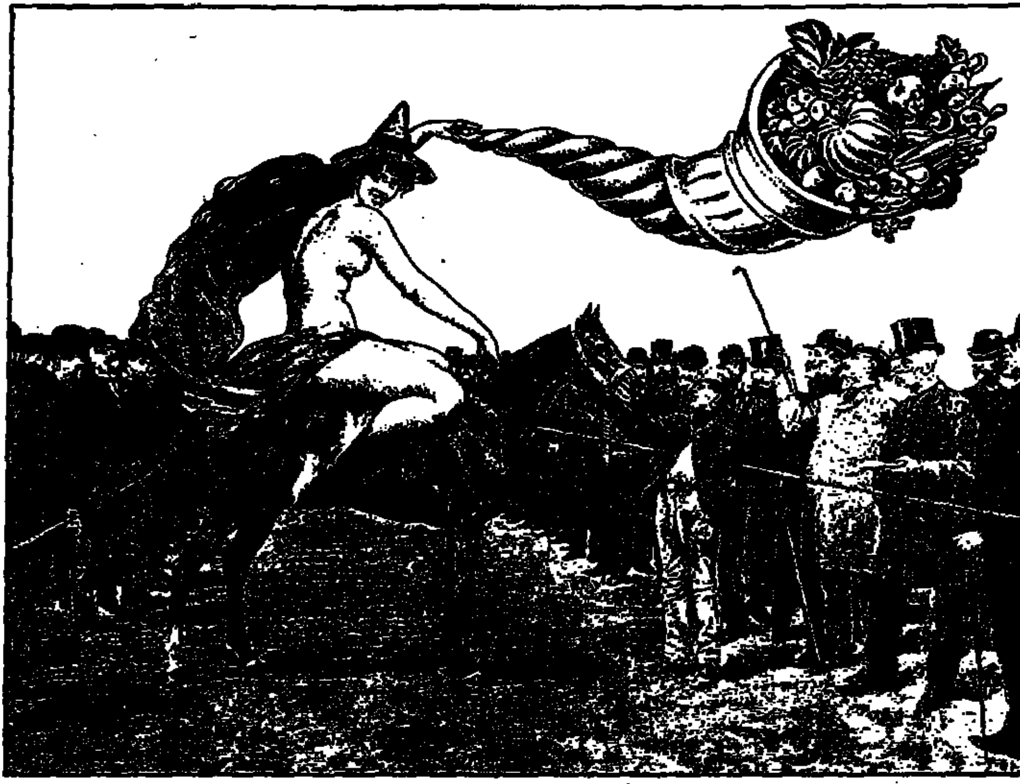
La réforme prévue de la Caisse des dépôts visant à clarifier et à séparer les différentes missions de l'organisme – collecte d'épargne et financement du logement social, intervention sur les marchés financiers et banque de participations industrielles – ne doit pas compromettre le rôle qu'elle joue auprès des entreprises, notamment dans le tourisme et la communication, même si cette fonction a parfois connu des ratés, estime Jean-Marc Simon, président des Wagons-lits et ancien responsable des filiales de la Caisse chargées des participations directes dans les entreprises.

par JEAN-MARC SIMON (*)

La perspective d'un nouveau statut pour la Caisse des dépôts pose immanquablement la question de ses relations avec les entreprises industrielles françaises. Ces relations sont multiples et variées, comme l'indiquent deux chiffres : la Caisse des dépôts détient dans ses portefeuilles de l'ordre de 3 % des valeurs boursières françaises ; elle-même réalise, par des filiales qu'elle contrôle, environ 10 milliards de francs de chiffre d'affaires en dehors de son périmètre financier.

Il ne faudrait pas que le débat sur la vocation de la Caisse des dépôts, certes essentiellement financière, ignore son rôle à l'égard de l'industrie. De même qu'il ne faudrait pas qu'une approche trop théorique conduise à « diaboliser » des actions qui ont simplement besoin d'être clarifiées et encadrées par le bon sens et le pragmatisme. Cinq années passées à la Caisse des dépôts, à la tête de ses « filiales techniques », m'ont apporté quelques enseignements qui plaident pour un engagement fort, mais différent, de la Caisse des dépôts auprès des entreprises industrielles. Créées par François Bloch-Lainé dans les années de reconstruction parce qu'il fallait pallier des manques d'initiatives dans des domaines précis – logement social, aménagement urbain, assistance technique outre-mer, – les filiales dites « techniques » par opposition aux filiales financières se sont multipliées, sans jamais vraiment prospérer, et ont constitué, il y a une dizaine d'années, le groupe C3D. A ce titre, la Caisse des dépôts est un opérateur industriel direct.

Dès lors que les marchés captifs sont devenus des marchés concurrentiels, ce qui est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années, les filiales techniques ont perdu leurs marques au sein de la Caisse des dépôts, tiraillées entre deux tendances contraires. Soit elles reproduisent la culture institutionnelle de la maison mère et elles abordent les marchés la fleur au fusil, d'où quelques tristes déroutes. Soit elles choisissent de se battre avec les mêmes armes que leurs concurrents, mais ceux-ci les accusent alors de mener double jeu tandis que la Caisse des dépôts les soupçonne de vendre leur âme.



NICOLAS GUILBERT

Des cultures divagantes

Une véritable entreprise industrielle tire sa légitimité du débat permanent entre la volonté de ses actionnaires et sa culture professionnelle. Faute d'actionnaires imposant un vrai débat au sein de la Caisse des dépôts, ses filiales techniques ont des cultures professionnelles divagantes, et vouloir les mettre en profit sans les doter d'une mentalité industrielle forte s'apparente au mythe de Sisyphe.

Aujourd'hui, heureusement, de nombreuses filiales techniques ont cessé leur activité ou ont été cédées au secteur privé. D'autres, que nous avions développées à partir d'entreprises « nées dans le marché » et en veillant à ce qu'elles y restent, comme la Compagnie des Alpes dans le tourisme ou Transcet-Progecar dans les transports publics, pourraient sans difficulté s'éloigner de l'aile protectrice de la Caisse des dépôts : ce serait une simple question de changement d'actionnariat.

Différents sont les cas de la SCIC et de la SCET. La SCIC a toujours voulu faire de la promotion immobilière classique à côté de ses activités de constructeur et de gestionnaire de logements sociaux, pour exercer un métier « plein ». Malheureusement, la promotion immobilière a toujours été ingrate et dangereuse pour la SCIC : quand le marché est porteur, il faut, pour se distinguer en termes financiers comme en qualité des réalisations, quelques talents exceptionnels qui ne sont guère attirés par une entreprise du secteur public. Et quand le marché se retourne les pertes sont aussi fortes que chez les autres.

La Caisse ayant pris récemment, enfin, la sage décision de faire arrêter les activités de promotion de la SCIC, celle-ci peut se recentrer sur le logement social, où elle joue un rôle indispensable de secteur témoin. Ni trop grosse ni trop petite, elle a la bonne taille pour innover et influencer sans imposer ni dominer. Son maintien dans le périmètre de la Caisse des dépôts se justifie dès lors que cet établissement sera toujours chargé du financement du logement social.

La SCET, enfin, est un partenaire sans équivalent des sociétés d'économie mixte. Mais l'assistance aux sociétés d'économie mixte – qui gèrent une très grande partie des services publics locaux français – est une activité dont la rentabilité est très faible. Les retombées sont en aval : pour la société concessionnaire, pour l'entreprise de BTP. De ce fait, la SCET est un des rares partenaires des collectivités locales qui ne s'alimente pas à leur aval, d'où une indépendance appréciée et utile, qui prolonge bien le rôle de la Caisse des dépôts et, maintenant, du Crédit local de France. Ce n'est donc sans doute qu'auprès de la Caisse des dépôts ou du Crédit local de France que la SCET peut trouver le support dont elle a besoin pour continuer à apporter ses services aux collectivités locales.

Tourisme et communication

Dans le domaine « industriel », la Caisse a particulièrement investi dans deux secteurs : le tourisme et la communication. Deux secteurs pour lesquels Robert Lion était arrivé à la Caisse des dépôts, en 1982, avec une « vision », et auxquels, durant ses dix ans de direction générale, il a consacré passion et ténacité. Cette politique a été celle d'un homme beaucoup plus que celle de l'institution, et, aujourd'hui, elle n'est pas « gravée dans le marbre ».

Mais la vision était bonne, tant il est vrai que le tourisme devient le secteur d'activité qui croît le plus vite au monde, et que la France est un pays leader dans cette activité, qui lui procure chaque année une centaine de milliards de francs de recettes extérieures. Vouloir consolider les groupes français dans ce secteur pour leur donner une dimension internationale, s'engager à hauteur de 5 %, 10 % ou 15 % dans leur capital alors que les autres investisseurs institutionnels étaient terrorisés à l'idée d'un ticket supérieur à 1 % ou 2 %, les inviter à se rapprocher, et au moins à se parler : rien de tout cela n'était, en soi, critiquable. Dans le domaine de la communication, le tropisme du « local » a conduit à un engagement beaucoup plus ciblé et fort d'opérateurs directs dans les réseaux câblés, parce qu'ils étaient – croyait-on alors – porteurs d'une dimension de communication locale. Mais je crois aussi cette vision gagnante à long terme.

Dans les groupes de tourisme – Wagons-lits, Club Med, Accor – comme dans ceux de communication – Havas, Canal Plus, – la Caisse des dépôts, dérogeant à sa règle la plus fréquente, siège dans les conseils d'administration. A l'expérience, cela ne lui va pas mal, et elle joue une partition tout à fait utile et appréciée dans le concert des actionnaires et des administrateurs, dès lors qu'elle ne confond pas actionnaire actif et actionnaire activiste.

Activisme

Chez Wagons-lits, l'ancienneté et l'ampleur de la participation – plus de 25 %, – l'engourdissement de la vieille Compagnie et la convoitise qu'elle suscitait ont sans doute provoqué à la Caisse des dépôts une envie de bien faire qui l'a conduite à en faire trop. En revanche, au Club Med comme chez Accor, et maintenant chez Pierre et vacances, la présence de la Caisse des dépôts est un élément de stabilité de l'actionnariat et elle contribue, avec sa personnalité propre, aux débats stratégiques avec le management.

Une présence active dans l'actionnariat doit s'arrêter là où précisément l'actionnaire n'a ni la légitimité ni la compétence pour aller plus loin, et où il revient au management d'agir. Confondre les deux territoires a toujours conduit à des déboires. Ainsi, le rapprochement des agences de voyages françaises de Wagons-lits et d'Havas Tourisme avait un intérêt stratégique certain à l'époque où il fut imaginé, mais n'avait pas l'adhésion des managements opérationnels. En voulant forcer le mouvement sans tenir compte des cultures d'entreprise, l'échec était presque certain. Au contraire, l'accompagnement du rapprochement entre Wagons-lits et Accor (à la suite de l'OPA de 1991), conduit en cohérence avec la majorité des actionnaires et le management des deux groupes, a permis de réussir la constitution d'un leader mondial de l'industrie du tourisme.

Le manque de fonds propres et la fragilité de l'actionnariat des entreprises françaises sont des réalités incontestables. Qui sont les actionnaires possibles d'une grande entreprise ? Le grand public, les sicav ? Certes par partie, mais par partie seulement, car ces actionnaires recherchent d'abord une liquidité et un rendement. La politique de l'entreprise les engage peu, et c'est leur propre liberté qui leur importe avant tout. De ce fait, leur entrée ou leur sortie de l'actionnariat ne doit pas mettre en péril l'existence de l'entreprise. Il faut donc une majorité ou au moins un important noyau d'actionnaires plus stables, intéressés par la politique de l'entreprise, désireux d'en débattre, et de la soutenir.

Les actionnaires qui participent à ce noyau stable sont de nature industrielle ou financière. Les partenaires industriels sont souhaitables et utiles, lorsque leur présence traduit en termes d'actionnariat des alliances industrielles ou commerciales correspondant à de véritables rapports de partenariat. Mais, s'ils sont présents comme en embuscade, attirés par les actifs ou le contrôle de l'entreprise, celle-ci voit s'ajouter à son combat sur les marchés un front intérieur qui accapare toute son attention, pour éviter le démembrement ou le changement de contrôle.

Les régulateurs indispensables sont donc les actionnaires financiers, et parmi ceux-ci les « zinzins », c'est-à-dire les investisseurs institutionnels, qui placent dans les entreprises les produits d'une épargne longue, sont les seuls à même de jouer en France le rôle que jouent en Allemagne le système bancaire et dans les pays anglo-saxons les fonds d'investissement et les fonds de pensions. Sur ce sujet, Jean Peyrelevade (1) a récemment émis des idées simples et de bon sens. La Caisse des dépôts est aujourd'hui le premier de ces « zinzins ». Ses investissements en actions dans les entreprises françaises – 60 milliards de francs environ – équivalent à environ deux années de financement en fonds propres des entreprises par le marché boursier français. C'est dire combien une modification inconsidérée du rôle de la Caisse des dépôts à l'égard des entreprises bouleverserait le marché financier auquel elles ont recours.

Au contraire, la réduction programmée du secteur public devrait s'accompagner d'un renforcement du rôle de la Caisse des dépôts comme partenaire financier des entreprises, en qualité d'investisseur institutionnel soutenant activement leur politique de développement, en particulier à l'international.

Stabilité et long terme

Aux côtés des 2 000 milliards de dollars des fonds de pensions américains, des 260 milliards de livres des fonds de pensions britanniques, les quelques dizaines de milliards de francs supplémentaires que les « zinzins » français pourraient placer en actions si l'on développait leur rôle dans l'accumulation d'épargne longue sembleraient bien modestes. Si le portefeuille en actions de la Caisse des dépôts venait à doubler, cet accroissement ne représenterait guère que 2 % à 3 % du capital des entreprises cotées en Bourse... Cet actionnariat financier, même ainsi renforcé, serait donc loin de prendre un poids excessif dans les entreprises françaises.

Bien sûr, la Caisse des dépôts, comme partenaire financier chargé d'assurer la stabilité et le long terme, ne doit pas pouvoir développer un activisme hostile à telle ou telle entreprise. En clair, cela veut dire qu'un raid comme celui sur la Société générale doit être impossible à l'avenir.

Un nouveau statut, en dotant la Caisse des dépôts des régulateurs et des contrôles qui sont normalement ceux de toute entreprise, publique ou privée, et l'établissement d'un code de conduite qui engage ses dirigeants et ses collaborateurs sont de nature à permettre à la Caisse des dépôts de jouer un rôle d'actionnaire actif, sans crainte de dérives. Cette évolution, si elle s'accompagnait d'une nette limitation de ses activités d'opérateur industriel et d'une accentuation de son rôle de transformateur d'une partie de l'épargne à long terme au profit du partenariat financier des entreprises, permettrait à la Caisse des dépôts de mieux accompagner le développement de l'industrie française. En tout cas, il ne faudrait pas que des vues trop théoriques fassent jeter le bébé en même temps que l'eau du bain !

(1) *Pour un capitalisme intelligent.* Ed. Grasset.

(*) Vice-président exécutif d'Accor, président de la Compagnie internationale des wagons-lits et ancien président de la Caisse des dépôts-développement.

CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

Données manquantes

LES statistiques du commerce extérieur entre les pays de la CEE font défaut depuis l'inauguration du marché unique européen, en janvier dernier. La suppression des douanes «intérieures», qui enregistraient au passage les transactions commerciales entre les Douze, rend en effet plus difficile et plus long le recensement des échanges intracommunautaires, dorénavant réalisé à partir des déclarations des entreprises. L'installation du nouveau système européen de traitement des statistiques du commerce extérieur – INTRASTAT – nécessite une nouvelle organisation de collecte des données, donc du temps. D'où l'absence d'informations depuis le début de l'année dans la plupart des pays. Seules sont aujourd'hui disponibles les statistiques allemandes – qui font état d'un excédent commercial global de 1,9 milliard de dollars en janvier. En revanche, les résultats des échanges de l'Italie avec le reste de la Communauté en janvier et février ne sont guère exploitables.

Ce qui nous amène, en l'attente d'éléments nouveaux, à suspendre provisoirement la rubrique mensuelle analysant les données du commerce extérieur, et peut nous contraindre à en redéfinir ultérieurement le contenu, notamment si un retard trop important de publication des chiffres leur ôtait leur intérêt pour l'étude de la conjoncture.

Un tel retard serait fort regrettable, en raison de la pauvreté actuelle d'information en ce domaine. L'absence de statistiques sur le commerce extérieur des Douze équivaut à une perte d'information sur 40 % du commerce international – le poids de la CEE dans les importations et les exportations de marchandises dans le monde. Si l'on y ajoute les importants courants d'échanges internationaux que nous ne connaissons que partiellement et très tardivement, c'est en définitive près des trois quarts des transactions mondiales qui échappent aujourd'hui à l'analyse conjoncturelle.

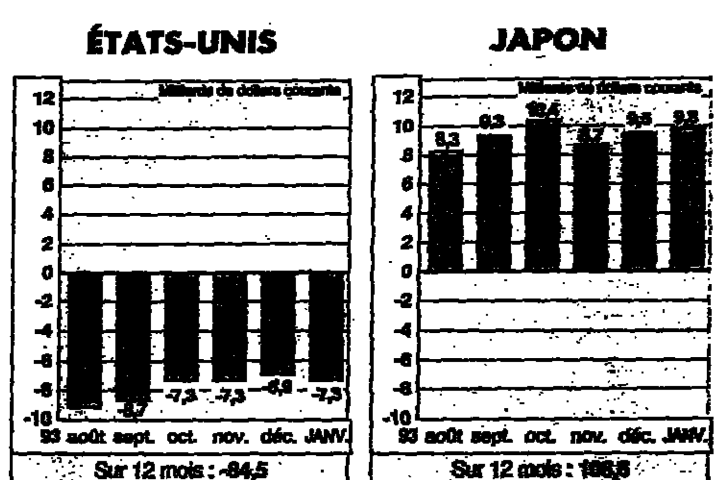
Le développement du commerce entre les douze pays de la Communauté européenne a connu un nouvel élan depuis le début des années 80. Les importations et exportations entre les différents Etats de la CEE – le commerce «intra-européen» – représentent, en moyenne, plus de 60 % des échanges de la Communauté, au lieu de 50 % en 1980. Dans le même temps, les flux commerciaux avec les Etats-Unis et le Japon ont eu tendance à s'intensifier (1), de sorte que le «recentrage» sur la CEE s'est opéré essentiellement au détriment des échanges avec les pays moins développés : ceux avec l'Afrique, notamment, qui représentaient 7,5 % du commerce de la Communauté, dépassent à peine 3 % aujourd'hui. Chacun des pays de la CEE a participé à l'essor des relations commerciales avec les autres. Les plus réticents se rapprochent. Ainsi la Grande-Bretagne, bien que toujours à la traîne, réalise aujourd'hui près de 55 % de ses échanges avec ses onze partenaires européens, contre 45 % en 1980.

Elle importe de chez eux les deux tiers de ses produits alimentaires et plus de la moitié de ses produits manufacturés. Bien qu'elle soit un des derniers fournisseurs du reste de la Communauté, elle exporte cependant 50 % de ses marchandises vers la CEE.

Les nouveaux adhérents, Grèce, Espagne et Portugal, qui, de tradition, entretiennent des liens prioritaires avec les pays de la Communauté, réalisent en moyenne près des deux tiers de leur commerce extérieur avec eux. Mais c'est l'Allemagne qui détient la palme, avec 67 % de ses ventes dans le «grand marché» et 65 % de ses importations. Bien qu'elle soit le premier fournisseur de produits manufacturés à l'Europe, elle tire de celle-ci 55 % de ses importations de ces mêmes produits, tandis que 65 % des produits alimentaires qu'elle importe proviennent de la CEE.

Quant à la France, derrière l'Allemagne, elle trouve 63 % de ses débouchés et 60 % de ses approvisionnements extérieurs chez ses onze partenaires. Les quatre cinquièmes de ses achats sont formés par des produits manufacturés – une proportion supérieure à celle des autres pays européens, – alors que ces mêmes produits manufacturés ne représentent que 75 % de ses ventes aux pays de la Communauté, contre 80 % pour la Grande-Bretagne, 88 % pour l'Allemagne et l'Italie. Elle fait en revanche 72 % de ses ventes de produits alimentaires dans la CEE : elle détient ainsi le quart du marché européen et occupe la première place en ce domaine parmi les quatre grands pays de la Communauté.

(1) Ils représentent respectivement 8 % et 5 % des importations en 1992, au lieu de 8,5 % et 2,5 % en 1980, et 7 % et 2 % des exportations au lieu de 6 % et 1 %.



Soldes commerciaux, exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour les Etats-Unis, FOB-CAF pour le Japon) en dollars. Sources nationales

RÉGION • Asie du Sud-Est et Pacifique

L'enjeu de l'environnement

A la conférence de Rio sur l'environnement (juin 1992), le premier ministre malaysien Mahathir, au nom des pays du Sud, appelait à résister aux *«pressions impériales»* du Nord, en subordonnant la préoccupation écologique aux nécessités du développement, et à utiliser les craintes des pays avancés comme un *«levier qui n'existait pas auparavant»* pour en obtenir des concessions. Il réglait ainsi ses comptes avec les actifs «Verts» malaysiens, et accusait implicitement de trahison les Punans de Bornéo, qui, avec l'aide du Suisse Bruno Manser, avaient résisté à la déforestation.

Par la rapidité même de son essor, l'Asie du Sud-Est impose la recherche de compromis entre préservation de l'environnement et développement : les pays les plus pauvres ne sont pas les plus protégés des dégradations; la revalorisation des cours des produits primaires peut pousser à mieux ménager les ressources; l'ouverture des marchés des pays avancés assurant une stabilité contribuerait plus efficacement que les croisades environnementalistes à l'acceptation et au respect de règles communes sur la préservation de la biosphère.

Les forêts d'Asie du Sud-Est en constituent un excellent exemple. Enjeu majeur – elles fournissent 70 % des exportations mondiales de bois tropicaux, – à la fois sur les plans intérieur et international, en raison de leur valeur économique et du risque de leur disparition rapide. Suivant les sources, la forêt indonésienne fluctue de 98 millions à 144 millions d'hectares (1), la thaïlandaise de 10 % à 28 % du territoire national (2); mais le rythme d'abattage, officiellement jamais supérieur à 2 % par an, n'inclut ni les «dépassements» des puissantes compagnies forestières, souvent très proches du pouvoir politique, ni une partie des défrichements «spontanés» pratiqués par des populations en croissance rapide.

Si la situation n'est sans doute pas globalement aussi alarmante que le prétendent certains écologistes occidentaux, la Thaïlande, à la suite d'inondations catastrophiques, a interdit en janvier 1989 toute exportation de bois, mesure imitée par le Vietnam en mars 1992.

Les Philippines sont également en passe de devenir importatrices nettes de produits forestiers.

Mais la préservation des dernières jungles thaïlandaises a immédiatement entraîné la mise en coupe réglée par des groupes liés à l'armée de Bangkok des ressources de pays voisins plus pauvres, où l'opinion publique est sans influence. Les précieuses forêts de teck birmanes, les zones tenues par les Khmers rouges (entre autres) au Cambodge sont dévastées sans précaution : la seule exigence est celle des royalties qui serviront à acheter des armes, ou à s'imposer lors des élections cambodgiennes de mai prochain. La situation est à peine meilleure au Laos.

Les deux premiers exportateurs de bois, la Malaysia et l'Indonésie (qui tire de la filière quelque 4 milliards de dollars et y emploie 2,5 millions de personnes), s'efforcent de pérenniser cette ressource. Kuala-Lumpur entend ramener les coupes de 23 millions de mètres cubes en 1990 à 15 millions en 1994. Djakarta tente d'imposer une exploitation plus légère des concessions et les contrôle mieux. Mais, par ailleurs, les cycles de l'agriculture sur brûlis se raccourcissent, les plantations s'étendent, tout comme les défrichements aux abords des villes et des routes.

Barrages et terrains de golf (plusieurs dizaines ont été ouverts autour de Bangkok en quelques années) portent atteinte à la fois à la forêt (avec ses populations) et à certaines des meilleures terres agricoles; les complexes hydro-électriques géants en construction sur la Pergau (au nord de la Malaisie) et à Bakun (sur le Rajang, dans l'Etat malaysien de Sarawak) sont également contestés pour leur coût et leur efficacité discutable. De son côté, le Vietnam refuse ceux envisagés par la Thaïlande dans le bassin du Mékong, pour préserver l'irrigation de son delta et empêcher les invasions d'eau de mer.

La pollution accompagne trop systématiquement (sauf à Singapour) les nouvelles implantations industrielles : la chimie lourde, la sidérurgie, les scieries et les papeteries, comme l'urbanisation souvent anarchique, entraînent la «mort» biologique des rivières et des zones côtières, où les pêcheurs se heurtent par ailleurs à l'élevage intensif des crevettes pour l'exportation. Les fumées ont fortement accru les maladies respiratoires.

En Thaïlande, trois accidents industriels majeurs ont provoqué en deux ans la mort d'environ trois cents personnes. La rapidité du développement de ce pays et le laxisme de son administration ont fait de Bangkok un monstre, mais Djakarta et Manille ne sont pas très différentes. La mer enfin – véritable cœur de cette région – est menacée : en septembre 1992, une grave collision (43 morts) dans le détroit de Malacca et le passage de l'*Akatsuki-Maru* chargé de plutonium ont réveillé la crainte d'une catastrophe.

Au total, les chances d'un développement durable et un tant soit peu harmonieux paraissent liées à la volonté politique de faire appliquer des lois généralement convenables, à l'intéressement des agents économiques (par exemple en accroissant la durée et le prix des concessions forestières) et à une attitude moins étriquée des pays développés : ainsi, le Japon devrait cesser de décourager l'importation de bois indonésiens travaillés, fortement valorisés.

Jean-Louis Margolin
Université Strasbourg-II

(1) *Far Eastern Economic Review*, 4 juin 1992.

(2) Ubonrat Siriyuvasak, «The environment and popular culture in Thailand», in *Southeast Asian Affairs*, 1991, Singapour, ISEAS, p. 301.



PAYS • Le Vietnam

Ombres et lumières

L'IMAGE du Vietnam a complètement changé en quelques années : du bastion stalinien fermé, boycotté depuis son invasion du Cambodge en 1979, on est passé au «bébé tigre» alimenté par les investisseurs des pays hier les plus hostiles : Etats-Unis, Corée du Sud... La réalité est plus nuancée.

L'ouverture internationale est le plus visible. Elle se traduit par une progression du commerce extérieur (+16 % en 1992), effectué désormais en devises convertibles et où l'ex-URSS, hier premier partenaire, n'entre plus que pour 13 %; la disparition de l'aide de l'ancien «grand frère» a été étonnamment bien surmontée, puisqu'un excédent de 70 millions de dollars a même été dégagé. Fin 1992, 555 contrats d'investissement avaient été conclus, pour 4,6 milliards de dollars (dont un quart venant de Taïwan). Six banques étrangères (dont quatre françaises) ont été autorisées. Le Vietnam, devenu membre observateur de l'ASEAN, joue la réintégration dans sa région : la moitié de ses échanges sont effectués avec Singapour (premier partenaire commercial aujourd'hui), Hongkong et le Japon.

Le pays a été remis au travail : hausse de 15 % de la production industrielle en 1992, après trois ans de baisse; récolte record de grains (24 millions de tonnes), confirmant le Vietnam comme le troisième exportateur de riz; dynamisme des centaines de milliers de PME privées récemment créées. L'assainissement gagne les prix, la monnaie (le dong), revalorisée de 15 % face au dollar en 1992, et le budget (déficit réduit malgré une baisse des prélèvements obligatoires).

Le développement est cependant encore loin. L'administration est peu fiable et de plus en plus corrompue. Le crédit «officiel», nationalisé, très insuffisant, contraint les entrepreneurs privés à recourir aux tontines et à l'usure. La base productive reste trop étroite : le riz et le pétrole forment 72 % des exportations. Les investissements étrangers eux-mêmes l'élargissent peu : fin 1991, 12 % seulement allaient à l'industrie.

De plus, l'invasion de produits chinois bon marché conduit à la ruine nombre d'entreprises d'Etat, au point que l'importation de dix-sept produits a été interdite, ce qui n'a fait que développer la contrebande.

Les tentatives d'entente avec la Thaïlande sur les eaux du Mékong et sur l'accord de droits de pêche se heurtent aux ambitions pillardes de Bangkok. L'exploration pétrolière en mer de Chine du Sud aggrave le contentieux maritime avec Pékin. La concentration des investissements sur Hô-Chi-Minh-Ville renforce les disparités entre Nord et Sud. Le sous-emploi et le chômage sont dramatiques (sept à huit millions de personnes), alors que la main-d'œuvre s'accroît de 3,2 % par an, que 600 000 soldats sont démobilisés, que les émigrés d'Europe de l'Est et du Cambodge sont contraints de revenir au pays.

J.-L. M.

SECTEUR • L'acier

L'oxygène chinois

DES sidérurgistes allemands qui défilent par dizaines de milliers dans les rues de Bonn. Des régions espagnoles – le Pays basque et les Asturies – qui, s'apprêtant à subir un traitement de choc semblable à celui autrefois appliqué en Lorraine, sont entrées en conflit ouvert avec Bruxelles. Un groupe public italien, Ilva, qui ne pourra s'épargner de douloureuses restructurations. Un producteur d'acier luxembourgeois, Arbed, pratiquement à vendre.

Le cadre était fixé dès le deuxième semestre 1992. Avec des prix qui ont chuté de plus de 30 % en dix-huit mois, dont 20 % sur la seule année 1992, la sidérurgie européenne n'avait pas grand-chose à espérer du début 1993. Si ce n'est de massives restructurations. Les surcapacités, rendues criantes par l'atonie de la demande, ont été tout récemment évaluées à 30 millions de tonnes par Fernand Braun, un ancien haut fonctionnaire européen, mandaté par la Commission de Bruxelles. Cinquante mille emplois devraient disparaître, d'ici à 1995, sur les 380 000 que compte encore l'industrie.

Mais qui fournira l'effort nécessaire? D'accord sur le diagnostic, les sidérurgistes européens le sont moins sur les moyens à mettre en œuvre. Lorsqu'on évoque la répartition des sacrifices, la belle cohésion du monde de l'acier communautaire vole en éclats.

Pour avoir opéré des restructurations plus précoces et plus abouties que leurs concurrents, l'anglais British Steel et le français Usinor Sacilor adoptent aujourd'hui une position très ferme par rapport à leurs confrères plus vulnérables.

Pas question d'aider les sidérurgistes espagnols et italiens à se moderniser si, au préalable, ils ne procèdent pas à des fermetures «conséquentes».

Les maîtres de forges d'Allemagne occidentale, de leur côté, dénoncent le sauvetage par Bonn du conglomérat de l'Est Ekostahl. Avec d'autres, ils montrent du doigt leur compatriote Klöckner Werke, accusé de profiter de sa cessation de paiement pour continuer son activité à l'abri des créanciers. La commission de Bruxelles, enfin, redoute une course aux aides publiques entre autorités nationales et s'efforce d'organiser le repli. Tâche délicate! Éminemment politique, le dossier sera l'un des grands thèmes du conseil des ministres de l'industrie convoqué pour le 4 mai prochain.

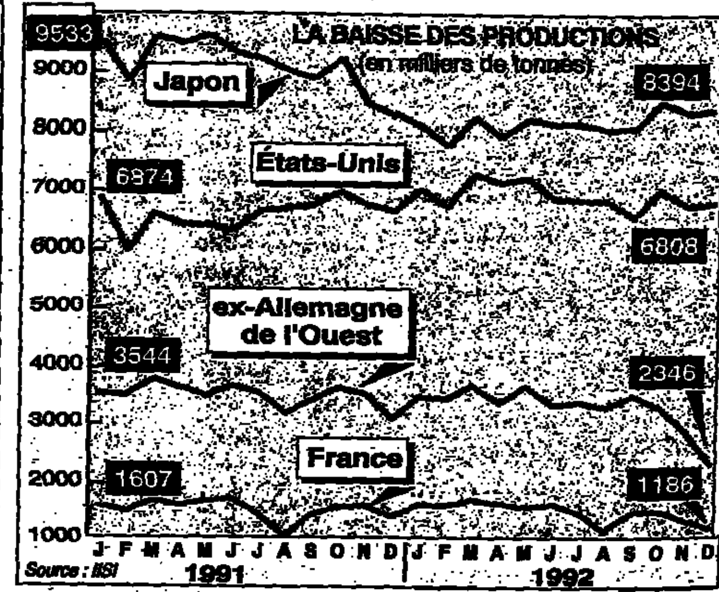
La récente décision américaine de surtaxer certains types d'aciers en provenance de la CEE n'arrange rien : les livraisons de produits finis provenant du Vieux Continent sont au point mort. Et les discussions engagées avec Washington par Sir Leon Brittan, le commissaire chargé des relations extérieures, ne laissent pas envisager de rapide déblocage. Les sidérurgistes européens ne peuvent, dans l'immédiat, espérer tirer parti de la reprise américaine.

Dès lors, le sujet des importations d'acier en provenance des pays de l'Est devient de plus en plus sensible. Les livraisons tchèques, hongroises ou polonaises ont progressé de 40 % en volume en 1992. Mais ce sont moins les tonnages que les prix pratiqués qui posent problème. Facturées à des tarifs très bas, *«bien en deçà des conditions normales de rentabilité»*, affirment les sidérurgistes, ces ventes ajoutent à la déstabilisation.

Aujourd'hui, la plupart des usines européennes tournent à perte. Certains producteurs ont décidé de réagir, en tentant d'imposer des hausses de prix contre le marché. Usinor-Sacilor et British Steel ont annoncé des relèvements de tarifs de l'ordre de 15 %, à compter du deuxième trimestre 1993. Il est encore impossible d'en mesurer l'impact. D'après Usinor-Sacilor, cette décision aurait été relativement bien acceptée par les grands utilisateurs.

Dans ce tableau plutôt morose, la seule bonne nouvelle est venue de Chine : ce pays importe désormais à tour de bras. Et au grand profit, semble-t-il, des sidérurgistes communautaires. Les quantités ainsi vendues ne compensent pas la perte du marché américain, mais cette bouffée d'oxygène reste la bienvenue, quand même!

Caroline Monnot



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

